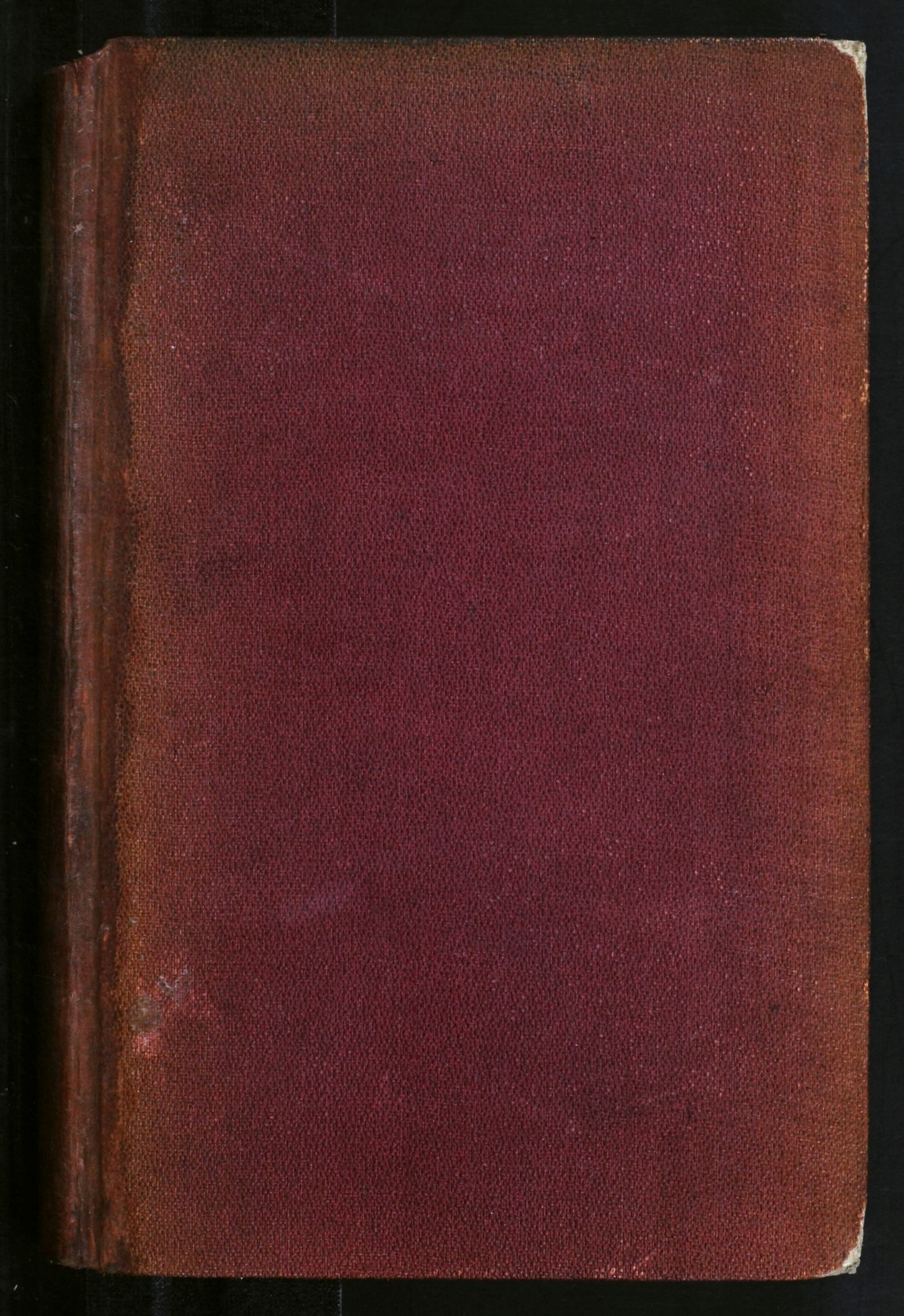
MOTTLEY

L'ÉVOLUTION DES PAYS-BAS

2

PIERSON.







LA RÉVOLUTION

DES

PAYS-BAS AU XVIe SIÈCLE

FONDATION DE LA RÉPUBLIQUE DES PROVINCES-UNIES

LA RÉVOLUTION

DES

PAYS-BAS

AU XVIe SIÈCLE

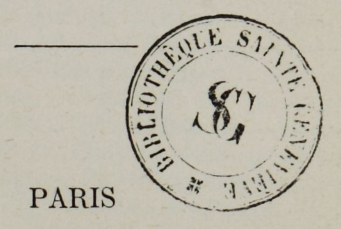
PAR

JOHN LOTHROP MOTTLEY

TRADUIT DE L'ANGLAIS

PAR GUSTAVE JOTTRAND ET ALBERT LACROIX

TOME DEUXIÈME



PARIS
C. MARPON ET E. FLAMMARION
LIBRAIRES-ÉDITEURS
1 à 9, Galeries de l'Odéon, et rue Racine, 26

CHAPITRE III

LA SAINTE INQUISITION

(1561-1563)

L'Inquisition, cause principale de la révolte. — Les trois variétés de cette institution. — Ce qu'était l'inquisition d'Espagne. — L'inquisition épiscopale des Pays-Bas. — L'inquisition papale établie dans les Provinces par Charles-Quint. Ses instructions aux inquisiteurs. — Elles sont renouvelées par Philippe. — L'inquisiteur Titelman. — Exemples de sa manière de procéder. — Comparaison entre l'inquisition d'Espagne et celle des Pays-Bas. — Conduite de Granvelle. — Faveau et Maillart sont condamnés à Valenciennes. — « Journée des maubrûlés. » — Cruelles mesures prises à Valenciennes. — Attaques des Chambres de Rhétorique contre Granvelle. — Insinuations de Granvelle contre d'Egmont et Simon Renard. — Caractère timoré de Viglius. — Haine générale envers le Cardinal. — Bouffonneries de Brederode et Lumay. — Courage de Granvelle. — Philippe impose des taxes aux Pays-Bas pour aider à la suppression des Huguenots en France. — Assemblée des Chevaliers de la Toison d'or. — Réunion à l'hôtel d'Orange. — Requête à fin de subsides, adressée aux États. — Montigny est nommé ambassadeur en Espagne. — Opposition ouverte et persistante à Granvelle. — Représentations secrètes du Cardinal à Philippe, concernant d'Egmont et d'autres seigneurs. — Ligne de conduite qu'il trace au Roi. — Remontrances de Montigny en Espagne. — Résultat peu satisfaisant de sa mission.

La cause principale de la révolte qui, quelques années plus tard, éclatait sur toute la surface des Pays-Bas, ce fut l'inquisition. Lorsque, dès le début de ses recherches, on rencontre pareille source de convulsion, il est presque puéril de les pousser plus loin ou plus profondément. Pendant la guerre, la persécution religieuse, pour des motifs déjà indiqués, avait été momentanément suspendue. Mais maintenant Philippe avait regagné l'Espagne, après avoir combiné avec le plus grand soin un vaste plan d'extermination de la croyance religieuse qu'avait déjà acceptée une grande partie de ses sujets des Pays-Bas. Et dans ce lointain s'élevait, pour planer bientôt sur les Provinces, la vision prophétique de souffrances plus terribles qu'aucune de celles qui les avaient jusqu'alors accablées.

Ainsi qu'à la surface des plaines étincelantes de la Sicile, on voit, quand le soleil se lève, l'ombre immense de la pyramide de l'Etna se projeter, nette et distincte, — fantôme de cet ennemi toujours présent qui dans son sein recèle la dévastation et l'incendie, — ainsi dès l'aurore du règne de Philippe, l'ombre de l'inquisition s'étendait sur la surface de ces riches et riantes provinces — spectre menaçant pour elles, de flammes plus ardentes et de désolation plus vaste qu'aucun agent physique n'aurait pu en produire.

Il n'a pas manqué de discussions, en somme quelque peu superflues, sur les différentes espèces d'inquisitions. La distinction tracée entre l'inquisition papale, l'épiscopale et l'espagnole, ne réussissait guère, au XVIe siècle, à convaincre les esprits sincères, des mérites de l'institution, sous aucune de ses formes. Dans quelque classe, sous quelque titre qu'on la rangeât, c'était un instrument ayant pour but de scruter les replis de la pensée des hommes, et de brûler ceux-ci, quand l'enquête n'était pas satisfaisante.

L'inquisition d'Espagne proprement dite, c'est-à-dire l'institution sous sa forme moderne, établie par le pape Alexandre VI et par Ferdinand le Catholique, était certes munie d'appareils plus puissants pour exciter les souffrances et terrifier l'imagination des hommes qu'aucune des autres inquisitions, soit papale, soit épiscopale, toutes deux organisées avec moins d'art. Elle avait été dans l'origine imaginée en vue des Juifs et des Maures, que le christianisme de ces temps-là ne considérait pas comme des membres de l'humanité, mais que cependant on ne pouvait frapper de bannissement, sans dépeupler certains districts. Mais des païens, elle fut bientôt étendue aux hérétiques. Le premier Moloch qui vint prendre place sur ce piédestal sanglant et embrasé fut le dominicain Torquemada, et, à partir de ce moment, le « Saint-Office » demeure presque exclusivement confié aux frères de cet ordre. Pendant les dix-huit ans de l'administration de Torquemada, dix mille deux cent et vingt personnes furent brûlées vives, quatre vingt-dix-sept mille trois cent vingt-une punies de la note d'infamie, de la confiscation de biens ou d'un emprisonnement perpétuel ; de sorte que le nombre total de familles détruites ou ruinées par ce seul moine, monta à cent et quatorze mille quatre cent et une. Avec le temps, la juridiction de l'Office s'étendit. Il apprit aux sauvages de l'Inde et de l'Amérique à frémir au seul nom de christianisme. La crainte de son introduction glaçait, immobiles dans l'orthodoxie, les premiers hérétiques de l'Italie, de la France et de l'Allemagne. C'était un tribunal qui ne relevait d'aucune autorité temporelle et était supérieur à tous les autres tribubunaux. C'était un cénacle de moines, sans appel, ayant ses familiers dans chaque maison, fouillant dans les secrets de chaque foyer, jugeant et exécutant ses horribles décrets sans responsabilité. Il ne con-

damnait pas les actes, mais les pensées. Il prétendait descendre dans la conscience individuelle et punir les crimes qu'il disait y avoir découverts. Sa procédure était d'une effroyable simplicité. Il arrêtait sur un soupçon, torturait jusqu'à ce qu'on avouât, et alors punissait par le feu. Deux témoignages, même sur des faits distincts, suffisaient pour jeter la victime dans un affreux cachot. On l'y nourrissait à peine, on lui défendait de parler et même de chanter — distraction vers laquelle il ne devait guère d'ailleurs se sentir porté, — on le laissait seul, livré à ses pensées, jusqu'à ce qu'enfin la faim et l'angoisse eussent brisé son esprit. Lorsqu'on supposait que ce moment était venu, on procédait à son examen : si le malheureux confessait son hérésie et l'abjurait, quelque réelle d'ailleurs que fût son innocence ou sa culpabilité, on le forçait à revêtir la chemise sacrée, et il en était quitte pour la confiscation de toutes ses propriétés. S'il persistait à affirmer son innocence, deux témoins l'envoyaient au bûcher, un seul au chevalet. On l'informait du témoignage porté contre lui, mais sans jamais le confronter avec le témoin. Cet accusateur pouvait être son fils, son père ou l'épouse qu'il s'était choisie, car il était enjoint à chacun, sous peine de mort, d'informer les inquisiteurs de toute parole suspecte qui viendrait à échapper même à ses plus proches parents. Dès que l'accusation était ainsi soutenue, le prisonnier était soumis à l'épreuve de la torture. Le juge, c'était le chevalet; le défenseur, le courage de l'accusé, — car le soi-disant conseil auquel on ne permettait ni communication avec le prisonnier, ni connaissance des pièces, ni aucun moyen de faire jaillir la vérité, n'était qu'un mannequin, qui ne servait qu'à rendre plus odieuse l'illégalité de la procédure par un simulacre de formes légales. La torture avait lieu à minuit, dans un sombre cachot, à la lueur de quelques torches. La

victime — quelle qu'elle fût : homme, femme mariée ou jeune vierge — était mise nue et attachée sur le banc d'épreuve. L'eau, les poids, les brasiers, les poulies, les écrous, — tous les appareils qui pouvaient servir à tendre les nerfs sans les rompre, à broyer les os sans les briser, à soumettre le corps à tous les raffinements de supplice sans en faire sortir l'âme, étaient alors mis en œuvre. Le tortionnaire enveloppé de la tête aux pieds dans une robe noire, dardant sur sa victime des yeux étincelants par les trous du capuchon qui lui couvrait la face, appliquait successivement les diverses formes d'épreuves, nées du génie diabolique des moines. L'imagination se pâme lorsqu'elle s'efforce de se mettre au niveau de ces épouvantables réalités. Ceux qui désirent satisfaire leur curiosité sur les détails du système, peuvent aujourd'hui aisément y parvenir.

Le flot de lumière projeté de nos jours sur ces mystères, a plus que justifié l'horreur des Pays-Bas et leur rébellion.

La période durant laquelle la torture pouvait chaque jour être infligée, était illimitée. Elle ne se terminait que par l'aveu, de sorte que contre le chevalet il n'y avait pas d'autre refuge que l'échafaud. Il y en eut qui, après avoir pendant quinze années subi la torture et les cachots, finirent par monter au bûcher.

L'aveu entraînait inévitablement la mort, mais on laissait se grossir le nombre des condamnés, afin de rehausser l'éclat des jours de gala par une grande foule de victimes. *L'auto-da-fé* était une fête solennelle. Le monarque, les hauts fonctionnaires du pays, les membres respectés du clergé, la populace, étaient unanimes à le considérer comme une récréation salutaire et charmante. Le matin du jour désigné, la victime était extraite de son cachot. On la revêtait d'une robe jaune sans manches, semblable à une cotte de

héraut, et toute brochée de noires images de démons. On la coiffait d'une grande mitre pointue en papier sur laquelle était représenté un être humain au milieu des flammes et entouré de diablotins. On lui plaçait entre les dents un bâillon qui l'empêchait d'ouvrir ou de fermer la bouche. Après l'avoir ainsi accoutrée et au moment où elle allait quitter sa cellule, un déjeûner composé de mets recherchés lui était offert, et on la priait, avec une politesse ironique, de satisfaire son appétit. Puis on la menait à la place publique. Le cortège était organisé avec grand apparat. En tête marchaient les petits enfants des écoles, suivis immédiatement du groupe des prisonniers, tous habillés de la façon horrible et en même temps ridicule que nous venons de décrire. Ensuite venaient les magistrats et la noblesse, les prélats et autres dignitaires de l'Église, les saints inquisiteurs avec leurs officiaux et leurs familiers, tous à cheval, suivis de la bannière rouge-sang du « Saint-Office » flottant au-dessus d'Alexandre et de Ferdinand, les deux frères fondateurs de l'institution. Après le cortège venait le menu peuple. Lorsque cette foule était arrivée auprès de l'échafaud et s'était rangée en ordre, on prêchait un sermon, plein de louanges pour l'inquisition et de blasphèmes insultants contre les prisonniers condamnés. Puis venait la lecture à chacune des victimes de la sentence qui la concernait ; le clergé entonnait ensuite le cinquante et unième psaume, accompagné par l'immense foule dont les voix s'unissaient en un formidable *miserere*. Si par hasard un prêtre se trouvait parmi les criminels, c'était à ce moment qu'on le dépouillait des habits sacerdotaux qu'il avait conservés jusque-là, et qu'en même temps on lui grattait avec un morceau de verre les mains, les lèvres et la tonsure dans le but de montrer qu'on lui enlevait toute trace de l'huile qui avait servi à le consacrer.

On le confondait ensuite avec le commun des martyrs. Alors on séparait des autres ceux des prisonniers qui étaient venus à récipiscence ou dont l'exécution était différée. Le reste était poussé vers un échafaud où se tenait l'exécuteur prêt à les conduire au bûcher. Les inquisiteurs lui remettaient les condamnés avec l'ironique recommandation de les traiter avec douceur et sans blessures ni effusion de sang. Ceux qui demeuraient opiniâtres jusqu'à la fin étaient alors attachés au poteau et brûlés vifs ; ceux qui au dernier moment abjuraient leur foi étaient étranglés avant d'être jetés dans les flammes. Voilà ce qu'était l'inquisition *d'Espagne* — pour lui donner son nom technique. « C'était, d'après le biographe de Philippe II, un remède céleste, un ange gardien du paradis, une nouvelle fosse aux lions, dans laquelle Daniel et les autres justes n'avaient aucun mal à redouter, mais où les pécheurs pervers étaient mis en pièces. » C'était un tribunal au-dessus de toutes les lois humaines, sans appel, et qui ne relevait d'aucune puissance, ni terrestre ni céleste. Nul, quel que fût son rang, ou élevé ou humble, ne pouvait échapper à sa juridiction. La famille royale était pour lui tout aussi peu sacrée que le foyer du pauvre. La mort même ne mettait pas à l'abri de ses coups. Le Saint-Office allait saisir le prince dans son palais et le mendiant dans sa tanière. Il mutilait et brûlait les corps des hérétiques morts avant condamnation. Les inquisiteurs se repaissaient de cadavres, et profanaient les tombes. Ainsi que nous l'avons vu, le retour de Philippe dans son pays natal avait été célébré par de splendides fêtes du Saint-Office. La nouvelle de ces terribles *auto-da-fé*, dans lesquels tant de victimes illustres venaient d'être sacrifiées sous les yeux de leur souverain, était parvenue aux Pays-Bas presque en même temps que les bulles créatrices de nouveaux évêchés dans les Provinces. Il n'était guère à

supposer que la connaissance des divertissements que se donnait le roi, contribuerait à rendre plus agréable cette dernière mesure.

L'inquisition *d'Espagne* n'avait jamais fleuri sur aucun autre sol que celui de la péninsule. Peut-être le Roi et Granvelle étaient-ils sincères dans leurs protestations de n'avoir jamais conçu l'intention de l'introduire dans les Pays-Bas, bien que les protestations de pareils hommes soient de bien peu de poids. Mais la vérité est que l'inquisition existait avant eux dans les Provinces, et tous les efforts du gouvernement tendaient à l'y consolider et à l'y étendre. L'inquisition épiscopale, ainsi que nous l'avons vu déjà, avait été renforcée par l'accroissement énorme du nombre des évêques ; chacun d'eux allait devenir inquisiteur en chef dans son diocèse, avec l'aide de deux inquisiteurs spéciaux comme coadjuteurs. Avec cet appareil et les édits qui ont été décrits, il peut sembler que le pouvoir était suffisamment armé pour la suppression de l'hérésie. Il avait cependant fait plus encore. Une inquisition papale régulièrement organisée existait aussi dans les Pays-Bas. Cet établissement était, comme les édits, un don de Charles-Quint. Sur ce point, quelques explications vont être nécessaires — et que le lecteur se garde de croire que nous consacrons trop de temps à ces pénibles détails. Au contraire ; car l'on ne saurait se former aucune idée exacte sur le caractère de la révolte des Pays-Bas, si l'on n'en connaît pas à fond la grande cause, — la persécution religieuse au milieu de laquelle depuis un demi-siècle le pays vivait, respirait, passait tous ses instants, et sous laquelle, si la rébellion n'avait fini par éclater, la population tout entière eût enfin succombé, exterminée ou abrutie. Pendant les années qui vont immédiatement faire le sujet de ce chapitre et du suivant, le pays s'offre à nous dans un état de fermentation, croissant sans cesse,

par l'action de causes depuis longtemps déjà existantes, mais auxquelles la politique du nouveau règne, au fur et à mesure de ses développements, ajoutait de jour un jour une énergie plus grande.

On ne saurait sérieusement soutenir qu'avant l'avènement de Charles-Quint, aucune inquisition régulière eût jamais existé dans les Provinces. Les cas isolés, invoqués à l'appui du contraire par les canonistes qui donnèrent leur avis à Marguerite de Parme, prouvent bien plutôt l'absence que l'existence du système. Sous le règne de Philippe-le-Bon, le vicaire de l'inquisiteur général rendit sentence contre quelques hérétiques qui furent brûlés à Lille (1448). En 1459, Pierre Troussart, moine Jacobin, condamna plusieurs Vaudois ainsi que quelques-uns des citoyens notables d'Arras, accusés de sorcellerie et d'hérésie. Il agit toutefois comme inquisiteur de l'évêque d'Arras, de sorte que ce fut là un acte d'inquisition épiscopale et non papale. En général, lorsqu'on avait besoin d'inquisiteurs dans les Provinces, on se trouvait dans la nécessité de les emprunter à la France ou à l'Allemagne. Les exigences de la persécution ayant rendu nécessaire un état-major local, en l'année 1522, Charles-Quint s'adressa à son ancien précepteur qu'il avait fait monter sur le trône papal.

Mais dès l'année précédente, Charles avait déjà nommé François Van der Hulst inquisiteur général pour les Pays-Bas. Ce personnage qu'Érasme appelait « un merveilleux ennemi de toute science » avait été pourvu en outre d'un coadjuteur nommé Nicolas van Egmond, moine carmélite que la même autorité dépeignait comme « un insensé armé d'un glaive. » L'inquisiteur recevait plein pouvoir de citer, arrêter, emprisonner, torturer tous hérétiques, sans observer les formes ordinaires des lois et de rendre des sentences exécutoires sans appel. Cependant avant de

prononcer ses jugements en règle, il devait prendre l'avis de Laurens, président du grand conseil de Malines, homme grossier, cruel et ignorant « qui haïssait la science d'une haine plus que mortelle, » et duquel on pouvait être assuré qu'il approuverait d'autant plus les jugements que ceux-ci seraient plus sévères. Adrien commissionna en conséquence Van der Hulst en qualité d'inquisiteur général et universel pour les Pays-Bas. Il stipulait en même temps, d'une manière expresse, que ses fonctions ne suspendraient aucunement l'exercice de celles d'inquisiteurs que les évêques exerçaient déjà dans leurs diocèses respectifs. Voilà comment l'inquisition papale fut établie dans les Provinces. Van der Hulst, personnage infâme et décrié, n'était pas de nature à rendre l'institution moins odieuse qu'elle ne l'était par essence. Mais avant deux années d'exercice, il fut dégradé de sa dignité par l'Empereur pour fabrication d'actes faux. En 1525, Buedens, Houseau et Coppin furent confirmés par Clément VII comme inquisiteurs en remplacement de Van der Hulst. En 1537, Ruward Tapper et Michel Drutius furent nommés par Paul III, à la mort de Coppin, les deux autres restant en charge. Les pouvoirs des inquisiteurs papaux avaient été peu à peu étendus, et en 1545 non seulement ils étaient devenus entièrement indépendants de l'inquisition épiscopale, mais ils avaient même acquis droit de juridiction sur les évêques et les archevêques, qu'ils étaient autorisés à arrêter et emprisonner. Ils avaient également reçu et exerçaient le privilège de désigner, de leur propre autorité, des délégués ou sous-inquisiteurs. Et en réalité la plus grande partie de la besogne était faite par ces officiaux dont les plus notoires étaient Barbier, De Monte, Titelman, Fabry, Campo de Zon et Stryen. En 1545, et encore en 1550, une série d'instructions des plus sévères fut rédigée par les

ordres de l'Empereur dans le but de guider ces inquisiteurs papaux dans l'accomplissement de leur mission. Un coup d'œil jeté sur leur contexte démontrera que l'institution n'était pas destinée à rester à l'état de vaine forme.

Ils recevaient plein pouvoir d'enquérir, procéder et exercer châtiment contre tous hérétiques, toutes personnes suspectes d'hérésie et tous protecteurs d'iceux. Accompagnés d'un notaire, ils devaient recueillir des informations écrites au sujet de tous ceux qui, dans les Provinces, seraient « infectés ou véhémentement soupçonnés. » Ils étaient autorisés à appeler devant eux tous sujets de Sa Majesté, de quelque rang, qualité ou position qu'ils fussent et de les contraindre de rendre témoignage ou de communiquer leurs soupçons. Ils devaient punir de mort quiconque refuserait avec obstination de faire ces dépositions. L'Empereur ordonnait aux présidents, juges, baillis, mayeurs, écoutètes et tous autres officiers judiciaires ou exécutifs de prêter en tout « assistance aux inquisiteurs et à leurs familiers dans leur sainte et pieuse inquisition, toutes les fois qu'ils en seraient requis, » sous peine d'être punis comme fauteurs d'hérésie, c'est-à-dire par la mort. Les inquisiteurs devaient, quand ils auraient acquis la conviction de l'hérésie de quelque individu, ordonner son arrestation et sa détention par le juge du lieu ou toute autre personne à choisir arbitrairement par eux. Il était enjoint aux juges ou personnes ainsi désignées d'exécuter l'ordre sous peine d'être punis comme protégeant l'hérésie, c'est-à-dire, de la mort par le fer ou le feu. Si le prisonnier était un ecclésiastique, l'inquisiteur devait instruire sommairement « sans bruit ni sans forme de procès, — en s'adjoignant un conseiller impérial pour rendre la sentence d'absolution ou de condamnation. » Si le prisonnier était une personne laïque, l'inquisiteur devait

ordonner sa punition, conformément aux Édits, par le conseil de la province. Dans le cas de personnes laïques suspectées mais non convaincues d'hérésie, l'inquisiteur devait procéder à leur châtiment, « avec l'avis d'un conseiller ou de quelque autre homme expert. » En terminant, l'Empereur commandait aux « inquisiteurs de s'efforcer surtout de persuader à tous qu'ils ne travaillaient pas à leur œuvre propre, mais à celle du Christ. » Cette clause de leurs instructions devait sembler d'un difficile accomplissement ; car pour toute personne raisonnable, il était hors de doute que si le Christ était venu à reparaître sous forme d'homme en un endroit quelconque des états gouvernés par Charles et par Philippe, il eût été à l'instant même crucifié une seconde fois ou brûlé vif. L'usage blasphématoire qu'ils osaient faire ainsi du nom de Jésus-Christ pour sanctifier cet amas d'horreurs n'est certes pas le moindre de leurs crimes.

Comme addition à ces instructions, on avait publié le 29 avril 1550 un édit spécial aux termes duquel tous les officiers judiciaires devaient, à la réquisition des inquisiteurs, leur prêter aide et assistance dans l'exécution de leur mission, en arrêtant et en emprisonnant toutes personnes suspectées d'hérésie, conformément aux instructions données auxdits inquisiteurs, et ce, *nonobstant tous privilèges ou chartes contraires*. En résumé, les inquisiteurs n'étaient point soumis à l'autorité civile ; c'était l'autorité civile qui leur était soumise. L'édit impérial les autorisait à « châtier, dégrader, dénoncer et livrer les hérétiques aux juges séculiers pour être punis ; à se servir des prisons et à opérer des arrestations sans le mandat accoutumé et à la condition seulement de donner avertissement à un conseiller, *qui était obligé de rendre sentence suivant leur désir*, sans qu'il fût nécessaire de recourir au juge ordinaire. »

Ces instructions aux inquisiteurs avaient été renouvelées et confirmées par Philippe *dès le premier mois de son règne* (28 novembre 1555). A cette occasion, comme à celle des édits, Granvelle avait trouvé qu'il fallait mettre à profit l'influence magique du nom de l'Empereur et entourer par elle d'une sorte d'auréole le mécanisme de la persécution. Pendant la plus grande partie du règne impérial, la pratique du système avait été terrible. On l'avait laissé pour un moment languir pendant la guerre contre la France ; mais il venait d'être repris avec un renouvellement de vigueur. De tous les inquisiteurs, Pierre Titelman était devenu le plus fameux. Il remplissait ses infâmes fonctions dans les Flandres et les districts de Douai et de Tournai, — les points les plus prospères et les plus populeux des Pays-Bas, — avec une rapidité, une précision et même une gaieté qui semblait plus qu'humaine. Il y avait dans la cruauté de cet homme une sorte de joyeuse fantaisie. La femme qui, suivant le bouffon du roi Lear, avait coutume de jeter des anguilles vivantes dans la sauce bouillante et « de leur caresser la tête à coups de baguette, en leur criant d'un ton de reproche : à bas, petites folles, à bas ! » cette femme avait le caractère d'un véritable inquisiteur. Titelman n'en agissait pas autrement avec ses hérétiques, quand ils se tordaient dans les tortures ou au milieu des flammes. Des chroniques de ce temps le dépeignent comme une sorte de lutin grotesque mais terrible, galopant nuit et jour à travers les campagnes, seul, à cheval, cassant la tête avec une masse d'armes aux paysans tremblants, répandant l'effroi de tous côtés, venant arracher les personnes suspectes du coin de leurs foyers et même de leurs lits, pour en remplir les cachots, — arrêtant, torturant, étranglant, brûlant, sans même le simulacre d'un mandat, d'une instruction ou d'un procès.

Le prévôt séculier connu du peuple sous le nom de Verge-Rouge à cause de la couleur de son bâton de commandement, rencontrant un jour l'inquisiteur Titelman sur la grande route, lui demanda d'un ton de surprise admirative : — « Comment osez-vous vous aventurer à courir ainsi seul, ou au plus avec un aide ou deux, arrêtant partout les gens, tandis que moi je n'ose exercer ma charge qu'à la tête d'une troupe solide et bien armée, et encore alors au péril de ma vie? »

« Ah ! Verge-Rouge, » répondit Pierre d'un air jovial, « vous n'avez affaire qu'à de mauvais drôles. Moi, je n'ai rien à craindre, parce que je n'arrête que des gens d'innocence et de vertu, qui ne font aucune résistance et se laissent prendre comme des agneaux. »

« Fort bien, » dit l'autre, « mais si vous arrêtez tous les bons et moi tous les méchants, je ne sais pas trop qui dans le monde pourra échapper au châtiment. » On n'a pas recueilli la réponse de l'inquisiteur, mais ce qu'il y a de sûr, c'est qu'en homme fort et ferme, il poursuivit sa tournée quotidienne.

A l'époque où nous sommes maintenant arrivés, c'était le plus actif de tous les agents de la persécution religieuse, mais il était inquisiteur depuis déjà plusieurs années. Le martyrologe des Provinces est tout plein de l'odeur de ses meurtres. Pour des paroles en l'air, pour des pensées suspectes, il brûlait des hommes ; suivant son propre aveu, rarement il attendait que des actes fussent posés. Entendant dire un jour qu'un certain maître d'école, nommé Gelyn de Meuler, dit Kaen, d'Audenaerde, « *s'adonnait à la lecture de la Bible*, » il cita le coupable devant lui et l'accusa d'hérésie. Le maître d'école réclama, s'il était coupable de quelque crime, qu'on le jugeât devant les juges de la ville. « Vous êtes mon prison-

nier, dit Titelman, « et avez à me répondre à moi et à aucun autre. » Et se mettant à l'interroger, il acquit bientôt la conviction de l'hérésie du maître d'école. Il lui ordonna de faire une rétractation immédiate. Le maître d'école s'y refusa. « N'aimez-vous donc pas votre femme et vos enfants ? « demanda le satanique Titelman. — « Dieu sait » répondit l'hérétique, « que si le monde entier était d'or et à moi, je le donnerais rien que pour les avoir auprès de moi, dussé-je même ne manger que du pain et de l'eau et vivre dans l'esclavage. » — « Mais vous n'avez, » répondit l'inquiteur, « qu'à renoncer à l'erreur de vos opinions. » — « Je ne puis trahir mon Dieu et ma foi religieuse ni pour femme, ni pour enfants, ni pour le monde entier, » répliqua le prisonnier. Là-dessus Titelman le condamna au bûcher. Il fut étranglé, puis jeté dans les flammes.

Vers le même temps, Thomas Calberg, ouvrier en tapis, à Tournai, dans la juridiction du même inquisiteur, fut convaincu d'avoir copié quelques hymnes d'après un livre imprimé à Genève. Il fut brûlé vivant. Un autre individu, dont le nom a péri, fut mis à mort, haché de sept coups d'un vieux glaive rouillé, en présence de sa femme qui fut saisie d'une telle horreur qu'elle tomba morte sur la place avant son mari. Son crime était sans aucun doute l'anabaptisme, le plus mortel des crimes du catalogue inquisitorial. La même année, un certain Gauthier Kapelle fut brûlé en place publique pour opinions hérétiques. C'était un homme de quelque fortune, et très aimé à cause de ses grandes charités par le petit peuple de Dixmude, ville de Flandre, où il habitait. Un pauvre idiot, qui maintes fois avait été nourri par sa bonté, apostropha les valets de l'inquisiteur occupés à lier son bienfaiteur au poteau du supplice : « Vous êtes des assassins, cria-t-il, cet homme n'a jamais fait de mal, et il

m'a donné du pain à manger. » A ces mots il se jeta tête baissée dans les flammes, afin d'y périr avec son protecteur, mais il en fut retiré, quoique avec difficulté, par les exécuteurs. Un jour ou deux après, il parvint jusqu'au poteau d'exécution, auquel le corps à demi-consumé de Gauthier Kapelle était resté attaché, y prit le cadavre sur ses épaules et le porta à travers la ville en la maison du premier bourgmestre, où par hasard plusieurs autres magistrats se trouvaient en séance. Se frayant un passage jusqu'en leur présence, il déposa son fardeau à leurs pieds. en s'écriant : « Tenez, meurtriers ! vous avez dévoré sa chair, dévorez maintenant ses os ! » On n'a pas rapporté si Titelman l'envoya tenir compagnie à son ami dans l'autre monde. Il n'y avait guère de place pour le sort d'une victime aussi obscure sur les pages encombrées du martyrologe des Pays-Bas.

Les travaux journaliers n'étaient pas de nature à augmenter la sympathie du peuple pour l'inquisition ou les édits. Ils inspiraient à beaucoup la terreur, mais à de plus nombreux encore, cette mâle résistance à l'oppression, et surtout à l'oppression religieuse, qui est le plus sublime instinct de la nature humaine. Certains affrontaient les terribles inquisiteurs avec un courage égal à la cruauté de ceux-ci. A Tournai, l'une des villes principales de la juridiction de Titelman, et presque sous ses yeux, un fabricant de velours, du nom de Bertrand le Blas, osa commettre ce que l'on regarda comme un crime presque incroyable. Ayant prié sa femme et ses enfants de solliciter la protection du ciel pour ce qu'il allait entreprendre, il se rendit le jour de Noël dans la cathédrale de Tournai et alla se placer auprès de l'autel. Il attendit le moment où l'officiant élève le pain consacré, et alors fendant la foule, il arracha l'hostie des mains du prêtre consterné, et la brisant en pièces, il s'écria : « Gens

aveuglés, prenez-vous donc cela pour Jésus-Christ, votre Maître et Sauveur ? » Puis il jeta les fragments à terre et les foula aux pieds [1]. A l'aspect d'un sacrilège aussi épouvantable, la stupéfaction et l'horreur furent si universelles, que pas un bras ne se leva pour arrêter le criminel. Les prêtres et les fidèles étaient comme paralysés, de telle sorte qu'il ne lui eût point été difficile de prendre la fuite. Néanmoins il ne broncha pas ; il n'avait pénétré dans l'église que pour accomplir ce qu'il considérait comme un devoir sacré, et il était résolu à en subir toutes les conséquences. Il ne tarda pas à être appréhendé. L'inquisiteur lui demanda s'il se repentait de ce qu'il avait fait. Il protesta, assurant au contraire qu'il se glorifiait de son acte, et qu'il mourrait volontiers de mille morts, pour préserver le nom de Christ, son Rédempteur, de cette profanation de tous les jours. On le mit alors à trois reprises à la torture, afin de le forcer à révéler ses complices. On ne pouvait croire qu'il fût au pouvoir d'un homme d'accomplir seul et sans associés un forfait aussi exécrable. Cependant Bertrand n'en

[1] Histoire des Martyrs, f. 356. CXCV ; apud Brandt, I. 171-172. Il est facile de comprendre quel crime cette action devait être ! Déjà c'était courir à la mort que de refuser de s'agenouiller quand l'hostie passait dans les rues. Ainsi, par exemple, un pauvre savetier, nommé Simon, à Berg-op-Zoom, ayant négligé de se prosterner devant son échoppe, au passage de l'hostie, fut immédiatement brûlé. Nous pourrions multiplier les exemples du même châtiment pour ce crime. On rapporte que, dans ce cas particulier, le prévôt présent à l'exécution, fut si ému du courage et de la fermeté de la pauvre victime, qu'il rentra chez lui, se mit au lit, fut pris de délire et ne cessa de crier : Ah ! Simon, Simon ! jusqu'à ce qu'il mourût désespéré, « malgré tout ce que les moines purent faire pour le consoler. » — Hist. des Doopsg. Mart. II. 849, CCXXX ; apud Brandt, I. 167.

avait pas, et ne pouvait en dénoncer. On le condamna donc seul, mais en imaginant une sentence frénétique, faible punition, croyait-on toutefois, de sa perversité. Il fut traîné sur une claie, la bouche fermée par un bâillon de fer, jusqu'à la place du marché. Là, sa main et son pied droits furent brûlés et tenaillés avec des fers ardents. On lui arracha ensuite la langue, et comme il s'efforçait encore d'invoquer le nom de Dieu, on lui remit son bâillon de fer. Puis, les bras et les jambes liés ensemble derrière le dos, on l'accrocha par le milieu du corps à une chaîne de fer, et on le promena ainsi suspendu au-dessus d'un feu lent jusqu'à ce qu'il fût entièrement rôti. La vie persista en lui presque jusqu'à la fin de ces ingénieuses tortures, mais sa fermeté d'âme fut aussi longue que sa vie.

L'année suivante, Titelman fit arrêter à Lille en Flandre, un certain Robert Ogier, avec sa femme et ses deux fils. Leur crime consistait à ne pas assister à la messe et à pratiquer chez eux un culte particulier. Ils avouèrent leur crime, en déclarant qu'ils ne pouvaient supporter de voir profaner le nom de leur Sauveur dans des sacrements idolâtres. Ils furent interrogés sur la nature des rites qu'ils observaient chez eux. L'un des fils, un enfant, répondit : « Nous nous jetons à genoux et prions Dieu d'éclairer nos cœurs et de nous pardonner nos fautes. Nous prions pour notre souverain, afin que son règne soit prospère et sa vie paisible. Nous prions également pour les magistrats et les autres autorités, afin que Dieu les protège et les défende tous. » La naïve éloquence de l'enfant fit jaillir les larmes des yeux, même de quelques-uns des juges ; car l'inquisiteur avait évoqué l'affaire devant la juridiction laïque. Néanmoins, le père et le fils aîné furent condamnés aux flammes. « O Dieu ! » s'écriait avec ferveur le jeune homme sur le bûcher :

« Père éternel, accepte le sacrifice de notre vie, au nom de ton fils bien-aimé. » — « Tu mens, canaille ! » interrompit avec fureur un moine qui allumait le feu : « Dieu n'est pas votre père ; vous êtes les enfants du démon. » Et quand les flammes s'élevèrent autour d'eux, l'enfant reprit encore : « Vois, mon père, le ciel s'entr'ouvre, et j'aperçois des milliers d'anges qui se réjouissent à cause de nous. Soyons heureux, car nous mourons pour la vérité. » — « Tu mens, tu mens ! » vociféra de nouveau le moine, « c'est l'enfer qui s'entr'ouvre, et vous voyez dix mille diables qui vous précipitent dans le feu éternel. » Huit jours plus tard, la femme d'Ogier et son autre fils furent également brûlés ; ainsi s'éteignit cette famille.

Ce ne sont là que quelques exemples isolés de la manière dont on procédait dans un district des Pays-Bas. L'inquisiteur Titelman ne méritait que trop sa terrible réputation. On l'appelait Saül le persécuteur, et c'était un fait connu de tous qu'il avait commencé par être lui-même entaché de l'hérésie qu'il s'était mis ensuite à châtier avec fureur pendant de longues années. A l'époque qui maintenant nous occupe, il se sentait poussé, par les dispositions avouées du gouvernement, à de nouveaux efforts qui devaient rejeter dans l'ombre tous ses exploits antérieurs. En un seul jour, envahissant à Lille une maison, il y saisit Jean de Swart, sa femme et ses quatre enfants, plus deux couples de jeunes époux, et deux autres personnes, les convainquit du crime de lire la Bible et de prier dans leur propre demeure, et les fit immédiatement brûler tous.

Ces faits ne sont-ils rapportés par nous que pour exciter une horreur inutile? Les souffrances de ces chrétiens obscurs sont-elles au-dessous de la dignité de l'histoire ? Ne vaudrait-il pas mieux ne parler de meurtre et d'oppression qu'en termes généraux, sans

entrer dans de vulgaires détails ? A tout cela un seul mot de réponse : ces choses-là sont l'histoire des Pays-Bas à cette époque ; ces détails hideux nous font savoir les causes de cet immense mouvement, duquel est née une grande république, dans lequel s'est abîmée une vieille tyrannie ; il était ridicule au Cardinal Granvelle d'affirmer que le peuple n'eût pas ouvert la bouche, si les seigneurs avaient été moins tapageurs. Parce que les grands seigneurs « devaient jusqu'à leur âme, » — parce qu'un bouleversement pouvait les aider à payer leurs dettes, et à pourvoir aux frais de leurs mascarades et de leurs banquets,— parce que le Prince d'Orange était ambitieux et d'Egmont jaloux du Cardinal, — voilà pourquoi d'après des écrivains superficiels, tout naturellement le pays était troublé, quoique ce « vil et méchant animal, nommé le peuple » ne trouvât rien à objecter à la poursuite d'un système que l'on pratiquait déjà depuis si longtemps. Mais loin de là ! C'est précisément parce que le mouvement était un mouvement populaire et religieux, que sa place est à jamais marquée par les événements les plus importants de l'histoire. Des actes solennels, des papiers d'état, des traités fameux, n'ont souvent d'autre valeur que celle du vélin sur lequel on les grossoie. Dix mille victimes obscures, mourant pour la cause de la liberté civile et religieuse, peuvent au contraire fonder de grands états et changer l'aspect de continents entiers.

Les nobles, sans doute, se mirent en évidence, et ce fut un bonheur pour la cause du bon droit que de voir, comme aux premières heures de la liberté anglaise, la couronne et la mitre en guerre avec l'épée et l'écu du baron. Si les seigneurs, au lieu d'opposer leur poitrine aux progrès de l'inquisition, avaient fait cause commune avec Philippe et Granvelle, la cause de la vérité et de la liberté eût été bien plus désespérée.

Mais ils étaient poussés et dirigés, sous les yeux de la Providence, par des forces plus humbles mais aussi plus puissantes que les leurs. Les nobles n'étaient que les aiguilles dorées qui brillent à la surface du cadran, — l'heure qui devait sonner était déterminée par les rouages obscurs, mais tout puissants, cachés au-dessous d'elles.

De plus, pour produire une impression durable, il n'est pas toujours bon de s'en remettre à quelques phrases abstraites. Il est certains esprits que des déclamations sur la liberté de conscience et la persécution religieuse, n'émeuvent que d'une façon vague, tandis qu'ils sont vigoureusement frappés de quelques citations concrètes : les titres secs, cyniques, des dépenses d'un livre de comptes, comme ceux-ci, par exemple, pris au hasard dans un registre des dépenses municipales de Tournai, pendant les années qui maintenant nous occupent.

« A Me Jacques Barra, exécuteur, pour avoir torturé deux fois Jean de Lannoy, dix sous. »

« Au même, pour avoir exécuté par le feu ledit Lannoy, soixante sous. Pour avoir jeté ses cendres à la rivière, huit sous. »

Tel était le traitement auquel des milliers, des dixaines de milliers d'individus, étaient soumis dans les Provinces. Des hommes, des femmes, des enfants y ont été brûlés, et leurs « cendres » jetées au vent, pour quelques mots imprudents, prononcés souvent depuis des années, contre Rome, pour avoir prié seuls, enfermés chez eux, pour ne s'être pas agenouillés devant une hostie qu'ils rencontraient dans la rue, pour des pensées qu'ils n'avaient jamais formulées, mais que, interrogés, ils étaient trop loyaux pour dénier. Certes, en présence d'un pareil régime appliqué sans relâche depuis des années dans toutes les villes des Pays-Bas, et repris maintenant avec un

redoublement d'énergie et d'ardeur, par un homme qui ne portait la couronne que pour torturer plus à l'aise ses semblables, il était temps que les pavés mêmes des rues se levassent révoltés.

On peut juger maintenant ce que valaient ces protestations de Philippe et de Granvelle, sur lesquelles on a tant insisté dans des temps récents, pour prouver que jamais leur intention n'avait été d'introduire l'inquisition d'Espagne. Avec les édits et l'inquisition des Pays-Bas, tels que nous venons de les décrire, pareille démarche était tout à fait superflue.

Toute la différence entre les deux institutions ne consistait au fond que dans les moyens plus efficaces, possédés par l'inquisition espagnole pour découvrir celles d'entre ses victimes qui étaient disposées à dénier leur foi. Imaginée à l'origine contre des infidèles plus craintifs et moins consciencieux, assez portés à se cacher dans d'obscurs recoins et à répudier leurs erreurs sans réellement y renoncer, cette institution était pourvue d'un choix de reptiles familiers qui savaient se glisser furtivement jusque dans les appartements les plus secrets, et se tapir au coin du foyer domestique. Les détails intimes de la vie de chaque ménage dans le royaume étant ainsi connus du Saint-Office et du Monarque, nul infidèle ou hérétique ne pouvait échapper à la découverte. Ce mécanisme occulte était moins nécessaire pour les Pays-Bas. Il y était relativement assez facile d'y traquer la « vermine, » — pour nous servir de l'expression d'un historien wallon de cette époque, — de sorte qu'il suffisait d'y maintenir en bon état l'appareil destiné à la destruction de ces bêtes nuisibles, une fois qu'on les avait déterrées. Les hérétiques des Provinces se réunissaient dans la maison l'un de l'autre, pour pratiquer les rites que décrivait en un langage si simple Baudouin Ogier, et que les édits défendaient sous des

peines si horribles. Le système inquisitorial de l'Espagne n'était guère nécessaire contre des hommes qui mettaient fort peu de prudence à céler leur croyance et moins encore d'empressement à la désavouer. « C'est vraiment une chose risible, » écrivait Granvelle, qui parfois s'égayait au sujet de l'inquisition, « que de voir le Roi nous envoyer des dépositions faites en Espagne, pour nous aider ici dans notre chasse aux hérétiques, comme si nous n'en connaissions pas déjà des milliers. Je voudrais avoir autant de doublons de revenu annuel, » ajoutait-il, « qu'il y a d'hérétiques reconnus et avoués dans les Provinces. » Sans doute, aux yeux de pareilles gens, l'inquisition était une institution des plus désirables. « Pour parler sans passion, » dit l'auteur wallon cité plus haut, « l'inquisition bien administrée est une institution louable, et non moins nécessaire que toutes les autres charges spirituelles et temporelles attribuées aux évêques et aux commissaires du Saint-Siège. » L'inquisition du Pape et celle des Évêques, jointes aux édits, suffisaient amplement, dès qu'on leur donnait toute l'extension et qu'on en tirait tout le parti qu'elles comportaient. Les édits mêmes suffisaient seuls. « Les édicts et l'inquisition sont une seule et mesme chose, » disait le Prince d'Orange. Si, dans le système suivi aux Pays-Bas, l'autorité civile n'était pas aussi complètement annihilée que dans le système de l'Espagne, ce n'était là qu'une différence plus apparente que réelle. Nous avons vu que les officiers de la justice séculière étaient aux ordres des inquisiteurs. Prévôts, geôliers, juges et bourreaux étaient requis sous les peines les plus terribles de leur obéir. Le lecteur sait déjà ce qu'étaient les édits. Il connaît également les instructions données aux inquisiteurs papaux par Charles et par Philippe. Il sait que Philippe, dans les derniers temps de son séjour

aux Pays-Bas, tant par lui-même que par ses lettres, avait fait tous ses efforts pour rendre ces instructions plus sévères encore. En outre, quatorze nouveaux évêques, aidés chacun de deux inquisiteurs spéciaux, avaient été créés pour accomplir la grande œuvre à laquelle le souverain avait voué son existence. La manière dont procédaient les chasseurs d'hérétiques dans l'exercice de leur mission a pu être appréciée par l'esquisse rapide de la carrière d'un seul d'entre les inquisiteurs subalternes : Pierre Titelman. Le monarque et son ministre n'avaient donc pas besoin de transplanter le produit exotique de la Péninsule. Pourquoi l'auraient-ils fait ? Philippe à qui il n'arrivait pas souvent de dire beaucoup en peu de mots, eut cependant un jour la chance de dire en une seule phrase toute la vérité sur cette question : « Pourquoi donc introduire l'inquisition d'Espagne ? » écrivait-il ; « l'inquisition des Pays-Bas est plus impitoyable que celle d'Espagne. »

Tel était le système de persécution religieuse qu'avait commencé Charles et que Philippe avait perfectionné. Le Roi n'avait pas le mérite de l'invention, il appartenait tout entier à l'Empereur. Mais Philippe n'en doit pas moins supporter toute sa part de responsabilité, pour les maux indicibles que produisit sa persévérance dans l'idée paternelle. Il y avait eu un moment où tout le système était tombé presque en désuétude. Il était radicalement antipathique aux institutions et aux mœurs des Pays-Bas. Beaucoup de catholiques dans les Provinces y étaient même contraires. Plusieurs des principaux seigneurs, tous catholiques cependant, étaient au premier rang de ses adversaires. En un mot, l'inquisition avait été partiellement soufferte, jamais elle n'avait été acceptée. Bien plus, on ne l'avait jamais introduite dans les provinces de Luxembourg et de Groningue. Dans la

Gueldre, elle avait été interdite par le traité qui avait annexé cette province aux possessions de l'Empereur ; et dans le Brabant elle avait été l'objet, et avec succès, d'une résistance universelle. C'est pourquoi, bien que Philippe, suivant l'avis de l'artificieux Granvelle, se fût couvert du nom de l'Empereur, en republiant mot pour mot les décrets et les instructions de celui-ci, à la barre de l'histoire il doit paraître seul et sans cet abri : une telle défense pour des crimes aussi énormes serait plus que futile. En réalité, tous deux, le fils comme le père, reconnaissaient d'instinct les rapports intimes qui relient l'une à l'autre la liberté religieuse et la liberté civile. « L'autorité de Dieu et la suprématie de Sa Majesté, » telle était la formule constamment employée pour sanctionner ces recours journaliers à l'échafaud et au bûcher. Philippe, bigot en religion et fanatique dans sa croyance au pouvoir absolu des rois, aimait à s'identifier avec la Divinité, afin de pouvoir plus aisément punir les crimes dirigés contre sa propre personne sacrée. Granvelle le soutenait soigneusement dans ses convictions, et l'entretenait dans de continuels soupçons sur les motifs qui pouvaient animer quiconque s'opposait à ses mesures. Le ministre ne manquait jamais de représenter les grands nobles comme conduits par l'orgueil et l'ambition. Ils n'avaient désapprouvé les nouveaux évêchés, faisait-il entendre, « que parce qu'ils voyaient de mauvais œil que Sa Majesté osât résoudre quelque chose sans leur concours, et parce que leur propre influence dans les États en souffrirait ». Leur objet, disait-il, était de tenir le Roi « en tutelle », — d'en faire « une ombre et un zéro » ; tandis qu'eux-mêmes exerceraient dans les Provinces une autorité sans limites. On ne saurait s'imaginer l'effet de pareilles insinuations sur l'esprit sombre et faible auquel elles s'adressaient. Mais certainement, chacun comprendra

qu'un ministre ayant de telles idées, devait être aussi sympathique à son maître qu'odieux au peuple. Et, en effet, dès le commencement de 1562, Granvelle était déjà des plus impopulaires. « Le Cardinal est haï de tout le monde », écrivait sir Thomas Gresham. La grande lutte entre les principaux nobles et lui était entamée. Le peuple l'identifiait à bon droit avec tout cet infâme mécanisme de persécution, qu'il avait enfanté ou tout au moins adopté avec ardeur. Viglius et Berlaymont étaient ses créatures. Quant aux autres membres du Conseil d'État, ainsi qu'on l'a vu par leur déclaration solennelle, il ne daignait pas prendre leur avis, tout en affectant de les tenir pour responsables de toutes les mesures de l'administration. La Régente même se plaignait de ce que le Cardinal lui retirait tout à fait les affaires des mains, et décidait la plupart des questions importantes sans même lui en donner connaissance. Elle commençait déjà à se sentir la marionnette qu'elle avait été destinée à devenir; elle voyait déjà diminuer en elle cet attachement respectueux dont elle était animée envers le Prélat, quand elle lui avait procuré le chapeau rouge.

Granvelle n'en procédait pas moins de la façon la plus résolue à la réalisation des intentions de son maître. Nous avons vu avec quelle vigueur, bravant l'opposition et les sarcasmes, il s'était mis à l'œuvre pour l'inauguration des nouveaux évêchés. Il s'occupait maintenant, par le blâme ou l'éloge, à exciter dans toutes les provinces les inquisiteurs dans leur « pieux office ». En dépit de ses efforts, l'hérésie cependant croissait de jour en jour. C'est dans les provinces wallonnes que la contagion était la plus ardente, et qu'en même temps les juges et les exécuteurs étaient le plus terrifiés par les démonstrations séditieuses que provoquait chaque nouveau supplice. Les victimes marchant à l'échafaud étaient saluées

d'acclamations enthousiastes. On chantait les hymnes de Marot à la face même des inquisiteurs. En ce moment, à Valenciennes, deux ministres, Simon Faveau et Pierre Maillard, attiraient surtout l'attention. Le marquis de Berghes, gouverneur de la province, était toujours absent, car il haïssait de toute son âme le système de persécution. Aussi Granvelle ne cessait-il de dénoncer cette négligence à Philippe. « Le Marquis dit ouvertement », écrivait le Cardinal, « qu'il n'est pas juste de verser le sang dans les questions de foi. Avec de pareils hommes pour nous aider, que Votre Majesté juge quels progrès nous pouvons faire ». Dans l'opinion de Granvelle, il fallait absolument que les deux ministres de Valenciennes fussent immédiatement mis à mort. Ils étaient hérétiques notoires et prêchaient leurs disciples, quoiqu'ils ne fussent pas docteurs en théologie ! En outre, on les accusait, quoique sans doute sans le moindre fondement, de prétendre opérer des miracles. On disait qu'en présence de nombreux témoins, ils avaient entrepris d'exorciser des démons ; et c'est pour une accusation de cette nature qu'ils avaient été emprisonnés [1]. Leur crime consistait en réalité à avoir lu la Bible à quel-

[1] « Histoire des choses les plus mémorables qui se sont passées en la ville et Compté de Valenciennes depuis le commencement des troubles des Pays-Bas sous le règne de Philippe II, jusqu'à l'année 1621. » — MS. (Collect. Gérard.)

Ce manuscrit du temps appartient au fonds Gérard à la bibliothèque royale de La Haye. Son auteur était un citoyen de Valenciennes, témoin oculaire de la plupart des événements qu'il décrit. Il doit avoir atteint un âge fort avancé, car il raconte minutieusement, d'après ce qu'il a vu, plusieurs scènes antérieures à 1566, et son ouvrage va jusqu'en 1621. Ce n'est qu'une esquisse sans grand mérite littéraire, mais qui contient beaucoup d'anecdotes locales intéressantes. Son auteur anonyme était un catholique très sincère.

ques-uns de leurs amis. Granvelle envoya Philibert, de Bruxelles à Valenciennes, pour hâter leur condamnation et leur exécution. Il adressa de sévères remontrances aux juges et aux inquisiteurs, et envoya au marquis de Berghes l'ordre exprès de se rendre à l'instant au siège de ses devoirs. Les prisonniers furent condamnés dans l'automne de 1561. Mais les magistrats n'osaient trop exécuter la sentence. Granvelle ne cessait pas de leur reprocher leur pusillanimité ; presque chaque jour il écrivait aux magistrats, pour les accuser de provoquer eux-mêmes les tumultes qui causaient leur frayeur. Il fallait cependant se garder de braver à la légère l'émotion populaire. Durant six grands mois, les condamnés demeurèrent en prison ; jour et nuit le peuple remplissait les rues, jetant des cris de menace et de défi aux autorités ; on se pressait au bas des fenêtres de la prison, encourageant les ministres bien-aimés et leur promettant de les sauver, si jamais on essayait d'exécuter la sentence. A la fin, Granvelle expédia l'ordre péremptoire de faire brûler les condamnés. En conséquence, le 27 du mois d'avril 1562, Faveau et Maillard furent tirés de leur cachot et conduits sur la place du marché, où tout avait été disposé pour leur supplice. Pendant que l'exécuteur l'attachait au poteau, Simon Faveau s'écria : « Oh ! Père éternel ! » Au même instant, une femme de la foule ayant pris l'un de ses souliers, le lança contre le bûcher. C'était un signal convenu. La multitude s'agita tout à coup. Une masse d'hommes se ruèrent contre les barrières élevées en carré autour du lieu d'exécution. Les uns saisirent les fagots qui déjà commençaient à brûler, et les éparpillèrent ; d'autres soulevèrent les pavés ; d'autres enfin mirent les barrières en pièces. Les bourreaux ne purent exécuter la sentence, mais la garde eut assez de résolution et de sang-froid pour conserver les con-

damnés et les ramener au plus vite dans leur prison. Les autorités étaient troublées et hésitantes. Les inquisiteurs étaient d'avis de mettre les ministres à mort dans la prison, et de jeter ensuite leurs têtes dans la rue. La nuit était venue, et les officiers de justice délibéraient encore. Le peuple qui avait parcouru la cité en chantant les Psaumes de David, sans trop savoir quelle résolution prendre, se décida enfin à délivrer les victimes. Après avoir beaucoup tergiversé, il se précipita en masse du côté de la prison. « Vous eussiez dû voir cette vile populace », dit un témoin oculaire, « s'avancer, s'arrêter, reculer et se pousser de ci et de là, comme les flots de la mer quand elle est agitée par des vents contraires ». L'attaque était vigoureuse, la défense faible, — car les autorités ne s'attendaient pas à tant de violence, malgré les menaces si souvent proférées. Les prisonniers furent délivrés et réussirent à sortir de la ville. Le jour où avait eu lieu cette émeute, prit désormais le nom de « Journée des maubrûlez ». Néanmoins l'un des deux ministres, Simon Faveau, conservant tout son courage, malgré la mort qu'il avait vue de si près, persista dans sa propagande hérétique, et quelques années plus tard « ayant esté rattrappé », comme dit d'un ton joyeux le chroniqueur, « fust brûlé *bien et beau* à Valenciennes. »

Cette résistance désespérée à la tyrannie eut pour un moment l'avantage ; malgré les murmures et les menaces qui avaient annoncé l'orage, les autorités n'avaient pas cru que le peuple fût capable d'en venir à de pareilles extrémités. Depuis de longues années, les hérétiques, — pour parler comme l'inquisiteur Titelman, — ne se laissaient-ils pas saisir et égorger comme des agneaux. A la consternation chez les magistrats, succéda bientôt la fureur. L'annonce de l'événement jeta le gouvernement central de Bruxelles

dans un transport de rage. Immédiatement on résolut de tirer une vengeance sanglante de cette insulte à l'inquisition. Le 29 d'avril, des détachements de la bande d'ordonnance de Bossu et de Berghes entrèrent à Valenciennes en même temps qu'une compagnie du régiment du duc d'Aerschot. Immédiatement les prisons regorgèrent d'hommes et de femmes, arrêtés comme coupables ou suspects d'avoir pris part à l'émeute. Les ordres venus de la capitale prescrivaient de juger et d'exécuter sommairement tous les criminels. Le 16 de mai commença le massacre. Les uns furent brûlés vifs, d'autres décapités ; le nombre des victimes fut effroyable. « Les magistrats ne négligèrent rien », dit avec grande satisfaction un témoin oculaire, « de ce qui pouvait servir à la correction et à l'amendement du pauvre peuple ». De longtemps les juges et les bourreaux ne purent se reposer. Et quand enfin l'œuvre de destruction fut complète, tout doit faire croire qu'une vengeance suffisante avait été tirée du « Jour des maubrûlez », et qu'il avait été convenablement pourvu à « l'amendement du pauvre peuple. »

De pareilles scènes n'étaient pas de nature à augmenter l'affection de la population et la popularité du gouvernement. Sur la tête de Granvelle se déversait un torrent de haine qui grossissait de jour en jour. Dans les Provinces, on le regardait comme l'incarnation de l'oppression religieuse qui à chaque instant devenait plus intolérable. Le Roi et la Régente échappaient en grande partie à l'odieux qu'ils méritaient, parce que le peuple réservait toutes ses malédictions au Cardinal. Cette incarnation n'était réellement pas une grande injustice. Granvelle était tout le gouvernement. Comme en ces temps le peuple révérait beaucoup la royauté, tout le poids de sa haine était pour le ministre, et le souverain continuait à être l'objet du

respect extérieur. Déjà le prélat était le point de mire des attaques de toutes les Chambres de Rhétorique. Ces sociétés populaires pour la manufacture des poésies de ménage et des parades de foire, avec l'opinion publique comme matière première, tenaient alors la place qu'avec plus d'influence la presse quotidienne a prise depuis dans les pays libres. Avant l'invention de cette arme terrible, la plus terrible que jamais la liberté ait pu brandir contre la tyrannie, ces associations, humbles mais influentes, tenaient en partage avec la chaire le seul instrument qui existât alors pour soulever les passions du peuple ou diriger ses vœux. Elles étaient éminemment libérales par leur tendance. Les auteurs et les acteurs de leurs comédies, de leurs poèmes et de leurs pasquinades, étaient pour la plupart des artisans ou des boutiquiers, c'est-à-dire des gens de la classe qui fournit à la Réformation ses premiers martyrs et ses derniers soldats. Leurs farces audacieuses et leurs cruelles satires avaient déjà beaucoup contribué à répandre dans le peuple l'exécration des abus de l'Église. Ils s'attaquaient surtout à la licence des moines. « Ces comé-
« diens corrompus en mœurs et religion, que l'on
« appeloit rhétoriciens, ès quels le peuple prins plai-
« sir, et tousjours quelques pauvres moisnes ou
« nonnettes avoient part à la comédie. Il sembloit
« qu'on ne se pouvoit resjouir sans se mocquer de
« Dieu et de l'Église ». Le peuple cependant persistait à croire que l'idée de moine n'était pas inséparable de celle de Dieu. Il n'y a pas à mettre en doute la ferveur de piété des premiers Réformés ; la fermeté avec laquelle ils affrontaient la torture et la mort en est une preuve suffisante ; mais pouvaient-ils garder aucune mesure dans leurs efforts pour ridiculiser ceux qui chaque jour les égorgeaient en masse ? Les comédies de rhétorique étaient certes loin d'être admi-

rables au point de vue esthétique, mais elles étaient énergiques et sincères. C'est pour cela qu'elles coûtèrent plusieurs milliers de vies, mais qu'en même temps elles semèrent des germes de résistance à l'oppression religieuse, germes qui devaient croître et se multiplier cent fois au jour de la moisson. Il était naturel que les autorités eussent longtemps cherché à supprimer ces drames ambulants. « Il y eut dans ce temps-là », écrivait l'honnête Richard Clough à sir Thomas Gresham, « telles représentations (de Rhétorique) qui coûtèrent la vie à bien des milliers d'hommes ; car c'est par ces représentations que la Parole de Dieu se fit connaître dans cette contrée. Et ces représentations étaient et sont encore défendues bien plus sévèrement qu'aucun des livres de Martin Luther. »

Ces rhétoriciens étaient maintenant particulièrement enflammés contre Granvelle. Ils étaient personnellement excités contre lui, parce qu'il avait fait supprimer leurs drames religieux. « Ces rhétoriciens qui jouent des farces et des parades de carrefour, » écrivait le Cardinal à Philippe, « sont fort en colère contre moi, surtout parce que je les ai empêchés, il y a deux ans, de ridiculiser les Saintes Écritures. » Néanmoins, ces institutions continuaient à poursuivre leur opposition au gouvernement. Les lourdes gambades des comédiens et leurs coups gauches mais écrasants, rendaient chaque jour des services à la cause de la liberté religieuse. Ils faisaient pleuvoir sur les évêques nouvellement installés, une grêle de vers, de rébus, d'épigrammes, de caricatures et d'extravagances. Des poésies étaient collées sur les murs de toutes les maisons ou circulaient de main en main. Des farces étaient montées dans toutes les rues ; les odieux prêtres y figuraient comme les principaux bouffons. Ces représentations offensaient si profondément le

pouvoir que de nouveaux édits furent lancés pour leur suppression. La prohibition rencontra dans maintes provinces, et particulièrement en Hollande, la résistance et même le ridicule. La tyrannie, qui pouvait noyer un peuple dans le sang et les larmes, était impuissante à l'empêcher de rire amèrement de ses oppresseurs. Le tanneur Cléon ne fut jamais poursuivi avec plus de persistance par les sarcasmes des Athéniens que ne l'était le Prélat par ces « rhétoriciens » flamands. Avec infiniment moins de sel attique, mais avec autant de hardiesse qu'aurait pu y mettre Aristophane, les chantres populaires ne négligeaient rien pour faire comprendre au ministre quelle était sa position réelle dans les Pays-Bas. Un jour un pétitionnaire glissa dans sa main un papier et s'esquiva : ce papier contenait quelques vers injurieux sur son compte, ornés de sa caricature. Il y était représenté sous la figure d'une poule assise sur un tas d'œufs d'où sortait une couvée d'évêques. Quelques-uns de ceux-ci picotaient la coque de leur prison, d'autres étendaient un bras, d'autres une jambe, tandis que plusieurs couraient tout autour, coiffés de mitres, et ressemblant tous aux prélats nouvellement institués. Le diable planait au-dessus de la tête du Cardinal, et les mots suivants sortaient de sa bouche : « Voici mon fils bien-aimé ; prête-lui l'oreille, ô mon peuple. »

Il y eut une autre satire du même genre, mais qui était si bien exécutée qu'elle excita chez Granvelle une colère toute spéciale. C'était une pièce de vers, en apparence d'une portée générale, comme les autres, mais si fine et si mordante que le Cardinal l'attribua à son ancien ami, maintenant devenu son ennemi, Simon Renard. Cet homme, Bourguignon de naissance et ancien condisciple de Granvelle, avait joui de l'amitié du prélat et de son père. Aidé de leur protection et grâce à ses propres capacités, il était arrivé

à occuper des postes importants : il fut l'envoyé d'Espagne en France et en Angleterre et un des négociateurs de la trève de Vaucelles. Récemment il avait éprouvé une déception dans son espoir d'être nommé conseiller d'État, et avait juré de s'en venger sur le Cardinal, auquel il attribuait son insuccès. Certes il était coupable d'ingratitude, car autrefois il avait dû beaucoup à l'homme sur lequel il s'acharnait aujourd'hui. Mais d'autre part, il faut reconnaître que Granvelle faisait retour à son ancien ami de toutes sortes de méchancetés ; et si Renard ne perdit pas sa tête aussi bien qu'il avait perdu sa position politique, ce ne fut pas faute d'un nombre suffisant d'insinuations de la part du ministre. Granvelle le dénonça spécialement au « Maître », comme pervertissant d'Egmont, tandis que d'habitude il dépeignait ce noble seigneur comme faible, vain, et « ami des fumées ; » comme facile à égarer, mais, au fond, loyal et bien intentionné. Tout en prodiguant ces vagues louanges, il ne manquait jamais de rendre compte au soupçonneux monarque de tout fait ou de toute rumeur propre à mettre le Comte en discrédit. Lors de la satire dont nous venons de parler, il écrivit à Philippe qu'il jurerait qu'elle émanait de la plume de Renard, quoique, pour mieux cacher les apparences, les rhétoriciens eussent été employés à la produire au milieu de leurs farces. Il traitait cette pièce, comme pleine de choses « fausses, abominables et infernales, » et comme n'attaquant pas seulement sa personne, mais encore le Pape et toute l'Église, aussi outrageusement qu'il eût été possible de le faire en Allemagne. Puis il s'évertuait à insinuer, avec l'adresse qui lui était propre, que d'Egmont était pour quelque chose dans la publication de cette pasquinade : Renard visitait sa maison et y recevait, disait Granvelle, plus de marques d'intimité qu'il n'était convenable. Huit jours avant que la

satire ne circulât, il y avait eu une conversation dans la maison d'Egmont, conversation dont l'objet avait été exactement le même que celui du pamphlet. L'homme entre les mains duquel celui-ci fut vu le premier, continuait Granvelle, était un fourbisseur, filleul du Comte. Cet homme prétendait l'avoir arraché de la porte de l'hôtel-de-ville, mais Dieu sait, ajoutait le Cardinal, s'il n'a pas été le premier à l'y mettre. On dit que d'Egmont et Mansfeldt, continuait-il, ont envoyé souvent chez le fourbisseur pour avoir des copies de ce pamphlet, toutes choses qui augmentent les soupçons sur leur compte.

Il n'était pas en meilleurs termes avec la noblesse qu'avec le peuple. Les grands seigneurs : d'Orange, d'Egmont, de Horn et d'autres avouaient ouvertement leur hostilité contre lui et en avaient déjà exprimé les raisons au roi. Mansfeldt et son fils étaient, à cette époque, tous deux dans les rangs de l'opposition. D'Aerschot et d'Aremberg se tenaient à l'écart de la ligue qui se formait contre le Prélat, mais n'éprouvaient qu'une médiocre sympathie pour sa personne. Berlaymont lui-même commençait à prêter l'oreille aux ouvertures des seigneurs, qui, entre autres choses, lui promettaient de pourvoir ses enfants d'évêchés. Il n'y avait de réellement fidèle et de soumis au Cardinal que des hommes comme le prévôt Morillon, qui avait reçu de lui beaucoup d'avancement. Ce célèbre accapareur de bénéfices était appelé par le peuple « double A, B, C, » pour indiquer qu'il possédait deux fois autant de bénéfices qu'il y avait de lettres dans l'alphabet. On ne l'accusait, du reste, de rien de plus et il était fidèle au pouvoir dispensateur de bienfaits. La même conduite était celle du secrétaire Bave, de l'écuyer Bordey et d'autres individus dépendants du gouvernement ou désireux de ses faveurs. Viglius, toujours remarquable pour sa pusil-

lanimité, brûlait à cette époque déjà du désir de se retirer. L'érudit et opulent Frison préférait une carrière moins orageuse. Il était favorable aux édits, mais il tremblait devant les clameurs que leur exécution littérale soulevait chaque jour, car il connaissait le caractère de ses compatriotes ; d'autre part, il était trop sagace pour ne pas pressentir les inévitables conséquences d'une opposition à la volonté de Philippe. Il ne demandait donc qu'à sortir d'une position embarrassante ; il était homme d'étude et pouvait trouver au milieu de ses livres un plus agréable emploi de son temps. Il avait accumulé de vastes richesses qu'il désirait conserver aussi longtemps que possible ; il avait une tête rehaussée par la science, qu'il tenait à garder sur ses épaules : toutes choses dont la vie privée devait lui offrir plus aisément la réalisation. Le poste de président du conseil privé et de membre de la « Consulte » était dangereux. Viglius n'ignorait pas que le Roi était bien arrêté dans ses desseins. Il prévoyait que le peuple serait un jour également terrible dans sa fureur. Issu du vieux sang frison, il savait que l'esprit des anciens Bataves et des Frisons n'avait pas abandonné leurs descendants ; qu'il n'était pas facile de les exciter, à cause de leur longanimité, mais qu'ils finiraient par frapper et frapper fort. Il sollicita le Roi de le décharger de ses emplois, prétextant des infirmités corporelles. Philippe ne voulut, néanmoins, rien entendre à ce projet de retraite et usa des arguments les plus convaincants pour le retenir. Quatre cent cinquante florins par an, garantis par de bonnes prairies de la Frise, deux mille autres florins une fois donnés, avec la promesse d'accroître encore ses émoluments, quand le Roi serait venu dans les Provinces, c'étaient là des raisons auxquelles le savant docteur s'avoua candidement incapable de résister. Fortifié par ces arguments, il resta à son poste, con-

tinua d'être l'ami avoué et l'approbateur de Granvelle, et soutint avec sérénité les invectives des nobles et du peuple. Il est juste de dire qu'il faisait son possible pour concilier les adversaires et faire des compromis entre les principes. Et s'il avait été possible de trouver une voie exacte entre le faux et le vrai, le Président l'eût découverte et parcourue d'un air majestueux et satisfait.

Dans le conseil, cependant, le Cardinal continuait de tenir à chacun la dragée haute, tournant le dos à d'Orange et à d'Egmont, et se retirant, après chaque séance, avec la Duchesse et le Président pour conférer à part. Des personnages importants et fiers, comme le Prince et le Comte, ne pouvaient guère digérer une pareille insolence; de plus, ils soupçonnaient le Cardinal de travailler à indisposer contre eux l'esprit du Souverain. Le bruit courait avec force et rencontrait une créance presque universelle, que Granvelle avait expressément conseillé à Sa Majesté d'abattre les têtes d'au moins une demi-douzaine des principaux nobles du pays. C'était une erreur : « Ces deux seigneurs, écrivait le Cardinal à Philippe, ont été informés que j'ai écrit à Votre Majesté que vous ne seriez jamais maître dans ces Provinces, sans abattre au moins une demi-douzaine de têtes, et que, comme il serait difficile de le faire ici, à raison des tumultes qui s'ensuivraient probablement, Votre Majesté devrait les appeler en Espagne pour le faire là. Votre Majesté peut juger si jamais pareille chose est entrée dans ma pensée; j'en ai ri comme d'une invention ridicule; cette fable grossière vient encore de Renard ». Plus loin, le Cardinal disait à Sa Majesté qu'il avait été informé par ces mêmes gentilshommes, que le duc d'Albe, quand il était en otage pour le traité de Cateau-Cambrésis, avait négocié une alliance entre les couronnes de France et d'Espagne pour l'extirpa-

tion de l'hérésie par le fer. Il ajoutait vouloir agir envers les nobles avec douceur et vouloir faire de son mieux pour leur complaire. La seule chose qu'il ne pouvait sacrifier, c'était l'autorité de Sa Majesté, à laquelle il immolerait sa propre existence, s'il en était besoin. En même temps, Granvelle représentait soigneusement au Roi la nécessité de contredire les bruits qui couraient ainsi, et prenait soin que la Régente, de son côté, fît la même demande. Il avait déjà sollicité du Roi, tant en son nom propre qu'en celui de la Duchesse, une dénégation formelle de toute intention de la part du Roi d'introduire l'inquisition espagnole dans les Pays-Bas, ainsi qu'une dénégation du bruit que le Cardinal aurait, dans l'origine, donné le conseil d'établir les évêchés. Instruit de cette façon, le Roi écrivit, en conséquence, à Marguerite de Parme pour lui transmettre les déclarations requises, faisant, par cette même occasion, une remarque bien significative : « Le Cardinal, dit-il, n'a jamais conseillé d'abattre une demi-douzaine de têtes, *mais peut-être ne serait-il pas si mauvais de le faire!* » C'était au temps à décider si Philippe saurait profiter des suggestions adroites faites par le Cardinal dans sa réclamation, et si la « demi-douzaine » devait figurer ou non comme multiplicateur d'un autre nombre, alors que viendrait le compte à régler.

Les dénégations royales, bien que sincères, n'obtinrent nulle créance auprès des personnes qui y étaient le plus intéressées. Presque tous les nobles continuèrent à regarder le Cardinal avec soupçon et aversion. Beaucoup d'autres, d'un caractère plus rude et plus audacieux, allèrent même jusqu'à rivaliser avec les rhétoriciens et les caricaturistes populaires dans les traits et les charges qui étaient dirigés chaque jour contre l'ennemi commun. Le comte de Brederode surtout, « personnage escervellé, si oncques en

fut », comme le dit un contemporain, était le plus infatigable dans ses efforts pour ridiculiser le Cardinal. Presque toutes les nuits, il se rendait à des mascarades, vêtu en moine ou en cardinal; et, comme il avait la réputation de n'être que fort rarement à jeûn, en quelque occasion que ce fût, on peut aisément s'imaginer quelle devait être l'extravagance de ses démonstrations. Dans toutes ces occasions, il était secondé par son cousin Robert de La Marck, seigneur de Lumey, un digne descendant du fameux « Sanglier des Ardennes », brave jusqu'à la témérité, mais profondément dépravé, licencieux et sanguinaire. Ces deux hommes, qui devaient marquer au premier rang dans les scènes les plus frappantes et les premières de la révolution naissante, avaient voué l'animosité la plus implacable au Cardinal, animosité qui se manifestait de la manière folle et burlesque qui faisait le fond de leur caractère à tous deux. Outre les costumes ecclésiastiques dont ils s'accoutraient dans leurs parties de plaisir, ils portaient, à leur chapeau, des queues de renard au lieu de plumes. Ils revêtaient leurs domestiques des mêmes ornements, voulant signifier par ces emblêmes que le vieux renard, Granvelle, et ses renardeaux, Viglius, Berlaymont et toute la « séquelle » seraient bientôt chassés par eux, et leurs dépouilles portées comme un trophée.

De plus, il n'y a point de doute que de fréquentes menaces de violences personnelles ne fussent faites contre le Cardinal : Granvelle informait le Roi que sa vie était constamment menacée par les nobles, mais qu'il les craignait peu, les croyant trop prudents pour rien tenter dans cette voie. Sans doute, si l'on considère sa position vis-à-vis des classes tant élevées qu'inférieures du pays, il y avait de quoi effrayer un homme timide ; mais Granvelle était brave par organisation. On l'accusait de porter en secret une cotte

de mailles, de vivre dans un frisson perpétuel, de s'être traîné à genoux devant d'Egmont et d'Orange, d'avoir envoyé Richardot, évêque d'Arras, intercéder pour lui auprès d'Egmont de la même manière humiliante ; toutes ces histoires étaient des fables. Aussi hardi qu'arrogant, il affectait à cette époque de regarder d'un œil de mépris serein l'animosité des nobles. Il passait la plus grande partie de son temps, seul, rédigeant pour le Roi ses éternelles dépêches. Il avait une maison de campagne nommée La Fontaine, entourée de magnifiques jardins et située à peu de distance des portes de Bruxelles ; il y résidait généralement, et, malgré les représentations de ses amis, il retournait souvent en ville, seul, ou suivi de très peu de personnes, après le coucher du soleil. Il déclarait ne point redouter de tentatives d'assassinat, disant que, si les seigneurs lui ôtaient la vie, ils détruiraient le meilleur ami qu'ils eussent jamais eu. Cette villa, où furent mûris la plupart de ses plans et écrits ses papiers d'État, était appelée par le peuple « la Forge, » en dérision des ancêtres attribués à Granvelle. Là était, à ce que l'on croyait, l'enclume où se forgeaient pour la nation les chaînes de l'esclavage ; là, abandonné de presque tous ses anciens amis, il affectait cette conduite philosophique qui exaspérait ses adversaires, sans leur donner le change. Au-dessus de sa porte d'entrée principale, il avait fait placer une statue de marbre ; la statue représentait une femme tenant d'une main une coupe vide, et de l'autre une urne d'où l'eau coulait à flots. Le seul mot « *Durate* » était gravé sur le piédestal. Cette application de sa devise habituelle signifiait que son pouvoir survivrait à celui des seigneurs, et que, éternel comme l'eau vive et pure, il continuerait tranquillement son cours, alors que, depuis longtemps, la coupe de vin de l'existence des seigneurs aurait été vidée jusqu'à la lie.

Les extravagants emportements de ses adversaires et la modération calme et limpide de son propre caractère, symbolisés de la sorte, étaient censés destinés à donner au monde une leçon de morale. Ces hiéroglyphes, interprétés ainsi, n'étaient pas goûtés par les nobles ; — tous évitaient sa société et refusaient ses invitations. Il se consolait par la fréquentation de la noblesse inférieure, classe qu'il se mit à patroner et à recommander chaudement à la faveur du Roi, suggérant à celui-ci que l'octroi des offices civils et militaires à ces petits nobles serait un moyen d'abaisser l'orgueil des grands. Il affectait aussi de s'entourer d'individus d'une condition même plus humble. « Cela me fait rire, » écrivait-il à Philippe, « de voir les grands seigneurs ne pas paraître à mes dîners ; malgré cela, j'ai toujours à ma table abondance de convives, — gentilshommes et conseillers. J'y invite même quelquefois des bourgeois pour gagner leur bienveillance. »

La Régente n'ignorait pas la colère qu'avait excitée chez les principaux nobles la manière dédaigneuse dont elle les avait exclus, contre leur droit, de toute participation aux affaires. Elle s'en excusait avec insistance dans ses lettres au Roi, quoiqu'il ne fût guère besoin qu'elle se défendît sous ce rapport, puisqu'elle n'avait fait qu'obéir aux ordres implicites de son frère. Elle avouait sa répugnance à consulter ses ennemis ; elle déclarait sa détermination de cacher les secrets du gouvernement à ceux qui étaient capables d'abuser de sa confiance ; elle alléguait que certains membres du conseil tireraient avantage de la crainte qu'elle ne pourrait manquer de manifester, si elle était forcée de leur parler ouvertement. C'est pour cette raison qu'elle s'en tenait exclusivement à la Consulte, comme Philippe l'avait toujours désiré. Il n'était pas difficile de reconnaître la main qui avait écrit cette lettre, signée de Marguerite de Parme.

Les nobles et le peuple étaient également irrités en ce moment-là par suite d'une autre circonstance. La guerre civile ayant de nouveau éclaté en France, Philippe, selon la promesse faite à Catherine de Médicis quand il prit sa fille en mariage, fut appelé à envoyer de l'aide au parti catholique. Il lui envoya donc mille hommes d'infanterie levés en Italie, tout autant levés en Espagne, et donna des ordres immédiats pour que la duchesse de Parme expédiât au moins deux mille hommes de cavalerie des Pays-Bas. L'indignation fut grande dans le conseil, quand ces ordres arrivèrent ; mais grand aussi fut l'embarras de Marguerite : il lui était impossible d'obéir au Roi. L'idée d'envoyer la fameuse *gendarmerie* montée des Provinces combattre les Huguenots de France, ne pouvait subsister un instant. Ces *bandes d'ordonnance* étaient très peu nombreuses et devaient garder les frontières ; elles n'étaient destinées qu'au service intérieur du pays ; il n'entrait pas dans leurs attributions d'aller en croisade en pays étranger, bien moins encore de prendre part à une querelle religieuse, ni surtout de soutenir un monarque contre son peuple. Ces vérités furent si énergiquement représentées à la Duchesse, dans le conseil, qu'elle vit l'impossibilité d'obtempérer aux ordres de son frère. Elle écrivit à Philippe pour le lui dire. Sur ces entrefaites, une autre lettre arriva d'Espagne, blâmant ses retards et lui ordonnant de fournir immédiatement la cavalerie requise. La Duchesse se trouvait dans une situation fausse et embarrassante. Elle craignait de provoquer dans le conseil de nouvelles tempêtes, car il y avait déjà assez de sujets de contestations sur les affaires intérieures. Elle savait qu'il était impossible d'obtenir le consentement, même de Berlaymont et de Viglius, à une mesure aussi odieuse que celle qui était proposée ; elle était d'autre part dans une grande agitation par suite du ton impératif

de la lettre du Roi. Conseillée par Granvelle, elle eut recours à un subterfuge : une lettre privée et confidentielle de Philippe fut lue dans le conseil, mais avec des altérations et des interpolations suggérées par le Cardinal. Le Roi était représenté comme étant furieux du délai, mais disposé à se contenter d'une somme d'argent à la place du contingent de cavalerie primitivement exigé. Après une opposition des plus vives, ce compromis fut accepté. La Duchesse écrivit à Philippe pour expliquer et excuser la transaction. Le Roi accepta la substitution avec autant de bonne grâce que l'on pouvait en espérer, et envoya d'Espagne quinze cents hommes de troupe à sa belle-mère, Catherine de Médicis, disposant sur la Duchesse de Parme pour le montant de leur dépense. C'est ainsi que l'industrie des Pays-Bas fut imposée, pour aider à la persécution du peuple français par son propre roi.

La Régente avait reçu de son frère défense de convoquer les États Généraux, que le prince d'Orange, soutenu par de Berghes, Montigny et d'autres nobles, désirait voir assembler. Il est facile de comprendre que Granvelle devait faire de son mieux pour que la défense royale fût observée. Cependant, la Duchesse qui, comme nous l'avons déjà dit, commençait à se sentir quelque peu fatiguée de la domination du Cardinal, était désireuse de consulter un conseil plus nombreux que celui avec lequel elle délibérait chaque jour. En conséquence, une réunion des chevaliers de la Toison d'Or fut provoquée ; elle eut lieu à Bruxelles, au mois de mai 1562. Le savant Viglius leur adressa un long et éloquent discours, dans lequel il discutait la condition pleine de troubles et de dangers des Provinces, faisait allusion à plusieurs des causes de cette situation et proposait divers moyens d'y porter remède. On conçoit aisément, toutefois, que l'inquisi-

tion ne figurait point parmi ces causes, non plus que sa suppression parmi les remèdes indiqués. Un discours, dont le point principal était aussi consciencieusement omis, n'était point fait, malgré toutes les recherches de son style, pour produire grande impression sur les chevaliers mécontents, ni pour avoir une influence bien adoucissante sur l'esprit du peuple. L'orateur, néanmoins, fut enchanté de sa prose ; il nous rapporte que la Duchesse en fut également charmée et qu'elle déclara n'avoir jamais de la vie entendu quelque chose « de plus délicat, de plus convenable, ni de plus éloquent. » Le prince d'Orange, cependant, ne partageait pas cette admiration ; les élégantes périodes du Président n'eurent que peu d'effet sur son esprit. L'assemblée s'ajourna après quelques paroles additionnelles de la Duchesse, par lesquelles elle exhortait les chevaliers à bien examiner les causes du mécontentement toujours croissant et à revenir la trouver, dès qu'ils croiraient connaître le moyen le plus efficace de maintenir l'honneur du Roi, la sécurité des Provinces et la gloire de Dieu.

Immédiatement après que l'assemblée se fut séparée, le prince d'Orange envoya des invitations à la plupart des chevaliers, pour qu'ils se réunissent en son hôtel. Le Président et le Cardinal n'étaient point parmi les invités. Cette assemblée n'était, en fait, qu'un conciliabule privé plutôt qu'une réunion générale. Néanmoins, parmi les présents, on comptait un grand nombre de membres du parti du gouvernement, gens qui, s'écartant du prince d'Orange, inclinaient à soutenir Granvelle. La séance fut orageuse, deux questions y furent discutées : la première était la proposition de la Duchesse, de s'enquérir des causes générales du mécontentement populaire ; le second objet était de rechercher les moyens de discuter à l'avenir des questions politiques, chose jusqu'alors

impossible, à raison de la perversité et de l'arrogance de certains fonctionnaires, en présence desquels chaque tentative dans ce sens conduisait toujours au même résultat. Cettè attaque directe à l'adresse du Cardinal souleva un débat des plus violents. Ses ennemis étaient ravis de trouver une occasion de donner cours à leur animosité si longtemps comprimée. Ils se répandirent en invectives violentes contre l'homme qu'ils haïssaient si sincèrement. D'autre part, ses partisans, — de Bossu, Berlaymont, de Courrières, — prirent non moins chaudement sa défense. Ils répliquèrent aux accusations formulées contre lui par des dénégations indignées et par des insinuations pleines d'amertume à l'égard du prince d'Orange. Ils l'accusèrent de nourrir le désir d'être nommé gouverneur du Brabant, poste considéré comme inséparable du Stathoudérat général de toutes les Provinces. Ils protestèrent, quant à eux-mêmes, n'être mus par aucun dessein ambitieux, être satisfaits de leur position et ne pas ressentir de jalousie en voyant d'autres personnages plus puissants qu'eux. Il est clair que des accusations et des récriminations pareilles ne pouvaient produire de bon résultat, et que la division entre les cardinalistes et leurs adversaires serait à l'avenir plus profondément marquée que jamais. La réunion ajournée des chevaliers de la Toison d'Or eut lieu peu de jours après. La Duchesse s'employa de son mieux à réconcilier les deux partis, mais elle ne pouvait faire usage du seul moyen qui eût été efficace pour produire ce résultat. Celui qui devenait rapidement l'homme d'état principal du pays, savait bien que le mal était sans guérison, si ce n'est par un changement dans les intentions mêmes du gouvernement. D'ailleurs, la Régente qiu, il faut le confesser, ne donna jamais de preuves véritables d'une grande intelligence, pendant son séjour dans les Pays-Bas, était

souvent guidée par une espérance faible et vague de voir l'affaire s'arranger au moyen d'un compromis entre les deux partis en présence. Malheureusement, l'inquisition n'était pas un sujet sur lequel on pût transiger.

Rien qui eût une importance vitale ne fut résolu par l'assemblée de la Toison d'Or. Il fut décidé que des démarches seraient faites auprès des différents États, pour une demande d'argent, et que, de plus, un ambassadeur spécial serait envoyé en Espagne. La Duchesse et les conseillers croyaient qu'on pourrait informer Philippe de l'état des Provinces, d'une façon plus complète, oralement, que par les dépêches les mieux élaborées. L'assemblée se sépara après que ces deux mesures eurent été arrêtées. Le docteur Viglius, à qui était dévolue la mission de rédiger le rapport et la requête aux États, se mit en devoir d'y procéder. Il le fit avec son élégance accoutumée et, comme d'ordinaire, à sa très grande satisfaction personnelle. Mais en rentrant à sa demeure, après s'être acquitté de ce devoir, il fut extrêmement troublé de trouver un robuste mûrier de son jardin, déraciné par un violent coup de vent. Cet accident frappa le Président, comme un présage de mauvais augure ; aussi fut-il moins surpris que mortifié, quand il vit, par la suite, que sa demande aux divers ordres restait aussi stérile que son arbre détruit. Il considéra l'ouragan qui avait dévasté son jardin, comme le signe précurseur de la tempête qui devait bientôt ravager le pays, et il éprouva une anxiété plus vive que jamais d'entrer au port, tandis qu'un calme relatif le lui permettait encore.

Les États rejetèrent les demandes d'argent, sous divers prétextes ; entre autres, sous celui que la guerre civile approchait de son terme, en France, et qu'il y avait moins de danger de ce côté qu'il n'y en avait eu

précédemment. Ainsi, « la coupe d'amertume » dont Granvelle s'était plaint déjà, s'approchait de nouveau de ses lèvres, et le gouvernement eut plus de raisons que jamais de regretter que les représentants de la nation eussent contracté l'habitude de se mêler des questions financières.

Floris de Montmorency, seigneur de Montigny, fut choisi par la Régente pour la mission qu'on avait résolu d'envoyer en Espagne. Ce gentilhomme, le frère du comte de Horn, était doué de plus de talents et de plus d'amabilité de caractère que l'Amiral. Il était un des amis les plus dévoués d'Orange et un ennemi acharné de Granvelle ; il était catholique sincère, mais adversaire déclaré de l'inquisition. De Horn avait décliné l'honneur de cette mission, et ce refus ne peut exciter qu'une médiocre surprise, quand on se rappelle la colère de Philippe à leur dernière entrevue, et quand on considère que cette nouvelle mission devait nécessairement mettre au jour de nouvelles plaintes contre le Cardinal, plaintes bien plus amères encore que celles qui avaient précédemment suscité la première explosion de l'indignation royale. Montigny, de son côté, aurait préféré rester aux Pays-Bas, mais il fut entraîné ; il était écrit dans sa destinée qu'il devait s'aventurer deux fois dans l'antre du lion courroucé, et qu'il n'en sortirait vivant qu'une seule fois.

Ainsi il était devenu patent qu'une hostilité ouverte et déclarée existait contre le Cardinal et ses mesures, de la part des seigneurs et même de la plupart des membres de la noblesse inférieure. Le peuple soutenait le prince d'Orange avec un enthousiasme sans réserve. Dans l'opposition dirigée contre le gouvernement, il n'y avait plus rien de caché. Les Pays-Bas ne constituaient pas une monarchie absolue. Ils ne constituaient pas même une monarchie. Il n'y avait

pas de roi dans les Provinces ; Philippe était roi d'Espagne, de Naples, de Jérusalem, mais n'était que duc de Brabant, comte de Flandre, seigneur de Frise, en un mot, chef héréditaire, sous divers titres, de dix-sept États dont chacun, sans être républicain, possédait des constitutions aussi sacrées et beaucoup plus anciennes que la Couronne. La résistance à l'absolutisme de Granvelle et de Philippe était donc logique, légale, constitutionnelle. Il n'y avait là ni cabale, ni ligue secrète, comme le Cardinal avait l'effronterie de le dire, mais un légitime exercice du pouvoir qui appartenait depuis longtemps à ceux qui le revendiquaient et qu'une innovation, contraire au droit, pouvait seule détruire.

La conduite de Granvelle était souple et adroite. Pendant tout le cours des actes que nous venons de retracer, il entretenait une correspondance journalière avec le Roi et était, en outre, l'auteur des innombrables dépêches qui étaient envoyées à Philippe sous le nom et avec la signature de la Duchesse. Il affirmait hautement son droit de monopoliser tous les pouvoirs du gouvernement ; il faisait de son mieux pour imposer au peuple impatient et presque rebelle les mesures odieuses résolues par le Roi ; dans des lettres secrètes, il représentait uniformément les nobles, chefs de l'opposition, comme étant influencés, non par une haine honnête de l'oppression et par l'attachement à d'anciens droits, mais par la haine et le sentiment jaloux de leur propre importance. Il affirmait, dans ses lettres à son maître, que l'absolutisme que Philippe voulait établir, existait déjà en droit aussi bien qu'en fait. En même temps qu'il travaillait à priver les nobles, les États et la nation de leurs privilèges, et même de leurs droits naturels (maigre héritage à cette époque), il assurait au Roi qu'il y avait parti pris de réduire son autorité à l'état de simple chiffre.

Les États, à ce qu'il écrivait, avaient *usurpé* toute l'administration des finances et l'avaient affermée à Antoine Van Straelen et à d'autres, qui y réalisaient d'énormes bénéfices. « Les seigneurs, disait-il, déclarent, dans leurs dîners, que je veux les assujettir au despotisme absolu de Votre Majesté ; il est de fait, cependant, qu'ils exercent en réalité un pouvoir beaucoup plus grand que les gouverneurs des Provinces n'en ont jamais exercé auparavant, et il ne s'en faut guère que Madame et Votre Majesté ne deviennent de simples zéros, tandis que les grands monopolisent tout le pouvoir. « C'est là », continuait-il, « le principal motif de leur opposition aux nouveaux évêchés. Ils ont été irrités de ce que Votre Majesté ait osé solliciter de Rome un pareil arrangement, *sans avoir obtenu au préalable leur consentement*. Ils *veulent réduire* l'autorité de Votre Majesté *à un degré si bas que vous ne puissiez rien faire*, *à moins qu'ils n'y soient disposés*. Leur but est la destruction du pouvoir royal et de l'administration de la justice, afin de pouvoir se soustraire au paiement de leurs dettes ; ils prétendent constamment auprès de leurs créanciers qu'ils ont dépensé tout leur bien au service de Votre Majesté et n'en ont jamais reçu ni récompense ni salaire. Ceci n'a d'autre but que *de rendre odieuse Votre Majesté.* »

Tout naturellement, Granvelle attribuait à de vils motifs la résistance des hauts seigneurs qui appartenaient tous à la religion catholique. Ils n'étaient que des démagogues ; ils refusaient de brûler leurs semblables, non par une répugnance naturelle contre cette tâche, mais pour courtiser la populace. « Tout ce verbiage à propos de l'inquisition n'est », disait-il, « qu'un prétexte ; il n'a pour but que de jeter de la poudre aux yeux du vulgaire et de l'entraîner dans des démonstrations tumultueuses, tandis que la véritable raison est qu'ils ne veulent pas que Votre Ma-

jesté fasse rien sans leur permission ni sans passer par leurs mains. »

Il affectait parfois, cependant, un ton d'indulgence envers les seigneurs, — ceux-ci étaient toujours le texte principal de ses lettres, — affectation d'indulgence qui peut-être les eût froissés autant que des dénonciations plus ouvertes. Il savait pardonner les offenses qui lui étaient personnelles. C'était à Philippe de décider du mérite ou de la culpabilité de chacun, en ce qui regardait la Couronne. Son langage ressemblait souvent à celui d'un homme d'expérience et d'âge qui s'exprime sur le compte de tout petits enfants. « Assonleville m'a rapporté comme venant d'Egmont », écrivait-il, « que beaucoup d'entre les nobles sont mécontents de moi, parce qu'ils auraient recueilli d'Espagne le bruit que je travaille à exciter contre eux l'esprit de Votre Majesté ». Le *ton* des lettres quotidiennes du Cardinal avait certes bien de quoi justifier pareil soupçon, si les nobles eussent pu les lire. Néanmoins, Granvelle priait le Roi de les désabuser sur ce point. « Plût à Dieu », disait-il pieusement, « qu'il fussent tous décidés à soutenir l'autorité de Votre Majesté et à nous seconder dans les mesures qui tendent au service de Dieu et à la sécurité des États. Que je meure, si mon désir n'est pas de rendre service au moindre de ces gentilshommes. Votre Majesté sait que lorsqu'ils font quelque chose pour le bien de son service, je ne le passe jamais sous silence. Mais enfin, c'est là leur nature. J'espère néanmoins que cette lubie passera et que lorsque Votre Majesté viendra, elle ne trouvera que des mérites à reconnaître et à récompenser. »

C'est surtout d'Egmont qu'il parlait souvent, en termes d'approbation vague, mais quelque peu hautaine. Il ne manifestait jamais de ressentiment dans ses lettres, quoique le Comte, ainsi que nous l'avons

déjà dit, se fût laissé aller parfois contre lui non seulement à des paroles, mais encore à des actes d'une extrême violence. Mais le Cardinal était un chrétien trop miséricordieux ou un trop adroit politique pour ne point passer sur de telles offenses, tant qu'il y avait chance qu'un noble aussi puissant pût rester ou devenir son ami. Il le dépeignait en général comme un homme dont les principes, au fond, étaient bons, mais qu'il était aisé d'égarer, soit par sa propre vanité, soit par les conseils pernicieux d'autrui. Il le représentait comme ayant été, dans l'origine, un chaud partisan des nouveaux évêchés et comme ayant même exprimé sa satisfaction de ce que deux de ces derniers, ceux de Bruges et d'Ypres, fussent compris dans son stathoudérat. Il regrettait, néanmoins, de devoir avertir le Roi que le Comte, dans ces derniers temps, était devenu tiède, peut-être par crainte de se séparer des autres nobles. En somme, il eût été assez traitable, au dire du Cardinal, s'il n'eût pas été si facile à persuader par les méchants, mais il ouvrirait peut-être les yeux un jour. Malgré ces vagues expressions approbatives que Granvelle introduisait dans ses lettres à Philippe, il ne manquait jamais de transmettre à son maître les moindres faits, les moindres rumeurs, les plus petites insinuations qui pouvaient prévenir l'esprit du monarque contre ce gentilhomme ou contre tous autres, quoiqu'en même temps il protestât sans cesse qu'il ne voulait aucunement les desservir. Il est vrai qu'il agissait le plus souvent par insinuation, et qu'il finissait toutes ses révélations en déclarant que, pour son compte, il n'avait point à se plaindre, et en manifestant l'espoir de voir les seigneurs changer de conduite. C'est à l'époque où nous sommes qu'il rendit à Philippe le compte très détaillé d'une correspondance secrète et coupable que l'on présumait exister entre les principaux nobles, chefs du

parti national, et le futur empereur Maximilien. La narration de Granvelle était un bon spécimen de ce grand art des insinuations où le Cardinal excellait, et qui lui avait servi maintes fois à convaincre son maître de la vérité de certaines assertions, tout en feignant de ne pas y croire. Il avait, disait-il, entendu raconter une histoire qu'il pensait devoir communiquer à Sa Majesté, quoiqu'il n'y ajoutât point foi, quant à lui. Il se croyait d'autant plus obligé d'en parler, *que ce rapport concordait exactement* avec des renseignements qu'il avait reçus d'un autre côté. D'après cette histoire, l'un des seigneurs (le Cardinal *ne savait pas lequel*, car il n'avait pas cru devoir rechercher ce détail), avait déclaré que plutôt que de permettre au Roi de méconnaître, dans la question des évêchés, les privilèges du Brabant, les nobles *éliraient pour leur souverain quelque autre prince du sang*. C'était là, au dire du Cardinal, plutôt une fanfaronnade qu'une résolution sérieuse. Il est vrai que le comte d'Egmont, ajoutait-il, était en échange continuel de lettres avec le roi de Bohême (Maximilien), et qu'il y avait lieu de supposer que ce dernier était le prince du sang que l'on voulait élire pour gouverner les Provinces. Il était certain en tous cas qu'il devait être choisi roi des Romains, de gré ou de force ; qu'il assemblerait une armée pour attaquer les Pays-Bas ; qu'un mouvement correspondant serait organisé à l'intérieur des Provinces et qu'on soulèverait le peuple *en lui lâchant les rênes*, en matière de religion. Le Cardinal, après avoir raconté minutieusement tous les détails de cette fable, ajoutait, avec une franchise apparente, que la correspondance entre d'Egmont et Maximilien ne l'étonnait pas, à cause de la grande intimité qui avait régné entre eux, du temps du défunt empereur. Il ne se trouvait donc pas convaincu, par la fréquence des lettres échangées, qu'il y eût quelque plan arrêté,

soit pour envoyer une armée attaquer les Provinces, soit pour élire Maximilien par force. Au contraire, celui-ci ne pourrait jamais exécuter un plan pareil sans l'assistance de son père, l'Empereur, et Granvelle était convaincu que ce dernier mourrait plutôt que de participer à une telle vilenie contre Philippe. De plus, à moins que le peuple ne fût devenu plus corrompu par suite des mauvais conseils qu'on lui donnait constamment, le Cardinal ne croyait à aucun des seigneurs le pouvoir de disposer ainsi des Provinces, selon leur bon plaisir. Il concluait donc que l'histoire devait être rejetée comme improbable, quoiqu'elle lui fût parvenue directement de la maison du comte d'Egmont lui-même. Il est à remarquer qu'au commencement de son récit, le Cardinal avait dit ignorer le nom du seigneur qui menait cette trahison, tandis qu'à la fin, il localisait tout le complot dans le palais d'Egmont. Il ajoutait, — détail qui le caractérise bien, — qu'après tout il considérait ce gentilhomme (d'Egmont) comme l'un des plus honnêtes de tous, *si les apparences ne trompaient point.*

Il est à supposer, néanmoins, que tous ces détails d'un complot purement imaginaire devaient produire plus d'effet sur un esprit étroit et soupçonneux comme celui de Philippe, que les vagues assertions du Cardinal, affirmant qu'en dépit de tout, il oserait répondre de l'honnêteté du Comte et de la réalité des apparences, en ce qui concernait la moralité des gens.

Malgré la conspiration qui, suivant les lettres de Granvelle, avait été formée contre lui, malgré les menaces dont journellement sa vie était l'objet à cette époque, il ne conseillait pas au Roi de le venger, en laissant publiquement éclater sa haute colère. Il faisait observer dévotement que le châtiment appartenait à Dieu et que Dieu saurait frapper. Aussi, passait-il

légèrement sur les outrages, parce que les intérêts de Sa Majesté étaient mieux servis par cette modération. Pour ne point nuire à l'exécution des projets royaux, il conseillait d'éviter encore tout acte de sévérité. Il disait à Philippe qu'il serait favorable de dissimuler et de sembler ignorer ce qui se passait dans les Provinces. Sachant que son maître attendait jour par jour ses instructions, qu'il les suivait avec une entière docilité, et qu'en fait il ne pouvait sans elles traiter quoi que ce fût des affaires des Pays-Bas, Granvelle lui dictait les termes qu'il fallait employer pour écrire aux nobles, et spécialement lui traçait la ligne de conduite à tenir lors de sa prochaine entrevue avec le seigneur de Montigny. Philippe, qui n'avait d'autre talent que son habileté à apprendre laborieusement des leçons ainsi données, avait besoin d'instructions, surtout en cette conjoncture. Aussi le Cardinal conseillait-il au Roi de calmer l'impression fâcheuse qu'avait produite le bruit de l'établissement prochain de l'*inquisition d'Espagne* dans les Provinces-Unies. Il devait écrire aux seigneurs et leur promettre le paiement de l'arriéré de leurs traitements; il les exhorterait à faire tout leur possible pour le progrès de la religion et l'affermissement de l'autorité royale ; il leur suggérerait l'opinion que sa réponse aux députés d'Anvers prouvait assez que la création des nouveaux évêchés ne cachait point l'intention d'établir l'inquisition d'Espagne. Philippe devait, en outre, exprimer aux nobles son désir de les voir s'ingénier à effacer de l'esprit public les fâcheuses impressions semées par cette fausse nouvelle. Dans ce même but, il devait tenir un semblable langage, tant sur l'inquisition d'Espagne et les évêques que sur la question religieuse, dans les lettres *officielles* adressées à Madame de Parme et destinées à être communiquées au Conseil d'État. Le Cardinal renouvelait encore ses

instructions au Roi sur la manière dont il devait répondre aux députés d'Anvers. Il fallait leur assurer que l'établissement de l'inquisition d'Espagne dans les Provinces-Unies constituerait un projet aussi insensé qu'il l'était dans le royaume de Naples. Granvelle exprimait ensuite le désir de voir démentir par Philippe l'histoire de la demi-douzaine de têtes ; il lui recommandait spécialement d'informer Montigny que de Berghes avait eu connaissance, avant le Cardinal, de la décision de créer de nouveaux évêchés. C'était là, selon Granvelle, chose fort adroite, à cause de la vive irritation que manifestaient les seigneurs, pour n'avoir point été consultés sur une affaire de pareille importance, et à cause du rôle même du marquis de Berghes, qui était maintenant « le coq (*el gallo*) de l'opposition. »

Vers la même époque, il fut résolu par Granvelle et la Régente, d'accord avec le Roi, de semer la défiance et la jalousie entre les nobles, en donnant de plus grandes sommes (*mercedes*) aux uns qu'aux autres, quoique tous eussent en réalité droit à de fortes créances. Ce procédé mesquin avait surtout pour but d'humilier Guillaume d'Orange. Une somme considérable fut payée à d'Egmont et une bagatelle au Prince, en à-compte sur leurs réclamations contre le trésor. De plus, le duc d'Aerschot fut choisi comme ambassadeur à la diète de Francfort, où l'on allait élire le roi des Romains, afin, écrivit Marguerite à Philippe, de faire naître la division entre les nobles, selon le désir royal. A la même époque, la Duchesse informa son frère que le prince d'Orange, d'après les rapports de Berlaymont, méditait quelque grand dessein au préjudice des intérêts de Sa Majesté.

Philippe qui commençait déjà à soupçonner qu'un homme qui pensait tant devait être dangereux, était pressé de découvrir le projet que Guillaume le Taci-

turne était censé couver, et demanda de nouveaux renseignements à la Duchesse. Ni Marguerite ni le Cardinal ne purent rien faire connaître à charge du Prince, qui, quoique privé de la mission à Francfort, s'y était rendu en qualité de simple particulier ; sauf qu'on lui avait entendu dire : « un jour nous serons les plus forts. » Granvelle et Marguerite de Parme rapportèrent aussitôt ce propos au Roi ; mais ce fut tout ce qu'ils purent découvrir du complot caché.

A l'automne de la même année, Montigny se rendit en Espagne, comme envoyé confidentiel de la Régente. Le Roi, bien préparé sur la manière dont il devait agir envers lui, reçut l'ambassadeur avec une grande cordialité. Il l'informa, durant le cours de leurs entrevues, que Granvelle n'avait jamais songé à créer dans son esprit la moindre prévention contre la noblesse, qu'il était incapable de la méchanceté qu'on lui attribuait, et que même, s'il en eût été autrement, ses dénonciations contre d'aussi fidèles serviteurs n'auraient pas produit d'effet. Le Roi lui attesta que son intention n'était point d'introduire l'inquisition d'Espagne aux Pays-Bas, et que les nouveaux évêques n'avaient pas été établis pour accomplir ce projet, mais seulement dans le but de calmer les différends religieux parmi les Provinces et de ramener le peuple dans le sein de l'Église. Il ajouta que déjà, lors de son voyage en Angleterre en vue de conclure son union avec la reine Marie, il avait conçu le projet de créer de nouveaux évêchés, ce dont pourrait témoigner le marquis de Berghes, avec qui il s'en était entretenu franchement. Quant à l'intervention de Granvelle dans le projet, il assura à Montigny que le Cardinal n'avait pas été consulté et qu'il n'en avait même été informé qu'après la mission de Sonnius.

Tel était le sens des communications royales, comme il appert des mémorandums autographes du Roi

et de la correspondance de Marguerite de Parme. L'exactitude du Roi à suivre les instructions de son ministre se trouve bien établie par la comparaison de ses actes avec les lettres précédemment reçues de l'ubiquiste Cardinal. En dehors des limites de ces instructions, le Roi hasarda à peine une syllabe. Il n'était que le plénipotentiaire de Granvelle, de même que Montigny était celui de la Régente. Tant que le Cardinal conserva le pouvoir, il fut infaillible et absolu pour Philippe. Ce fut là toute la satisfaction qu'on obtint, comme résultat de la mission de Montigny. La persécution religieuse devait continuer avec la même violence, mais le peuple recevait de la bouche royale l'assurance que l'Inquisition, qui chaque jour le brûlait ou le décapitait, ne pouvait pas logiquement être baptisée du nom d'inquisition d'Espagne. Pour ajouter au bonheur que la nation ne pouvait pas manquer de retirer de cette affirmation, on la consolait en l'informant que Granvelle n'était point l'inventeur des nouveaux évêchés. Quoiqu'il eût violemment soutenu la mesure, aussitôt qu'elle eut été décrétée, dénonçant secrètement comme *traîtres* et démagogues tous ceux qui élevaient la voix contre elle ; — quoiqu'il fût l'instigateur de la republication des édits ; — quoique chaque jour il payât de sa personne pour faire exécuter dans toute sa rigueur cette inquisition des Pays-Bas, « plus impitoyable que celle d'Espagne ; » quoique, jusqu'à la fin, il s'opposât au plus léger adoucissement de ces horreurs, il allait être représenté, aux yeux de la noblesse et du peuple, comme un homme plein de mansuétude et sans préventions, incapable de faire du mal même à ses ennemis. « J'agirai envers les nobles avec la plus grande bonté, » écrivait le Cardinal à Philippe, « et leur rendrai service, quand même ils ne le voudraient pas, pour l'amour de Dieu et de Votre Majesté. » Ce fut sous ces

couleurs que Philippe traça à l'ambassadeur le portrait de son ministre favori. Bien que légèrement influencé par les assurances hypocrites du Roi concernant la bienveillance dont il était animé envers les Pays-Bas, Montigny ne pouvait être abusé par le portrait flatteur d'un homme qu'il connaissait aussi particulièrement et qu'il détestait aussi cordialement que Granvelle. Invité par le Roi, lors de son audience d'adieu, à lui exprimer sincèrement son opinion sur les causes du mécontentement des Provinces, Montigny, avec une grande franchise, mais avec encore plus d'imprudence, donna libre carrière à son animosité personnelle contre le Cardinal. Il parla de sa licence, de sa cupidité, de son orgueil, de son despotisme, et affirma au monarque que presque tous les habitants des Pays-Bas professaient la même opinion que lui sur le compte du ministre. Il s'appesantit sur l'horreur générale qu'inspirait l'inquisition, ainsi que sur les vives répugnances qu'avait rencontré l'établissement des nouveaux évêchés. Montigny soutint que ces trois fléaux, — Granvelle, l'inquisition et les évêchés, — étaient les causes réelles et suffisantes du mécontentement populaire, sans cesse croissant. Le temps devait faire voir si le trop franc ambassadeur ne subirait pas le châtiment de sa sincérité, et si l'expiation de semblables crimes contre Philippe et Granvelle serait complètement laissée entre les mains du Seigneur, comme l'avait dit le Cardinal.

Montigny revint de sa mission vers la fin de décembre. Le rapport qu'il en fit au conseil d'État y excita une vive indignation. Les protestations d'intention bienveillante de la part du souverain, ne produisirent aucune impression sur l'esprit du prince d'Orange, qui déjà recevait habituellement d'Espagne des informations secrètes sur les intentions du gouvernement. Il savait parfaitement que le complot qui lui avait été

révélé par Henri II dans la forêt de Vincennes, formait encore toujours le programme royal, du moins du côté du monarque espagnol. De plus, sa colère s'accrut lorsqu'il apprit de Montigny que les noms d'Orange, d'Egmont et de leurs amis lui avaient été dénoncés, lors de son passage en France, comme ceux de défenseurs déclarés des Huguenots, tant en politique qu'en religion. Le Prince qui était encore sincèrement catholique, tout en haïssant les persécutions de l'Église, fut indigné de ce bruit. Une scène violente éclata dans le conseil. D'Orange signala ouvertement ce bruit comme une nouvelle calomnie de Granvelle. Marguerite soutint le Cardinal et repoussa l'accusation, tout en s'employant activement à réconcilier les deux adversaires.

Toutefois, il devenait évident que le gouvernement ne pourrait plus se maintenir longtemps dans de semblables conditions. Granvelle ou les seigneurs devaient succomber. Le prince d'Orange prit la résolution de renverser le Cardinal ou de renoncer à toute participation dans les affaires du gouvernement. D'Egmont, de Horn, Montigny, de Berghes et les autres chefs de la noblesse, le soutinrent dans cette décision.

CHAPITRE IV

UN COMBAT A OUTRANCE ET UN TRIOMPHE FATAL

1563-1564

Lettre collective d'Orange, d'Egmont et de Horn à Philippe. — Dispute d'Egmont avec d'Aerschot et avec d'Aremberg. — Réponse de Philippe aux trois nobles. — Ses instructions à la Duchesse. — D'Egmont décline l'invitation du Roi de visiter l'Espagne. — Seconde lettre des trois seigneurs. — Mission d'Armenteros. — Lettre d'Albe. — Lettres secrètes de Granvelle à Philippe. — Insinuations et instructions du Cardinal. — Ses plaintes sur la tiédeur de Berghes et de Montigny dans l'affaire de l'inquisition. — Anecdotes rapportées en secret par Granvelle pour les discréditer. — Prétendue nécessité de la présence du Roi dans les Provinces· Correspondance de Lazare Schwendi. — Approche de la crise. — Granvelle voudrait se retirer. — Banquet de Gaspard Schetz. — Invention de la livrée aux marottes de fou. — Correspondance de la Duchesse et du Cardinal avec Philippe à ce sujet. — Les trois seigneurs se retirent entièrement du Conseil d'État. — Le Roi délibère avec d'Albe sur le rappel de Granvelle. — Profonde duplicité des dispositions de Philippe. — Sa note secrète au Cardinal. — Ses lettres en sens opposé écrites à d'autres. — Départ de Granvelle des Pays-Bas. — Opinions diverses sur les causes de ce départ. — Conduite singulière de Bréderode et de Hoogstraeten. — Fables insérées par Granvelle dans la correspondance relative à son rappel. — Mystification générale. — Le Cardinal joué par le Roi. — Granvelle dans la retraite. — Son épicurisme. — Craintes des Provinces de le

voir revenir. — Joie universelle à son départ. — Représentations à Philippe faites contre le Cardinal par la Duchesse. — Ses lettres hypocrites au Cardinal. — Mascarade chez le comte de Mansfeldt. — Avis donné par Chantonnay à son frère. — Coup d'œil général sur l'administration de Granvelle et appréciation de son caractère.

Le 11 mars 1563, d'Orange, de Horn, et d'Egmont adressèrent ensemble au Roi une lettre remarquable. Ils y disaient que comme une « taciturnité » plus prolongée de leur part pourrait causer la ruine des affaires de Sa Majesté, ils étaient enfin obligés de parler. Ils espéraient que le Roi voudrait bien accueillir avec bienveillance une communication sincère, franche, dégagée de toute passion. Les principaux personnages des Provinces, continuaient-ils, après avoir considéré attentivement la nature et l'extension de l'autorité du cardinal Granvelle, étaient arrivés à cette conclusion que tout était dans ses mains, et cette conviction était si profondément entrée dans le cœur de tous les sujets de Sa Majesté, et particulièrement dans le leur, qu'elle n'en pourrait être arrachée aussi longtemps que le Cardinal resterait dans le pays. Ils suppliaient donc le Roi de prendre en considération la nécessité de remédier à ce mal. Les affaires du Roi, affirmaient-ils, ne marcheraient jamais avec succès tant qu'elles resteraient confiées à Granvelle, parce qu'il était odieux à trop de gens. Si le danger n'était pas imminent, ils ne se croiraient pas en droit d'écrire à Sa Majesté sur un ton aussi véhément. Mais cette affaire ne souffrait ni délai, ni réticences. C'est pourquoi ils priaient le Roi, s'ils avaient mérité quelque créance dans des matières d'importance, de les croire maintenant ou jamais. En agissant ainsi, Sa Majesté éviterait de notables malheurs. Une foule de grands seigneurs, gouverneurs et autres, avaient pensé qu'il

était nécessaire de donner cet avis au Roi, afin qu'il pût prévenir la ruine du pays. Si Sa Majesté voulait, comme ils l'espéraient, éviter de mécontenter tout le monde pour la satisfaction d'un seul homme, il n'était pas encore trop tard pour que les affaires prissent une bonne tournure. Pour écarter le soupçon d'être influencés par l'ambition ou par l'espoir de quelque avantage particulier, les auteurs de la lettre demandaient la permission de se retirer du conseil d'État. Ni le soin de leur réputation, disaient-ils, ni les intérêts du service du Roi, ne leur permettaient de marcher plus longtemps avec le Cardinal. Ils se proclamaient sujets fidèles et catholiques sincères. N'eût été le zèle des principaux seigneurs, de la noblesse et d'autres personnes bien disposées, les affaires ne seraient pas dans ce moment si tranquilles ; car le menu peuple avait souffert trop d'injustices, et la ligne de conduite suivie par le Cardinal n'avait pas été de nature à atténuer le mauvais effet produit par son autorité illimitée. Comme conclusion, les signataires de la lettre suppliaient Sa Majesté de ne pas déverser le blâme sur eux, si, leurs avertissements étant négligés, quelque malheur s'ensuivait. Cette mémorable épître était signée par Guillaume de Nassau, Lamoral d'Egmont et Philippe de Montmorency (comte de Horn). Elle fut expédiée sous le couvert de Charles de Tisnacq, belge, chargé des affaires des Pays-Bas à Madrid, et qui se trouvait en relation d'amitié avec le comte d'Egmont. Il fut impossible, cependant, de tenir la chose secrète pour la personne la plus intéressée. Le Cardinal écrivit au Roi la veille du jour où la lettre fut rédigée et plusieurs semaines avant son envoi, pour informer le Roi de l'arrivée de cette dépêche et de la réponse qu'il avait à y faire. Presque tous les grands seigneurs et gouverneurs avaient adhéré au contenu de la missive, sauf le duc

d'Aerschot, le comte d'Aremberg et le baron de Berlaymont. Le Duc et le Comte avaient refusé de se joindre à la ligue, et des scènes violentes avaient eu lieu à ce sujet entre eux et les chefs du parti de l'opposition. D'Egmont se trouvant à une grande partie de chasse à Beaumont, maison de campagne d'Aerschot, avait saisi cette occasion pour presser le Duc de se joindre à la démonstration générale contre le Cardinal, et il l'avait fait de ce ton familier, brusque et rude qui lui était habituel; ses arguments, ainsi présentés, blessèrent le gentilhomme, qui était vain et irascible. Il répliqua en déclarant qu'il était l'ami d'Egmont, mais qu'il ne voulait pas l'avoir pour maître. Il entendait n'avoir rien de commun avec leur ligue contre le Cardinal, qui ne lui avait jamais fourni de cause d'inimitié. Il n'était nullement disposé à dicter au Roi le choix de ses ministres, et Sa Majesté était parfaitement en droit de désigner ses serviteurs selon son bon plaisir. Le Duc ajouta que si les seigneurs ne voulaient pas de lui pour ami, cela lui était tout à fait indifférent. Aucun d'eux n'était son supérieur ; il avait pour partisans et pour amis une suite de nobles aussi nombreuse que quiconque, et il n'était pas d'humeur à accepter la suprématie de quelque gentilhomme que ce fût dans le pays. L'entretien poursuivi sur ce ton dégénéra bientôt en dispute, et, des mots, les deux gentilshommes en seraient bien vite venus aux coups, sans l'intervention d'Aremberg et de Robles, qui étaient présents à la scène. La duchesse de Parme, en racontant la chose au Roi, ajouta qu'on s'était attendu à un duel comme dénouement de la contestation, mais que les deux seigneurs avaient été momentanément réconciliés. Une circonstance à noter, quant à d'Aerschot, c'est qu'il continua après cette scène à entretenir de bons rapports avec les seigneurs, tout en restant dans une intimité de plus en plus étroite avec le Cardinal.

Les gentilshommes qui envoyaient la lettre furent fâchés de la publicité prématurée qu'ils lui voyaient acquérir. D'Orange avait en vain sollicité le comte d'Aremberg de se joindre à la ligue, et à ce propos il avait eu querelle avec lui. D'Egmont, en présence de madame de Parme, accusa ouvertement d'Aremberg d'avoir divulgué le secret qui lui avait été confié. Le comte nia fièrement avoir adressé une syllabe là-dessus à qui que ce fût; mais il ajouta qu'une communication quelconque de sa part aurait été parfaitement superflue, puisque d'Egmont et ses amis se vantaient journellement de ce qu'ils allaient faire. D'Egmont réitéra le reproche de manque de foi de la part d'Aremberg. Ce gentilhomme portant la main à son épée, et dénonçant comme menteurs tous ceux qui oseraient encore répéter cette injurieuse accusation, offrit de vider sur-le-champ la querelle par les armes. Ici encore on parvint, mais non sans grande difficulté, à empêcher un combat singulier.

D'Egmont, brutal, étourdi et indiscret, commençait déjà à rendre manifeste qu'il était mieux placé sur un champ de bataille qu'au milieu d'un débat politique où la prudence et la science du cœur humain sont aussi nécessaires que le courage. A cette époque il était plus libéral dans ses sentiments qu'il ne le fut à aucune époque de sa vie. Échauffé par sa haine pour Granvelle, et résolu à obtenir la chute de ce ministre, il s'entretenait familièrement avec toute sorte de gens, cherchait à se rendre populaire dans la bourgeoisie, et discourait sans aucune précaution, avec le premier venu, sur la nécessité de l'union pour maintenir la liberté et le bien de la nation. La Régente, lorsqu'elle rapportait fidèlement dans ses dépêches tous les faits de cette nature qui parvenaient à ses oreilles, exprimait son étonnement de la conduite d'Egmont, parce que, ainsi qu'elle avait souvent pris

occasion d'en informer le Roi, elle avait toujours considéré le Comte comme très sincèrement dévoué au service de Sa Majesté.

Berlaymont, le seul autre noble en évidence qui n'approuvât pas la lettre du 11 mars, cherchait à cette époque à « nager entre deux eaux », et, comme d'ordinaire en pareil cas, trouvait fort difficile de se tenir à flot. Il avait refusé de se joindre à la ligue, mais d'autre part il se tenait à l'écart de Granvelle. Sur l'espoir, entretenu par les seigneurs, que son fils serait nommé évêque de Liége, il avait, pendant toute une année, cessé de rendre visite au Cardinal, et même de lui adresser la parole au Conseil d'État. Granvelle, racontant cette circonstance au Roi, exprima l'opinion que Berlaymont, en s'efforçant ainsi de plaire aux deux partis, s'était discrédité complètement auprès de tous les deux.

La fameuse épître, bien qu'elle ne fît que constater d'une façon très modérée, mais très courageuse, un fait à l'abri de toute controverse, était pourtant un acte qu'on ne pouvait signer sans beaucoup de hardiesse. A ce moment le ministre paraissait tout-puissant, et il était évident que le Roi était résolu de marcher dans la voie de l'absolutisme, en matière politique comme en matière religieuse. Il n'est donc pas surprenant que malgré le grand nombre de ceux qui en approuvaient les principes, cette pièce ne trouvât que peu de signataires ; ce pouvait être écrire son propre arrêt de mort. Montigny et de Berghes eux-mêmes, qui avaient pourtant joué un rôle actif dans l'organisation du complot, si ce nom mérite d'y être appliqué, refusèrent de signer la lettre. D'Egmont et de Horn étaient des hommes d'une audace téméraire, mais de trop courte vue pour apprécier pleinement la portée de leurs actes. D'Orange a souvent été accusé de timidité par ses ennemis, mais personne n'a jamais mis en

doute sa profonde aptitude à pénétrer de part en part les actions des hommes et leurs conséquences. Sa prévoyance politique le mettait à même de mesurer déjà le dangereux précipice dont ils approchaient résolûment, alors que l'abîme n'était pas encore soupçonné par ses compagnons. Il était trop calme, de sa nature, pour se laisser entraîner par passion à marcher en avant, quand il aurait peut-être à s'en repentir en des moments plus froids. C'était donc bien résolûment et les yeux ouverts qu'il déclarait nettement et par écrit la guerre à l'homme le plus puissant et le plus dangereux de tous les états espagnols, et qu'il s'exposait au ressentiment d'un roi qui ne pardonnait jamais. On peut hardiment soutenir qu'il fallait autant de courage pour affronter ainsi la froide méchanceté d'un despote, et pour défendre ensuite sans fléchir, pendant toute une vie d'homme, la cause des droits de la nation et de la liberté de conscience, que pour commander la plus brillante des charges de cavalerie par laquelle un héros peut se rendre fameux.

Philippe répondit à la lettre des trois seigneurs le 6 juin suivant. Dans cette réponse, qui était courte, il reconnaissait le zèle et l'affection qui avaient servi de mobiles aux auteurs de la lettre. Il faisait néanmoins remarquer que, comme ils n'étaient entrés dans aucun détail à l'appui de l'opinion contenue dans ce document, il serait préférable que l'un d'eux vînt à Madrid pour en conférer avec lui. En de telles matières, disait-il, il valait mieux traiter de vive voix. De cette façon, il pourrait recevoir des renseignements suffisants pour être mis en état de prendre une décision ; « car » disait-il en terminant, « ce n'est pas ma coustume de grever aucun de mes ministres sans cause. »

C'était là une belle phrase, mais tout à fait ridicule dans son application aux circonstances. Il n'était pas question « de grever le ministre. » La lettre des trois

seigneurs était fort simple. Ce n'était que l'exposé d'un fait et de ses déductions. Le fait avancé, c'était que le Cardinal était odieux à toutes les classes de la nation. Les déductions que l'on en tirait, c'était que le gouvernement ne pouvait lui être plus longtemps confié, sans danger imminent de convulsions funestes. Le fait était incontestable. La personne la plus intéressée le confirmait dans ses lettres secrètes. « On dit, » écrivait Granvelle à Philippe, « que tous, grands, nobles et gens du peuple me détestent ; je ne suis pas surpris de voir que les grands, les nobles et les gens du peuple sont tous ouvertement contre moi, puisque tous et chacun ont été invités à se joindre à la ligue. » Les raisons données par le Cardinal pour expliquer cette impopularité qu'il admettait pleinement, n'influent en rien sur l'objet de la lettre. Le fait était rapporté dans celle-ci, pour appuyer une conclusion simple, mais importante. C'était à Philippe à décider de la valeur de la conclusion, à prendre une résolution, et celle-ci une fois prise, à se soumettre aux conséquences. Mais, comme d'ordinaire, le monarque ne pouvait se résoudre à prendre un parti. Il savait très bien que le Cardinal était odieux et discrédité, parce qu'il était la volontaire incarnation de la politique royale. Philippe était donc logiquement forcé ou d'abandonner sa politique ou de soutenir son ministre. Il ne pouvait se décider à aucune de ces alternatives. En attendant, une phrase bien tournée et d'un semblant de magnanimité, lui était venue à l'esprit. Et c'était là ce qu'il avait transmis pour sa première réponse à une communication d'une importance extrême et qui, pour nous servir des mots de ses auteurs, touchait à un sujet qui « n'admettait ni dissimulation, ni délai. » Mais enlever à Philippe délais et dissimulations, c'était lui prendre tout. C'étaient les deux seules armes qu'il employât jamais, dans la

longue lutte de toute son existence. Elles résumaient l'ensemble de ses ressources intellectuelles. Inévitablement, il devait donc avoir recours à toutes deux, dans une conjoncture comme celle du moment actuel.

En même temps qu'il envoyait sa réponse aux seigneurs, il écrivit une lettre explicative à la Régente. Il lui faisait savoir qu'il avait reçu la communication de ces trois personnages, mais il lui donnait pour instructions de paraître ne rien savoir de la chose jusqu'à ce que d'Egmont lui en parlât. Il ajoutait que, bien qu'il eût notifié son désir aux trois nobles de voir l'un d'eux, sans désigner lequel, se rendre à Madrid, il désirait en réalité que d'Egmont, qui semblait le plus traitable des trois, fût seul envoyé. Le Roi ajoutait encore que son but était de diviser les seigneurs et de *gagner du temps*.

Il était certainement superflu de la part de Philippe de faire connaître à sa sœur que son but était de gagner du temps. Ajournement, c'était là toujours sa première ressource, comme si la marche des événements du monde eût dû indéfiniment s'arrêter pendant qu'il méditait, assis dans son cabinet. Il était d'ailleurs assez puéril de recommander à sa sœur de feindre l'ignorance sur un sujet à propos duquel les seigneurs s'étaient disputés, et avaient presque tiré l'épée en sa présence. Mais telle était l'habileté politique du Roi, quand il était laissé à ses propres forces. Granvelle, qui était à la fois Philippe et Marguerite, quand l'un ou l'autre avait à s'adresser ou à répondre officiellement au monde, ne trouvait pas toujours nécessaire de surveiller la correspondance de ces marionnettes entre elles. En vue de diviser plus complètement les nobles, le Roi fit donc parvenir à d'Egmont une note privée, écrite de sa propre main, et exprimant son désir de le voir visiter l'Espagne en

personne, afin qu'ils pussent conférer ensemble sur toute cette affaire.

Ces lettres, comme on peut aisément le supposer, ne produisirent rien moins qu'un effet satisfaisant. Le mécontentement et la colère des gentilshommes qui avaient rédigé ou appuyé la note du 11 mars, ne firent que s'accroître. Et en fait la réponse n'était pas une réponse. « C'est une froide et mauvaise réplique, » écrivit Louis de Nassau, « à envoyer après un aussi long délai. Il est aisé de voir que la lettre est sortie de la forge du Cardinal. En somme, c'est une vilaine besogne, si tous les gentilshommes doivent être gouvernés par une seule personne. J'espère, grâce à Dieu, que son pouvoir viendra bientôt à fin. Pourtant, » ajoutait Louis, « les gentilshommes se tiennent tous sur le qui vive, car ils n'ont pas en ce rouge gaillard un brin de confiance de plus qu'il ne mérite. »

Le lecteur s'est déjà aperçu qu'en effet la lettre était « de la forge du Cardinal, » Granvelle ayant instruit son maître de la réponse à donner aux seigneurs, avant même que la dépêche eût été expédiée.

La Duchesse écrivit immédiatement à son frère pour l'informer que d'Egmont s'était montré, quant à lui, fort disposé à se rendre en Espagne, mais qu'il avait ajouté devoir consulter d'abord d'Orange et de Horn. Aussitôt cette démarche d'Egmont faite, elle avait été informée de la nécessité pour eux de s'entendre avec tous les gentilshommes qui avaient approuvé leur lettre. La Duchesse avait vainement essayé d'empêcher semblable réunion, mais convaincue que, même défendue, cette réunion n'en aurait pas moins lieu, elle avait autorisé le meeting à Bruxelles, parce qu'elle pourrait ainsi mieux savoir ce qui s'y déciderait que s'il était tenu dans quelque lieu lointain. Elle ajoutait qu'elle enverrait bientôt son secrétaire Armenteros en Espagne, afin que le Roi

fût parfaitement mis au courant de tout ce qui se passait.

Peu de temps après, d'Egmont écrivit à Philippe ; il refusait de se rendre en Espagne, tout exprès pour l'affaire du Cardinal. Il ajoutait qu'il était prêt à entreprendre le voyage, si le Roi requérait sa présence pour quelque autre objet. La même décision fut formellement communiquée à la Régente par ceux des chevaliers de la Toison d'Or qui avaient approuvé la lettre du 11 mars, — Montigny, de Berghes, Meghen, Mansfeldt, de Ligne, Hoogstraeten, d'Orange, d'Egmont et de Horn. Le prince d'Orange, parlant au nom de tous, lui fit savoir qu'ils ne regardaient pas comme compatible avec leur dignité, ni avec l'intérêt de Sa Majesté, que n'importe lequel d'entre eux entreprît un voyage si long et si fatigant, uniquement en vue d'accuser le Cardinal. Pour tout autre motif, chacun était prêt à se rendre immédiatement en Espagne. La Duchesse exprima ses regrets de cette résolution. Le Prince répliqua en affirmant que, dans toute leur conduite, ils avaient été guidés non par leur haine contre Granvelle, mais par le sentiment de leurs devoirs envers Sa Majesté. C'était maintenant, ajouta-t-il, au Roi à suivre telle voie qu'il lui plairait de choisir.

Quatre jours après cette entrevue avec la Régente, d'Orange, d'Egmont et de Horn, adressèrent une seconde lettre au Roi. Dans ce document, ils rapportaient qu'ils s'étaient concertés avec tous les gentilshommes, sous l'approbation desquels leur première lettre avait été écrite. Quant au voyage demandé de l'un d'eux en Espagne, ils déclaraient qu'il était très dangereux pour n'importe quel seigneur de s'absenter dans l'état actuel des affaires. Ce n'était pas un motif suffisant pour aller si loin, que la question relative à Granvelle. Ils désavouaient toute intention de se po-

ser comme partie dans un procès du Cardinal. Ils avaient pensé que leur avis court et simple aurait suffi à décider Sa Majesté à employer ce personnage dans d'autres postes, où ses talents seraient beaucoup plus profitables. Quant à « grever sans causes » le Cardinal, il n'était pas question de l'accuser ou de le molester en quoi que ce fût ; il s'agissait seulement de le décharger d'un emploi qui ne pourrait rester dans ses mains sans amener quelque désastre. Quant au point invoqué « qu'aucun motif particulier n'avait été mentionné, » l'omission, disaient-ils, était loin de provenir de ce qu'il n'y avait pas un nombre suffisant de ces motifs. Si cependant ils n'en avaient produit aucun, c'est parce qu'en raison de leurs services passés et de leur fidélité à Sa Majesté, ils s'attendaient à être crus sur leur honneur, sans autres preuves ou témoignages. Ils n'étaient pas d'avis de se poser en accusateurs. C'était de propos délibéré qu'ils s'étaient abstenus de préciser les faits. Si Sa Majesté voulait procéder à de plus amples informations, d'autres qu'eux-mêmes sauraient bien lui fournir des griefs, en nombre suffisant. Sa Majesté reconnaîtrait bien alors que les plaintes générales et publiques étaient motivées. Ils renouvelaient leur prière d'être dispensés de servir dans le conseil d'État, pour que plus tard on ne pût les accuser des fautes d'autrui. Convaincus que le dissentiment existant entre eux et le Cardinal Granvelle dans le conseil d'État ne pouvait produire aucun bon résultat pour les affaires de Sa Majesté, ils préféraient lui céder le terrain. En terminant, ils suppliaient le Roi d'excuser la simplicité de leurs lettres « d'autant, » disaient-ils, « que nous ne sommes point de nature grands orateurs ou harangueurs, et plus accoustumés à bien faire qu'à bien dire, comme aussi il est mieulx séant à gens de notre qualité. »

Le 4 août, le comte de Horn, de son côté, adressa au Roi une lettre particulière, écrite dans le même esprit que celui de la lettre que nous venons de mentionner. Il assurait à Sa Majesté que le Cardinal ne pouvait plus rendre de services réels à la Couronne, à cause de la haine que toute la nation nourrissait contre lui, mais que, quant au maintien de l'ancienne religion, tous les nobles étaient résolus à faire leur devoir.

La Régente alors, suivant sa promesse, envoya en Espagne son secrétaire privé, Thomas de Armenteros. Ses instructions, qui avaient été travaillées avec beaucoup de soin, prouvaient que Granvelle ne s'était pas trompé quand il avait accusé la Duchesse d'être entièrement changée à son égard, et lui avait adressé une lettre de reproches, dans laquelle il exprimait son étonnement de voir sa conduite à lui devenue suspecte, sans qu'il lui fût possible de deviner la cause de la fatigue et du mécontentement qu'elle manifestait à son endroit.

Armenteros, homme vil, vénal et fourbe, mais favori de la Régente, et qui déjà commençait à acquérir sur l'esprit de celle-ci cette influence destinée à devenir bientôt si prédominante, était fort peu l'ami du Cardinal. Il n'était pas probable que, de son propre gré, il atténuerait, par des remarques louangeuses, l'effet du blâme général mêlé d'éloges vagues, qui caractérisait les instructions de Marguerite. On lui avait recommandé de parler en termes généraux des progrès de l'hérésie et de la pénurie croissante du trésor. Il devait demander deux cent mille couronnes pour la loterie que la Régente, comme plan financier, proposait d'établir. Il devait remontrer que la Duchesse avait vainement essayé tous les moyens imaginables pour arranger le différend entre le Cardinal et les seigneurs. Elle reconnaissait la haute capacité, l'expé-

rience, le zèle et le dévouement de Granvelle, — qualités pour lesquelles elle faisait grand cas de lui, — mais d'autre part elle sentait qu'il s'ensuivrait de graves inconvénients et même peut-être la révolte du pays, si elle devait le maintenir dans les Pays-Bas contre la volonté des seigneurs. C'était là les motifs qui l'avaient obligée, devait ajouter le porteur du message, de mettre sous les yeux du Roi les deux faces du sujet. Armenteros devait, en outre, raconter les détails des entrevues qui avaient récemment eu lieu entre elle et les chefs du parti de l'opposition.

D'après la teneur de ces instructions, il était facile de voir que Marguerite de Parme ne désirait guère conserver le Cardinal, et que, au contraire, elle commençait déjà à s'alarmer de la position dangereuse dans laquelle elle se trouvait. Peu de jours après que les trois seigneurs eurent expédié leur dernière lettre au Roi, ils avaient remis à la Duchesse une remontrance formelle. Dans ce document, ils se déclaraient convaincus que le pays courait droit à la ruine, aussi bien au point de vue du service de Sa Majesté qu'à celui de la prospérité publique. Le trésor était vide, le mécontentement populaire grandissait chaque jour, les places fortes sur la frontière se trouvaient dans une situation déplorable. A tout instant, on craignait que des marchands et d'autres habitants des Provinces vinssent à être arrêtés en pays étrangers pour garantie des dettes de Sa Majesté. Comme remède à tous ces maux, une seule ressource, suggérait-on, restait au gouvernement, — c'était de convoquer les États-Généraux et de s'en rapporter à leur avis et à leur appui. Cependant les seigneurs s'abstenaient d'insister sur ce point, à cause de la défense que la Régente avait reçue du Roi. Ils insinuaient pourtant qu'une telle défense ne pouvait provenir que d'une défiance suscitée entre Sa Majesté et les États par des

personnes n'ayant d'attachement ni pour l'une ni pour les autres, et résolues à détruire tout moyen de prévenir la détresse du pays. Les seigneurs, pour toutes ces raisons, suppliaient Son Altesse de ne pas prendre en mauvaise part qu'ils s'abstinssent de paraître au conseil d'État, aussi longtemps que le Roi se montrerait peu disposé à prendre d'autres mesures pour l'administration des Provinces. Ils préféraient faire disparaître l'ombre, dont depuis si longtemps ils remplissaient le rôle. Toutefois, comme conclusion, ils témoignaient leur résolution de remplir leur devoir dans leurs gouvernements respectifs et de servir la Régente au mieux de leurs capacités.

Après que cette remontrance eut été remise, le prince d'Orange, le comte de Horn et le comte d'Egmont s'abstinrent tout à fait d'assister aux séances du conseil d'État. La Régente fut laissée seule avec le Cardinal, qu'elle haïssait déjà, et ses deux satellites, Viglius et Berlaymont.

Armenteros, au bout d'un mois de voyage, arriva en Espagne et fut bientôt reçu en audience par Philippe. Dans sa première entrevue, qui dura quatre heures, il lut au Roi tous les rapports et documents dont il avait été chargé, et réclama humblement une prompte décision. Il va de soi que c'était là demander l'impossible. D'ailleurs les Cortès d'Aragon, qui justement siégeaient, absorbaient toute l'attention royale, et fournissaient au monarque une excuse toute prête pour s'abandonner à son indécision habituelle. Dans l'entretemps, afin d'obtenir un supplément d'avis dans une si grave occurrence, il transmit les lettres des seigneurs, ainsi que les autres pièces, au duc d'Albe, et lui demanda son opinion à ce sujet. D'Albe répondit par un vrai rugissement de bête féroce.

« Chaque fois, écrivit-il, que je vois les dépêches de ces trois seigneurs flamands, ma colère est si

fort excitée que si je n'employais pas des efforts incroyables, pour la contenir, mes sentiments paraîtraient ceux d'un furieux. » Après cet exorde farouche, il poursuivait en exprimant l'opinion que toute la haine et toutes les plaintes contre le Cardinal provenaient de son opposition à la convocation des États-Généraux. A l'égard des personnages qui avaient si surabondamment mérité semblable châtiment, il recommandait « de faire tomber leurs têtes ; mais, tant que cela ne pouvait pas se faire, le Roi devait dissimuler avec eux. » Il conseillait à Philippe de ne pas répondre à leurs lettres, mais simplement de leur signifier, par l'intermédiaire de la Régente, que leurs raisons en faveur de la mesure proposée par eux ne lui paraissaient pas satisfaisantes. Il lui proposait ce traitement de circonstance, non comme « le vrai remède, mais simplement comme un palliatif ; parce que pour le moment on ne pouvait employer que des médicaments faibles, et dans l'effet desquels on ne pouvait du reste avoir grande confiance. » Quant à rappeler le Cardinal, « ainsi qu'ils avaient l'impudence de le proposer à Sa Majesté, » le Duc se décidait très nettement contre cette concession. Dans l'intervalle, et en admettant qu'il fût possible de procéder « au vigoureux châtiment déjà indiqué, » il conseillait de diviser les seigneurs autant que possible, en administrant des flatteries et des caresses perfides à d'Egmont, qu'il serait plus facile de prendre que les autres.

Voilà quelqu'un au moins qui savait lire distinctement dans son propre esprit. Voilà un serviteur sur lequel pouvait compter son maître pour l'exécution fidèle de ses ordres, toutes les fois qu'il le mettrait en réquisition. La vigoureuse explosion de colère par laquelle le Duc répondait ainsi aux premiers symptômes de ce qu'il regardait comme une rébellion, n'était

qu'un pâle avant-coureur du ton qu'il prendrait, quand le mouvement aurait atteint des proportions plus considérables. On pouvait deviner quelle sorte de remèdes il prescrirait un jour, au lieu des « faibles médecines » auxquelles, pour le moment, il consentait, mais avec tant de répugnance.

Tandis que se déroulaient entre les seigneurs, la Régente et le Roi, ces actes de la question qui concentrait toute l'attention publique des Pays-Bas, — la lutte contre Granvelle, — le Cardinal, dans ses lettres à Philippe, traçait traits à traits le tableau minutieux de la situation, avec un art dont son pinceau seul possédait le secret.

Continuant à affecter l'attitude d'un chrétien qu'on offense mais qui pardonne, il parlait des nobles sur un ton de tristesse pleine de douceur. Il suppliait le Roi de ne pas se laisser aller à la colère en sa faveur ; il voulait continuer à être utile aux gentilshommes, qu'ils le voulussent ou non ; il craignait surtout que le Roi ne le prît en considération dans l'occurrence présente, et que cela n'influât sur la ligne de conduite qu'il déciderait de suivre dans les Pays-Bas. En même temps, et malgré ses protestations générales de bienveillance envers les nobles, il les représentait comme des prodigues aux abois, qui désiraient faire naître une confusion générale pour échapper à des embarras personnels ; comme des conspirateurs dont les actes tombaient sous le coup des poursuites de la justice ; comme des ambitieux mécontents, tout disposés à renverser l'autorité royale et à élever sur ses ruines une république aristocratique. Ce n'est pas qu'il voulût rien dire pour créer, dans l'esprit du Roi, des préventions contre ces gentilshommes, bien qu'il prît soin de n'omettre aucune des circonstances qui pouvaient amener ce résultat. Il dépeignait les seigneurs comme systématiquement opposés à la politique qu'il savait

être chère au cœur du Roi, et comme résolus à assassiner le ministre fidèle qui s'efforçait de la faire triompher, s'ils ne pouvaient autrement l'éloigner des affaires. Il parlait de l'état de la religion comme devenant chaque jour de moins en moins satisfaisant, et déplorait les difficultés quil rencontrait dans l'exécution des hérétiques condamnés au bûcher ; difficultés qui provenaient des répugnances que faisaient voir des hommes dont le rang élevé devait faire espérer de meilleures dispositions.

Comme Granvelle est un personnage important, comme son caractère a été tour à tour vivement censuré et applaudi plus vivement encore, et comme l'époque que nous retraçons actuellement fut l'une de celles dans lesquelles les germes de la grande convulsion prirent le développement le plus rapide, il est absolument nécessaire que le lecteur soit mis en état d'en apprécier le héros principal, tel qu'il s'est peint de sa propre main, de cette main dans laquelle reposaient en ce moment les destinées d'un puissant empire. Il est donc de notre devoir d'historien de mettre en pleine lumière le tableau de son administration. Au moment où la lettre du 11 mars fut envoyée, le Cardinal représentait d'Orange et d'Egmont comme s'efforçant, par n'importe quels moyens, menaces ou flatteries, d'amener tous les nobles, grands et petits, à se joindre à la ligue dirigée contre lui. Ils s'étaient disputés avec d'Aerschot et d'Aremberg ; ils avaient plus qu'à demi séduit Berlaymont, et ils stigmatisaient tous ceux qui refusaient d'entrer dans la ligue, de l'épithète de cardinalistes ou de familiers de l'inquisition. Il protestait qu'il envisagerait leur mauvais vouloir avec indifférence, s'il n'était pas convaincu que sa personne n'était qu'un prétexte, et qu'en réalité leurs desseins avaient une portée plus profonde. Depuis le retour de Montigny, les seigneurs avaient formé une

ligue avec ce gentilhomme, et son frère, le comte de Horn, s'y était rallié. Il ne voulait rien dire des épîtres diffamatoires et des pamphlets dont il était constamment l'objet, car il désirait laisser complètement de côté des choses qui ne concernaient que lui-même. Nonobstant cette déclaration cependant, il omettait rarement de noter l'apparition de chaque production de cette nature, pour l'information spéciale de Sa Majesté. « Il valait mieux, disait-il, calmer les esprits que les exciter. » Quant à susciter des querelles entre les seigneurs, ainsi que le Roi l'avait recommandé, cela n'était guère nécessaire, car la discorde avait déjà d'elle-même répandu ses semences. « Cela lui causait beaucoup de peine, » disait-il en poussant un soupir de chrétien, « d'être obligé d'avouer que de telles dissensions s'étaient déjà élevées, et malheureusement à son occasion. » Puis il procédait à la description, dans les plus grands détails, de la dispute entre d'Aerschot et d'Egmont, qu'avait déjà rapportée la Régente, en n'omettant dans son récit aucune des particularités qui pouvaient rendre d'Egmont répréhensible aux yeux du Roi. Il retraçait également la querelle entre le même seigneur et d'Aremberg, à laquelle il avait déjà fait allusion dans des lettres antérieures ; il ajoutait que grand nombre de gentilshommes et même la portion la plus sage du peuple, étaient mécontents de l'attitude des grands seigneurs, et qu'il allait prendre sous main des mesures adroites pour les confirmer dans ces sentiments. Il donnait à Philippe des instructions sur la réponse à faire à la lettre qui lui était adressée, mais il suppliait Sa Majesté de ne pas hésiter à le sacrifier, si les intérêts de sa couronne paraissaient l'exiger.

A l'égard de la question religieuse, il déplorait sans cesse que, malgré ses propres efforts et ceux de madame de Parme, les choses ne marchaient pas comme

il le désirait, et qu'au contraire elles allaient fort mal. — « Pour l'amour de Dieu et le service de la sainte religion », s'exclamait-il avec ferveur, « que votre main royale se mette vaillamment à l'œuvre, autrement il ne nous reste plus qu'à nous écrier : Seigneur, secourez-nous, car nous périssons ! » Après avoir fait résonner cette pieuse exhortation à l'oreille d'un homme qui n'avait pas besoin d'excitations dans les sentiers de la persécution, il poursuivait en exprimant ses regrets de ce que les juges et les autres officiers de justice ne prenaient pas en main, avec la rigueur convenable, le châtiment de l'hérésie.

Et cependant, c'est à ce moment-là que Pierre Titelman promenait sa rage à travers les Flandres, arrachant la nuit des familles entières à un sommeil paisible, pour les jeter sur les bûchers, et cela avec un tel mépris de toutes lois et de toutes formes que, moins d'un an après, il provoquait une protestation solennelle des quatre États de Flandre ; et Titelman n'était qu'une unité dans une douzaine d'inquisiteurs !

Mais Granvelle ne pouvait trouver qu'une mince satisfaction dans les efforts de ses subordonnés, aussi longtemps que les gens haut placés négligeaient leurs devoirs. Le marquis de Berghes, comme il en informait Philippe, montrait peu de dispositions à écraser l'hérésie à Valenciennes, et, de son côté, Montigny faisait preuve à Tournai d'assez de négligence. Souvent on les entendait dire, et à quiconque voulait les écouter, qu'il n'était pas juste d'infliger la peine de mort en matière de religion. Ce sentiment qui, exprimé à cette époque de sang et de feu, couronne d'un éternel honneur la mémoire de ces malheureux nobles, ce sentiment était dénoncé par l'homme d'église, comme criminel et digne de châtiment. Bien plus, il donnait à entendre que ces airs de clémence n'étaient

que pure hypocrisie, et qu'au fond de leur compassion se cachait l'intérêt personnel. « C'est une bien triste chose », disait-il, « quand l'intérêt gouverne ; mais tous ces hommes sont endettés, et si profondément, qu'ils ont engagé même leur âme. Ils cherchent tous les moyens de se soustraire à leurs obligations, et ils ne désirent rien tant que de produire une confusion générale ». En ce qui concernait le prince d'Orange, le Cardinal assurait qu'il devait neuf cent mille florins, et que, tandis qu'il en avait à peine annuellement vingt-cinq mille de revenu net, il en dépensait quatre-vingt-dix mille, à cause du grand nombre de comtes, de barons et de gentilshommes qui faisaient partie de sa maison. A ce propos, il insinuait qu'il serait peut-être bon de trouver de l'emploi pour quelques-uns de ces grands seigneurs en Espagne ou dans les autres états de Sa Majesté, et il ajoutait que peut-être d'Orange accepterait la vice-royauté de Sicile.

Revenant sur les affaires de religion, quelques semaines après, il s'exprimait d'un ton un peu plus satisfait : « Nous avons crié tant et si haut », disait-il, « qu'à la fin le marquis de Berghes a été forcé de brûler une couple d'hérétiques à Valenciennes. Il est donc évident », faisait observer le Cardinal, « que s'il voulait réellement appliquer le remède dans cette ville, on pourrait y faire beaucoup de progrès ; tandis que nous n'en ferons que fort peu, aussi longtemps qu'il restera chargé du gouvernement de la province et refusera de nous aider. » Dans une lettre subséquente, il articulait de nouveau des plaintes contre le Marquis et contre Montigny, qui de plus en plus lui servaient de boucs émissaires et d'épouvantails. De Berghes, écrivait-il, ne nous prête aucune assistance, en dépit de toutes les lettres que nous lui envoyons. Il s'absente pour des motifs privés et politiques. Montigny a mangé de la viande pendant le carême, à ce

que mande l'évêque de Tournai. Tous deux, lui et le Marquis, disent ouvertement qu'il n'est pas juste de répandre le sang pour les questions de foi. Que le Roi juge de ce que l'on peut faire avec de pareils aides ! De Berghes évite de poursuivre les hérétiques, écrivait encore le Cardinal, un mois plus tard, au secrétaire Perez. Il est allé à Spa pour sa santé, bien que ceux qui l'ont vu dernièrement disent qu'il est gros et gras. Granvelle ajoutait cependant qu'on avait à la fin « brûlé vivant un prédicateur de plus ». L'hérétique, racontait-il, avait feint de se repentir pour sauver sa vie, mais voyant que de toute manière il devait avoir la tête tranchée, en sa qualité de catéchiste, il avait rétracté son abjuration, « de sorte qu'on l'a brûlé », concluait le Cardinal avec satisfaction.

Il enregistrait avec une scrupuleuse régularité, pour l'instruction du roi, les discours et les actes des personnages principaux des Pays-Bas, suggérant des soupçons quand il ne pouvait fournir des faits positifs, et ajoutant de charitables apologies qu'il savait bien ne devoir produire qu'un médiocre effet sur l'esprit de son correspondant. C'est ainsi qu'il envoya le récit d'une « réunion très secrète » tenue par d'Orange, d'Egmont, de Horn, Montigny et de Berghes à l'abbaye de Forest, près de Bruxelles, en disant qu'il ignorait ce qu'ils y avaient fait et qu'il ne savait trop que soupçonner. Il serait très heureux, déclarait-il, d'interpréter leurs actions dans le sens le plus favorable, mais il ne pouvait s'empêcher de se rappeler avec grand chagrin ce qu'avait dit tout récemment d'Orange à Montigny : qu'un jour ils seraient les plus forts. La même année, un peu plus tard, le Cardinal informa le Roi d'une conférence tenue par les mêmes seigneurs à Weerdt, et il ajoutait qu'il n'avait pas appris ce qui y avait été conclu,

mais qu'il regardait la chose comme fort suspecte. Philippe communiqua immédiatement la nouvelle à d'Albe, en lui faisant connaître les craintes de Granvelle et les siennes propres, qu'une explosion populaire ne vînt à résulter d'une plus longue présence de ce ministre dans les Pays-Bas.

En fait d'anecdotes et d'insinuations, le Cardinal n'omettait rien de ce qui pouvait nuire au caractère des principaux nobles, à l'exception peut-être du comte d'Egmont. Il paraissait résolu à conserver, si faire se pouvait, des relations amicales avec ce personnage important, dont il appréciait bien le caractère. Il y avait, dans ce désir, une profonde politique que plus loin nous ferons ressortir. Quant aux autres seigneurs, il les dépeignait en général comme disposés à renverser l'autorité royale. Ils poursuivaient la chute de Granvelle comme le premier point à obtenir, parce que, cela réalisé, le reste viendrait de lui-même. « Ils ont en vue, disait-il, d'amener l'État à la forme d'une république, dans laquelle le roi n'aurait d'autre pouvoir que de faire ce qu'ils lui ordonneraient. » Il ajoutait qu'il voyait à regret tant de troupes allemandes se réunir sur la frontière, car il les croyait placées sous la direction des nobles mécontents des Pays-Bas. Après avoir lancé cette grave insinuation, il passait sans transition à l'expression de la vive colère que lui causait certaine allégation d'Egmont et d'Orange. Ils avaient prétendu avoir été accusés par lui de vouloir susciter des troubles civils, et jamais, déclarait-il, pareille idée ne lui était entrée dans la tête. Ainsi, dans le même paragraphe, à l'oreille la plus soupçonneuse, la plus attentive au moindre bruit de trahison, il murmurait sa conviction que les nobles tramaient l'établissement d'une république avec l'aide de troupes étrangères, et il se répandait en plaintes amères de ce que ces mêmes nobles l'avaient accusé de les tenir

pour suspects. Quant au prince d'Orange, il le représentait comme se vantant sans cesse de son influence en Allemagne et des grandes choses qu'il pourrait accomplir au moyen de ses relations dans ce pays, « tellement, » ajoutait le Cardinal, « que nous n'entendons pas d'autre chanson. »

Il y avait beaucoup à dire relativement au projet qu'avaient ces grands seigneurs d'abolir tous les conseils, sauf le conseil d'État, dont ils avaient en vue d'obtenir la haute direction. Le marquis de Berghes était dépeint comme l'âme de toutes ces intrigues. Leur intention manifeste à tous était d'opérer un changement radical dans la forme du gouvernement. Le Marquis croyait avoir autorité sur tout, et la Duchesse n'aurait bientôt plus rien à faire dans les Provinces, comme Régente, au nom du Roi. En fait, Philippe lui-même ne tarderait pas à être également dépouillé de tout pouvoir, « car, » écrivait le Cardinal, « ils arriveront ainsi à mettre Votre Majesté complètement sous tutelle. » Il ajoutait en outre que les seigneurs, dans le but de gagner la faveur du peuple et des États, avaient laissé ceux-ci prendre tant de pouvoir qu'ils répondraient à toute demande de subside par une révolte générale du pays. « Voilà la pure vérité, » concluait Granvelle, « et qui plus est, en suivant la même marche, dans peu de temps il ne restera plus aucune trace de religion dans la nation. » Quelques semaines plus tard, les députés d'une partie des États ayant été irrégulièrement réunis à Bruxelles, pour être consultés sur les mesures financières, le Cardinal fit savoir au monarque que les nobles employaient tous leurs efforts à se concilier le bon vouloir de ces députés, en leur offrant une série de fêtes et de banquets splendides.

Il rapportait diverses anecdotes qui étaient parvenues jusqu'à lui à plusieurs reprises, toutes ayant

pour objet d'éveiller les soupçons de Philippe sur la loyauté et l'orthodoxie des principaux seigneurs. Un gentilhomme arrivant de la Bourgogne avait dîné dernièrement, comme il en informait le Roi, avec le prince d'Orange, chez qui de Horn et Montigny étaient en même temps logés. A table, Montigny interpella à très haute voix le seigneur étranger, assis fort loin de lui, pour demander s'il y avait beaucoup de Huguenots en Bourgogne. Non, répondit le gentilhomme, et on ne souffrirait pas qu'il y en eût. Alors il n'y a que bien peu de gens d'esprit dans cette province, répliqua Montigny, car tous ceux qui en ont quelque peu sont d'ordinaire Huguenots. Le prince d'Orange essaya d'arrêter la conversation, en disant que les Bourguignons avaient grandement raison de rester ce qu'ils étaient ; sur quoi Montigny déclara que dans les derniers temps il avait entendu assez de messes pour s'en passer pendant trois mois. Ces choses-là peuvent être des plaisanteries, faisait observer Granvelle, mais ce sont de fort mauvaises plaisanteries ; et il est évident qu'un pareil homme est un instrument très peu propre à porter remède à la situation des affaires religieuses à Tournai.

Dans une autre grande réunion, racontait encore scrupuleusement au Roi le même chroniqueur, le marquis de Berghes avait raillé d'un ton très mordant le duc d'Aerschot, parce qu'il ne voulait pas se joindre à la ligue. Le Duc avait répondu, comme il l'avait déjà fait à d'Egmont, que Sa Majesté n'avait pas à se laisser faire la loi par ses vassaux, et il avait ajouté qu'il était, quant à lui, d'avis de suivre la voie tracée par ses ancêtres : craindre Dieu et honorer le Roi. En somme, disait Granvelle, il leur répondit avec tant de sagesse que, bien qu'ils n'eussent jamais eu une haute opinion de ses capacités, ils furent réduits au silence. Cette conversation avait été tenue en présence des do-

mestiques, si nombreux que la salle en était toute pleine ; ce qui n'avait pas empêché qu'on parlât beaucoup et très haut — le Marquis surtout. Aussitôt qu'on eut enlevé la nappe, et alors que quelques-uns des laquais étaient encore présents, de Berghes avait repris l'entretien. Il déclara qu'il était du même sentiment que son ancêtre, Jean de Berghes, qui un jour avait dit au grand-père du Roi, Philippe le Beau, que si Sa Majesté voulait marcher à sa propre perte, *lui* n'était pas disposé à se perdre *lui-même*. Si le monarque actuel est d'intention de perdre ces provinces, en les gouvernant comme il les gouverne, moi, dit le Marquis, je n'ai pas la moindre envie de perdre le peu que je possède dans le pays. «Mais,» répliqua le duc d'Aerschot, « si le Roi refuse absolument de faire ce que vous lui demandez, qu'arrivera-t-il alors ? » — *Par la cordieu !* » répondit de Berghes en fureur, « *nous le lui ferons bien voir !* » Sur quoi tous gardèrent le silence.

Granvelle suppliait le Roi de garder ces détails exclusivement pour lui, en ajoutant qu'il était absolument nécessaire pour Sa Majesté d'apprendre de cette manière quelles étaient les dispositions réelles des gentilshommes des Provinces. Il était également rapporté dans la même lettre qu'un bandit génois, qui avait été expulsé des Pays-Bas par la Régente, à cause d'un meurtre dont il s'était rendu coupable, était entretenu à Weerdt par le comte de Horn, dans le but de faire assassiner le Cardinal.

Il déclarait n'avoir pas le droit de requérir le Comte de chasser de sa maison cet assassin, mais être bien résolu, néanmoins, à faire en sorte que ni ce misérable, ni aucun autre ne pût accomplir le projet en question. Quelques semaines plus tard, exprimant sa joie d'apprendre la fausseté de certain récit qui rapportait l'assassinat de Philippe lui-même, Granvelle

ajoutait : « Moi aussi qui ne suis qu'un vermisseau en comparaison, je suis menacé de tant de côtés que beaucoup de personnes doivent me regarder comme déjà mort. Néanmoins je m'efforcerai, avec l'aide de Dieu, de vivre aussi longtemps que je pourrai, et s'ils parviennent à me tuer, j'espère qu'ils ne gagneront pas grand'chose. » Puis avec un jésuitisme qui était toute sa nature, le Cardinal, dans cette même lettre où il racontait les démonstrations de rébellion de Berghes et les projets meurtriers de Horn, ne pouvait s'empêcher de protester qu'il ne disait pas tout cela « *pour prévenir Sa Majesté contre qui que ce soit*, mais seulement pour qu'il lui fût possible d'apprécier à quel degré d'impudence on en était arrivé. » Certainement le Roi et le Prélat, s'ils s'étaient rencontrés, comme les augures de Rome, n'auraient pas pu se regarder sans rire de la sincérité de ces protestations ! Les lettres de Granvelle étaient pour la plus grande partie remplies de tableaux de trahisons, de ruses et de projets sanguinaires, fabriqués d'ordinaire au moyen de rapports, de causeries de table, de propos décousus tenus sans réflexion dans le sans-gêne des relations domestiques, tandis qu'en même temps il gardait toujours soigneusement une marge pour y exprimer combien l'offensaient et lui faisaient de peine les soupçons injurieux que formaient contre lui ceux dont ses lettres traitaient d'ordinaire. « Dieu sait, disait-il à Pérez, que je parle toujours d'eux avec respect, et en cela je fais plus qu'ils ne font à mon égard. Mais que Dieu leur pardonne à tous. Dans des temps comme ceux-ci, on doit retenir sa langue. On doit se tenir tranquille pour ne pas mettre le pied dans un guêpier. »

Bref, le Cardinal, petit à petit, pendant la dernière année de sa résidence dans les Pays-Bas, réussit à déployer devant les yeux de son souverain une toile,

sur laquelle certaines figures saillantes, fortement colorées par des retouches sans cesse et patiemment répétées, apparaissaient comme poussant, malgré lui, un peuple tout entier à une révolte ouverte. Les États et le peuple, disait-il, sont déjà fatigués de la conduite des nobles, et ces grands personnages se trompent grandement, s'ils s'imaginent que ceux qui ont quelque chose à perdre voudront les suivre, quand ils commenceront leur rébellion contre Sa Majesté. Du reste, il ne désirait aucunement prolonger son séjour dans le pays, bien que, car on doit lui rendre cette justice, il ne fût pas influencé par la peur. Il pensait, ou du moins affectait de penser, que la situation n'était qu'un mécontentement populaire factice, causé par les intrigues de quelques Catilinas et de quelques Céthégus ambitieux et criblés de dettes, et non pas le début d'un soulèvement tel que le monde n'en avait jamais vu, et qui naissait de la colère lentement amassée d'un peuple tout entier, après plusieurs années de martyre. Le remède qu'il recommandait, c'était l'arrivée en personne de Sa Majesté dans les Provinces. Le monarque mettrait un terme à tout ce désordre aussitôt qu'il apparaîtrait, rien qu'en faisant le signe de la croix. L'ulcère rapidement croissant du mécontentement national, n'était-il en effet qu'un simple mal royal, et que pouvait guérir l'attouchement du Roi, comme grand nombre de gens, outre Granvelle, affectaient de le croire ? C'est là un point qui n'était pas destiné à être élucidé. A partir de ce jour, Philippe commença à entretenir chez tous l'espoir qu'il allait venir administrer le remède désiré, mais même alors ce fut l'opinion des meilleurs appréciateurs de la situation, qu'il dépenserait des millions plutôt que de faire une apparition dans les Pays-Bas. C'était même l'espoir de Guillaume d'Orange que le Roi viendrait visiter les Provinces. Dans une lettre à

Lazare Schwendi, il exprima le désir que son souverain vînt en personne, afin de voir si c'était à juste titre que l'on avait semé tant de défiance entre lui et ses fidèles sujets. Le Prince assurait qu'il était impossible pour quiconque n'était pas sur les lieux, d'imaginer les faussetés et les calomnies mises en circulation par Granvelle et ses amis, dans le but d'accuser, de la façon la plus infâme du monde, d'Orange et ses compagnons de rébellion et d'hérésie. Il ajoutait, pour conclure, qu'il ne pouvait en écrire davantage ; car la simple pensée de la manière dont le gouvernement des Pays-Bas était conduit, le remplissait de dégoût et de colère. Cette lettre, et une autre d'Egmont conçue dans le même esprit, furent remises au Roi par le vaillant et très intelligent homme de guerre qui les avait reçues, et qui en même temps pria vivement le Roi de prendre en considération les amères vérités qu'elles contenaient. Le Colonel, qui était un ami très fidèle d'Orange, écrivit ensuite à Marguerite de Parme dans le même sens, lui conseillant avec chaleur la modération en matière religieuse. Cette démarche exaspéra Morillon, l'âme damnée du Cardinal ; il communiqua aussitôt la correspondance à son maître qui alors était déjà parti, en s'écriant dans sa lettre d'envoi : « De quoy se mesle cet ingrat baboin ? Il accoustre bien les rois et princes, s'ils doibvent choisir ou retenir ministres au goust du peuple, et il sçait fort peu le mal que la relaxation des édictz at porté à la religion. » C'était dans le même sens que le Cardinal, précisément avant son départ qui était alors imminent, avait écrit pour renseigner son souverain sur le caractère séditieux des hommes qui dans ce moment interposaient leurs poitrines entre le peuple et ses bourreaux. Il affirmait à Philippe que des mouvements de ces nobles dépendait toute l'existence du pays. Il était temps qu'on les

forçât d'ouvrir les yeux. Il fallait, par tous les moyens, les solliciter d'abandonner leurs méchantes entreprises ; car la liberté qu'ils s'imaginaient défendre n'était qu'un esclavage abject, que la soumission à un millier de personnages bas et méprisables et à ce « vil animal qu'on appelle le peuple. »

Il est assez évident, d'après le tableau que nous venons de présenter de l'attitude respective de Granvelle, des seigneurs et de la nation, pendant toute l'année 1563 et le commencement de l'année suivante, qu'on approchait à grands pas d'une crise. Granvelle pour le moment triomphait ; d'Orange, d'Egmont et de Horn avaient abandonné le conseil d'État ; Philippe ne pouvait encore se résoudre à céder au torrent, et d'Albe lançait des rugissements de défi contre les nobles et le peuple entier des Pays-Bas. Pourtant Marguerite de Parme était on ne peut plus fatiguée du ministre ; le Cardinal lui-même ne désirait rien tant que de s'en aller, et la nation, — car il y avait une nation, quelque vil que fût cet animal — la nation devenait de jour en jour plus furieuse de la présence d'un homme, qu'à tort ou à raison, elle regardait comme l'incarnation de l'oppression religieuse sous laquelle elle gémissait. Dans l'entretemps, à la fin de l'année, un nouvel incident vint aggraver la situation. Gaspard Schetz, baron de Grobbendonck, donna un grand dîner pendant le mois de décembre 1563. Ce personnage, dont le nom marqua pendant plusieurs années dans les affaires publiques de la nation, avait établi avec ses quatre frères une maison de commerce très riche et très influente. Il était le principal fournisseur et l'agent financier du Roi. C'était un des grands piliers de la Bourse d'Anvers. Il était à la fois érudit passable, poète détestable, politique intrigant, financier corrompu. Il était à la solde de sir Thomas Gresham, à qui il fournissait des

renseignements secrets, pour qui il obtenait des faveurs spéciales, et qui, en récompense, lui faisait envoyer par son gouvernement des présents de chaînes d'or et de grosses sommes en argent comptant, remis aussi secrètement que les services dont ils étaient le prix étaient rendus avec adresse. Néanmoins, bien que la réalité fût déjà plus que soupçonnée, et que ses concussions dont sa longue carrière est remplie, dussent bientôt prendre une telle gravité qu'il finit par être poursuivi par le gouvernement, et mourut avant la conclusion du procès, le seigneur de Grobbendonck était souvent employé dans les négociations les plus délicates, et à l'époque où nous sommes, c'était un homme de grande importance dans les Pays-Bas.

Le trésorier-général donnait donc son banquet mémorable à plusieurs seigneurs de distinction. Pendant le repas, la conversation roula, comme cela était inévitable, sur le Cardinal. Son ostentation, son avidité, son insolence, fournirent un thème inépuisable. Le vin avait coulé en abondance, comme cela arrivait toujours dans ces fêtes flamandes ; — toutes ces têtes fières et emportées commencèrent à s'exciter et à s'échauffer; l'odieux Prélat continua de plus belle à être le sujet de leur conversation, et tour à tour l'objet de fougueuses invectives ou de méprisantes railleries. Le pompeux étalage qu'il affectait dans ses équipages, dans sa livrée, dans tout ce qui tenait à son train de maison, avait fréquemment attiré leurs sarcasmes, et maintenant fournissait de nouveau matière à leurs plaisanteries. Au clinquant et à l'éclat dont s'entourait le Cardinal, on opposait les coutumes de l'Allemagne, les vêtements simples dont on parait dans ce pays les domestiques des plus grandes maisons. Alors quelqu'un proposa, en signe public de mépris pour Granvelle, d'inventer sur-le-champ une

livrée, aussi différente que possible de la sienne, et que tous les gentilshommes présents adopteraient indistinctement pour leurs propres serviteurs. De cette façon, le peuple que le Cardinal voulait éblouir de son luxe, serait instruit à estimer tout ce faste à sa juste valeur. On résolut de choisir quelque chose de très simple à la mode allemande. En même temps l'assemblée, maintenant tout entière aux fumées du vin et au démon de la satire, décida qu'on ajouterait à la livrée un emblème exprimant le mépris général pour Granvelle. La proposition fut accueillie par acclamation, mais qui inventerait ce costume symbolique ? Ils étaient tous également prêts et audacieux, mais il fallait en outre un esprit ingénieux. A la fin on se décida à trancher la question par le sort. Au milieu des éclats de rire, les dés furent jetés. Comme enjeu, tous ces hommes risquaient peut-être leur vie, mais cette réflexion ne faisait qu'ajouter plus de piquant au jeu. D'Egmont gagna. Ce fut le plus fatal triomphe que jamais il eût remporté, — un trophée plus funeste même que ceux de Saint-Quentin et de Gravelines.

Peu de jours après, les personnes attachées à la maison d'Egmont surprirent Bruxelles, en se montrant sous une nouvelle livrée : pourpoint et haut de chaussures du gris le plus grossier, manches longues et pendantes, sans galons d'or ni d'argent, et sur le tout un seul ornement. Un emblème, qui ressemblait à un capuchon de moine ou à une marotte de fou, était brodé sur chaque manche. Cet emblème était à l'adresse du Cardinal, tout comme par constraste la sévérité affectée du costume. Il n'y avait pas de doute sur la signification du capuchon, mais ceux qui y voyaient plus de ressemblance avec un bonnet de bouffon, se remémoraient certaines expressions mordantes dont Granvelle s'était souvent servi. Aux jours

de sa plus grande insolence, il avait eu coutume de traiter les seigneurs les plus considérables de zanis et de bouffons. On supposa que la marotte brodée faisait allusion à ces sarcasmes et voulait rappeler à l'arrogant prélat que, comme aux temps antiques, un Brutus pouvait être caché sous le costume de fou. Quel que fût l'à-propos ou le mordant de l'invention, toujours est-il que la livrée eut un succès immense. D'après leurs conventions, les nobles qui avaient dîné chez le trésorier, la commandèrent pour tous leurs serviteurs. Jamais nouveau costume ne devint aussi vite à la mode. L'impopularité du ministre y concourait autant que la bizarrerie de l'emblème. La livrée à la marotte fit fureur. Jamais, depuis que Bruxelles était ville, jamais on n'avait vu pareille presse chez les merciers, les passementiers et les tailleurs. Le drap de Frise était devenu introuvable dans le Brabant. Toute la serge de Flandre avait été taillée en capuchons de moine. La Duchesse d'abord en rit comme tout le monde, mais le Cardinal eut soin d'informer de suite le Roi de la chose. Peut-être la Régente n'était-elle pas trop fâchée de voir jeter du ridicule sur l'homme qu'elle détestait si cordialement ; aussi accepta-t-elle d'assez bonne grâce les excuses insignifiantes présentées à ce sujet par d'Egmont et d'Orange. Elle écrivit à son frère que, bien que les gentilshommes n'eussent été animés d'aucune intention mauvaise, elle avait trouvé bon de les exhorter à ne pas pousser trop loin la plaisanterie. Cependant, comme déjà deux mille paires de manches étaient faites, le plus qu'elle avait pu obtenir, c'était que les marottes ou capuchons de moine ne parussent plus à l'avenir sur la livrée. Il s'ensuivit un changement dans le costume, à peu près vers l'époque du départ du Cardinal. Un faisceau de flèches ou quelquefois une gerbe de blé remplaça les capuchons. On

donna diverses interprétations de ce nouvel emblème. Suivant les nobles, il symbolisait l'union de tous leurs cœurs pour le service du Roi, tandis que leurs ennemis insinuaient que c'était évidemment un signe de conspiration. Le costume, ainsi modifié, fut porté par les gentilshommes eux-mêmes, aussi bien que par les gens de leur suite. Après le départ du Cardinal, d'Egmont dîna à la table de la Régente, vêtu d'un pourpoint de camelot à manches pendantes et à boutons marqués du faisceau de flèches.

Dans le moment, le Cardinal affecta de ne désapprouver cette mode qu'à cause de ses tendances séditieuses. Les marottes et les capuchons, faisait-il observer avec douleur à Philippe, étaient la partie la moins grave de l'offense, car une injure à sa propre personne pouvait être aisément pardonnée. Mais les gerbes de blé et les faisceaux de flèches étaient de très mauvais indices, parce qu'ils dévoilaient et confirmaient l'existence d'une conspiration, ce que ne pouvait en aucun cas tolérer un prince ayant quelque souci de sa propre autorité.

Cet incident de la livrée occupa l'attention du public et excita la haine universelle pendant les derniers mois du séjour du ministre dans le pays. Dans l'entretemps, les trois seigneurs s'impatientaient fort de ne recevoir aucune réponse à leur lettre. Marguerite de Parme pressait son frère de leur donner satisfaction, en lui répétant leurs plaintes amères de ce que leur caractère et leur conduite étaient constamment le sujet de faux rapports adressés à leur souverain, et en lui dépeignant son propre isolement. Elle se représentait comme entièrement privée de l'appui de ces grands personnages qui, malgré ses assurances positives du contraire, persistaient à penser qu'ils étaient regardés par le Roi comme des conspirateurs, et qu'ils étaient menacés d'être punis comme des traîtres.

Philippe, de son côté, apprenait par cœur les dépêches de Granvelle, remplies d'allusions à des conspirations, et tenait conseil avec le duc d'Albe, qui avait déjà recommandé d'abattre plusieurs têtes pour crime de trahison. Le prince d'Orange, qui possédait des agents secrets dans la maison du Roi, et recevait copie des papiers les plus mystérieux du palais, en savait trop pour se laisser tromper par les paroles mielleuses de la Régente. A la fin cependant, Philippe commença en secret à céder. Il demanda avis à d'Albe, pour savoir si, en somme, il ne vaudrait pas mieux que le Cardinal quittât les Pays-Bas, au moins pour quelque temps, sous prétexte d'une visite à sa mère en Bourgogne, et que le comte d'Egmont fût invité à se rendre à Madrid, afin de parvenir ainsi à détacher un des anneaux de la chaîne, comme Granvelle en avait suggéré l'idée. Le Duc répondit qu'il n'avait pas de doutes sur l'insolence croissante des trois seigneurs, telle qu'elle était dépeinte dans les lettres de la duchesse Marguerite, ni sur leur intention de faire du Cardinal leur première victime ; il était de règle ordinaire dans toutes les révoltes contre les souverains de commencer par attaquer le premier ministre. Il ne pouvait donc admettre que le Roi cédât et que Granvelle fût rappelé. Néanmoins, si cela devait absolument se faire, il préférait que le Cardinal se rendît en Bourgogne sans demander de congé ni à la Duchesse ni à Philippe, et que là il écrivît pour refuser de revenir, alléguant que sa vie était trop exposée dans les Pays-Bas.

Après beaucoup d'hésitation, le monarque à la fin s'arrêta à un plan qui se recommandait par l'extrême duplicité dont il était empreint et par l'écheveau compliqué de petites fourberies qu'il allait rendre nécessaire. Le Roi qui n'était jamais complètement heureux dans son élément, que lorsqu'il préparait les ingré-

dients d'un mensonge bien complexe, se mit activement à la besogne au fond de son cabinet. Il consigna dans diverses lettres adressées à la Régente, aux trois seigneurs, à d'Egmont seul et à Granvelle, certaines parties soigneusement mesurées de son plan général ; ces parties prises séparément étaient destinées à tromper presque tout le monde et y réussirent en fait, non seulement pendant l'époque contemporaine, mais même après, pendant trois siècles; rapprochées en synthèse au contraire, ainsi que par suite de récentes découvertes on peut le faire aujourd'hui, elles formaient un mensonge énorme et multiface, qui fournit aux observations de l'homme d'étude un curieux spécimen de l'alchimie politique de ces temps-là, de ce que l'on appelait la politique de Machiavel. La manière dont prit fin l'administration de Granvelle est d'ailleurs fort importante, non seulement à cause des résultats immenses et presque infinis qui s'ensuivirent, mais encore à cause du jour qu'elle répand sur le vrai caractère du Cardinal et sur celui de « son maître. »

Le courrier qui devait porter des lettres de Philippe aux trois seigneurs, fut retenu pendant trois semaines, afin de permettre à Armenteros, qui était chargé des dépêches plus importantes et plus secrètes pour la Duchesse et pour Granvelle, d'arriver à Bruxelles le premier. Toutes les lettres cependant étaient prêtes en même temps. La lettre d'instructions pour Armenteros lui enjoignait de dire à la Régente qu'il fallait châtier les hérétiques avec un redoublement de rigueur, qu'elle devait refuser de convoquer les États-Généraux sous aucun prétexte, et que si on la pressait trop fortement, elle devait en référer directement au Roi. Quant à Granvelle, le secrétaire devait annoncer *que Sa Majesté délibérait encore*, et que la Duchesse serait informée de la décision, dès que celle-ci serait

prise. Il devait exprimer l'étonnement du Roi d'apprendre que les seigneurs voulaient s'abstenir de paraître au Conseil d'État, et leur intimer d'une façon péremptoire l'ordre de retourner immédiatement à leur poste. Comme ils n'avaient spécifié aucun grief particulier contre le Cardinal, le Roi *voulait encore réfléchir sur ce sujet !*

Philippe écrivait en même temps une note secrète à la Duchesse, dans laquelle il annonçait qu'il n'avait pas encore envoyé les lettres pour les trois seigneurs, parce qu'il désirait qu'Armenteros arrivât avant le courrier. Cependant il joignait deux notes pour d'Egmont; Marguerite devait remettre celle de ces notes qui, dans son opinion, serait la meilleure d'après les circonstances. Dans l'un de ces documents, le Roi accueillait cordialement, et dans l'autre, il déclinait poliment l'offre récente d'Egmont de visiter l'Espagne. Il transmettait aussi une lettre secrète, écrite de sa propre main, pour le Cardinal. Armenteros, qui ne voyageait que lentement, à cause de l'état de sa santé, arriva à Bruxelles vers la fin de février. Cinq ou six jours plus tard, c'est-à-dire le 1er mars, le courrier arriva portant les dépêches pour les seigneurs. Dans sa lettre à d'Orange, d'Egmont et de Horn, le Roi exprimait son étonnement de leur résolution de s'éloigner du conseil d'État. « Et partant, comme qu'il soyt, » disait-il d'un ton impératif, « ne faillez d'y rentrer et monstrer de combien vous estimez plus mon service et le bien de mes pays au delà, que autre particularité quelconque. Pour ce qui regarde Granvelle, » continuait Philippe, « puisque vous ne voulez dire les particularités, mon intention est d'y penser encoires pour y pourveoir comme il conviendra. »

Cette lettre était datée du 19 février (1564), ainsi d'un mois plus tard à peu près que la lettre secrète à Granvelle, portée par Armenteros, bien que toutes les

dépêches eussent été rédigées en même temps, et fissent partie d'un seul et même plan. Dans cette courte note à Granvelle, gisait le cœur de tout le mystère.

« Dans toutes les lettres que vous m'avez écrites ces mois derniers, j'ai beaucoup considéré ce que vous dites de la mauvaise volonté que quelques-uns ont à votre égard aux Pays-Bas, et notamment du soupçon que vous aviez que s'ils en venaient à des excès, ce serait en commençant par votre personne, et en prenant de là occasion pour ce qu'ils voudraient ou prétendraient faire. J'ai considéré surtout l'avis que vous donne le curé de Sainte-Gudule, et ce que vous avez appris touchant le Génois qui s'entretient à Weerdt : choses qui m'ont mis en peine, non seulement à cause du prix que j'attache à votre vie, qui importe tant pour mon service, mais aussi par les suites qui seraient à craindre, s'il vous arrivait quelque chose ; ce que Dieu ne veuille ! Par ces motifs, j'ai pensé qu'il serait bien, pour laisser se calmer la haine que ceux-là vous portent, et pour voir comment ils remédieront aux affaires des Pays-Bas, que, de même que vous allâtes dernièrement à Malines, ce qui m'a paru très à-propos, vous sortissiez de ces provinces pour quelques jours, afin d'aller voir votre mère et cela du su de la duchesse de Parme, ma sœur, et avec la permission que vous demanderez à cet effet. Je lui écris qu'elle vous la donne, sans qu'il paraisse qu'elle ait ordre d'ici pour cela, et vous la prierez de m'écrire, afin que j'y donne mon consentement. De cette manière, mon autorité ni la vôtre ne recevra d'atteinte, et selon la tournure que prendront les choses, il sera donné ordre à votre retour et aux autres choses qu'il y aurait en outre à régler. Prenez les précautions nécessaires pour que votre sortie se fasse de manière à ce que personne ne coure aucun risque ; je ne cesserai, de mon côté, d'avoir l'œil à ce qui touche votre

honneur et réputation, puisqu'il y va également de la mienne . »

En deux mots, Philippe éloignait ainsi pour toujours ce ministre impopulaire. Il mettait une limite à la durée de son absence ; mais ce n'était et ce ne pouvait être qu'une feinte. S'il ne se sentait pas la force de maintenir le Cardinal en place, il n'était pas probable qu'il tentât de sitôt la tâche bien plus difficile encore de le réinstaller après sa chute. Mais il valait mieux, croyait-il, pour ménager l'amour-propre de Granvelle, lui laisser une vague possibilité de retour que de lui envoyer purement et simplement sa démission.

Tandis donc que le Roi refusait d'accorder quelque attention aux représentations des nobles, et affectait de tenir encore en délibération le rappel ou le maintien du Cardinal, il avait, en réalité, déjà rappelé celui-ci. Toutes les minutieuses indications sur la permission à demander à la Duchesse pour une démarche que déjà le Roi avait prescrite, et sur l'indulgence à solliciter de celui-ci pour un départ qui n'était que le strict accomplissement de ses propres injonctions, furent suivies à la lettre.

Aussitôt l'ordre royal reçu, le Cardinal fit secrètement ses préparatifs de départ. D'autre part, la Régente remit au comte d'Egmont celle des deux lettres de Philippe dans laquelle il déclinait l'offre d'une visite personnelle de ce seigneur ; la Duchesse pensa

[1] Le texte de cette fameuse note est donné dans un extrait des « Bulletins de l'Académie Royale de Bruxelles, » t. XII, pp. 9, 10 par M. Gachard. Ce sagace investigateur historique, auquel la découverte de ce billet secret est due, ajoute fort justement : « L'Académie comprendra la joie que me fit éprouver cette découverte ; ce sont là des jouissances qui dédommagent de bien des fatigues, de bien des ennuis. » — p. 9.

que, dans l'état actuel des affaires, elle trouverait plus d'appui chez lui que chez les autres nobles. Cependant, comme Granvelle différait son départ, même après l'arrivée du second courrier, elle se trouva de nouveau dans une grande perplexité. Les trois nobles considéraient la lettre que Philippe leur avait écrite, comme « sèche et laconique, » et d'Orange refusa d'une manière absolue d'obtempérer à l'ordre de rentrer au Conseil d'État. Dans une séance de ce conseil, le 3 mars, séance à laquelle n'assistaient que Granvelle, Viglius et Berlaymont, Marguerite leur fit part de ses vaines tentatives d'amener les seigneurs à obéir aux derniers ordres du Roi et leur demanda leur opinion. C'est alors que lui fut donné le singulier conseil « de les laisser ronger encore un peu leur frein et de voir ensuite. » Même au dernier moment, le Cardinal qui répugnait à s'avouer vaincu, quoique désirant en secret se retirer, penchait pour une dernière lutte. Mais la Duchesse, armée des ordres exprès du Roi et fatiguée de tenir en main les rênes des affaires, pendant que de si forts et de si rétifs personnages « rongeaient leur frein, » insista en particulier auprès du Cardinal pour qu'il fît connaître son départ immédiat. Pasquinades et pamphlets se multipliaient chaque jour, plus acerbes les uns que les autres; la livrée au bonnet de fou se répandait rapidement dans toutes les classes du peuple, et les seigneurs refusaient nettement de revenir sur leur résolution de ne plus paraître au conseil d'État, tant que Granvelle serait maintenu. Il n'y avait rien à y faire, et le 13 mars, le Cardinal partit. Malgré tout le mystère dont la chose était entourée, Guillaume d'Orange n'y fut pas trompé; il crut fermement que le ministre avait été rappelé et qu'il était on ne peut plus improbable de jamais le voir revenir. « Quoique le Cardinal parle de revenir

bientôt, » écrivait-il à Schwartzbourg, nous espérons que, comme il a menti à l'égard de son départ, il se sera abstenu de dire la vérité dans ses nouvelles assertions. » Cette opinion était, du reste, l'opinion de tous ceux qui recevaient du prince d'Orange leurs renseignements ou leurs inspirations. Beaucoup de personnes crurent même que Granvelle avait été rappelé comme un homme en disgrâce et tout à fait contre son gré. « Quand le Cardinal, » écrivit le secrétaire Lorich au comte Louis, » reçut du Roi l'ordre du départ, il grogna comme un ours et se retira seul dans ses appartements pour faire ses préparatifs. Il dit qu'il reviendra dans deux mois, mais il en est parmi nous qui croient que ce seront deux longs mois, qui grossiront tout seuls, comme l'argent que prêtent les Juifs. » A peine le départ de Granvelle fut-il connu, qu'un plaisant appliqua sur la porte de son palais, à Bruxelles, une affiche portant en grandes lettres les mots : « A vendre présentement. » Malgré les précautions du Roi, et quoique peu de personnes connussent la vérité, on ne laissa pas, généralement, de la soupçonner.

Le Cardinal quitta Bruxelles avec une suite nombreuse, de brillants équipages, et en grand apparat. La Duchesse lui prêta ses propres mules et une escorte, car le Roi avait expressément recommandé que toutes précautions fussent prises contre les éventualités d'un coup de main. Il n'y avait cependant rien à craindre de ce côté, chacun se contentant du bonheur de voir partir le ministre. Bréderode et le comte Hoogstraeten se tenaient ensemble à la fenêtre d'une maison près de la porte de Caudenbergh, pour jouir du spectacle de la retraite de l'ennemi. Aussitôt que le Cardinal eut franchi la porte pour se diriger vers Namur, sa première étape, ils s'élancèrent dans la rue, montè à deux sur un même cheval, Hoogstraeten, qui était

seul botté, en selle et Bréderode en croupe, et ils galopèrent après le Cardinal avec une joie d'écoliers échappés. Ainsi équipés, ils continuèrent à escorter le Cardinal dans son voyage. A certain moment, ils se trouvèrent si près de sa voiture qui traversait un ravin, que de la hauteur où ils s'étaient arrêtés pour l'observer ils auraient pu lui adresser la parole ; mais ils se couvrirent le visage de leur cape et le laissèrent passer. « Ce sont de jeusnes gens, » disait bénignement le Cardinal, en racontant tous ces détails à la Duchesse, « et n'y fault faire non plus de fondement de ce que l'on en voyt. » Il ajoutait qu'un gentilhomme appartenant au comte d'Egmont l'avait suivi pendant le voyage, descendant aux mêmes auberges que ceux de sa suite, dans l'espoir, sans doute, de surprendre quelque chose dans leurs actes ou leurs conversations ; mais que si telle avait été l'intention de cet homme, il avait dû ne pas recueillir grand'chose de ses efforts, rien n'ayant été plus gai que toute la compagnie, ni plus discret que ses entretiens.

Le Cardinal commença aussitôt à mettre en œuvre le système de fourberies que, pour masquer sa démission, Philippe avait imaginé. L'homme auquel le Roi avait ordonné de quitter les Pays-Bas et sur lequel avait pesé la Duchesse pour le faire obéir sur-le-champ, adressa des lettres hypocrites à tous deux ; il écrivit de Namur à la Régente, la priant de ne pas manquer d'implorer l'indulgence du Roi en sa faveur, pour l'absence qu'en pareil cas et pour des motifs personnels, il osait se permettre ; de Besançon, il écrivit à Philippe, lui disant que le désir de revoir sa mère dont il était séparé depuis dix-neuf ans, et son pays natal auquel il était devenu depuis ce même temps étranger, l'avait induit à profiter du voyage de son frère, pour accompagner ce dernier pendant quelques jours en Bourgogne. Il avait, disait-il, obtenu à cet effet la

permission de la Duchesse, laquelle lui avait promis d'écrire tout particulièrement au Roi par le plus prochain courrier, pour implorer son indulgence en faveur de la liberté qu'ils avaient osé prendre tous les deux. De la même ville il écrivit de nouveau à la Régente, lui disant que certains nobles prétendaient avoir appris d'Armenteros que le Roi avait ordonné au Cardinal de quitter le pays pour n'y plus revenir; toutes choses, ajoutait-il, d'*invention Renardesque* et dont il ne faisait que rire.

Tout naturellement son frère, en compagnie duquel il allait voir cette mère dont il était séparé depuis dix-neuf ans, fut aussi bien mystifié que tous les autres. Chantonnay ne connaissait au voyage que les motifs ostensiblement allégués, et ne se doutait pas que son frère eût bien pu attendre dix-neuf autres années avant d'aller revoir leur mère commune, si l'ordre du Roi ne lui avait fait quitter les Pays-Bas.

D'autre part, Philippe avait joué son rôle dans la comédie avec une grande habileté. Viglius, Berlaymont, Morillon et tous les autres cardinalistes moins marquants, furent complètement dupés par des lettres adressées officiellement à la Duchesse en réponse à la sienne propre et à la notification du Cardinal: « Je ne saurais trouver mauvais, disait le Roi, le congiè que vous m'escripvez avoir donné au Cardinal de Granvelle de se pouvoir absenter pour deux ou trois mois et entendre à ses affaires particulières, attendu ce qui luy importoit, et qu'il n'y avoit apparence de mouvement des voisins, bien que je cognoisse la faulte que fera son absence à mon service. » Aussitôt que ces lettres eurent été lues au Conseil, Viglius les transmit fidèlement à Granvelle, comme renseignement, les accompagnant de cette candide réflexion : Ceci est bien aultre langaige que celui qu'aulcuns tiègnent icy, que vostre illustrissime seigneurie s'est retirée par

ordonnance de Sa Majesté. » Morillon envoya aussi au Cardinal la copie du même passage de la dépêche royale, disant très judicieusement : « Je ne says ce qu'ils diront depuis les dernières lettres du monarque leues au conseil d'Estat en leur présence. » La Duchesse, comme c'était son devoir, nia carrément, en toute occasion, qu'Armenteros lui eût apporté le moindre écrit recommandant ou ordonnant la retraite du ministre. Elle exhiba consciencieusement les lettres de Sa Majesté prouvant le contraire, « et encore, » disait Viglius, l'on ne sçait garder les gens de parler. » Granvelle ne manqua pas une occasion de mystifier sur cette question chacun de ses correspondants, s'appuyant naturellement, pour corroborer ses dires, sur les lettres que le Roi avait écrites pour être lues en public. « Vous voyez par les lettres de Sa Majesté à Madame de Parme, » disait-il à Morillon, « combien il est faux que le Roi m'ait ordonné de quitter les Flandres et dans quelle confusion se trouvent les personnes qui ont forgé cette histoire. » Il était bien forcé de jouer son rôle dans le programme royal, mais il le joua avec une adresse et un zèle qui faisaient honneur à ses sympathies intimes pour la politique du Roi. Philippe dissimulait avec plus de naturel, mais lui y mettait plus de grâce. Personne ne parut trop insignifiant pour être trompé ; personne non plus trop auguste. L'empereur Ferdinand n'eut pas meilleur sort que « l'écuyer » Bordey. « A mon partement, aulcungz hayneux, » écrivait-il au potentat, « avoyent publié que l'on m'avoit chassé pour non retourner ; ce bruyt s'est résolu en fumée par les lettres que Sa Majesté a escript à Madame, respondant à ce qu'elle lui avoit escript touchant le congé qu'elle m'avoit donné pour faire ce voyaige. » Philippe adressa à Granvelle une lettre autographe et *particulière*, naturellement pour qu'elle fût montrée, dans la-

quelle il feignait d'avoir appris tout récemment que le Cardinal avait obtenu de la Régente la permission « d'aller visiter sa mère, dans le but d'arranger des affaires de famille, » et il donnait gravement son approbation à cette démarche. En même temps, il ne fut pas possible au Roi de résister à la tentation d'ajouter un trait nouveau de dissimulation à son rôle déjà si beau dans la comédie. Granvelle et Philippe avaient trompé tout le monde ; Philippe fit plus, il trompa Granvelle. Le Cardinal avait fait mystère de sa retraite à Pollwiller, à Viglius, à Morillon, à l'Empereur, à son propre frère et même au secrétaire du Roi, Gonzalo Perez ; mais il ne se doutait pas que Perez, qu'il croyait duper aussi ingénieusement que tous les autres, était lui-même le rédacteur de la lettre de rappel, que Philippe n'avait fait que recopier de sa main, en la marquant comme « secrète et confidentielle » (*Del mano del Rey, secreta*). Granvelle eût dû bien deviner cependant, que dans une circonstance pareille, Philippe ne pouvait guère s'en être rapporté à ses propres capacités littéraires.

Les mois se succédèrent et Granvelle restait dans la retraite, faisant de son mieux pour prendre la chose en philosophe. Déjà, pendant les derniers temps de sa résidence dans les Pays-Bas, il avait vécu forcément dans une solitude relative. Son foyer avait été déserté par tous ces adorateurs du pouvoir qui rendent rarement hommage au soleil couchant. Aussi, même avant son départ, avait-il déjà commencé à discourir sur les charmes de la retraite, les fatigues de la grandeur et le besoin du repos pour l'homme brisé par les orages de la vie politique. Un grand homme, disait-il, est comme un lac auquel la multitude altérée vient boire jusqu'à ce que les eaux se troublent, se corrompent et enfin s'épuisent. Selon lui, le pouvoir était plus séduisant pour celui qui le recherchait que

pour celui qui en avait goûté. Ce que l'homme possédait valait toujours bien moins que ce qu'il espérait. Dans cette veine d'éloquentes banalités, le ministre chancelant en était déjà venu à épiloguer sur la vanité des choses humaines. Lorsqu'il fut établi dans sa charmante retraite de Bourgogne, il eut plein loisir de poursuivre ses méditations en ce sens. Il y vécut dans la solitude, attendant que la barbe lui eût poussé jusqu'à la ceinture, car il avait fait vœu, à ce que l'on dit, de ne pas se raser avant d'être rentré dans les Pays-Bas. Parmi les gentilshommes des Provinces, d'aucuns disaient que s'il en était ainsi, la barbe pourrait bien lui pousser jusqu'aux pieds. Il prétendait souhaiter d'être sourd et aveugle, pour ne plus rien connaître des évènements du monde, et se dépeignait comme enterré dans la littérature et comme n'étant plus bon à rien, sinon à rester dans son cabinet enchaîné à ses livres, ou occupé de ses affaires particulières et d'exercices de dévotion. Il possédait une résidence délicieuse à Orchamps, où il passait une grande partie de son temps. Dans une de ses lettres au vice-chancelier Seld, il dépeint avec beaucoup de vigueur et de délicatesse, les charmes de sa retraite : « Je ne me trouve pas si mal qu'aux Indes », écrivait-il, « mais suys en doulx lieux où je vous ay souhaité mille et mille fois, pour ce que je suis certain que vous les jugeriez à propoz pour philozopher, et dignes de l'habitation des muses, avec force belles montagnes, haultes jusques au ciel, fertilles à tous coustelz et remplyes de fort belles vignes et de toute sorte de bons fruictz ; les rivières et les valées belles et larges, l'eau clère comme cristal, une infinité de fontaines, truictes et umbres inumérables et les meilleurs du monde ; les champs en bas fort fertilles pleines et fort belles prayeries, et en l'ung des coustelz chaleurs grandes, et en l'autre, quelque chauld qu'il face,

ung frais délectable; et n'y a faulte de bien bonne compagnye du pays, de parens et d'amys, avec vins les meilleurs, comme vous sçavez, du monde. »

On voit bien par là que le Cardinal n'était pas un ascète. Son ermitage renfermait de tout autres objets que ceux d'étude et de dévotion, et sa vie retirée était, en fait, celle d'un voluptueux. Son frère, Chantonnay, lui reprochait la somptuosité et le désordre de son existence qui se passait dans les plaisirs et la bonne chère. Il affectait d'être on ne peut plus satisfait du cours pris par les évènements, « car Dieu », disait-il, « est par dessus, à quy il fault remettre le tout, quy saura bien payer chascun selon ses mérites ». Il déclarait être déterminé à tirer plaisir et profit de tout, même du mauvais vouloir de ses adversaires. « Vélà ma philosophie », s'écriait-il, « se procurer avec tout cela de vivre le plus joyeusement que l'on peut, et se rire du monde, des appassionnez et de ce qu'ils dient sans fondement ». Il est évident que sa philosophie, en tant qu'il en eût une, était celle d'Épicure. Toutefois, ce n'était qu'affectation pure, comme sa nature et sa vie entière. Malgré les montagnes hautes comme le ciel, les grottes à la fraîcheur délicieuse, les truites et les meilleurs vins de Bourgogne du monde, qu'il vantait avec tant d éloquence, il devint bientôt on ne peut plus impatient de sa retraite forcée. Sa prétention de « se livrer le plus possible au repos et à la tranquillité « ne trompait aucun de ceux auxquels il s'adressait sur ce ton édifiant. Tandis qu'il affectait d'être sourd et aveugle à toute politique, il n'avait d'yeux et d'oreilles que pour elle. Les affaires du monde étaient son élément, et la charmante solitude qu'il feignait d'admirer n'était pour lui qu'un roc sur lequel il gisait échoué. Il brûlait de rentrer dans le monde, mais il n'avait pas fort beau jeu. Son maître était plus que jamais indécis en toutes choses. Gran-

velle était prêt à rester en Bourgogne aussi longtemps que Philippe le désirerait. Il était prêt aussi à courir « aux Indes ou au Pérou, ou dans le feu », pour peu que son Roi lui en témoignât le désir, ou même à retourner aux Pays-Bas, au mépris de tous les dangers dont on pourrait semer sa route. Il est probable qu'il nourrit pendant longtemps l'espoir que l'orage passerait sur les Provinces, et qu'il lui serait possible d'y reprendre le pouvoir. Guillaume d'Orange, quoique plus d'à moitié convaincu que l'on ne tenterait pas de replacer le ministre, crut nécessaire de surveiller strictement ses mouvements. « Nous debvons », disait-il, « toujours estre sur nostre garde et ne nous lesser tromper, car peut-estre par ce bon semblant l'on nous veult endormir pour après avoir melieur moien de exécuter leurs desseings ; à la reste tout choses sont ici fort paisibles et tout le monde bien aise du partement de ce bon Cardinal ». Le Prince ne commit jamais la faute de méconnaître les talents de son redoutable adversaire, et dans la circonstance présente, il sentait la nécessité de se tenir sur le qui-vive. « Nous avons affaire à un oiseau adroit et rusé, disait-il, qui ne dort ni jour ni nuit, quand il y a moyen de nous donner un coup de bec ». L'honnête Bréderode, après s'être réjoui du spectacle de son ennemi battant en retraite, ne tarda pas à craindre son retour et s'exprimait à cet égard avec la comique véhémence qui lui était habituelle. « L'on dict icy pour certain que le rouge est sur son retour », écrivait-il au comte Louis, « et seroit desjà arrivé à Namur où Berllemont l'est allé recepvoir ; le diable après eus deus seroyt ungne belle chasse ». Quoi qu'il en fût, les chances de ce retour allaient chaque jour en s'amoindrissant. Marguerite de Parme haïssait le Cardinal avec la plus grande cordialité. Ce ne fut que pour tomber en des mains plus méprisables encore qu'elle se vit affran-

chie de sa domination, mais pendant quelque temps, elle parut jouir avec délices de la liberté qu'elle avait reconquise. A en croire Viglius, la cour, après le départ de Granvelle, donnait le spectacle d'une école de garçons et de filles au moment où le maître a le dos tourné. Il en voulait amèrement à la Duchesse pour la joie qu'elle montrait d'être émancipée. Le pauvre Président était traité avec le dédain le plus marqué par Marguerite qui s'efforçait de montrer aux cardinalistes en général l'aversion qu'ils lui avaient inspirée. Le secrétaire Armenteros alla même jusqu'à défendre à Bordey, qui était le cousin et l'homme du Cardinal, de jamais lui parler en public. La Régente ne tarda pas à devenir plus intime avec d'Orange et d'Egmont qu'elle ne l'avait jamais été avec le Cardinal. On lui fit voir, et à sa grande indignation, quel zéro elle avait été en réalité durant l'administration de Granvelle : « L'on peult facillement voir quelle heure il est », écrivait Morillon au ministre déchu, « car elle ne vous écrit ni ne prononce jamais votre nom ». Quant à Armenteros, avec qui Granvelle continuait à être en bonnes relations, il était infatigable dans ses efforts pour empêcher le prélat, jadis tout-puissant, de se relever de sa chute. S'étant insinué dans la confiance de la Régente, il s'appliquait à communiquer aux principaux seigneurs diverses lettres écrites à Marguerite par le Cardinal, où celui-ci engageait la Duchesse à ne pas se fier à eux. « Vélà ce diable », disait Armenteros, « qui pensoit bien faire son paradis icy ; il s'en va, et ne retournera plus ; l'on lui en gardera bien ». On ne fut pas longtemps sans croire, au moins comme chose très probable, que le Roi ne faisait que temporiser et que le départ volontaire du ministre n'était qu'un leurre. Il va sans dire que là-dessus on ne pouvait rien savoir de positif. Philippe y avait trop bien pourvu, mais cela n'empê-

chait pas que beaucoup offrissent de parier gros que Granvelle ne reviendrait pas, et ne trouvassent que peu de contradicteurs. D'aucuns pensaient que si réellement le grand homme avait encore joui de quelque vestige de la faveur royale, l'attitude de la Duchesse n'eût pas été aussi tranchée. Ils la voyaient rougir d'indignation au seul nom du Cardinal prononcé devant elle. Ils l'entendaient remercier le Ciel de ce qu'elle n'avait qu'un fils, car si elle en eût eu un second, il aurait dû être ecclésiastique, et aussi vil que l'étaient tous les prêtres. Ils étaient témoins des outrages qu'elle amassait chaque jour sur la tête du pauvre Viglius, non moins parce qu'il était un ami de Granvelle que parce qu'il se préparait, sur ses vieux jours, à entrer dans les ordres. Il était en vérité bien loin ce temps où Marguerite, animée pour l'évêque d'une affection respectueuse, écrivait secrètement au Saint-Père de Rome, pour solliciter le chapeau rouge en faveur de l'objet de sa vénération. C'est à Philippe qu'elle écrivait maintenant, et pour lui dire qu'elle voyait clair dans les affaires des Pays-Bas, plus clair que jamais jusqu'alors. Elle affirmait à son frère que tous les efforts de Granvelle et des siens, — Viglius et toute leur séquelle (*sequaci*), — n'avaient tendu qu'à produire une révolution qu'ils espéraient voir en pleine éruption quand Philippe serait venu dans les Provinces. Leur grande affaire, disait-elle, était de pêcher en eau trouble, et dans ce but, ils avaient toujours eu pour plan de s'attribuer entièrement le contrôle de toutes les affaires. C'était là le motif de leur constante opposition à la convocation des États-Généraux. Ils *craignaient que l'on n'examinât leurs livres et que l'on ne découvrît* leurs fraudes, leurs injustices, leurs simonies et leurs rapines. Comme cela devait naturellement arriver, si la tranquillité venait à être rétablie dans le pays, ils avaient

fait de leur mieux pour fomenter et maintenir la discorde. La Duchesse, peu de temps après, entretint son royal frère de récits très détaillés d'actes de simonie, de péculat et de dilapidations, commis par Viglius, actes que le Cardinal avait aidés et fomentés et dont il avait tiré profit. Au point de vue de l'histoire, ces révélations sont d'un prix inestimable. Elles n'augmentent certes pas notre estime pour le rôle de Marguerite, mais elles jettent un jour éclatant sur le caractère de l'administration de Granvelle. Il est à remarquer que pendant que la Duchesse faisait de Granvelle un semblable portrait, pour la galerie secrète de son souverain, elle s'adressait sous main au ministre exilé, sur un ton de condoléance et presque de repentir ; elle éprouvait, disait-elle, un amer regret d'être entrée dans les vues de Guillaume d'Orange. Elle promettait de proclamer partout que le Cardinal était un honnête homme, irréprochable dans ses mœurs comme dans son administration, et le plus fidèle et le plus zélé des serviteurs du Roi. Elle reconnaissait, ajoutait-elle, les obligations qu'elle lui avait, et éprouvait pour lui une affection toute fraternelle. Si les seigneurs flamands l'avaient induite à s'employer pour enlever au Cardinal les rênes du gouvernement, elle commençait déjà à en éprouver du repentir, et elle méritait que le Roi son frère la fît décapiter pour avoir été cause d'une aussi grande calamité.

Il n'y avait guère moyen d'accorder le langage que Marguerite tenait ainsi simultanément à Granvelle et à Philippe, mais elle avait été élevée à l'école de Machiavel et Loyola l'avait vue à ses pieds.

Le Cardinal répondit avec la même onction, déclarant qu'après une telle lettre de la Duchesse, il ne lui restait plus rien à désirer, car elle renfermait une justification « entière et parfaite » de sa propre con-

duite. Il connaissait sans nul doute les véritables sentiments de la sœur de Philippe, mais il était trop politique pour entrer en querelle avec un personnage d'aussi grande importance.

Un incident qui se produisit peu de mois après le départ du ministre, fit voir en quelle estime on le tenait dans toutes les classes de la population des Pays-Bas. Le comte de Mansfeldt célébra le baptême de son fils, Philippe-Octave, par une splendide série de fêtes à Luxembourg, la capitale de son gouvernement. Outre les tournois et autres jeux semblables par lesquels, à cette époque, les classes supérieures de la société européenne avaient coutume de se divertir, il y eut une grande mascarade où le public fut admis comme spectateur. La partie de cette « mômerie » qui eut le plus de succès fut un groupe arrangé pour ridiculiser Granvelle. Un individu revêtu d'un costume de cardinal et coiffé du chapeau rouge, traversa posément l'arène, à cheval. Devant lui, marchait un homme déguisé en ermite, à longue barbe blanche, marmottant des prières sur un rosaire qu'il montrait avec affectation. Derrière le cardinal à cheval, venait le diable dans le costume traditionnel du Prince des ténèbres, fustigeant l'homme et la monture d'un fouet de queues de renards ; la bête s'emportait en piaffant et en donnant au cavalier cent secousses ridicules, le tout à l'immense joie des spectateurs. L'allusion faite par le moyen des queues au nom de Simon Renard et aux innombrables tours joués à Granvelle par cet infatigable et ardent ennemi, jeta la multitude dans le ravissement. Rien ne pouvait égaler la vigueur des coups distribués au personnage qui représentait le ministre, si ce n'est les applaudissements que provoqua cette satire en action. Ce spectacle bouffon absorba tout l'intérêt de la mascarade et dut être plusieurs fois répété. On eût dit qu'il était impossible de rassasier

les spectateurs de ce châtiment du grand coupable.

Cette affaire fit grand bruit dans le pays. Les cardinalistes se sentirent naturellement outragés de cette scène, mais ils n'étaient pas les plus forts. Aucune censure n'intervint de la part du gouvernement de Bruxelles, et Mansfeldt n'en fut pas moins et pour longtemps encore, le principal soutien de l'autorité royale dans les Pays-Bas. Il était donc clair que Granvelle n'était plus soutenu par aucun parti ni aucune influence.

Dans l'entretemps, il était resté dans sa retraite; mais son absence ne faisait pas décroître son impopularité. Plus d'un an après son départ, Berlaymont disait encore que les nobles détestaient le Cardinal plus que jamais et l'eussent mangé vif, s'il fût tombé entre leurs mains. Ses chances de retour s'éteignaient peu à peu. Ce fut alors que Chantonnay lui conseilla de montrer les dents. Il persuada à Granvelle de ne pas rester ainsi tranquille dans sa disgrâce; il lui rappela que les princes montraient de chaudes affections quand ils avaient besoin des gens, mais que quand ils les avaient à trop bon compte, ils n'en faisaient plus guère de cas, étant accoutumés à dédaigner tous ceux qu'ils voyaient à leurs pieds. Par des lettres fréquentes, il pressa le Cardinal de reprendre courage, de se rendre formidable et de se relever de son humble attitude. Tout le monde dit, lui faisait-il remarquer, que la partie est engagée entre le Roi et vous, et avant peu chacun rira de vous, qu'on tiendra pour une dupe.

Excité ou enhardi par ces remontrances et las de sa solitude, Granvelle finit par abandonner toute intention de retourner aux Pays-Bas, et vers la fin de 1565, partit pour Rome, où il participa à l'élection du pape Pie V. Cinq ans après, il fut employé par Philippe à la négociation de l'alliance entre l'Espagne, Rome et

Venise contre les Turcs. Il devint ensuite vice-roi de Naples, et en 1575, il revint à Madrid prendre une part active à la mise en ordre des affaires publiques « dont le désordre, dit l'abbé Boisot, ne pouvait plus être arrêté par des hommes d'une capacité médiocre. « Il y mourut le 21 septembre 1586, à l'âge de soixante-dix ans, et fut enterré à Besançon.

Nous nous sommes longuement étendu sur l'administration de ce remarquable personnage, parce que cette période est d'une importance vitale dans l'histoire des Pays-Bas. Le ministre qui s'occupe d'un peuple chez lequel la guerre civile se lève menaçante, encourt une non moins lourde responsabilité que l'homme qui s'avance pour dompter la révolte mûre et déjà armée. Toutes les causes qui devaient produire la grande rébellion étaient déjà entrées en action, alors que Granvelle occupait le pouvoir. C'est donc de la manière dont il se comporta en présence de tous ces éléments actifs et menaçants des convulsions naissantes, que dépend sa valeur comme figure historique. Sa personnalité pesait d'un si grand poids dans le gouvernement, le pouvoir qu'il maniait était si vaste et sa vigueur si infatigable, qu'on ne saurait exagérer la grandeur de l'influence qu'il a pu exercer sur les destinées du pays confié à ses soins. C'est pour cette raison que, malgré les grandes difficultés de cette tâche, nous nous sommes efforcé de tracer son portrait, peint pour ainsi dire de sa propre main. Quelques remarques générales pourtant avant d'aller plus loin. Le devoir de l'historien consiste à fixer sur une toile unique et immuable, l'image aux couleurs changeantes comme le caméléon, que l'adroit Cardinal a laissée de lui-même. Il n'est pour ainsi dire aucune théorie dont son caractère ne puisse être l'objet, et qu'on ne puisse soutenir d'abondantes citations prises dans ses ouvrages ; bien plus : les conclusions les plus contra-

dictoires sur sa nature intime peuvent souvent être tirées de l'examen d'une seule et même lettre, parmi ses interminables lettres particulières. Quand on s'embarque sous sa conduite, il devient souvent presque impossible de discerner où l'on va. La face du rameur se présente à vos yeux pleine de sérénité, mais pendant qu'il regarde dans une direction, il rame dans un sens tout à fait opposé. Il en était déjà ainsi il y a trois siècles. Faut-il donc s'étonner de ce qu'alors plusieurs ne voyaient pas l'abîme vers lequel glissait, sous cette impulsion, la barque qui portait leur fortune ?

Nul n'a jamais songé à contester les talents de Granvelle. Ennemis ou amis, il a reçu de tous la plénitude d'hommages auxquels ses facultés lui donnaient droit de prétendre. Nul doute que son génie fût d'une essence aussi rare que subtile. Mais sa plus grande puissance était évidemment du ressort de l'art dramatique. Il pénétrait le caractère de ceux avec lesquels il était en rapport, et savait s'en revêtir comme s'il eût été le sien. C'est sur d'augustes personnages qu'il pratiquait surtout son art; son plan était de gouverner le monde en dominant les têtes ointes. En apparence, un esclave humble et souple, mais en réalité, tant que durait son pouvoir, le despote de ses maîtres, il exerçait une puissance sans bornes, en assumant leurs rôles avec une telle exactitude qu'eux-mêmes s'y laissaient prendre. Il est impossible de ne pas admirer l'aisance avec laquelle ce Protée accompli jouait successivement le rôle de Philippe et celui de Marguerite, au milieu du dédale des affaires compliquées et des volumineuses correspondances de son gouvernement.

Quand des envoyés de haut rang recevaient pour l'Espagne quelque mission confidentielle, le Cardinal, agissant comme Duchesse, rédigeait leurs instruc-

tions, — comme sœur de Philippe, dévoilait, dans des lettres secrètes, leurs motifs apparents, — et enfin, comme Roi, répondait à leurs représentations d'un ton de sagesse grave ; transmettant à Madrid dépêches, lettres et modèles pour les réponses royales, assez à temps pour qu'avant l'arrivée de l'ambassadeur qui en était chargé, on pût les étudier à fond. Quiconque partait de Bruxelles pour Madrid, dans l'espoir d'échapper à l'influence de l'ubiquiste Cardinal, était sûr de se trouver face à face avec lui, jusque dans les plus secrets recoins du cabinet du Roi, le jour où il était reçu en audience. S'entretenir avec Philippe ou Marguerite, ce n'était que communiquer avec Antoine. L'habileté avec laquelle il jouait son jeu, tranquillement assis dans sa luxueuse villa, tantôt allongeant le bras bien loin pour faire mouvoir le Roi à Madrid, tantôt plaçant Marguerite sur la case qu'il jugeait convenir, et faisant manœuvrer ses évêques, ses chevaliers de la Toison, ses autres dignitaires moins importants, les Richardot, les Morillon, les Viglius, les Berlaymont, sans autre préoccupation que la poursuite de son propre plan de bataille, cette habileté est vraiment de nature à exciter toute notre admiration. Son aptitude aux affaires et sa faculté de déchiffrer les caractères étaient extraordinaires ; mais il fallait que les affaires fussent celles du despotisme et les caractères, d'une nature inférieure. Il lisait couramment dans l'esprit de Philippe et de Marguerite, d'Egmont ou de Berlaymont, d'Albe ou de Viglius ; mais il manquait de sonde pour les abîmes d'une âme comme celle de Guillaume le Taciturne. Son génie était plein d'adresse et de subtilité ; mais il manquait de profondeur. Il visait au pouvoir en faisant des puissants ses esclaves, mais il manquait de cette intelligence qui se mesure en plein soleil aux grands évènements et aux grands esprits. Dans la violente

bataille politique qui constitua toute son administration, il fut battu et écrasé par la force plus grande d'un homme dont la tactique était ouverte et digne, et qui, cependant, n'avait point de défense contre les armes empoisonnées de son ennemi.

Ses talents littéraires étaient fort remarquables ; il était d'une fécondité prodigieuse et il écrivait sans difficulté en sept langues différentes. Cette aptitude polyglotte n'était pas en elle-même un fait bien remarquable, car elle était le résultat des nécessités de son éducation et de sa position géographique. Peu d'hommes de son pays, de son époque, ne connaissaient que leur langue maternelle. Le prince d'Orange, qui n'élevait aucune prétention à une science plus qu'ordinaire, connaissait au moins cinq langues. D'Egmont, qui passait pour ignorant, sans aucun doute en possédait trois parfaitement. Mais ce qui distinguait le Cardinal, ce n'était pas seulement la facilité, mais surtout l'élégance, la vigueur et la vivacité également remarquables de son style dans quelque langage qu'il lui plût de s'exprimer. Ses lettres et ses autres écrits, considérés au point de vue littéraire, ne le cédaient en rien aux œuvres des premiers écrivains de l'époque. Ses improvisations mêmes étaient estimées des modèles de rhétorique abondante et facile, à cette époque où l'éloquence n'était guère cultivée. Cependant, c'est en vain que sous le flot harmonieux et limpide de ses périodes on chercherait la moindre paillette d'or. Pas une pensée profonde, virile, n'est à trouver dans toutes ses productions. Si parfois l'on croit avoir à admirer une perle de vraie philosophie, bientôt un examen plus attentif force à reconnaître qu'on a été la dupe d'un faux éclat. Dans sa retraite, aucune étude sérieuse d'une branche quelconque de la science humaine n'était appelée à charmer ses loisirs. La passion du savoir,

le dévouement aux progrès de l'esprit, cette vertu qui souvent a mérité la gloire à des natures plus basses que la sienne, ne vint jamais ennoblir sa solitude. Il avait des goûts élégants, il bâtissait de superbes palais, rassemblait des tableaux et parlait des beaux-arts avec l'habileté et l'éloquence d'un connaisseur parfait, mais les fruits parfumés de la philosophie étaient pour lui amers et desséchés.

Son caractère moral est encore plus difficile à saisir que le caractère de son intelligence. C'est une tâche embarrassante que de pénétrer la vraie structure intime d'une nature qui semble n'être d'aucune nature. Ce n'est pas qu'il changeât, mais chaque jour il se manifestait sous de nouveaux aspects. Il offrait cependant des qualités incontestables. En général il était calme et courageux. Au milieu d'une nation dont il était exécré ; exposé à l'opposition furieuse d'adversaires des plus puissants ; presque entièrement privé d'amis, sauf le lâche Viglius et le cumulard Morillon ; trahi en secret par Marguerite de Parme ; insulté par les nobles altiers ; menacé par des assassins nocturnes, il ne perdit jamais ni son sang-froid, ni sa force, ni sa placide arrogance. Il était organiquement brave. Il n'était pas passionné dans ses haines. Dire que d'instinct il fût porté à pardonner, serait commettre une grosse erreur ; mais il savait subordonner une vengeance aux intérêts de sa politique. Quand l'offenseur était puissant, il savait temporiser, même après les plus graves injures. Jamais il ne montra de rancune envers la Duchesse. Même après sa chute du pouvoir, il intercéda auprès du pape en faveur de la principauté d'Orange que le pontife se disposait à confisquer. Le Prince alors était encore aussi vrai catholique que le Cardinal. Il était en bons termes avec son souverain et semblait avoir devant lui une carrière pleine de prospérités. Ce n'était pas un person-

nage à qui l'on dût chercher querelle. Plus tard, quand la position du grand homme dans le monde se fut plus clairement dessinée, l'ancienne affection du Cardinal pour celui qui avait été son élève et son ami, ne l'empêcha pas de suggérer le fameux ban qui mit à prix la tête du Prince et mit sa vie à la merci du premier assassin venu. Elle ne l'empêcha pas de se livrer à toute la joie d'un ennemi, quand parurent les primeurs de cet encouragement au meurtre. Elle ne l'empêcha pas de rire de bon cœur des souffrances que son ancien ami devait avoir subies, la face traversée par une balle de mousquet, et de la belle figure qu'ainsi mutilé il avait dû offrir aux yeux de sa « nonnain apostate. » — Elle ne l'empêcha pas de se refuser à croire et à se consoler, quand il apprit le retour de l'illustre victime à la vie et à la santé. Il sut toujours dissimuler, sans oublier pour cela ses rancunes. Certes, s'il fut jamais ce chrétien miséricordieux qu'il prétendait être, on ne saurait avoir assez d'étonnement pour le destin final d'Egmont, de Horn, de Montigny, de Berghes, d'Orange et d'une foule d'autres qu'il honorait de son inimitié.

Ses dépenses étaient grandes et sa vie luxueuse. Il n'en laissait pas moins son frère, Champagny, — homme d'une noble nature, malgré ses fautes, et doué de talents à peine inférieurs aux siens, — languir pendant longtemps dans une abjecte pauvreté, soutenu seulement par la charité d'un ancien serviteur. Son amour des richesses était passé en proverbe. Nul bénéfice n'était ni trop gros ni trop maigre pour échapper à sa rapacité, quand il était en son pouvoir de l'absorber. Chargé d'emplois et de privilèges, gorgé d'or, il approchait de son souverain avec les plaintes d'un mendiant. Il parlait de ses biens comme « d'une misère, » quand il sollicitait des dons ou des grâces, et exprimait sa gratitude dans un langage

d'esclave, quand il les avait reçus. Ayant obtenu l'abbaye de Saint-Amand, c'est à peine s'il put attendre que l'évêque de Tournai fût enterré, pour réclamer les vastes revenus d'Afflighem, assurant au Roi que ses rentrées n'étaient par an que de dix-huit mille couronnes. En même temps, et tout en recevant ou poursuivant ainsi les larges rentes de Saint-Amand et d'Afflighem, il arrachait l'abbaye de Trulle aux mains expectantes de pauvres subalternes, et acceptait des tapisseries et des barriques de vin de Jacques Lequien et d'autres, comme taxe sur les bénéfices qu'il leur procurait. Et cependant, l'homme qui, ainsi que son père, s'était si longtemps engraissé des deniers publics ; l'homme qui avait jadis encouru les acerbes remontrances de l'Empereur pour sa cupidité ; l'homme dont la famille, outre ses rémunérations et ses propriétés personnelles, possédait déjà de grandes parties du domaine royal : dix-neuf baronnies et seigneuries en Bourgogne, le comté de Cantecroix et d'autres domaines dans les Pays-Bas, cet homme avait l'effronterie d'affirmer que lui et les siens avaient toujours mis le service de leur maître avant leur profit particulier.

En entamant l'appréciation de la conduite du ministre envers les Provinces, nous sommes arrêté sur le seuil par une foule d'assertions divergentes, de nature à aveugler ou à distraire le jugement. Il faut apprécier son caractère dans son ensemble et d'après ses résultats généraux, en tenant un compte soigneux des équivoques et des contradictions. La vérité est une et claire, mais la lumière qui la frappe se divise et se change, réfractée à travers le prisme de l'hypocrisie. Le trait marquant de l'administration de Granvelle est un conflit constant entre le ministre et les chefs de la noblesse des Pays-Bas. Le terrain de la lutte était la question religieuse. Que l'on tourne ou

que l'on torture le sens de cette querelle, comme le voudront les ressources de l'esprit de l'homme, un fait est hors de doute, c'est que le but essentiel de Granvelle était d'étendre et de renforcer l'inquisition, et celui de ses adversaires, de la renverser. Il fallait nécessairement, pour que ce tribunal pût triompher, que les anciennes chartes roulassent dans la poussière. Les nobles, quoique tous catholiques, défendaient la cause des malheureux martyrs religieux, les privilèges de la nation et les droits de leur ordre. Ils étaient conservateurs et luttaient pour l'existence de certains grands faits entièrement conformes à toutes les notions de la raison divine et humaine, — pour d'anciennes constitutions acquises au prix du sang et des richesses des générations. « Je maintiendrai, » telle était la devise de Guillaume d'Orange. Philippe, absolu et fanatique au delà de toute idée, se fût peut-être montré inaccessible à toute représentation, même de la part de Granvelle. Néanmoins le ministre eût pu tenter l'effort, et la responsabilité en devient plus lourde pour lui qui, partageant le pouvoir et dirigeant la marche, ne cessa pas un seul instant de représenter les généreuses résistances à une cruauté frénétique, comme une offense envers Dieu et le Roi.

On invoque des passages de ses lettres pour prouver qu'il regardait les Espagnols comme « orgueilleux et usurpateurs ; » qu'il se défendait avec indignation d'avoir jamais voulu soumettre les Pays-Bas aux troupes de cette nation ; qu'il recommandait d'éloigner les régiments étrangers ; qu'il conseillait au Roi, s'il venait dans les Provinces, de n'amener avec lui que peu de soldats espagnols. Soit, mais il faut remarquer d'autre part, que, de son propre aveu, il employa, pour conserver les troupes étrangères dans les Provinces, tous les expédients imaginables ; qu'il déplora,

« du plus profond de son âme, » leur départ forcé, et qu'il ne consentit à cette mesure que quand le peuple fit tumulte et que les Zélandais menacèrent de submerger leur pays. « Vous pouvez juger des moyens que l'on emploie pour exciter le peuple, » écrivait-il à Perez en 1563, « on a fait courir le bruit que le duc d'Albe allait venir dans les Pays-Bas pour les tyranniser. » Cependant il appert des déclarations de Del Rio, un des membres du conseil de sang, que « le Cardinal Granvelle auroit à Sa Majesté expressément conseillé qu'il convenoit une armée d'Espaignolz avec quelque chef pour mainstenir le pays en l'obéissance de Sa Majesté et en la religion catholicque ; » et que « le duc d'Albe fut envoyé pour chef par conseil du cardinal Spinosa et *advis du cardinal de Granvelle*, comme il en est assez apparu par plusieurs lettres escriptes en ce temps-là à ses amys. » Le même témoignage nous apprend que la politique recommandée formellement par Granvelle « estoit de mectre avec le temps l'ordre de l'administration de justice et gouvernement à la facon d'Espaigne, d'Italie et le tout reduire soubz le conseil d'Espaigne. » Quand le terrible Duc partit pour son expédition de feu et de sang, le Cardinal lui adressa une lettre de basse flatterie[1]; il y disait que « tout le monde savait que nul n'était plus disposé que lui à une affaire de pareille importance ;» il le pressait d'avancer le plus rapidement possible sur les Pays-Bas avec son armée, afin que la Duchesse de Parme ne pût se laisser aller à l'indulgence ou aux concessions envers les villes où il s'agissait

[1] Cette lettre remarquable n'a jamais été publiée. Elle ne se trouve pas dans la Collection de Besançon, mais figure parmi une quantité de lettres écrites par Granvelle, durant son séjour à Rome, et qui sont maintenant à la Bibliothèque de Bourgogne à Bruxelles. Sa date est du 16 mai 1567.

d'établir des forteresses et d'opérer révocation de chartes dont elles étaient déchues ; il lui donnait aussi beaucoup de conseils quant aux mesures générales à adopter et aux personnages à employer à son arrivée, parmi lesquels il lui recommandait d'une manière toute spéciale l'infâme Noircarmes. Dans un autre document trouvé parmi ses papiers, ces mêmes points se rencontrent, ainsi que beaucoup d'autres, longuement développés. La réunion de toutes les Provinces en un seul royaume dont le Roi eût été le souverain absolu ; l'établissement d'une loi universelle par la religion catholique, « bien entendu que ladicte loy généralle ne soit en aulcune manière appelée Inquisition, à cause que naturellement il n'y a chose qui soit tant odieuse à ces nations septentrionales que ce *vocable de l'Inquisition d'Espaigne*, nonobstant que *la chose en soi-même et de son commencement soit saincte et honeste ;* » l'abolition et l'annihilation des grands conseils de communes, seule forme de représentation populaire dans le pays ; la construction de nombreuses citadelles et forteresses, garnies de troupes espagnoles, italiennes et allemandes : telles étaient les mesures élaborées dans ce remarquable document.

La franche et virile opposition des nobles était flétrie comme une cabale par le prêtre irrité. Il murmurait sans cesse à l'oreille du Roi, que leur ligue était une conspiration de traîtres digne d'être poursuivie par le fiscal-général ; que les seigneurs avaient pour but de renverser entièrement l'autorité du souverain ; qu'ils voulaient mettre leur Roi en tutelle, le forcer à plier sous leurs ordres, choisir pour leur chef un autre prince du sang, établir une république avec l'aide des troupes de l'étranger. Si l'on ne veut admettre que, versées goutte à goutte d'un air mystérieux dans l'oreille de Philippe — qui, pareil à Denys, son antique modèle, se complaisait à écouter les délations

contre ses sujets et les plaintes de ses captifs, — de pareilles insinuations devaient nécessairement engendrer dans l'esprit du Roi une gangrène dangereuse, il serait difficile d'indiquer un moyen propre à produire ce résultat. Cependant le Cardinal prétendait n'avoir jamais rien fait pour nuire aux gentilshommes, et répétait « qu'ils ne lui en voulaient que pour ses efforts à maintenir l'autorité du maître. » Dans presque toutes ses lettres, il exposait en leur faveur l'excuse ou même l'approbation, par quelques vagues généralités, mais en même temps il faisait la chronique des moindres petits faits de nature à les discréditer. Les faits, il priait instamment le Roi de les garder pour lui ; la louange vague, au contraire, ne pouvait être assez communiquée à ceux qui en étaient l'objet. Jetant sans relâche dans les profondeurs de l'âme soupçonneuse de son maître, ses petites insinuations, comme autant de petits cailloux, il savait bien que le flot d'amertume, montant ainsi toujours, finirait par déborder ; il n'en tournait pas moins une face toujours souriante vers ceux qui devaient être un jour ses victimes. Il y avait dans son ironie quelque chose de la douce prière de l'inquisiteur demandant à l'exécuteur d'agir sans rudesse avec ses prisonniers. Et le résultat que, de la part de Philippe, il pouvait espérer de cette prière, était assez semblable à celui qu'on pouvait espérer du bourreau. Ses critiques eussent-elles même été uniformément indulgentes, la position des nobles et des principaux citoyens, ainsi assujettis à une surveillance secrète mais incessante, eût été trop blessante pour être supportée. Ils ne savaient pas, ainsi que nous le savons nous-mêmes après trois cents ans, que leurs paroles les plus vaines et leurs gestes les plus insignifiants, aussi bien que leurs actes de plus grande importance, étaient soigneusement annotés pour, dans les réduits secrets du cabinet et

de l'esprit du Roi, être lus, relus et appris par cœur en Espagne ; néanmoins, ils suspectaient l'espionnage du Cardinal et l'accusaient hautement de leur nuire en secret.

Les hommes qui refusaient de brûler leurs semblables pour des différences d'opinion religieuse, étaient flétris, stigmatisés par lui comme des démagogues ; comme des prodigues ruinés qui cherchaient à échapper à leurs dettes dans le tumulte d'une guerre civile ; comme des hérétiques déguisés, n'attendant qu'une occasion pour se montrer dans leur véritable aspect. Montigny, qui, en sa qualité de Montmorency, était proche parent du Connétable et du Grand-Amiral de France, et comme tel, se trouvait avec eux en correspondance, était signalé comme huguenot ; c'est-à-dire, aux yeux de Philippe, comme le plus monstrueux des malfaiteurs.

Quoique nul ne sût plus largement que lui semer les réflexions pieuses et les textes sacrés, il y avait cependant toujours une arrière-pensée, même dans ses lettres les plus édifiantes. Un coin du masque se soulève parfois, et découvre la face cruelle de la vengeance lente, mais implacable. « Je sçay fort bien, » écrivait-il à Viglius, peu après sa disgrâce, *quod Domino vindicta*, et je pense jusques à ores vous avoir donné assés à cognoistre que je l'entends ainsy, et Dieu m'est tesmoing que je pardonne pour son service et luy obéir, fort volontiers tout le passé. » Néanmoins, il ajoutait dans la même lettre : « Ma théologie, cependant, ne dict pas que l'on doibve souffrir de sorte que par souffrir vous donniez moyen à vos ennemys de vous pis faire, et c'est cela que j'ai voulu dire, que, sy la justice du Prince n'a son lieu, que je seray enfin contrainct, puis que tout se souffre, avec sy grande offense de Dieu, de la me faire moy-même. Ceci dure trop, *furor fit laesâ sæpius patientiâ*. Il fault

que chacun s'ayde comme il peult, et j'espère que je n'auray faulte de moyen et que sy je veux brouiller les cartes, je le scauray aussi bien faire et peult être plus notablement que aultres. » Peu de semaines plus tard, écrivant au même, il disait : « Nous aurons nostre tour, et nous resjouyrons ensemble. Ce que le Roy commande, ores (encore) que ce fust pour entrer en ung feug, je y obéiray quoy qu'en doibve advenir et serviray en ce qu'il vouldroyt, sans en ce craindre ny respecter personne, et veulx demeurer jusques au bout *idem homo, Durate,* et est la teste dure assez, quand je veulz entreprendre quelque chose. — *Nec animum despondeo.* » Il y avait certes là un présage significatif d'une grande fureur générale dans l'avenir, et dès lors qu'importe que les portraits par lui tracés de Berghes, de Horn, de Montigny et d'autres, offrissent en moins grand nombre les teintes flatteuses dont il avait coutume de relever le sombre coloris de ses autres tableaux ? Envers d'Egmont surtout, sa conduite était difficile à saisir et au premier coup d'œil impénétrable. Ce gentilhomme s'était montré des plus violents dans son opposition, il avait tiré le poignard contre lui, il l'avait plusieurs fois insulté personnellement et avait couronné sa conduite aggressive par l'invention de la célèbre livrée à la marotte de fou. Malgré tout cela, le Cardinal parlait le plus souvent de lui avec pitié et indulgence, le dépeignant comme bien disposé au fond, mais seulement mal conseillé par d'autres ; comme un « grand ami des fumées, » facile à entraîner par les flatteries et les largesses. Quand il fut question pour d'Egmont de se rendre à Madrid, le Cardinal renouvela ses louanges, en y joignant des sollicitations pressantes pour qu'elles fussent rapportées au Comte. D'où venait donc tant de miséricorde chrétienne chez l'auteur du ban contre le prince d'Orange et chez le panégyriste du

duc d'Albe ? La véritable explication de cette longanimité du Cardinal gît dans l'évaluation qu'il avait faite du caractère d'Egmont. Granvelle avait pris la mesure de l'homme, et rien ne pouvait lui faire prévoir que Philippe mettrait un jour tant de maladresse et tant de cruauté dans sa conduite envers ce dernier. Au contraire, il y avait toute raison pour que le Cardinal vît dans d'Egmont un personnage que de brillants services, un rang illustre et de puissantes alliances, devaient conduire à des destins prospères. On disait même partout que Philippe était sur le point de le nommer gouverneur général des Pays-Bas, afin de mieux le détacher du prince d'Orange, tout en le liant plus étroitement à la Couronne. C'était donc un homme à qui pardonner. Le soupçon d'hérésie semblait seul pouvoir porter dommage aux destinées de l'illustre gentilhomme, et d'Egmont était d'une orthodoxie inébranlable ; il était même fanatique de la foi catholique. Il avait dit en particulier à la duchesse de Parme, qu'il avait toujours désiré voir appliquer les édits dans toute leur rigueur, et il dénonçait comme ennemi, quiconque l'accusait de vouloir adoucir le système en vigueur. Il passait, il est vrai, pour avoir, vers l'époque du départ de Granvelle, déclaré *post pocula*, » que la querelle n'était pas avec le Cardinal, mais avec le Roi, qui administrait très mal les affaires publiques, même en matière de religion. Mais une bravade de ce genre, proférée après boire par un gentilhomme encore sous l'influence d'un récent triomphe politique, ne pouvait guère avoir plus de poids dans les prudents calculs de Granvelle que des vœux formels en faveur de la persécution. La vérité est que d'Egmont avait une peur extrême de l'inquisition. Le héros de Gravelines et de Saint-Quentin tremblait devant Pierre Titelman. De plus, malgré tout ce qui s'était passé, ses sentiments envers le Car-

dinal avaient subi un changement : il disait fréquemment que la présence de ce dernier dans les Pays-Bas était impossible, mais qu'il serait cependant heureux de le voir pape. Il avait hautement désapprouvé la mascarade dont on avait rendu Granvelle la victime, aux fêtes de baptême du comte de Mansfeldt. Pendant son séjour à Madrid, non seulement il s'exprimait en bons termes sur le compte de Granvelle, mais il ne souffrait même pas que l'on articulât en sa présence un seul mot désobligeant pour le Prélat. Mais par contre, quand d'Egmont fut tombé en disgrâce et devenu prisonnier, le Cardinal s'empressa de mettre sous les yeux du Roi ce qu'il considérait comme la preuve la plus concluante de la trahison imaginaire du Comte : une pièce dont l'officier public, chargé de la poursuite, n'avait pas eu connaissance.

On peut voir par cet examen rétrospectif, combien il est difficile de saisir toutes les subtilités de ce remarquable caractère. Ses sophismes, même entachés de contradiction, sont si adroits, que souvent il est presque impossible de les combattre et de les démêler. Il se faisait un grand mérite de n'être point l'auteur des nouveaux évêchés ; mais, que l'on s'en souvienne, il fit tous ses efforts pour mettre à exécution cette mesure déclarée par lui « œuvre si sainte qu'il sacrifierait, pour la faire réussir, sa fortune et sa vie. » Il refusa l'archevêché de Malines, mais ses motifs étaient purement sordides. Cette promotion diminuait momentanément ses revenus, sans rien ajouter, d'après lui, à sa distinction personnelle. Il déclarait « n'avoir besoing de ce titre pour croistre de dignité, *estant ya Cardinal avec l'Evesché d'Arras.* » Mais, en alléguant ce motif, il commettait un flagrant anachronisme. Il *n'était pas* cardinal, quand il refusa le siège de Malines, car il ne reçut le chapeau rouge que le 26 février 1561, et avait alors *accepté* déjà l'ar-

chevêché depuis le mois de mai de l'année précédente. Il affirmait que « nul ne défendrait la liberté et les privilèges des Provinces mieux que lui ; » mais il préférait la tyrannie de son souverain au maintien de la Joyeuse Entrée. Il se plaignait de l'insolence des États, qui voulaient se mêler des subsides ; il repoussait la convocation des corps représentatifs par l'action desquels seuls pouvait être sauvé tout ce qu'il y avait de « liberté et de privilèges dans les pays ; » il recommandait l'entière suppression des conseils de la commune dans les villes. Il prétendait avoir toujours combattu l'opinion que « rien pût être accompli par la terreur, la mort et la violence, » et cependant il poussait à la mission du duc d'Albe qui était « la terreur, la violence et la mort » incarnées. Il s'indignait de s'entendre accuser d'avoir conseillé l'introduction de *l'inquisition d'Espagne* dans les Provinces, mais son motif était que le mot sonnait mal aux oreilles des gens du Nord, quoique la chose en elle-même fût des plus recommandables. Il montrait un désir extrême de voir le peuple abandonner cette crainte de l'inquisition d'Espagne ; mais il était le souteneur infatigable de l'inquisition des Pays-Bas, que Philippe déclarait avec raison être des deux institutions « la plus impitoyable. » Il était l'auteur, non pas des édits, mais de leur remise en vigueur, littéralement et mot pour mot, avec tout le luxe d'horreurs qu'y avait amoncelées Charles-Quint, et il avait imaginé l'emploi du nom de l'Empereur pour sanctifier ce système infernal. Il s'occupait lui-même, personnellement, de l'exécution de ces épouvantables lois, quand le juge et le bourreau faiblissaient à la tâche. Il ne cessa jamais de déclarer ennemis tous ceux « qui conseilleraient à Sa Majesté de permettre une modération des édits, » ni de représenter au Roi que s'il consentait au moindre adoucissement, les choses iraient plus mal dans les

Provinces qu'en France. Il mit une diligence extrême à établir, côte à côte avec ces édits et avec l'inquisition papale déjà en pleine vigueur, l'inquisition épiscopale récemment renforcée. Il ne manquait aucune occasion d'encourager ces diverses branches de l'industrie de la persécution. Quand, à la fin, la clameur des Flamands opprimés retentit dans la dénonciation unanime des quatre États de Flandre contre Pierre Titelman, le Cardinal, du fond de sa luxueuse demeure, fit entendre sa voix, non par un sentiment de pitié envers tous ces infortunés arrachés chaque jour de leurs humbles demeures pour périr par le fer ou le feu, mais par un sentiment de protection en faveur de l'inquisiteur qui accomplissait ces œuvres de démon. « Je regrette fort, » écrivait-il à Viglius, « que les Estats des Flandres ayent prins la mouche sy expressément contre l'inquisiteur Titelman; véritablement il a bon zèle, mais il est en aulcunes choses indiscret et esclandreux; sy le faut-il aulcunement supporter, afin que l'on ne luy mecte telle bride que son autorité soit du tout énervée. » Le lecteur qui connaît ce Pierre Titelman peut décider jusqu'à quel point était réelle la douceur tant vantée du joyeux épicurien qui trouvait à louer et à encourager un pareil monstre de cruauté.

Si la popularité était une marque de mérite chez un homme public, il faudrait que le Cardinal cessât d'y prétendre. Depuis le jour où Gresham le déclarait « haï de tout le monde, » jusqu'au jour de son départ, la haine dont il était l'objet, n'avait fait que s'étendre avec rapidité. Il vint dans les Provinces chargé de deux accusations très graves. L'empereur Maximilien affirmait que le Cardinal avait tenté de l'empoisonner, et il persista dans cette imputation jusqu'à sa mort [1]. Une autre accusation était généralement plus

[1] Apologie d'Orange, 26. — Il est fait également allusion à

accréditée : il était l'auteur des faux célèbres qui avaient fait tomber le landgrave Philippe de Hesse dans le piège d'une longue captivité [1].

Nous avons maintenant suffisamment examiné sa carrière, tant au dehors qu'au dedans des Pays-Bas. Pas une charge n'a été élevée contre lui à la légère ; une scrupuleuse recherche de l'évidence a toujours précédé. Bien plus, toutes ont, en général, pour témoin

cette accusation dans un pamphlet publié au temps de la tentative d'assassinat du Prince d'Orange, par Jaureguy : « Tu t'es bien osé addresser par commandement de ton maistre au feu Empereur Maximilien, lorsqu'il estoit encores Roy de Boheme, et tu l'as empoisonné ; ce qu'il a déclairé jusqu'à la fin de sa vie, mais ne l'osoit publier pour n'irriter ton maître. » — Discours sur la blessure du Prince d'Orange, imprimé en l'an 1582.

[1] Ce fait est contesté. Hormayr, dans son Plutarque autrichien, le taxe « d'invention puérile, misérable et fausse. » D'autre part, le Prince d'Orange, qui, en sa qualité de page favori de l'Empereur, était habitué d'entendre et de retenir maints secrets d'État, fait allusion à cette imputation, d'une manière peu équivoque, dans une lettre écrite en 1574. « Se souvenant tous jours des mots « ewig und einig » qui fust faict cydevant au contract de feu Landgrave de Hessen. » Archives et Correspondance, V. 63. — Il est vrai que le prince n'accuse pas ici d'une manière précise le cardinal (alors évêque d'Arras) d'être l'auteur du fait, mais son nom était inséparable de l'anecdote, qu'elle fût vraie ou fausse. « Il est vrai », dit de Thou (tome I, liv. IV, 267), « qu'on attribua une conduite si lâche à l'évêque d'Arras, homme fourbe et rusé, qui, par l'altération d'une seule lettre (puis il explique la chose dans une note), avoit eu le secret de tromper le Landgrave. » Von Rommel rapporte le fait de la même façon. Philip. d. Grossmüth, I. 536-542, cité par Groen v. Prinst., V. 65. Von Raumer, Ges. Eur, I. 548, parle de la circonstance comme d'un malentendu et non d'une perfidie. Groen van Prinsterer, après avoir traité le sujet avec sa sagacité et sa science ordinaires, maintient la vérité de l'anecdote.

principal, l'aveu sorti de la bouche même du coupable. Quand on considère le mystère dont s'entourait le cabinet espagnol et la politique machiavélique qui caractérisait ce siècle, il n'est plus étonnant qu'il se soit produit de grandes méprises et des contradictions sur le vrai caractère de cet homme, jusqu'à ce qu'enfin d'anciens documents tirés de la poussière soient venus l'éclairer d'une nouvelle lumière. Le mot « *Durate* » que le Cardinal avait pris pour devise, pourrait à bon droit être inscrit sur le masque qu'enfin on lui a arraché, mais qui était formé de matériaux si durs que pendant trois siècles il a déçu le monde.

CHAPITRE V.

LA MOISSON MURIT.

(1564-1565).

Rentrée des trois seigneurs au conseil d'État. — Politique d'Orange. — Corruption dans le gouvernement. — Efforts du Prince en faveur d'une réforme. — Influence d'Armenteros. — Position difficile de Viglius. — Son désir de prendre retraite. — Accusations portées secrètement contre lui par la Duchesse devant Philippe. — Signes précurseurs des temps. — Intérêt que prend Philippe aux détails de la persécution. — Exécution de Fabricius et tumulte à Anvers. — Cruautés horribles exercées sur les protestants. — Remontrance du magistrat de Bruges et des quatre États de Flandre contre Titelman. — Opiniâtreté de Philippe. — Le Concile de Trente. — Querelle au sujet de la préséance entre les ambassadeurs de France et d'Espagne. — Ordonnance de publier les décrets du concile dans les Pays-Bas. — Opposition à cette mesure. — Répugnances de la Duchesse. — D'Egmont accepte d'aller en mission en Espagne. — Débats violents dans le Conseil au sujet de ses instructions. — Remarquable discours d'Orange. — Apoplexie de Viglius. — Nomination temporaire de Hopper. — Départ d'Egmont. — Scène honteuse à Cambrai. — Caractère de l'Archevêque. — D'Egmont en Espagne. — Flatteries et corruptions. — Conseil de Docteurs. — Véhémentes déclarations de Philippe. — Les instructions à d'Egmont au départ de celui-ci. — Conduite d'Orange dans sa principauté. — Rapport d'Egmont au conseil d'État sur les faits de sa

mission. — Sa vanité. — Philippe renouvelle ses ordres pour la continuation de la persécution. — Indignation d'Egmont. — Habitudes de dissimulation du Roi. — Reproches d'Orange à d'Egmont.— Assemblée de Docteurs à Bruxelles. — Le résultat de leurs délibérations est transmis à Philippe. — Excitation dans les Pays-Bas. — Nouveau mode de punir les hérétiques. — Entrevue de Catherine de Médicis et de sa fille la Reine d'Espagne, à Bayonne. — Erreurs sur le résultat de cette entrevue. — Diplomatie d'Albe. — Conduite adroite de Catherine. — Lettres très strictes de Philippe à la Duchesse, au sujet de l'inquisition. — Consternation de Marguerite et de Viglius. — Nouvelle publication des Édits, de l'Inquisition et du Concile de Trente. — Fureur du peuple. — Résistance des principaux seigneurs et du conseil de Brabant. — Cette cour déclare toute l'inquisition illégale en Brabant. — Le prince Alexandre de Parme est fiancé à Donna Maria de Portugal. — Portrait de celle-ci. — Préparatifs splendides pour leurs noces. — Assemblée de la Toison d'Or. — Discours de Viglius. — Mariage du prince Alexandre.

Pendant le restant de l'année au printemps de laquelle le Cardinal avait quitté les Pays-Bas, tout ne fut qu'anarchie, confusion et corruption. Il y avait eu d'abord comme une sensation générale de soulagement. Philippe avait échangé avec d'Orange, d'Egmont et de Horn des lettres du ton le plus affectueux. Ces trois seigneurs, aussitôt la retraite de Granvelle consommée, s'étaient empressés d'écrire au Roi pour l'assurer de leur désir d'obéir aux ordres royaux et de reprendre leurs sièges dans le conseil d'État. Mais ils avaient en même temps averti la Duchesse que le retour du Cardinal dans le pays serait pour eux le signal d'une démission immédiate. Ils venaient tous les jours au conseil et y travaillaient avec la plus grande ardeur, souvent jusque bien avant dans la nuit. D'Orange avait en vue trois grands objets, par

la réalisation desquels, suivant lui, le pays pouvait encore être sauvé et les bouleversements imminents évités. C'était la convocation des États-Généraux, l'adoucissement ou l'abolition des édits, et la suppression du Conseil Privé et du Conseil des Finances pour ne laisser subsister que le Conseil d'État. Les deux premières mesures, s'il les obtenait, renversaient naturellement toute la politique absolutiste que Philippe et Granvelle avaient intronisée ; aussi était-il peu probable de voir la détermination secrète du gouvernement subir sous ce rapport la moindre modification. Quant au Conseil d'État, les pouvoirs limités laissés à ce corps sous l'administration du Cardinal avaient été un des principaux griefs articulés contre ce ministre. Les Conseils de Justice et des Finances étaient des abîmes d'iniquité. La corruption la plus éhontée y régnait en souveraine. La gangrène avait envahi tout le gouvernement. Les fonctionnaires publics étaient d'une vénalité criante et notoire. L'administration de la justice était empoisonnée dans ses sources, et le peuple ne pouvait plus étancher sa soif de chaque jour à ce fleuve infecté. Il n'y avait plus d'autre loi que celle de la bourse la mieux garnie. Les plus hauts dignitaires du choix de Philippe étaient devenus les boutiquiers les plus avides qui eussent jamais converti le temple divin de la justice en une caverne de voleurs. La loi était une marchandise vendue par les juges au plus offrant. Pour le chaland pauvre, il n'y avait que la prison et les coups, et s'il était suspect d'hérésie, le bûcher ou le glaive ; mais pour le riche rien n'était impossible. Le pardon des crimes les plus atroces, les passeports, les sauf-conduits, les charges d'honneur ou de confiance étaient en vente publique et adjugés aux plus hauts enchérisseurs. C'est contre cet océan de corruption que le brave Guillaume d'Orange marchait, le front haut,

intrépide et résolu. De tous les hommes importants du pays, il était le seul qui, pendant tout le cours de sa carrière publique, fût resté à l'abri des insinuations de son ennemi le plus mortel, et n'eût jamais été accusé par celui-ci de n'avoir pas les mains pures de toute souillure. Son honneur était intact ; l'ombre même d'un soupçon ne l'avait jamais effleuré. Le Cardinal avait pu lui reprocher des embarras pécuniaires par suite desquels une large portion de ses revenus était forcément consacrée à la liquidation de ses dettes, mais il n'avait pu l'accuser d'avoir jamais tenté de sortir de ses difficultés en plongeant la main dans le trésor public, alors qu'il eût pu cependant se le faire si aisément ouvrir.

Mais il devint bientôt de la dernière évidence que la lutte contre le monstre à plusieurs têtes de la corruption générale, serait aussi désespérée que celle qu'on venait de livrer contre le Cardinal qui l'avait si longtemps nourri et dirigé. Le Prince fut accusé d'ambition et d'intrigue. On répétait partout qu'il voulait à tout prix concentrer tous les pouvoirs gouvernementaux dans le conseil d'État, et en faire ainsi un Sénat omnipotent et irresponsable, tandis que le Roi serait réduit à la condition d'un Doge de Venise. On ajoutait, cela va de soi, que le but d'Orange était de diriger un nouveau Conseil des Dix. Oui certes, le Prince était ambitieux. La naissance, la richesse, le génie et la vertu ne sauraient être départis en pareille proportion à aucun homme, sans entraîner après eux le désir de les faire valoir. C'était bien plus par une loi nécessaire de sa position, que par un penchant personnel, qu'il était appelé à s'imposer à son époque et à conduire ses semblables. Mais il n'employait point d'artifices pour arriver à la suprématie qu'il sentait devoir lui appartenir dans tous les cas, et quelle que fût sa position nominale dans la

hiérarchie politique. Déjà, quoique venant à peine d'accomplir sa trentième année, ce n'était plus ce grand seigneur, brillant et sans soucis, que nous avons vu debout, le jour de l'abdication impériale. Sa joue se creusait, son corps s'amaigrissait, le sommeil le fuyait. Les maux dont il était chaque jour le témoin : l'absolutisme, la cruauté, la pourriture gouvernementale, avaient sillonné sa face de rides prématurées. « J'entendz que le prince d'Oranges est fort morne, » écrivait Morillon à Granvelle, « *quod etiam legitur in facie et a multis notatur.* Aulcungs des siens dient *qu'il ne peult dormir.* » En vérité, le Roi eût bien dû prendre garde qu'il y avait là un homme dangereux et qui pensait trop. « Des hommes au front lisse et qui dorment la nuit » eussent bien mieux valu sans doute, dans l'opinion du Roi ; cependant, il consentait à employer pendant quelque temps celui qui devait être un jour son plus grand et son invincible antagoniste, sans cesser cependant de le surveiller et de le soupçonner. Le Prince continuait à paraître assidûment au Conseil et faisait de son mieux, en traitant dans sa demeure hospitalière nobles et bourgeois, pour se maintenir en bons rapports avec le plus grand nombre de ses concitoyens. Il n'avait pas tardé, toutefois, à être tout à fait dégoûté de la Cour. D'Egmont était plus indulgent pour les honteuses pratiques qui y prévalaient, et trouvait un plaisir presque puéril à dîner à la table de la Duchesse, vêtu, comme la plupart des jeunes nobles, d'un pourpoint court de camelot orné des fameux boutons à la gerbe de blé.

Le Prince éprouvait plus de répugnance à compromettre sa dignité personnelle, en supportant les procédés honteux et la méprisable suprématie d'Armenteros ; aussi fut-il bientôt évident que d'Egmont était à la Cour beaucoup plus en faveur que d'Orange. En même temps, le Comte cultivait avec non moins de

soin les bonnes grâces des Bruxellois des classes moyennes et inférieures, tirant au « *papegai* » avec les bourgeois, saluant chacun par son nom, et assistant aux joyeux banquets de l'Hôtel-de-Ville et des corps de métiers. Le Prince, quoique amené de temps en temps à prendre forcément part à ces plaisirs populaires, ne trouvait guère, dans l'état des affaires, sujet de se réjouir. Quand ses devoirs officiels le conduisaient au palais, il était parfois obligé d'y faire antichambre une heure entière, pendant que le secrétaire Armenteros était en entretien privé avec Marguerite sur les points les plus importants de l'administration. Voir les matières d'intérêt public les plus graves livrées à de pareilles mains, ne pouvait manquer d'aigrir l'orgueil du Prince et de blesser son patriotisme. Thomas de Armenteros n'était qu'un simple secrétaire privé, — un commis. Il n'avait aucun droit à la connaissance des hautes questions réservées aux conseillers en titre de Sa Majesté. C'était en outre un infâme concussionnaire. Il était en train d'édifier rapidement une immense fortune par le trafic éhonté qu'il faisait de bénéfices, de charges et d'emplois tant de l'État que de l'Église. Dans le public on transformait son nom d'*Armenteros* en celui d'*Argenteros*, comme convenant mieux à l'homme qui était fait pour ainsi dire des deniers publics. Son intimité confidentielle avec la Duchesse lui valait aussi le surnom de « Barbier de Madame, » par allusion au fameux ornement de la lèvre supérieure de Marguerite, et à l'influence bien connue qu'exerçaient en leur temps le barbier du duc de Savoie et celui de Louis XI. Cet homme offrait en vente publique les dignités et les emplois, même de la plus grande responsabilité. La Régente non seulement se prêtait à ces procédés, mais encore, pour comble de bassesse, elle prenait sa part des fruits de ce honteux commerce. Elle aussi amassait, par l'inter-

médiaire de son secrétaire, une grande fortune personnelle. La Duchesse s'est mise sur le pied de vendre les places au plus offrant, disait Morillon : « Son Alteze y vat bride avallée. » Le spectacle qu'offrait la salle du Conseil était souvent intolérable, non seulement pour les cardinalistes, que l'on y traitait avec une insolence affectée, mais pour quiconque aimait l'honneur et la justice, ou prenait le moindre intérêt à la prospérité de l'État. Rien n'avait moins de majesté que le maintien de la Duchesse, qui, sans la moindre gêne, assise auprès d'Armenteros, l'entretenait à part, lui parlant à l'oreille, éclatant de rire, faisant des gorges chaudes, et se disputant avec lui pendant que se débattaient les affaires d'État les plus graves et les moins destinées à être confiées au secrétaire. Il était impossible que d'Orange ne fût pas offensé à l'extrême de semblable conduite, bien que personnellement il fût traité avec un peu plus de respect. Quant aux anciens adhérents de Granvelle, les Bordey, les Bave, les Morillon, le favori allait jusqu'à leur défendre de le saluer quand ils le rencontraient dans les rues. Berlaymont était traité par la Duchesse de la façon la plus insultante. « Qu'est-ce qu'il dict, qu'est-ce qu'il dict ? » demandait-elle d'un ton froidement dédaigneux, quand il se hasardait à exprimer son opinion au sein du conseil d'État. » Viglius, que Berlaymont accusait de faire en vain tous ses efforts pour se rapatrier avec les seigneurs, Viglius était tombé dans une disgrâce encore plus marquée que tous les autres cardinalistes. Il regrettait, disait-il, de ne pas être en Bourgogne, buvant le bon vin de Granvelle. La patience avec laquelle il recevait les insultes journalières des gens du gouvernement, le rendait méprisable aux yeux de son propre parti. Ses amis le dépeignaient comme craintif à un point incroyable, timide par trop de richesse, ayant peur de son ombre. Il

devenait plaintif à l'excès, exprimant en toute occasion son vif désir de prendre sa retraite et de finir ses jours en paix. Son fidèle Hopper le soutenait et le consolait, mais Joachim lui-même était impuissant à adoucir ses peines, quand il venait à penser qu'après toutes les peines qu'il avait prises avec ses collègues, « ils n'auraient battu le buisson que pour les autres, » et étaient privés de leur part dans le butin. Rien ne pouvait être plus humiliant que le traitement infligé par Marguerite au savant Frison. Tandis que les autres conseillers étaient appelés à la séance pour trois heures, le Président n'était convoqué que pour quatre heures. Il lui était impossible d'obtenir audience de la Duchesse, sauf en la présence de l'inévitable Armenteros. On ne lui permettait pas d'ouvrir la bouche, quand par hasard il avait rassemblé assez de courage pour risquer l'expression de ses opinions. Son autorité était devenue lettre morte. Lui arrivait-il de combattre la convocation des États-Généraux par les arguments mêmes qu'à son instigation la Duchesse avait maintes fois employés dans ce but, on le traitait avec la même indifférence. « Le pauvre président, » écrivait Granvelle au premier secrétaire du Roi, Gonzalo Perez, « a peur, à ce que j'apprends, de dire un mot, et est forcé d'écrire exactement tout ce qu'on lui commande. » En même temps cependant, le pauvre Président que l'on mortifiait et maltraitait ainsi, avait parfois la vanité de se croire un formidable et audacieux personnage. Ce même homme, que ses amis les plus intimes déclaraient avoir peur de son ombre, se dépeignait à Granvelle comme allant droit devant soi, disant franchement son avis en toute occasion, et se faisant craindre des gens, s'il ne pouvait s'en faire aimer. Mais le Cardinal savait à quoi s'en tenir sur ce hardi tableau de l'imagination du docteur.

Viglius désirait ardemment se retirer, mais ne

voulait à aucun prix paraître frappé de disgrâce. Il comprenait d'instinct, quoique non au courant de la situation réelle des choses, que son grand patron avait été battu et banni. Il n'avait pas le moindre désir de se trouver dans la même position. Il aspirait, comme il le disait pieusement lui-même, à se retirer du monde, « afin d'avoir quelque peu de tems pour compter avec N. Seigneur son écot avant de déloger de cette vie. » Il voulait cependant plaire « au maistre, » en même temps qu'au Seigneur. Il désirait obtenir du Roi la permission de s'en aller en paix. Et pour employer son langage fleuri, il désirait être aspergé, en prenant congé, « de l'eau bénite de la Cour. » En outre, il tenait beaucoup à ses appointements, s'il ne tenait guère aux sarcasmes de la Duchesse. D'Egmont et d'autres l'avaient engagé à résigner la charge de président entre les mains de Hopper, afin, vu son état de faiblesse, de réserver toutes ses forces pour le Conseil d'État. Viglius ne goûtait nullement ces propositions. Il disait qu'en résignant les sceaux, et avec eux le rang et le salaire auxquels ils donnaient droit, il deviendrait un « saint déposé. » Il n'avait pas la moindre inclination, aussi longtemps qu'il resterait sur le terrain, d'abandonner ces profits et ces honneurs « et de se laisser contenter d'estre l'asne du Conseil d'État. » Cependant, avec la sagacité d'un vieux navigateur, il avait déjà jeté l'ancre dans la rade la mieux assurée contre les tempêtes qu'il prévoyait devoir sans retard balayer le pays. Avant la fin de l'année dont nous traitons en ce moment, le savant docteur en droit s'était fait recevoir docteur en théologie, et de cette façon s'était déjà fait attribuer la riche prébende de Saint-Bavon à Gand. C'était pour se consoler, en cas de perte de ses dignités séculières, et pour se dédommager de la froideur de la Duchesse. Il n'hésitait pas à attribuer la répulsion marquée que

Marguerite manifestait à son endroit, à la crainte qu'elle avait conçue de son inflexible intégrité de caractère. A l'en croire, la véritable raison pour laquelle Armenteros et la Duchesse ne l'aimaient pas, c'était « qu'il n'était point de leur advis quant aux lotheries, vendition des offices, avanchement aux abbayes, et aultres plusieurs choses, par lesquelles l'on se haste de faire tost sa main, et laisser après soulcier les aultres. » En une autre occasion, il déclarait dans une lettre adressée à Granvelle, que « tous les offices se donnaient aux plus offrants, que le motif du ressentiment de la Duchesse contre le Cardinal et contre lui, était qu'ils l'avaient pendant si longtemps empêchée de tirer de la vente des bénéfices, offices et autres faveurs, le profit qu'elle en tirait maintenant. »

La Duchesse, de son côté, présentait les procédés et la politique tant passés que présents des cardinalistes, comme factieux, corrompus et égoïstes au plus haut point. Elle assurait à son frère que la condition désastreuse à laquelle les affaires ne se trouvaient que trop évidemment réduites, provenait entièrement des simonies, des rapines et des friponneries de Granvelle, de Viglius et de toute leur séquelle. Elle affirmait que, depuis le départ du Cardinal, ils faisaient de leur mieux pour prouver, par leur inertie et leur résistance, qu'ils étaient déterminés à entraver tout progrès, tant qu'il serait absent. Et pour employer les termes énergiques dans lesquels elle parlait à Philippe : « Viglius lui faisait souffrir les peines de l'enfer. » Elle le dépeignait comme mettant une opposition constante à tous les actes du pouvoir, et elle allait jusqu'à lancer de soupçonneuses insinuations, non seulement contre sa probité, mais même contre son orthodoxie. Philippe prêtait une oreille avide à ces scandaleux rapports sur l'ex-premier ministre et ses amis. C'est une leçon d'histoire bien instructive, que de percer de ses regards

le nuage de dissimulation dans lequel les acteurs de cette remarquable époque vivaient enveloppés, et de les surprendre occupés à se porter dans l'ombre de furieux coups d'épée, en dépit d'amitiés antérieures et même de protestations actuelles. Il est édifiant de voir le Cardinal, mettant en œuvre tout son génie et toutes ses feintes, correspondre en termes familiers avec Armenteros qui ne manquait aucune occasion de le diffamer; de voir Philippe tendant une oreille surprise, mais empressée, aux délations de Marguerite contre le Cardinal, qu'au même instant il assurait de sa confiance inaltérable ; de voir enfin Viglius, l'auteur de l'édit de 1550 et l'adversaire constant de tout adoucissement à ses horreurs, tomber en parfaite quiétude et sans s'en douter le moins du monde, dans les filets de l'inquisiteur Titelman. Sur les sollicitations de Philippe, qui demandait avidement que ces révélations fussent complétées, Marguerite informa son frère de faits nouveaux que lui avaient confiés, mais sous le serment d'un secret absolu, Titelman et son collègue Del Canto. Ils lui avaient affirmé, disait-elle, que l'orthodoxie de Viglius était l'objet des doutes les plus graves. Il avait vécu avec des hérétiques pendant une grande partie de sa vie, et il avait mis en place beaucoup de personnes suspectes. Quant à son népotisme, à ses simonies, à ses fraudes, il n'y avait pas à en douter. Il avait richement pourvu de bénéfices tous ses parents et tous ses amis en Frise. Il ne s'était fait prêtre et homme d'Église dans sa vieillesse, que pour mettre la main sur la prévôté de Saint-Bavon, malgré ses infirmités qui ne lui permettaient pas de chanter messe, ni même de rester debout à l'autel. En outre, les inquisiteurs l'avaient accusé d'avoir volé à cette institution et envoyé en Frise, des anneaux, des joyaux, de l'argenterie, du linge, des literies, des tapisseries et d'autres meubles encore ; de s'être approprié

cent mille florins d'argent comptant qu'avait laissés le dernier abbé, ce qui constituait un scandaleux abus de confiance. La Duchesse ne tarda pas à faire suivre ce récit d'un inventaire des biens ainsi détournés, au nombre desquels figurait l'ameublement de neuf maisons, et pria Philippe d'ordonner à Viglius d'en faire la restitution immédiate. S'il est vrai, comme le dit le proverbe, que « querelle de fripons est bonheur pour les bons, » il n'est pas moins certain que quand d'illustres personnages se livrent des attaques réciproques, les historiens trouvent ouvertes les portes de la vérité. Ne venons-nous pas de voir l'édifiant tableau de la corruption de la régence espagnole dans les Pays-Bas, peint par le président du conseil d'État, et celui des malversations du Président peint par la Régente.

Il se produisit au mois d'octobre de cette année, à Anvers, un tumulte digne d'attention. Un moine carmélite, Christophe Smedt, connu vulgairement sous le nom de Fabricius, avait fui de son couvent à Bruges, avait adopté les principes de la Réformation et en conséquence pris femme. Il avait résidé pendant quelque temps en Angleterre ; mais sur l'invitation de ses amis, il était revenu pour entreprendre la tâche dangereuse de prêcher l'Évangile dans la métropole commerciale des Pays-Bas. Il ne tarda pas à être dénoncé aux autorités par une certaine bonnetière, dont le surnom populaire était « Lange Griet » (la grande Marguerite) et qui, dans le but de gagner le salaire promis aux délateurs, avait feint d'être convertie aux nouvelles doctrines. Le prédicant fut aussitôt saisi et mis à la torture. Il refusa courageusement de trahir aucun des membres de sa congrégation et, avec le même courage, avoua et soutint sa foi religieuse. Il fut condamné aux flammes et, pendant tout le temps qui précéda son exécution, il ne cessa de

soutenir ses amis par des lettres d'encouragement et de consolation religieuse, écrites du fond de son cachot. Il fit parvenir à la femme qui l'avait trahi, un message dans lequel il lui accordait un entier pardon et l'exhortait seulement au repentir. Son calme, sa modération et sa douceur excitaient l'admiration universelle. Aussi, quand cet humble imitateur du Christ fut, à travers les rues d'Anvers, conduit au bûcher, l'émotion populaire était-elle évidente. Une multitude à l'aspect menaçant se pressait autour des exécuteurs ; mais lui, la conjura avec instance de ne pas s'exposer elle-même aux plus grands périls, en se soulevant en sa faveur. Il exhorta cependant tous ceux qui l'écoutaient à rester fidèles à la grande vérité pour laquelle il allait sacrifier sa vie. La foule, tout en suivant le cortège des bourreaux, des hallebardiers et des magistrats, chantait en chœur le psaume CXXXI. Quand la victime fut arrivée sur la place du marché, elle s'agenouilla sur le sol pour faire sa dernière prière. Mais l'exécuteur la forçant avec rudesse à se relever, l'enchaîna immédiatement au poteau et lui passa autour du cou une lanière de cuir. A ce moment, l'indignation du peuple ne put être plus longtemps contenue ; une pluie de pierres vint tomber sur les magistrats et les soldats qui, après une faible résistance, prirent la fuite à toutes jambes. Les plus avancés des insurgés se précipitèrent dans l'enceinte pour sauver le prisonnier. Il était trop tard. L'exécuteur, au moment de prendre la fuite, avait broyé la tête de la victime d'un coup de marteau de forge et transpercé le corps d'un coup de poignard. Quelques-uns des assistants soutinrent plus tard que les lèvres et les doigts remuaient encore comme dans un reste de prière et que ces faibles mouvements avaient duré jusqu'à ce que les flammes s'élevant, le cadavre se fût abîmé dans la masse ardente. Pendant toute la

journée, au milieu des cendres fumantes qu'avait laissées le bûcher consumé, le cadavre carbonisé et à demi rongé de la victime resta gisant au milieu de la place, spectacle horrible aux yeux de tous, amis ou ennemis. On finit par le lier à une pierre et par le jeter dans l'Escaut. Tel fut le sort que Christophe Fabricius subit pour avoir prêché à Anvers le christianisme. Pendant la nuit, un placard anonyme, écrit avec du sang, fut apposé sur les murs de l'hôtel de ville ; il annonçait qu'il y avait dans la cité des hommes qui tireraient une vengeance signalée de ce meurtre. Toutefois rien ne fut fait qui tendît à l'exécution de cette menace. Le Roi, quand il reçut avis de cette affaire, entra dans un transport d'indignation furieuse et écrivit à sa sœur des lettres frénétiques ; il lui ordonnait de frapper à l'instant tous ceux qui pouvaient avoir pris part à cette infâme émeute. Mais comme une des personnes compromises avait déjà été arrêtée et pendue sur-le-champ, et comme les autres avaient pris la fuite, l'affaire n'alla pas plus loin.

Les scènes de violence, les persécutions frénétiques grandissaient rapidement vers un degré d'horreur qui devait les rendre intolérables aux catholiques comme aux calvinistes. Les prisons regorgeaient de victimes, les rues étaient encombrées de malheureux conduits au supplice. Le spectacle de tant de barbaries exercées, non sur des criminels mais le plus souvent sur des personnes remarquables par la décence de leur conduite et leur vie irréprochable, finit par exaspérer la population de plusieurs cités importantes, notamment dans les Flandres. Ce fut alors que l'on vit les bourgmestres, échevins et conseil de la ville de Bruges, tous catholiques, remontrer humblement à la Duchesse Régente, que maître Pierre Titelman, inquisiteur de la Foi chrétienne, contre toutes les for-

mes de droit, exerçait journellement inquisition parmi les habitants, non seulement contre ceux suspectés ou accusés d'hérésie, mais contre tous, quelque purs qu'ils fussent ; que tous les jours il citait devant lui les premières personnes venues, hommes ou femmes, et les forçait par violence à faire tels aveux qu'il jugeait convenir ; qu'il allait arracher les gens de leur propre maison, et même de l'asile sacré des églises, le plus souvent pour se venger de paroles injurieuses pour lui personnellement, mais toujours sous prétexte d'hérésie, et sans formes ni mandats de justice. C'est pourquoi ils demandaient qu'on le forçât à procéder en tous cas à une instruction préparatoire conjointement avec les échevins de la ville, à laisser les témoins faire leurs dépositions sans les intimider par des menaces, et à conduire toutes les poursuites ultérieures conformément aux formes de loi, qu'il violait toutes en général, en déclarant du reste ouvertement « qu'il en useroit comme il entendroit. »

Les quatre États de Flandre avaient, de leur côté, représenté les mêmes faits au Roi dans une adresse solennelle, et terminé leur brève mais vigoureuse description des énormités de Titelman, en faisant appel à Philippe pour la suppression de ces pratiques horribles, si manifestement violatrices des anciennes chartes qu'il avait juré de maintenir. Mais semblable appel adressé à Philippe était de nature à attirer sur la tête de l'inquisiteur, bien plutôt les bénédictions royales que le blâme sollicité. Les pétitions et les remontrances furent lues au Conseil Privé, et, à ce que dit le Président « y furent trouvées de fort mauvais goust ». Dans le débat qu'elles soulevèrent, Viglius et ses amis rappelèrent à la Duchesse, en termes sévères, la ferme volonté qu'avait si souvent exprimée le Roi. D'autre part, on représenta vivement les conséquences dangereuses que pouvait entraîner

le désespoir auquel serait poussé le peuple. En définitive ce mouvement produisit peu de chose. La Duchesse annonça qu'elle ne pouvait rien décider au sujet de ces requêtes avant plus ample information, mais qu'elle avait engagé Titelman « de se conduire en l'exercice de son office avec toute discrétion, modestie et respect ». Cette discrétion et cette modestie continuèrent toutefois à rester invisibles ; l'inquisiteur ne modifia en rien sa manière d'agir, et il continua librement son infâme carrière jusqu'à sa mort, laquelle se fit attendre encore plusieurs années. A dire vrai, Marguerite elle-même avait une frayeur mortelle de cet horrible personnage. Il assiégeait l'entrée de son appartement, presque chaque jour avant même qu'elle ne fût levée, réclamant avec instance des audiences qu'elle n'osait lui refuser. « Que je meure », disait Morillon, « si elle n'a pas de Titelman une peur incroyable ». Dans de telles circonstances, soutenue par le Roi en Espagne, par la Duchesse à Bruxelles, par le conseil privé et par un des principaux membres de ce que l'on avait pris un moment pour le parti de la liberté, il ne fut pas difficile à l'Inquisition de rester maîtresse du terrain, en dépit des protestations solennelles des États et des sourdes malédictions du peuple.

Philippe, bien loin d'avoir la moindre disposition à céder sur le point de la grande persécution religieuse, était plus ferme que jamais dans son dessein de la poursuivre. Il avait déjà, dès le mois d'août de cette année, expédié l'ordre à la Duchesse de faire publier et exécuter les décrets du Concile de Trente dans tous les Pays-Bas. La mémorable dispute sur la préséance, qui s'était élevée entre l'envoyé d'Espagne et celui de France, avait fait naître quelque espoir d'une autre décision. Mais ceux qui s'étaient ainsi imaginé que, par suite de cette querelle d'étiquette, Philippe

se relâcherait de son attachement à l'Église, étaient destinés à une amère déception. Il fit savoir à sa sœur, que, dans la grande cause universelle du Christianisme, il ne se laisserait pas dominer par des ressentiments personnels. Et comment eût-on pu espérer une autre décision ? Son envoyé à Rome et ses représentants au Concile avaient prohibé absolument tout doute sur la sainteté des décrets de celui-ci. « Douter de l'infaillibilité du Concile, comme certains ont osé le faire », disait François de Vargas, « et le croire capable d'erreur, c'est, de toutes les hérésies, la plus diabolique. Rien n'est plus que ce sentiment, propre à porter le trouble et le scandale dans le monde ». Aussi l'archevêque de Grenade, disait-il avec raison à l'évêque de Tortosa, « que s'il venait à exprimer une opinion semblable en Espagne, on le brûlerait vif ». Ces idées excessives étaient partagées par le Roi. Et c'est pour cela, qu'au moment où l'Europe entière se dressait en quelque sorte sur la pointe des pieds pour mieux voir comment Philippe se vengerait de l'affront fait à son ambassadeur, Philippe désappointa l'Europe entière.

Au mois d'août 1564, il écrivit à la Duchesse Régente que les décrets devaient être publiés et mis en vigueur sans aucun délai. Ils avaient trait à trois sujets : les doctrines que l'Église avait à inculquer, la réforme des mœurs ecclésiastiques et l'éducation du peuple. En même temps étaient établies des règles de police générale, qui avaient pour résultat d'exclure les hérétiques de toute participation aux avantages ordinaires de la vie sociale, et, en fait, de les excommunier absolument. Les auberges ne pourraient désormais recevoir aucun hôte, les écoles aucun enfant, les aumôneries aucun pauvre, les cimetières aucun cadavre, à moins que hôtes, enfants, pauvres et cadavres ne fussent munis des preuves de l'orthodoxie la plus

incontestable. Des sages-femmes d'un romanisme à l'abri de tout soupçon pourraient seules exercer leurs fonctions; elles seraient obligées de faire déclaration, dans les vingt-quatre heures, de toutes les naissances; les clercs de paroisse devraient avec la même ponctualité faire connaître aux autorités chacun de ces accroissements, afin que le baptême catholique fût administré dans le plus bref délai. Naissances, morts et mariages ne pourraient désormais se produire d'une façon légale qu'à l'ombre de l'Église. Nul être humain ne pourrait se regarder comme né ou défunt s'il n'était pourvu d'un certificat du prêtre. L'hérétique était mis, pour autant que le dogme ecclésiastique pût l'y mettre, au ban de l'humanité et exclu de la terre consacrée et du salut éternel.

Les décrets contenaient plusieurs dispositions qui, non seulement étaient contraires aux privilèges des Provinces, mais encore aux prérogatives du souverain. Pour ce double motif, plusieurs des seigneurs du Conseil trouvaient qu'il convenait au moins de faire des réserves en les promulguant. C'était aussi l'opinion de la Duchesse, mais le Roi, par ses lettres des mois d'octobre et novembre 1564, interdit expressément toute altération du texte des ordonnances, et fournit une copie de la forme en laquelle les canons avaient été publiés en Espagne, en exprimant en même temps son désir de voir employer le même mode dans les Pays-Bas. Marguerite se trouva grandement embarrassée. Il était évident que la publication ne pouvait plus être différée. Philippe avait formulé ses ordres, mais de graves sénateurs et de savants docteurs de l'Université appuyaient fortement sur la nécessité de certaines exceptions. Le parti extrême, ayant Viglius pour chef, était favorable à l'exécution des décisions royales. Il ne put cependant l'emporter, et la Duchesse fut poussée à tenter d'ob-

tenir de son frère l'autorisation de faire quelques modifications. Le Président était de l'opinion, que les décrets, même avec les restrictions proposées, « ne donneraient contentement au peuple, qui d'ailleurs ne se debvoit mesler de ceste théologie. » L'excellent Viglius oubliait que la théologie s'était déjà beaucoup trop mêlée du peuple pour qu'il fût encore possible de détourner complètement d'elle les regards de celui-ci. Des hommes et des femmes qui pouvaient à tout instant se voir appeler à la roue, au bûcher ou à l'échafaud, en conséquence des nouveaux règlements de l'Église, et dont la naissance, le mariage, le décès et la destinée dans l'autre monde étaient engagés dans la question, avaient bien le droit de s'occuper quelque peu de celle-ci sans pour cela devoir être taxés de grande indiscrétion.

Dans l'alternative où la Duchesse en était réduite, elle eut encore une fois recours à l'envoi d'une mission spéciale en Espagne. A la fin de l'année (1564) il fut décidé que d'Egmont serait l'envoyé. Montigny s'excusa à raison d'affaires pressantes ; le marquis de Berghes « à cause de son indisposition et corpulence ». D'Egmont avait accepté le mandat et était près de partir, quand s'éleva dans le sein du conseil un débat des plus orageux. Viglius avait reçu l'ordre de préparer les instructions du Comte. Lorsqu'il en eut tracé le projet, il le présenta en séance. La pièce était conçue en termes vagues et pouvait à volonté avoir grande signification ou n'en avoir aucune. Personne n'avait encore trouvé à y redire, quand vint le tour du prince d'Orange d'exprimer son opinion. Alors s'ouvrirent les lèvres du Taciturne, pour livrer passage à un long et véhément discours ; un de ces discours comme il en prononçait rarement, mais comme lui seul peut-être pouvait en prononcer. Il n'y eut ni réticences, ni déguisement, ni timidité

dans son langage. Il se plaça fermement sur le terrain de la nécessité d'une explication franche. L'envoi d'un ambassadeur du rang et de l'illustration du comte d'Egmont ne pouvait avoir d'autre but que de faire connaître au Roi toute la vérité. Il fallait que Philippe l'apprît enfin. Il fallait l'avertir d'une façon nette que toute cette mise en scène de placards et d'échafauds, de bourreaux anciens et d'évêques nouveaux, de décrets, d'inquisiteurs et de délateurs, devait une fois pour toutes être renversée. Ils avaient fait leur temps. Les Pays-Bas étaient des provinces libres, ils étaient entourés de pays libres ; ils étaient déterminés à revendiquer leurs antiques privilèges. Sa Majesté devait, en outre, entendre une description exacte de l'effroyable corruption qui rendait odieux le système judiciaire et administratif dans toutes ses parties. La vénalité qui notoirement régnait partout, dans les tribunaux, dans le conseil, dans tous les offices publics où l'intégrité est le plus nécessaire, fut dénoncée en termes sanglants par le Prince. Il arracha les masques et accusa ouvertement de corruption et d'infamie le chancelier de Brabant, Engelbert Maes. Il insista pour que le Roi fût informé de la nécessité d'abolir les deux conseils inférieurs et de renforcer le conseil d'État, en y introduisant dix à douze membres nouveaux, à choisir entre les plus patriotes, les plus purs et les plus capables. Surtout, il fallait franchement déclarer à Sa Majesté que les canons de Trente, répudiés par tout le monde, même par les princes catholiques d'Allemagne, ne pouvaient absolument pas être mis en vigueur dans les Pays-Bas et qu'il serait fatal de l'essayer. Il finit en déclarant qu'il était bon catholique et voulait demeurer dans la Foi, mais qu'il ne pouvait voir sans déplaisir les princes aspirer à gouverner les âmes de leurs sujets et à leur enlever leur liberté en matière de conscience et de religion.

Certes c'était là parler sans détours ni précautions oratoires, et dans le développement des points principaux que nous venons d'indiquer brièvement, Guillaume d'Orange déchaîna le torrent de son éloquence, emportant après elle sur ses flots rapides la conviction. Il parla ainsi jusqu'à sept heures du soir ; alors la Duchesse leva la séance. Le conseil se sépara et la Régente alla souper. Mais l'effet produit par ce discours sur la plupart des membres n'était que trop évident ; Viglius était consterné, perplexe, désespéré. Il voyait clairement qu'à l'exception peut-être de Berlaymont, tous ceux qui avaient prêté ou prêteraient dorénavant l'oreille aux puissants arguments d'Orange seraient inévitablement séduits ou mis en désarroi. Entré au lit, le Président y chercha vainement le sommeil, il se tournait et se retournait, repassant point par point dans son esprit le discours du Prince et s'efforçant de répondre à tous. Il sentait combien il était important d'affaiblir l'impression que d'Orange avait produite. De plus, le savant docteur avait, comme nous l'avons déjà souvent remarqué, une haute idée de sa dialectique. Aussi fallait-il de toute nécessité, que le lendemain, dans sa réplique, l'éclat de son éloquence mît dans l'ombre celle de son antagoniste. Le Président passa ainsi une nuit mauvaise et agitée, à prononcer et à entendre en imagination toutes sortes de harangues. Dès l'aube il se leva et commença à s'habiller. Mais les émotions de la soirée de la veille et l'insomnie qui en avait été la suite avaient frappé d'un choc trop rude son organisation débile et déjà quelque peu atteinte par l'âge. Avant qu'il eût pu achever sa toilette, une attaque d'apoplexie le renversa inanimé sur le sol. Les domestiques, en entrant dans son appartement, le trouvèrent déjà roide et portant tous les signes de la mort. Au bout de quelques jours, il recouvra en partie ses fa-

cultés physiques, mais son intelligence demeura bien longtemps chancelante, et peut-être même ne revint-elle jamais à sa vigueur première.

Cet évènement rendit indispensable le remplacement de Viglius dans le conseil. Il avait souvent exprimé des velléités de retraite, mais n'avait jamais pu se résoudre à les exécuter. Ses fonctions furent momentanément confiées à l'un de ses amis et compatriotes, Joachim Hopper, comme lui, docte Frison de race antique et d'érudition grande, très versé dans la philosophie et la jurisprudence, alors professeur à Louvain et membre du conseil de Malines. Il était, en outre, l'auteur du projet et le fondateur de l'Université de Douai ; institution que, suivant le désir de Philippe, il avait réussi à organiser complètement en 1556, afin d'offrir à la jeunesse wallonne une université de langue française, en place de ce Paris séducteur et dangereux. Pour le surplus, Hopper était tout simplement un homme de routine. Il avait souvent été employé par Philippe pour des affaires secrètes, sans toutefois jamais être admis à en pénétrer la véritable portée. Son esprit était des plus confus, et son style entortillé et pesant au possible. « Ce pauvre maître Hopper, « disait Granvelle, « n'écrivait pas dans le meilleur français du monde, que le Seigneur lui fasse miséricorde. Il était très-savant dans les lettres, mais ne s'entendait guère aux grandes affaires. » Ses manières étaient aussi serviles que son esprit était étroit. Jamais il ne contredisait la Duchesse, de sorte que ses collègues avaient coutume de l'appeler « Conseiller oui Madame, » et il faisait tous ses efforts pour être l'ami de tout le monde.

On se rendit en partie aux arguments d'Orange, et le projet d'instruction proposé par Viglius pour d'Egmont reçut en conséquence des modifications sérieuses. Dans le texte préparé par le nouveau Président,

au moins insinuait-on à Sa Majesté qu'il serait convenable de mitiger les édits et de montrer quelque pitié pour les souffrances de son peuple. Mais le document fut en somme bien loin de satisfaire le Prince, qui, de plus, n'avait peut-être pas grande confiance dans le caractère de l'envoyé.

D'Egmont se mit en route dès le commencement de janvier (1565). Il voyageait en grand appareil. Plusieurs nobles de ses amis l'escortèrent jusqu'à Cambrai, où ils mirent à profit la circonstance en organisant pendant tout le séjour du Comte qui se prolongea jusqu'à la fin de janvier, une redoutable série de banquets. Les plus connus d'entre ces gentilshommes étaient Hoogstraeten, Bréderode, Mansfeldt le cadet, Culembourg et Noircarmes. Avant de se séparer définitivement de l'ambassadeur, ils rédigèrent un acte qu'ils signèrent de leur sang et remirent ensuite dans les mains de la Comtesse. Ils y promettaient, vu « leur très singulière affection et indicible obligation » pour d'Egmont, que si pendant sa mission en Espagne, quelque mal venait à lui être fait, sur leur foi « de gentilshommes et de chevaliers d'honneur, » ils en tireraient vengeance contre le cardinal Granvelle et tous autres qui pourraient en être les instigateurs [1].

[1] Groen v. Prinst., V. I. 345, tiré d'Arnold. Histoire Denkwürd. p. 282.— Il est à remarquer qu'après le retour du comte de l'Espagne, Hoogstraeten reçut ce singulier engagement de la comtesse et le donna à Mansfeldt pour qu'il le brûlât en sa présence. Mansfeldt, toutefois, fut d'avis de le conserver, à cause de Noircarmes, dont la signature figurait sur la pièce, et qu'il savait être assez faux et assez perfide pour le mettre un jour dans la position de devoir lui reprocher sa conduite passée. — Ibid. On verra par la suite que Noircarmes ne justifia que trop l'opinion de Mansfeldt, mais que la carrière ultérieure de Mansfeldt lui-même lui enleva tout droit à adresser le moindre reproche à aucun des nobles bourreaux de Philippe.

Partout où se trouvait Bréderode, on devait s'attendre à de rudes assauts de bouteilles. Aussi avant la fin de ce séjour à Cambrai, cette antique résidence fut-elle troublée par le scandale d'une scène des plus grossières. On offrait dans la citadelle un banquet à d'Egmont et à ses amis. Brédcrode, son cousin de Lumey, et d'autres nobles de Bruxelles, y assistèrent. L'archevêque de Cambrai, personnage très détesté du parti libéral dans les Provinces, était également invité au festin. Pendant le repas, ce Prélat, que d'Egmont traitait avec un respect marqué, avait été de la part de quelques-uns des convives, moins polis, l'objet de beaucoup de railleries et de grossières plaisanteries. Les efforts de ces bons vivants avaient surtout tendu à l'écraser sous le poids de fréquents défis à qui viderait le mieux les grands hanaps employés alors ; ils s'étaient mis en tête d'arriver à faire rouler l'Archevêque sous la table. Cette plaisanterie prolongée était entremêlée de rudes sarcasmes sur les nouveaux évêchés. Cependant la conversation avait aussi porté sur d'autres points, et on en était arrivé tout naturellement à la mission d'Egmont. Bréderode fit observer que c'était hasarder beaucoup que de laisser un personnage de cette importance quitter le pays dans des temps aussi critiques ; que si par malheur il arrivait quelque chose au Comte, ce serait une immense perte pour les Pays-Bas. L'Archevêque irrité par la conversation qui avait précédé, pria, d'un ton ironique, Bréderode de se rassurer : « Il se présentera bien » dit-il « quelque d'Egmont nouveau. » A ces mots, Bréderode hors de lui s'écria avec véhémence : « Tolèrerons-nous un pareil langage de la part de ce prêtre ? » et Culembourg, se tournant vers l'aggresseur, lui dit : « Votre observation serait bien mieux placée, quant à vous-même. Si vous veniez à mourir, il ne serait guère difficile d'en trouver cinq cents de votre mérite,

pour vous remplacer sur le siège de Cambrai. » La conversation, on le voit, devenait personnelle. L'Évêque désireux de cesser cet échange de paroles piquantes, prit un gobelet de vin et, le levant vers Bréderode, lui porta une santé. Le gentilhomme déclina l'offre. Quand la nappe eut été enlevée, les flacons circulèrent de plus belle. L'orgie accourait rapide et furieuse. Un des plus jeunes d'entre les gentilshommes, assis auprès de l'Évêque, prit le bonnet de celui-ci, se le mit sur la tête, vida un verre à la santé du Prélat, puis passa le verre et le bonnet à son voisin. Verre et bonnet firent ainsi le tour de la table, jusqu'au vicomte de Gand qui, lui, se leva de son siège et rendit respectueusement le couvre-chef à son propriétaire. Bréderode prit alors une grande coupe d'or et d'argent, » la remplit jusqu'aux bords et, buvant à la confusion du cardinal Granvelle, la vida d'un trait, en stigmatisant l'ex-ministre d'une épithète plus vigoureuse que décente. Puis il provoqua toute la compagnie à se réunir à lui dans ce toast, en dénonçant comme cardinalistes tous ceux qui refuseraient. L'Archevêque qui n'avait pas digéré les affronts qu'on lui avait fait subir, commit l'imprudence de se rejeter de nouveau dans cette mêlée, et de faire appel à la raison des convives. C'est comme s'il en avait appelé à la bande des compagnons de Camus. Il n'y gagna rien que de nouvelles insultes. Bréderode s'avança vers lui, en le menaçant du geste. D'Egmont suppliait le Prélat de se retirer, ou tout au moins de ne pas s'occuper d'un gentilhomme qui si évidemment n'avait plus sa raison. Mais l'Évêque insista, et mêlant ensemble reproches, menaces et ordres impérieux, voulut absolument faire cesser ces indécentes saturnales. Se retirer eût été pour lui plus sage. Le comte de Hoogstraeten, jeune homme de très petite taille, avait saisi le bassin doré dans lequel les convives s'étaient lavé les mains avant

de se mettre à table. « Tranquille, tranquille, petit homme, » lui dit doucement d'Egmont qui faisait tous ses efforts pour refréner le tumulte. « Comment ! Petit homme ! » répliqua le Comte furieux ; « apprenez qu'il n'y a jamais eu de petit homme dans la famille. » Et en disant ces mots, il lança le bassin et l'eau qu'il contenait à la tête de l'Archevêque. Hoogstraeten avait déjà eu plusieurs fois l'occasion de montrer sa bravoure ; il devait, dans des circonstances encore à venir, s'élever à un haut degré d'héroïsme ; mais il faut avouer qu'une pareille attaque envers un prêtre n'était pas de nature à jeter un grand lustre sur la chevaleresque maison de Lalaing. L'Évêque fut couvert d'eau, mais évita heureusement le vase. Le jeune Mansfeldt, honteux de cet outrage, s'avança pour tâcher d'excuser la conduite de son compagnon et calmer le Prélat insulté. Mais celui-ci exaspéré, comme l'on pense, au plus haut point, le repoussa avec rudesse en s'écriant : « Arrière ! arrière ! qu'est-ce que cet enfant qui me sermonne ? » Sur quoi, Mansfeldt en colère, leva la main vers l'ecclésiastique et, en signe de mépris, lui fit claquer les doigts en pleine figure. Quelques-uns prétendirent même qu'il avait atteint du poing le nez de l'Archevêque ; d'autres qu'il avait voulu frapper celui-ci de son poignard. En somme rien de plus indécent et de plus lâche ne peut se concevoir que la conduite de tous ces nobles en cette occasion. Leur état d'ivresse et le caractère bien connu de leur victime expliquent, mais sans pouvoir l'excuser, ce spectacle ignoble. On voit sans s'étonner des hommes comme Bréderode prendre plaisir à bafouer de la sorte un évêque, mais le rôle joué par Hoogstraeten dans cette triste scène ne saurait inspirer qu'une douloureuse surprise.

Enfin le Prélat, s'écriant qu'apparemment on ne l'avait invité que pour l'insulter, quitta la salle accom-

pagné de Noircarmes et du vicomte de Gand, en promettant que ses amis et ses parents sauraient bientôt le venger. Le lendemain toutefois une réconciliation fut préparée, pour autant qu'elle était possible, par les efforts d'Egmont qui dîna seul avec le prélat. Dans la soirée, Hoogstraeten, Culembourg et Bréderode vinrent rendre visite à l'Évêque ; ils restèrent enfermés avec lui une grande heure ; après quoi ils se séparèrent, en apparence les meilleurs amis du monde.

Cette scène scandaleuse, qui s'était passée non seulement en présence d'une grande quantité de convives, mais qui plus est, d'une masse de domestiques, ne manqua pas de faire grand bruit dans le pays. Il ne pouvait y avoir qu'un seul avis parmi les gens respectables sur la conduite des nobles qui s'étaient déshonorés de la sorte. Bréderode lui-même, qui semblait du reste, comme on doit s'y attendre, n'avoir conservé de toute l'affaire qu'un souvenir très confus, ne paraissait pas bien sûr les jours suivants, que lui et ses amis eussent fort mérité d'être applaudis. Il n'était pas, du reste, toujours d'accord avec lui-même sur ce sujet, quoique également véhément dans les assertions les plus opposées. Tantôt il soutenait, — après dîner cela va sans dire, — qu'il aurait tué l'archevêque si on ne les avait séparés de force ; tantôt il dénonçait comme d'insignes menteurs, tous ceux qui voudraient insinuer qu'il avait commis ou projeté la moindre injure contre le prélat ; menaçant, avec la même audace dans les deux cas, de se battre avec quiconque contredirait ce qu'il avançait.

On fit de la scène une sorte de comédie, que des masques représentèrent à une fête de noces donnée par le conseiller d'Assonleville, à l'occasion du mariage de la fille du conseiller Hopper ; un des fils du président-juge d'Artois y joua même un des principaux rôles. Il est à supposer que puisque des personnages

de ce rang et en rapports intimes avec le gouvernement prenaient part à ces choses-là, c'est qu'on regardait la querelle comme très pardonnable. La vérité est que l'Évêque était cardinaliste, et pour ce motif en grande défaveur auprès des membres du gouvernement. C'était, de plus, un homme d'un caractère perfide et sanguinaire et par conséquent détesté du peuple. Il avait fait tous ses efforts pour détruire dans Valenciennes l'hérésie par le fer et le feu. « Une chose dirois-je bien, » écrivait-il à Granvelle dans une lettre par hasard interceptée, « qu'il semble que le pot est découvert, et tiens que l'on cognoistera à ceste heure le tout, et ne fust qu'on dict que nous aultres de la profession ecclésiastique, crions tousjours le sang, je dirois que, puisque l'on est à ceste heure à la besoigne, il fauldrat pousser vivement oultre et s'attacher aux principaulx, sans avoir regard s'ilx sont pouvres ou riches, *ni mesmes que par là ville porroit venir en décadence.* » Tel était le Prélat, en théorie. Ce qu'il était en pratique peut être apprécié par l'exemple suivant de sa manière d'agir, qui fut posé à quelque temps de là. Un habitant de Cambrai s'étant converti à la croyance luthérienne se rendit auprès de l'Archevêque, pour le prier de lui permettre de quitter le pays en emportant ses biens avec lui. Le pétitionnaire s'était présenté dans la matinée, on l'engagea à revenir dans l'après-midi recevoir réponse; ce qu'il fit. Mais au lieu du Prélat, ce fut au bourreau qu'il eut alors affaire ; celui-ci entraîna incontinent le Luthérien sur la grande place et lui trancha la tête. Il est plus qu'évident qu'un ministre dn Christ doué de semblables penchants, tant que le pays serait habité par des Chrétiens, ne devait guère y rencontrer beaucoup de sympathies, même insulté de la façon la plus sanglante au milieu d'une orgie de buveurs.

D'Egmont quitta Cambrai le 30 janvier, au milieu

des adieux les plus affectueux de tous ses amis, et surtout de Bréderode qui lui assura par mille serments que pour lui rendre service il renierait Dieu lui-même. Sa réception à Madrid fut des plus brillantes. Quand il parut pour la première fois au palais, Philippe s'élança de son cabinet dans la grande salle de réception, et lui sauta au cou en l'embrassant avec chaleur, sans laisser au Comte le temps de ployer le genou et de baiser sa royale main. Pendant toute la durée de son séjour, il dîna fréquemment à la table particulière du Roi, honneur que Philippe accordait rarement, et tous les grands dignitaires de la cour le comblèrent de plus de fêtes et de flatteries que n'en avait encore reçues jusqu'alors aucun sujet de la couronne d'Espagne. C'était à qui amoncellerait le plus d'honneurs sur celui que le Roi avait résolu d'honorer. Philippe allait le prendre tous les jours dans son propre carrosse, le conduisit voir les merveilles du nouvel Escurial qu'il était occupé à bâtir pour commémorer la bataille de Saint-Quentin, et quoique l'on fût encore dans l'hiver, insista pour lui faire goûter les délices de sa retraite dans la forêt de Ségovie. Les conseils de Granvelle sur la méthode à employer pour gagner aisément « l'ami des fumées » n'étaient pas restés stériles dans le cerveau de son royal disciple. Le Comte était logé dans le palais de Ruy Gomez, qui ne tarda pas à se sentir en position, conformément à ce que lui avait assuré d'avance Armenteros dans une lettre confidentielle, de faire accepter par l'ambassadeur tout ce que Philippe désirerait. La flatterie fut administrée à doses énormes. On n'eut garde d'omettre des arguments plus solides, et qui furent efficaces pour convaincre le Comte que Philippe était le plus clément et le plus généreux des princes. Il lui fut fait remise des créances du Roi sur le domaine de Gaesbeek que d'Egmont venait d'acquérir. On lui fit don absolu de

la seigneurie de Ninove qu'il tenait en engagère, et on joignit à ces cadeaux une somme d'argent considérable. En total, les dons que l'ambassadeur reçut de la munificence royale montèrent à cent mille couronnes. Ainsi fêté, adulé et chargé de présents, d'Egmont justifia plus que suffisamment l'opinion qu'Armenteros exprimait dans sa lettre, en disant que le Comte était très facile à mener pour ceux qui étaient en crédit auprès de lui. A peine d'Egmont effleura-t-il les questions politiques qui l'avaient amené à Madrid. Au sujet des Édits, certes Philippe ne dissimula pas, bien que l'ambassadeur s'en fût plus tard amèrement plaint à Bruxelles. En réalité, d'Egmont, enivré de l'encens qu'on lui prodigua à la cour d'Espagne, fut différent d'Egmont dans les Pays-Bas, soumis à l'empire du regard perçant et calme et de l'influence irrésistible du prince d'Orange. Philippe ne lui donna aucun sujet de supposer qu'il entrât dans ses vues de changer quelque chose au système religieux des Provinces, au moins dans le sens des idées du parti libéral. Au contraire, il réunit un conciliabule de docteurs et d'ecclésiastiques aux délibérations duquel le Comte fut invité à assister; et en cette occasion le Roi excita l'admiration de tous par la ferveur de sa piété et la véhémence de ses exclamations. Tombant à genoux devant un crucifix, tout au milieu de l'assemblée, il pria Dieu de bien vouloir lui conserver toujours les mêmes dispositions, et protesta de sa ferme résolution de ne jamais se dire le maître de quiconque reniait Dieu, Son Seigneur. Un semblable spectacle manifestait suffisamment aux yeux de tous les assistants les sentiments du Roi; aussi d'Egmont ne fit-il aucun effort pour obtenir la moindre relaxation des édits religieux, que du reste il avait lui-même déclarés dignes d'approbation et bons à maintenir. Quant à la question de l'extension du Conseil d'État, Philippe

s'en débarrassa en quelques vagues observations que d'Egmont, animé d'un zèle fort tiède en ce moment, comprit peut-être mal. Ils discutèrent tout aussi légèrement la question de la méthode à suivre dans le châtiment des hérétiques, afin de leur conserver la peine, mais de leur enlever la gloire du martyre, et ici encore d'Egmont eut la mauvaise chance de se méprendre sur l'intention du roi, et d'interpréter comme preuve de clémence ce qui n'était qu'un nouveau raffinement de cruauté. En somme, il n'y eut guère de négociations entre le monarque et l'ambassadeur. Quand le Comte parlait d'affaires, le Roi se mettait à lui parler de ses filles et du désir qu'il éprouvait de les voir bien pourvues par de brillants mariages. Comme les filles d'Egmont étaient au nombre de huit, outre deux fils, il devait naturellement être enchanté de ce que le Roi s'y intéressait tant, au point même de leur chercher des maris. Le Roi l'entretint, comme on devait s'y attendre, de la fameuse livrée aux marottes de fou. Le Comte tourna la chose en plaisanterie, assurant que ce n'avait été qu'une fantaisie burlesque, imaginée à table après boire, et affirmant avec chaleur que, pas plus en cette occasion qu'en aucune autre, on n'avait eu en vue de manquer au respect ou à la fidélité dus à Sa Majesté. Et, ajoutait d'Egmont, si un seul gentilhomme se fût permis contre le Roi le moindre mot malséant, il l'eût lui-même transpercé sur la place, quand c'eût été son propre frère ! A ces protestations si vives, le Roi répondit par une douce réprimande quant au passé, et un avis sévère quant au futur. « Que cela n'arrive plus, Comte, » lui dit le Roi pendant une promenade qu'ils faisaient ensemble dans le carrosse royal. D'Egmont alla même jusqu'à s'exprimer en termes bienveillants sur le compte du Cardinal, pour répondre à l'approbation de sa propre conduite en général, qu'on lui faisait con-

naître avoir été donnée par cet adroit ministre dans sa correspondance avec Sa Majesté. Après tout cela, le Comte pouvait-il supposer que l'on songerait encore à l'affaire des livrées ? Voilà de quelle façon paisible s'écoulèrent les heures de cette ambassade dont les préliminaires avaient nécessité tant d'éloquence de la part du prince d'Orange, et presque fait mourir d'apoplexie le président Viglius. A son départ, d'Egmont reçut de Philippe une lettre d'instructions sur le rapport qu'à son retour à Bruxelles, il devrait faire à la Duchesse. Après beaucoup de choses des plus flatteuses pour lui personnellement, on chargeait l'ambassadeur de raconter l'incroyable douleur dont le Roi se sentait oppressé par les nouvelles du progrès que faisait l'hérésie, mais aussi son immuable décision de ne permettre aucun changement de religion dans ses États, dût-il même mourir de mille morts pour l'empêcher. Le Roi, devait ajouter d'Egmont, priait la Duchesse de convoquer immédiatement le Conseil en une session extraordinaire, à laquelle prendraient part deux ou trois évêques, quelques théologiens et des jurisconsultes d'une sévère orthodoxie, qui, tous ensemble, sous prétexte de discuter la question du concile de Trente, auraient à examiner « si l'on ne pourrait pas trouver un nouveau mode d'exécuter les hérétiques, *non pas un mode qui diminuât leurs souffrances* (ce qui certainement n'était pas dans les désirs du Roi, et ne saurait être ni agréable à Dieu ni salutaire pour la Religion), mais un mode qui pût exclure toute espérance de gloire, — cet excitant puissant à l'impiété. » Quant aux changements suggérés pour le Conseil d'État ou les deux autres conseils, le Roi voulait être représenté comme répugnant à toute décision définitive, avant d'avoir reçu de la Duchesse Régente un avis et des renseignements détaillés sur cet objet.

C'était là, évidemment, s'expliquer avec suffisamment de clarté et de franchise sur la plus grave des deux questions et d'une façon très peu encourageante sur l'autre. Cependant d'Egmont, qui partit pour les Pays-Bas immédiatement après avoir reçu ces instructions, ne manifesta rien qu'une entière satisfaction. Philippe lui présenta comme devant être son compagnon de voyage, le jeune prince Alexandre de Parme, qui se rendait à Bruxelles pour y visiter sa mère, et recommanda à son attention toute spéciale ce jeune homme qui plus tard joua un rôle si important dans l'histoire des Flandres. D'Egmont adressa de Valladolid au Roi, une lettre dans laquelle il se perdait en extases devant l'Escurial et la forêt de Ségovie, et déclarait qu'il retournait aux Pays-Bas « l'homme le plus satisfait du monde. »

Il atteignit Bruxelles vers la fin d'avril. Le cinq de mai, il parut au Conseil, et se mit en devoir de rendre compte de son entrevue avec le Roi, et des opinions et intentions de celui-ci. Tout cela était déjà suffisamment connu. Des lettres, écrites après le départ de l'ambassadeur, l'avaient précédé, et Philippe, tout en y exprimant en général la même manière de voir que celle que contenaient ses instructions à d'Egmont, s'y était prononcé formellement contre tout projet d'étendre le Conseil d'État et de supprimer l'autorité des deux autres conseils. Néanmoins, le Comte fit son rapport conformément à la lettre qui lui avait été confiée à Madrid, et assura aux auditeurs que le Roi n'était que bonté et n'avait rien tant à cœur que le salut éternel et temporel des Provinces. Le siège de Malte empêchait pour le moment le Roi de visiter les Pays-Bas ; mais cette visite n'était que remise pour un temps très court. Pour remédier au déficit du trésor des Provinces, des envois considérables allaient sans tarder arriver d'Espagne. Pour parer aux difficultés

toujours croissantes de la question religieuse, Sa Majesté recommandait la convocation de neuf personnes de savoir et de sainteté, dont la mission serait de préparer un système nouveau, qui satisfît aux objections dont le mode actuel de châtiment des hérétiques avait été l'objet.

A peine est-il besoin de dire que ce résultat si mince de la mission d'Egmont n'était pas de nature à donner à d'Orange et à ses adhérents plus de confiance et de tranquillité. Cependant l'explosion de leur ressentiment ne fut pas immédiate. L'aspect général des choses fut paisible pendant quelques jours. D'Egmont manifestait une grande satisfaction de l'accueil qu'il avait rencontré en Espagne, et dépeignait sous les plus vives couleurs les dispositions amicales du Roi envers les principaux seigneurs. Immédiatement après son arrivée, il se rendit dans son gouvernement, assembla les États d'Artois dans la ville d'Arras, et leur délivra les lettres que leur envoyait le Roi. Dans le discours qu'il fit à cette occasion, il informa les États que Sa Majesté avait donné des ordres pour l'exécution stricte et littérale des édits de l'Empereur; il ajouta qu'il avait dit franchement au Roi ce qu'il pensait de ce sujet, dans le but de le dissuader de suivre les conseils que d'autres soutenaient avec beaucoup d'ardeur. Il décrivit Philippe comme le plus libéral et le plus débonnaire des princes, mais ses conseillers espagnols comme cruels et sanguinaires. C'était au temps à faire voir si les épithètes ainsi appliquées aux conseillers n'eussent pas mieux convenu au monarque que les éloges dont le couvrait sa victime aveugle et prédestinée. On remarquera, en outre, que le langage tenu par d'Egmont devant les États d'Artois, était en désaccord complet avec la réponse qu'il avait faite à la duchesse douairière d'Aerschot, alors qu'il avait dénoncé comme ennemis tous ceux

qui l'accusaient d'avoir sollicité un adoucissement aux Édits. En réalité, vacillant, confus, maladroit autant qu'homme au monde, ne comprenait-il peut-être ni ce qu'avaient été ses négociations récentes en Espagne, ni ce que voulaient dire ses déclarations journalières depuis son retour. Cela ne l'empêcha pas de se montrer dès son arrivée fort glorieux et des plus attentifs aux affaires. « Le dict Conte parle en roi, » disait Morillon avec dépit, « négocie jour et nuict, et tous se retirent devant lui. » Sa maison était plus encombrée de solliciteurs, de courtisans et d'hommes politiques, que le palais même de la Duchesse. Il déclarait à tout instant qu'il sacrifierait sa vie et sa fortune pour accomplir les ordres du Roi, et menaçait d'impitoyables hostilités tous ceux qui tenteraient de s'opposer à ces loyales résolutions.

Mais il ne fallut pas longtemps pour qu'un changement total dans son maintien devînt distinctement visible. Ces jours sereins passèrent vite. De nouvelles lettres arrivant d'Espagne vinrent mettre hors de doute les intentions du Roi, pour autant toutefois qu'elles pussent encore être l'objet d'un doute raisonnable. La Duchesse recevait les instructions les plus sévères sur la nécessité de tenir constamment en activité tout le mécanisme de la persécution ; elles firent éclater l'indignation d'Orange et de ses partisans. Ils déclarèrent ne pouvoir désormais accorder confiance à la parole du Roi, puisque aussitôt après le départ d'Egmont, le Roi avait écrit des dépêches qui différaient si fort d'avec son langage, tel que l'avait rapporté l'ambassadeur. Il n'y avait rien de clément ni de débonnaire, disaient-ils, dans ces injonctions de consacrer tous leurs instants à l'encouragement des bourreaux et des inquisiteurs, qu'on leur adressait, à eux gentilshommes dont la position et les sentiments étaient connus. La Duchesse ne put parvenir à apaiser

les nobles ; la fureur mit d'Egmont hors de lui. Avec son imprudence et son emportement habituels, il s'exprima, à plusieurs reprises, dans les termes les moins mesurés, aux séances du Conseil d'État. Ce qui surtout avait enflammé sa colère, c'était ce que lui avait appris le second fils de Berlaymont, jeune garçon sans expérience, qui fort malencontreusement lui avait communiqué des secrets confiés à son père, mais qui jamais n'avaient été destinés à l'oreille d'Egmont.

Les habitudes de dissimulation de Philippe avaient ainsi produit des embarras dont on n'avait que faire. Il avait pour coutume d'entretenir sa correspondance à l'aide de plusieurs secrétaires, et de les tromper tous invariablement. Ceux qui étaient le plus avant dans les confidences du Roi, étaient le plus certains d'être dupés par lui dans toute occasion d'importance. Nous avons déjà vu que l'astucieux Granvelle même ne pouvait se soustraire à ce destin commun de tous ceux qui croyaient qu'en leur sein reposait le dépôt des secrets du monarque. En cette occasion-ci, Gonzalo Perez et Ruy Gomez se plaignirent amèrement de n'avoir rien connu des lettres qui venaient d'être expédiées de Valladolid, de même que Tisnacq et Courtewille étaient restés complètement ignorants des communications transmises par l'intermédiaire d'Egmont. Ils déclaraient que le Roi faisait naître des difficultés sans fin, en traitant ainsi ses affaires dans un sens avec les uns, dans un autre sens avec les autres, et en dissimulant en somme avec tous. Ils ajoutaient que Philippe était maintenant fort étonné du mécontentement créé dans les Provinces par le désaccord existant entre les lettres françaises confiées à d'Egmont, et les lettres espagnoles dépêchées depuis à la Duchesse ; que c'était là, il est vrai, sa manière ordinaire de conduire les affaires, non seulement

pour les Pays-Bas, mais pour tous ses royaumes, mais qu'on devait bien s'attendre à toute cette confusion et à ce mécontentement.

Après tout, cependant, et malgré l'indignation d'Egmont, il faut bien reconnaître qu'il avait été bien facile à duper. Il s'était laissé éblouir de sourires royaux, enivrer d'encens courtisanesque, séduire même par de plus ignobles appâts. Il s'était laissé détourner du sentier de l'honneur et de la compagnie des sages et des nobles, pour travailler à l'œuvre de ceux qui ne pouvaient vouloir que sa perte. Le prince d'Orange lui reprocha en face d'avoir oublié en Espagne d'exposer les désirs de ses associés et les intérêts de son pays, tout en se souvenant trop bien de ses propres intérêts privés et en acceptant les largesses du Roi. D'Egmont, frappé au cœur par ce reproche venant d'un homme qu'il honorait et qu'il savait lui vouloir du bien, devint triste et sombre pendant quelque temps, disparut de la cour et de la société, et exprima à différentes reprises son intention de se retirer dans ses domaines. Mais il était complètement dominé par son secrétaire, le sire de Backerzeele, homme d'un esprit remuant, intrigant et hardi, qui à cette époque exerçait sur le Comte une influence égale à celle qu'Armenteros continuait à conserver sur la Duchesse, dont pour cette raison et pour d'autres encore, l'impopularité allait toujours croissant.

Pour obéir aux ordres du Roi, les canons de Trente avaient été publiés. A Cambrai, ils furent mis en vigueur, nominalement du moins; mais à Malines, à Utrecht et dans plusieurs autres villes, le clergé lui-même fit à l'innovation une vigoureuse opposition. Cette question, jointe à d'autres d'une importance plus vitale, fut soumise à l'assemblée d'évêques et de docteurs, qu'en vertu des instructions de Philippe la Duchesse avait réunie. L'opinion de ces savants théo-

logiens fut en général que les vues du Concile de Trente sur la réforme des mœurs du clergé et l'éducation du peuple, étaient saines et justes. Mais sur d'autres points il y eut désaccord entre les docteurs laïques et ceux du clergé. Les seigneurs, les jurisconsultes et les députés des États *furent tous en faveur de l'abolition de la peine de mort pour les méfaits hérétiques,* quels qu'ils fussent. Le président Viglius, ainsi que tous les évêques et les docteurs en théologie, savoir : les prélats de Saint-Omer, de Namur et d'Ypres, et quatre théologiens professeurs de Louvain, *maintinrent avec acharnement l'opinion contraire.* Le Président surtout se déclara avec véhémence partisan de la peine de mort, et manifesta la plus vive irritation contre ceux qui en préconisaient l'abolition. A la seconde séance de l'assemblée, la Duchesse posa nettement la question de savoir s'il y avait lieu d'apporter un changement au mode de châtiment des hérétiques. Le prince d'Orange et les comtes de Horn et d'Egmont refusèrent de prendre part aux discussions, sous prétexte qu'il n'entrait pas dans l'intention de Sa Majesté de forcer des conseillers d'État à dire leur avis devant des étrangers, et que cependant des gens sans qualité avaient été appelés à donner leur opinion dans le sein du conseil. Les seigneurs s'étant ainsi lavé les mains de toute l'affaire, les docteurs en arrivèrent rapidement à une conclusion. Leur opinion unanime fut, qu'il était contraire au service de Dieu et au bien de l'État, de changer en rien le mode de punition, excepté peut-être dans le cas d'extrême jeunesse ; qu'au contraire, il fallait agir envers les hérétiques en maintenant les Édits dans toute leur rigueur, et en châtiant sévèrement les criminels. Après avoir siégé pendant six jours presque entiers, les évêques et les théologiens consignèrent leur avis par écrit et apposèrent leur signature sur le document. Sur cette grande

question de modifications réclamées dans les peines comminées contre l'hérésie, ils déclaraient qu'il n'y avait rien à changer aux édits qui depuis trente-cinq ans fonctionnaient à la satisfaction de tous. Toutefois ils insinuaient que « quelques personnes, à raison de leur âge ou de leur qualité, devraient pouvoir être punies avec moins de rigueur que d'autres ; les unes de la mort, d'autres des galères, d'autres encore du bannissement perpétuel et de la confiscation de tous leurs biens. » Ils admettaient aussi la possibilité d'un adoucissement de peine pour ceux qui, *sans être hérétiques ou sectaires*, viendraient à contrevenir aux dispositions des Édits « par curiosité, nonchalance ou autrement. » Ces délinquants, disait-on, pourraient n'être que « frappés des verges, condamnés à l'amende, au bannissement, ou à d'autres peines de même nature et plus légères. » On voit par cette rapide esquisse de l'avis offert ainsi à la Duchesse, que ces théologiens étaient disposés à se montrer fort parcimonieux de la pitié, qu'ils concédaient comme possible en certains cas, mais seulement en faveur des justes. Quant aux hérétiques, il fallait continuer, pour autant que les évêques et les présidents pussent y contribuer, à les traiter avec une rigueur impitoyable.

Lorsque la commission se fut séparée, la Duchesse, désormais en possession de la sagesse écrite, enregistrée de ces conseillers spéciaux, interrogea ses conseils constitutionnels sur ce qu'il fallait en faire. D'Orange, d'Egmont, de Horn et Mansfeldt répondirent que cela ne les regardait pas, puisque leur avis préalable n'avait pas été demandé par Sa Majesté sur les préliminaires. En conséquence, la Duchesse transmit à Philippe les conclusions de la commission, en y joignant les motifs allégués par les seigneurs pour se dispenser de prendre part aux délibérations. Les vrais sentiments d'Orange ne pouvaient cependant

rester douteux, et son silence devait nécessairement donner ombrage au pouvoir souverain. Il se contentait pendant ce temps de suivre de l'oreille et des yeux le cours des évènements, mais il faisait toujours bonne garde. Il n'avait guère « le temps de s'amuser » comme le faisait observer Bréderode. Celui-ci, dans sa rudesse ordinaire de langage, s'exprimait avec le plus profond dégoût sur les travaux de la commission de théologiens. « Quant j'ay ouvert vos lettres, » écrivait-il au comte Louis, « m'est rantré (revenu) de je ne say quels bèques foutus d'évesques et présydens ; que je voldroye que la race en fusse failly comme de chiens verts ; car aussi bien, tant que ils seront, ne combateront d'aultres armes, que ils n'ont tousjours combatus, demeurans avares, brutaux, obstignés, ambissieux d'orgeuil et cetera. Je vous lesse à penser le reste. »

Il était donc bien décidé, et sans aucune chance de retour, qu'il n'y aurait point de compromis avec l'hérésie. Le Roi l'avait voulu. Les théologiens l'avaient conseillé. La Duchesse l'avait proclamé. On admettait que sans la hache, le feu et les tortures, la religion catholique disparaîtrait, et que toute la population des Pays-Bas embrasserait la croyance réformée. C'était là ce que déclarait formellement Viglius dans une de ses lettres à Granvelle. « Ne me plaist poinct l'opinion qu'il ne faille plus user de punition contre les hérétiques, et c'est ce que plusieurs chercent, » disait-il : « S'ilz gaignent ce poinct, *actum est de religione catholicâ ;* car, comme la plus part de peuple sont sotz et ignorans, les hérétiques feront bien tost la plus grande partie. Si par les loix et crainte des paines ilz ne sont contenus au bon chemin. »

Le malaise, la terreur, la colère du peuple semblaient rapidement monter vers une crise. On ne parlait partout que des Édits et de l'inquisition. Tous les

esprits en étaient envahis. Dans les rues, dans les boutiques, dans les tavernes, dans les campagnes ; au marché, à l'église, aux funérailles, aux noces ; dans le château du noble, au foyer du fermier, dans le grenier de l'artisan, à la bourse du marchand, c'était l'unique et incessant sujet de tous les entretiens, — entretiens pleins de frissons. Il valait mieux tout d'un coup mourir, commençait-on à se dire bas à l'oreille, que de vivre éternellement dans un tel esclavage. Il valait mieux tomber les armes à la main que d'être torturé et égorgé par les bouchers de l'inquisition. Qui pouvait espérer vaincre cet ennemi qui combattait dans l'ombre ? On reprochait aux autorités municipales de se prêter comme instrument à l'odieuse institution. On demandait aux magistrats et aux officiers de justice criminelle, quelle serait leur défense au tribunal de Dieu, quand appelés à rendre compte du meurtre de ses créatures, ils n'auraient à invoquer contre l'accusation divine que l'édit de 1550. De leur côté, les inquisiteurs se plaignaient à grand bruit de la mollesse et de la couardise des autorités séculières. Ils fatiguaient l'oreille de la Duchesse de plaintes incessantes sur les difficultés qu'ils rencontraient dans l'exercice de leurs fonctions, — sur le peu de zèle que mettaient la plupart des fonctionnaires à les assister dans l'accomplissement de leurs devoirs. Nonobstant l'ordre exprès qu'avait donné Sa Majesté, ils se heurtaient constamment, disaient-ils, à une absence complète de cette bonne volonté qu'ils avaient le droit d'exiger, et il s'ensuivait des discussions perpétuelles. Par décrets du Pape et du Roi, ils avaient le pouvoir d'employer les cachots, la police et en général l'ensemble de l'appareil répressif de chaque province, et malgré cela, les officiers de justice refusaient souvent d'agir, et avaient même osé fermer les prisons. Cependant ne ressortait-il pas clai-

rement des instructions fournies aux inquisiteurs par l'Empereur et par le Roi, que l'intention de ceux-ci avait été de leur donner sans restrictions le droit de faire agir les autorités provinciales ? Non contents de ces représentations à la Régente, les inquisiteurs y avaient joint un appel direct au Roi. Josse Tiletanus et Michel de Bay adressèrent de Louvain une lettre à Philippe. Ils lui représentèrent qu'eux deux seuls restaient, des cinq inquisiteurs généraux désignés par le Pape pour tous les Pays-Bas, les trois autres ayant *été récemment convertis en évêques*. Des plaintes journalières leur étaient adressées sur les prodigieux progrès de l'hérésie, mais la charge qu'ils exerçaient devenait si odieuse, si décriée, et l'objet de tant de résistances, qu'ils ne pouvaient en accomplir les devoirs qu'au péril de leur vie. Pour ce motif, ils requéraient instamment de Sa Majesté un renfort d'aide et d'assistance. Ainsi exposée à la fois à la fureur montante de tout un peuple et aux sifflements aigus de l'ire inquisitoriale, la Duchesse était ballottée çà et là, comme sur une mer battue de la tempête. Les volontés du Roi, trop explicites pour que l'on s'en jouât, furent suivies. La commission théologique avait parlé. Le Concile de Trente fut mis en vigueur en quelques endroits. Les Édits furent republiés et les inquisiteurs encouragés. En outre, comme réalisation d'une idée de Philippe, des ordres furent donnés pour que les hérétiques fussent dorénavant exécutés la nuit, dans leurs prisons, de la façon suivante : on leur liait la tête entre les deux genoux et on les asphyxiait lentement dans des cuves pleines d'eau. La noyade en secret était substituée au bûcher en public, afin que l'hérétique ne pût plus espérer la couronne de vaine gloire, qu'on supposait être sa consolation pendant son agonie.

Dans le cours de l'été, Marguerite écrivit à son

frère que la rage du peuple devenait de plus en plus intense. Les gens crient tout haut, disait-elle, que l'inquisition d'Espagne, ou une inquisition pire que celle d'Espagne, a été introduite parmi eux au moyen des évêques et des prêtres. Elle conjurait Philippe de faire réviser les instructions à l'usage des inquisiteurs. D'Egmont, ajoutait-elle, exprimait avec vivacité son mécontentement, à cause du désaccord qu'il y avait entre le langage que Philippe lui avait tenu en personne, et celui des dépêches royales sur la question religieuse. L'indignation des autres seigneurs était encore plus grande.

Tandis que l'émotion populaire allait ainsi en croissant, grosse de menaces, dans les Pays-Bas, une circonstance survint qui ne fit qu'ajouter au mécontentement. Vers le milieu du mois de juin, eut lieu à Bayonne la célèbre entrevue entre Catherine de Médicis et sa fille la reine d'Espagne. Partout étaient conçus les plus sombres soupçons sur les résultats que devaient entraîner pour l'humanité, les complots que ne manqueraient pas de former dans cette fameuse conférence les représentants de la France et de l'Espagne. Ces soupçons étaient fort légitimes, mais ils n'en tombèrent pas moins à faux. Déjà depuis longtemps existait, on le savait fort bien, un plan pour une action commune en vue d'exterminer en même temps les hérétiques des deux royaumes. Ce n'était pas non plus un secret que le désir nourri par la Reine-Régente de France, de se rencontrer avec son beau-fils pour conférer avec lui en tête-à-tête sur d'importants sujets. Dans ces derniers temps, Philippe avait montré quelque répugnance pour cette entrevue personnelle avec Catherine. Mais comme sa femme désirait à l'extrême revoir sa mère, il fut enfin convenu que la reine Isabelle ferait seule le voyage. Quant à lui, il prit prétexte de la multiplicité de ses

affaires pour ne pas l'accompagner. Ce fut le duc d'Albe que l'on chargea de conduire la Reine jusqu'à Bayonne. Tous deux furent chargés en secret par Philippe de ne rien négliger, pendant l'entrevue qui allait avoir lieu, pour obtenir de Catherine de Médicis la promesse d'une franche coopération à l'œuvre collective de l'extermination simultanée de tous les hérétiques dans les états de la France et de l'Espagne. La conduite d'Albe dans cette mission diplomatique fut d'une adresse extrême. Ses lettres révèlent une souplesse d'artifice, et une délicatesse de tact, qu'en général le monde n'a pas placées parmi les traits dominants de son caractère. Mais toute son adresse et toutes les ressources de la reine Isabelle, dont l'habileté confondit d'Albe lui-même, vinrent se briser contre le jeu tranquille de la reine Catherine. La Reine-Régente dont le Duc, bien que battu, avoua franchement la supériorité à son maître, resta inébranlable dans son dessein de maintenir son pouvoir personnel, en tenant en balance Guise et Montmorency, Ligueurs et Huguenots. Aussi longtemps qu'elle pourrait employer ses ennemis à s'exterminer l'un l'autre, elle ne voulait pas de l'extermination des Huguenots. Le grand massacre de la Saint-Barthélemy devait encore dormir sept ans. Le langage des princes et des nobles français réunis à Bayonne, fit cependan-d'abord concevoir à d'Albe les plus grandes espérances. Montluc protesta que « la Reine douairière se laisserait couper en deux plutôt que de devenir huguet note. » Montpensier s'écria « qu'il se ferait hacher en pièces pour le service de Philippe; que le roi d'Espagne était la seule espérance de la France ; » et embrassant d'Albe avec chaleur, il lui affirma que « si en ce moment on lui ouvrait le corps, on trouverait le nom de Philippe imprimé sur son cœur. » Comme le Duc n'avait aucun moyen de procéder à l'autopsie soit

physique, soit morale, des entrailles de Montpensier, malgré ses grandes protestations, il restait encore dans l'incertitude. Mais la première conversation avec le jeune Roi ne tarda pas à mettre le désarroi dans ses espérances. Il vit immédiatement, ainsi qu'il le dit lui-même, « qu'on avait fait la leçon » à Charles IX. Prendre les armes contre ses propres sujets, pour des motifs de religion, c'était, déclara le monarque, chose odieuse et funeste. Pour d'Albe, il n'y eut pas de doute que le royal élève récitât là un thème préparé d'avance. Quel malheur pour l'humanité que la sagesse qu'on lui avait ainsi hypocritement apprise n'ait pu pénétrer plus avant dans son cœur ! Le Duc fit de son mieux pour mener à bien les plans et les désirs de son royal maître, mais sans succès. La Reine-Régente proposa une ligue entre les deux Rois et l'Empereur contre le Turc, et exprima son désir d'arranger diverses alliances matrimoniales entre les fils et les filles des trois maisons souveraines. D'Albe fut d'avis qu'il n'y avait plus rien à désirer entre elles, sous le rapport des liens de famille, tandis qu'au contraire, une ligue secrète contre les Protestants renforcerait la sécurité de toutes les trois. Malgré tout, Catherine refusa de se laisser entraîner hors de sa position. Elle alla même jusqu'à dénier que le chancelier de l'Hospital fût huguenot, ce à quoi le Duc répondit qu'elle était la seule personne de cette opinion dans tout son royaume. Elle se montra disposée à convoquer une réunion de théologiens, plan que d'Albe, dans ses lettres à Philippe, ne manqua pas de qualifier de précaution exagérée. En somme, elle montra à l'évidence que, d'après elle, l'heure n'avait pas encore sonné pour une action commune des souverains de la France et de l'Espagne contre leurs sujets ; de sorte que la fameuse conférence de Bayonne se termina sans résultats. Dans l'opinion géné-

rale de toute l'Europe, il n'en resta pas moins certain, qu'en cette occasion, tous les détails d'un plan définitif pour l'extermination des Protestants avaient été fixés, et cette erreur s'est propagée jusqu'à nos jours, par la bouche d'historiens fort célèbres et de tous les partis. Mais les lettres secrètes d'Albe ne laissent point de doute sur les faits véritables.

Dans le courant de novembre, arrivèrent dans les Pays-Bas de nouvelles lettres de Philippe qui confirmaient tout ce qu'il avait écrit auparavant. Il écrivait personnellement aux inquisiteurs-généraux, Titelanus et de Bay, pour les encourager, pour les louer, pour leur promettre appui et pour les conjurer de ne se laisser, par aucune considération, détourner de l'accomplissement consciencieux de leurs devoirs. Il envoyait de même à Pierre Titelman une lettre dans laquelle il applaudissait aux peines prises par ce fonctionnaire pour remédier aux maux qui accablaient la religion ; il l'assurait de sa reconnaissance, l'exhortait à persévérer dans sa vertueuse conduite, et déclarait sa résolution de n'épargner ni peines, ni dépenses, ni même sa propre vie pour le soutien de la foi catholique. A la Duchesse, il écrivait très longuement et dans les termes les moins équivoques. Il déniait que ce qu'il avait écrit de Valladolid fût différent du contenu des dépêches rapportées par d'Egmont. Quant à certains prisonniers anabaptistes, sur le sort desquels Marguerite lui avait demandé d'aviser, il ordonnait leur exécution, en ajoutant que c'était là sa volonté pour tous ceux qui seraient pris, de quelque qualité qu'ils fussent. Ce que le peuple disait dans les Pays-Bas au sujet de l'inquisition, il déclarait ne l'entendre qu'avec un extrême déplaisir. Cette institution, qui avait existé sous ses prédécesseurs, était, disait-il, plus nécessaire que jamais, et il ne souffrirait pas qu'on la discréditât. Il priait sa sœur

de ne pas croire à tout ce verbiage sur les inconvénients que pourrait amener la rigueur de l'inquisition. Des inconvénients bien plus grands encore se montreraient, si les inquisiteurs cessaient de poursuivre leurs travaux : aussi la Duchesse recevait-elle l'ordre d'écrire aux juges séculiers et de leur enjoindre, avec sévérité, de s'abstenir de faire obstacle et d'apporter au contraire toute l'assistance qu'on requerrait d'eux.

A d'Egmont, le Roi écrivait de sa propre main, louant beaucoup le contenu des décisions récentes rendues par l'Assemblée des évêques et des théologiens, et recommandant au Comte d'aider à l'exécution des volontés royales. Philippe ajoutait qu'en affaires de religion la dissimulation et la faiblesse étaient on ne peut plus déplacées.

Quand ces lettres décisives furent connues du Conseil d'État, il y eut une consternation profonde. Malgré sa conviction intime, la Duchesse avait compté sur des instructions moins péremptoires. Le prince d'Orange, le comte d'Egmont et l'Amiral s'élevèrent avec force contre la politique du Roi. Il y eut un long et violent débat. Des proclamations incendiaires circulèrent partout. Chaque nuit des placards affichés à la porte des hôtels d'Orange, d'Egmont et de Horn, les appelaient à se mettre hardiment en avant comme champions du peuple et de la liberté en matière religieuse. Chaque jour avaient lieu dans les demeures des nobles des banquets, dans lesquels les plus ardents et les plus jeunes de cette classe, la tête en feu de vin et de colère, éclataient en furieuses invectives contre le gouvernement, et échangeaient des serments de protection réciproque et d'appui à la cause des Provinces opprimées. Cependant le Conseil privé, auquel la Duchesse avait communiqué les dépêches récemment arrivées de Madrid, adressa au mois de novembre un rapport sur la matière au Conseil d'État,

dans lequel on appuyait les intentions du Roi et insistait sur la nécessité de les réaliser. Les Édits et l'inquisition étant si fortement recommandés par le Roi, il n'y avait autre chose à faire que d'en soigner l'exécution pleine et entière, et, à cet effet, de lancer des proclamations dans tout le pays, et des ordres formels aux évêques, aux conseils, aux gouverneurs et aux juges.

Ce rapport fut soumis au Conseil d'État et soutenu par quelques-uns des membres. Le prince d'Orange renouvela contre l'inquisition les déclarations d'implacable hostilité qu'il avait exprimées en toute occasion, mais il fit observer que les ordres du Roi étaient si précis et si péremptoires qu'ils ne laissaient place à aucune discussion. Il n'y avait plus, dit-il, qu'à obéir, mais quant à lui il se lavait les mains des conséquences fatales qu'il prévoyait. Il n'y avait plus de choix qu'entre l'obéissance et la rébellion. Cette opinion, dont la justesse n'est guère contestable, fut partagée par d'Egmont et de Horn.

Viglius, au contraire, tremblant, fiévreux, terrifié, penchait maintenant vers la temporisation. Il fit observer que, puisque les seigneurs craignaient de si funestes résultats, il serait mieux de prévenir que d'accélérer l'apparition des dangers que pouvait faire naître la transmission aux gouverneurs et aux autorités municipales des ordonnances proposées relatives à l'inquisition. Se hâter n'était nullement remplir les intentions ni servir les intérêts du Roi ; il était désirable « d'éviter l'émotion et le scandale. » Sur ces prémisses, le Président fit un très-long discours, qu'il termina en déclarant que si Sa Majesté venait à désapprouver la marche qu'il proposait de tenir, il était prêt à supporter tout seul le poids de son indignation.

Évidemment, cette nouvelle attitude du Président n'était pas trop d'accord avec sa conduite antérieure.

Il s'était déclaré avec la plus grande violence contre tous ceux qui voulaient faire obstacle à l'exécution du grand édit dont il avait été le premier rédacteur. Récemment, dans l'assemblée des docteurs, il avait combattu avec acharnement l'opinion des laïques qui avaient réclamé l'abolition de la peine de mort en matière d'hérésie. Il avait exprimé avec grande énergie son opinion personnelle, d'après laquelle l'ancienne religion ne pouvait manquer de périr si l'on supprimait le système de persécution ; et soudain, pour la première fois, il paraissait entendre la clameur d'une nation tout entière et trembler à ce bruit.

Maintenant que les dés étaient jetés, comme toute sa vie il l'avait conseillé ; — maintenant que les ordres du Roi, si souvent énigmatiques et hésitants, étaient enfin trop nets pour être mal compris, et trop péremptoires pour être éludés, — le Président soutenait la possibilité d'un délai ! La santé du vieux Frison venait seulement de lui permettre de reprendre son siège au conseil d'État. Sa présence n'y était que temporaire, car il avait reçu de Madrid l'acceptation de sa démission, accompagnée de l'ordre de continuer à remplir les fonctions de Président, jusqu'à l'arrivée de son successeur, Charles de Tisnacq. Pour parler comme lui, la Duchesse était donc, pour une saison encore, obligée de se confier « à son vieux Palinure », nécessité qu'elle trouvait peu agréable, car elle avait perdu toute foi dans le pilote. Il est à supposer qu'il était désireux de calmer les ondes soulevées, au moins pour la courte période pendant laquelle il devait encore rester exposé à leur furie ; mais c'est en vain qu'il épandit l'huile de son éloquence. Personne ne soutint ses propositions. La Duchesse, quoique épouvantée des conséquences qu'elle prévoyait, sentit qu'il était impossible de désobéir au décret sur lequel avait

si longtemps délibéré son frère. Une proclamation fut donc préparée ; on y ordonnait la publication du Concile de Trente, des Édits et de l'inquisition dans chaque ville et village des Provinces, immédiatement, et à l'avenir une fois tous les six mois. Le sort en était jeté, et le prince d'Orange, se penchant vers son voisin assis comme lui à la table du Conseil, lui dit bas à l'oreille qu'ils ne tarderaient pas à voir commencer la plus belle tragédie que l'on eût jamais jouée. La prophétie faisait honneur aux facultés divinatoires du Prince ; mais le reproche méchant du Président, qui prétendit qu'elle avait été faite d'un air de triomphe, était réfuté par tous les actes antérieurs de la vie du prophète.

Le *fiat* se fit entendre. Sur la grand'place de chaque ville et village des Pays-Bas l'inquisition fut de nouveau solennellement proclamée. Tout doute sur les intentions du pouvoir était ainsi balayé. Désormais était formellement prohibée toute discussion sur la constitutionnalité des Édits, sur la compatibilité de leurs dispositions avec les privilèges du pays. Le cri d'agonie d'un peuple s'élança vers le ciel. Au décret répondit une clameur d'exécration. Les flammes de la rage populaire s'élevèrent rouges et menaçantes au-dessus du sommet des demeures. L'imminence du conflit était là, évidente. La terrible tragédie que le veilleur du pays ne cessait de prédire depuis si longtemps, s'avançait visible aux yeux de tous, irrésistible et solennelle. L'œil de la superstition contemporaine voyait au firmament des signes surnaturels et effrayants. Des armées en combat passaient sur les nuages ; le sang tombait du ciel ; l'ange exterminateur chevauchait sur la tempête.

Il y eut comme une cessation de toutes les affaires ordinaires des hommes. Le commerce fut frappé de paralysie. Anvers trembla comme aux secousses d'une

convulsion du sol. On eût dit qu'un abîme s'entr'ouvrait, dans lequel sa splendeur et son existence même allaient s'engloutir pour toujours. Les marchands, les manufacturiers, les artisans étrangers s'enfuirent loin de ses murs comme si la peste venait d'y éclater. Une dépopulation totale menaçait de prospères cités. La métropole, le cœur de la contrée, cessait presque de battre.

De hauts dépositaires de l'autorité prirent part à l'indignation générale. Le marquis de Berghes, Mansfeldt le jeune, le baron de Montigny, refusèrent ouvertement d'appliquer les Édits dans leurs gouvernements. D'éminents citoyens s'élevèrent avec hardiesse et amertume contre la tyrannie du gouvernement et conseillèrent la désobéissance. Les habitants des Pays-Bas, s'écriait-on partout, n'étaient pas de ces brutes ignorantes, vivant sans connaître les devoirs réciproques du prince et du peuple. Ils savaient bien qu'un roi était lié envers ses vassaux par des obligations aussi sacrées que celles des sujets envers leur souverain.

Les quatre villes principales du Brabant furent les premières à dénoncer solennellement l'outrage. Un acte de protestation motivé et concluant fut rédigé en leur nom et présenté à la Régente. Elles y maintenaient que la récente proclamation violait plusieurs articles de la Joyeuse Entrée. Cette antique constitution circonscrivait le pouvoir du clergé, et cela, par suite de craintes jadis conçues tant par le souverain que par le peuple. Aussi, jamais aucune juridiction ecclésiastique n'avait-elle été admise, sauf celle de l'Évêque de Cambrai ; et encore était-elle limitée expressément à trois catégories de causes — celles que faisaient naître les mariages, les testaments et les mainmortes.

Il serait aujourd'hui superflu de discuter le point

de savoir si les instructions données aux inquisiteurs et la mise en vigueur des Édits étaient contradictoires à la Joyeuse Entrée. Arracher un citoyen de sa demeure et le brûler, après une courte instruction préalable, ce n'était évidemment suivre ni la lettre ni l'esprit de l'*habeas corpus* brabançon, qui garantissait et mettait sous la garde du serment du souverain l'inviolabilité du domicile et la régularité des jugements ; or, ces pratiques odieuses étaient celles de presque tous les inquisiteurs du pays. La pétition des quatre villes fut transmise par la Régente au conseil de Brabant. Le chancelier ou président-juge de cette cour de justice, était notoirement corrompu — une créature du gouvernement espagnol. Ses efforts pour soutenir la politique de l'administration échouèrent cependant. La Duchesse ordonnait que l'on fouillât dans les archives de la Province, à la recherche de précédents, et que le conseil fît un rapport sur la pétition. Le cas était trop clair pour laisser place à des discussions de principes ; on chercha en conséquence un refuge dans l'obscurité. La réponse du conseil fut hésitante et équivoque. La Duchesse insista pour qu'une réponse nette et catégorique fût faite aux quatre villes. Ainsi pressé, le conseil de Brabant déclara carrément que jamais aucune inquisition, de quelque espèce que ce fût, n'avait existé dans les Provinces. C'était la seule réponse possible, mais Viglius et ses acolytes du conseil privé n'en furent pas moins irrités à l'extrême par cette conclusion. Néanmoins une concession dut être faite, quoique suivant certaines gens, pareille victoire remportée par une province d'aussi grande importance, ne pût manquer d'être d'un fort mauvais exemple pour la population des autres parties du pays. Le Brabant fut déclaré exempt de toute inquisition. En même temps, pamphlets, pasquilles, nouvelles à la main, devenaient de plus en

plus nombreux, et, pour employer une locution flamande, « ils neigeaient dans les rues. » Chaque matin on en trouvait placardés sur les maisons des nobles de Bruxelles. On y appelait les patriotes à parler, à frapper, à redresser les torts. De mordantes satires, de véhéments reproches, de sévères remontrances étaient remis aux mains mêmes de la Duchesse. Toutes ces publications, au fur et à mesure de leur apparition, étaient avidement dévorées par le peuple. « Nous voulons, » disait-on dans une remarquable lettre au Roi, « mourir pour l'Évangile, mais nous y lisons : Rendez à César ce qui est à César, et à Dieu ce qui est à Dieu. Nous remercions Dieu de ce que nos ennemis eux-mêmes sont obligés de rendre témoignage de notre piété et de notre patience, de sorte qu'on entend partout : Il ne jure pas, c'est un protestant ; il n'est ni fornicateur ni ivrogne, il est de la nouvelle secte. Et cependant, malgré tous ces hommages rendus à notre conduite, tous les moyens possibles de nous infliger châtiment ont été mis en œuvre. » Dans cette affirmation de la moralité des Puritains des Pays-Bas, c'étaient des martyrs qui se justifiaient, ce n'étaient pas des Pharisiens qui se glorifiaient. Le fait était incontestable. Leurs principes étaient rigides et leur vie était pure. Ils appartenaient pour la plupart aux classes moyennes et inférieures. C'étaient d'honnêtes artisans qui voulaient vivre dans la crainte de Dieu et le respect du Roi. Ils étaient protégés par les nobles et autres personnages des hautes classes, dont plusieurs finirent par embrasser dans la suite la foi qu'ils n'avaient d'abord défendue que par générosité. Leur caractère et leur position ressemblaient fort, dans leur ensemble, à la position et au caractère des Puritains d'Angleterre, qui, trois quarts de siècle plus tard, vinrent chercher un refuge au sein de la république de Hollande, et la quittèrent

ensuite pour aller établir la république d'Amérique. Seulement les Puritains des Pays-Bas eurent à subir une plus longue persécution et un bien plus cruel martyre.

Vers la fin de cette année (1565), qui se terminait sous d'aussi sombres nuages, resplendit tout à coup dans les récits du temps un joyeux rayon de soleil. Ce flot de lumière n'égaie que les régions supérieures de la société flamande, mais il n'en est pas moins intéressant de saisir une face de la physionomie de tous ces nobles — dont plusieurs étaient appelés à de si héroïques vies, à de si tragiques destinées, — alors que plongés déjà dans l'ombre du malheur qui s'approchait, ils trouvaient encore des loisirs pour les réjouissances chevaleresques de leur patrie et de leur temps. Un splendide tournoi eut lieu au château d'Antoing, pour célébrer les noces du baron de Montigny avec la fille du prince d'Espinoy. D'Orange, de Horn et Hoogstraeten étaient les champions ; ils se maintinrent victorieusement contre tous venants, au nombre desquels figurèrent d'Egmont et quantité d'autres chevaliers de distinction.

C'est au milieu de cet éclat et de ces fêtes que se passèrent les premières heures d'un mariage qui, avant l'espace de six mois, allait avoir une si triste fin. Le sort qui attendait le brillant fiancé dans le donjon de Simancas, était appelé à prendre bientôt place dans un des plus affreux chapitres de l'histoire du tyran Philippe II.

Des fêtes nuptiales encore plus brillantes, et dont le héros devait plus tard exercer une influence décisive sur les destinées du pays, se célébrèrent à Bruxelles quelque temps après. On n'a pas oublié qu'Alexandre, prince de Parme, avait accompagné d'Egmont, quand au mois d'avril celui-ci était revenu d'Espagne. La Duchesse avait été ravie de l'appa-

rence de son fils, âgé seulement de vingt ans mais déjà cavalier accompli. Ce qui l'avait surtout charmée, ç'avait été de le voir si complètement Espagnol « de manières, de costume et de langage, » qu'on eût dit que jamais il n'avait foulé d'autre sol que celui de l'Espagne ni parlé d'autre idiôme que celui de la Castille.

Les nobles de la Cour flamande ne partagèrent pas cet enthousiasme maternel. Le jeune prince était, sans nul doute, brave et beau ; mais son arrogance était si intolérable qu'elle blessa ceux-là mêmes qui étaient le plus portés à rendre hommage au fils de Marguerite. Il se complaisait dans un dédaigneux isolement, dînait d'habitude seul dans ses appartements et ne descendait point à honorer de son attention qui que ce fût des gentilshommes des Pays-Bas. D'Egmont même, aux soins duquel Philippe l'avait spécialement recommandé, était l'objet de ses dédains. Quand, par hasard, il consentait à faire à un ou deux seigneurs, l'honneur de les inviter à sa table, il se tenait fier et sérieux, loin d'eux, au haut bout de la table, tandis que les convives, auxquels à peine il accordait une syllabe, étaient relégués « au bas boult sur scabeaux. » Une pareille insolence ne pouvait qu'irriter ces nobles orgueilleux, mais peu amis de l'étiquette, qui composaient l'aristocratie des Pays-Bas. Ils ne tardèrent pas à se tenir complètement à l'écart, trouvant dans leur for intérieur que c'était déjà bien assez d'avoir à supporter de tels airs de la part de Philippe. La Duchesse avait, dans l'origine, encouragé cette hauteur de son fils chéri ; mais le regret envahit son âme, quand elle vit ce qui en résultait. L'opinion générale fut bientôt unanime à déclarer le jeune Prince uniquement pétri de prétentions et de vanité. « Certes jusques à maintenant *nihil est in homine* (il n'y a rien dans cet homme), je ne

sçay que ce sera avec le temps, » disait Chantonay. Cette appréciation cependant n'était guère heureuse. Le temps était là pour faire voir qu'il y avait dans cet homme plus de mérite que dans aucun des gouverneurs envoyés successivement par Philippe aux Pays-Bas ; mais cette preuve n'était pas encore faite. En attendant, Marguerite s'occupait avec grande anxiété des noces prochaines de son fils. Au commencement de l'année, on l'avait fiancé à la princesse Donna Maria de Portugal. Comme la noce devait avoir lieu à Bruxelles, il était nécessaire d'envoyer à Lisbonne, pour amener la fiancée aux Pays-Bas, une flotte assez nombreuse. Cette dépense seule devait être considérable et, en outre, les préparatifs des banquets, des joûtes et des autres réjouissances étaient faits sur un pied si magnifique que le Duc, époux de Marguerite, s'était offensé de tant d'extravagance. Le peuple, qui n'aimait guère la Duchesse, se répandait en commentaires amers sur les prodigalités qu'elle se permettait ainsi, à une époque de malaise et de détresse. La plupart des nobles riaient de ses embarras, et, pour couronner l'œuvre, le jeune Prince avait eu l'amabilité d'exprimer, en face de sa mère, l'espoir que la flotte qui portait sa fiancée irait au fond de l'eau avec tout ce qu'elle contenait.

La pauvre Duchesse conçut de tout cela une peine extrême. « La folle et oultrageuse dépense des nopces, » les reproches de son époux, les railleries des seigneurs, les ingrats sarcasmes de son fils, les murmures du peuple, l'affectèrent si profondément, harassée qu'elle était déjà du fardeau des préoccupations politiques les plus graves, que pendant plusieurs jours elle garda la chambre, versant à flots pressés d'abondantes larmes. Sa détresse devint le sujet de toutes les conversations. Enfin, à l'automne, la flotte arriva et débarqua Donna Maria sur le sol des Pro-

vinces. Cette jeune dame, s'il faut en croire le fidèle historiographe de la famille Farnèse, était le modèle des princesses. Elle était fille du prince Édouard et petite-fille de Jean III. Elle était jeune et belle; elle parlait avec une égale facilité le latin et le grec et était en outre très versée dans la philosophie, les mathématiques et la théologie. Elle connaissait les Écritures au bout des doigts, tant l'Ancien que le Nouveau Testament, et citait les Pères de l'Église avec l'à-propos d'un évêque. Elle était d'une si sévère orthodoxie, que, forcée par la tempête de relâcher en Angleterre, elle avait refusé toute communication avec la reine Élisabeth à cause de l'hérésie de celle-ci. Elle était d'une si exquise chasteté qu'elle ne voulait ni lire les sonnets de Pétrarque, ni même s'appuyer sur le bras d'un homme. Sur ce dernier point, elle portait enfin la délicatesse si loin qu'un jour, le vaisseau qui la portait ayant pris feu, elle repoussa durement un grossier matelot qui s'avançait pour la sauver, en lui disant qu'elle craignait moins la souillure des flammes que celle de l'attouchemeut de l'homme. Heureusement on parvint à éteindre l'incendie, et le Phénix du Portugal put descendre intact sur les pâles rivages de la Flandre.

Malgré les pleurs récents de la Duchesse, malgré l'arrogance du Prince, la cour de Bruxelles n'en fut pas moins à cette occasion le théâtre de grandes réjouissances. C'est de cette époque que datent des mouvements d'une nature grave et secrète. Les chevaliers de la Toison furent réunis et Viglius prononça devant eux l'une de ses harangues les plus cicéroniennes. Il s'étendit longuement sur les aventures de la vie privée de saint André, patron de l'ordre, et entra notamment dans les détails d'une conversation jadis tenue entre ce vénérable personnage et le proconsul Ægeas. La morale qu'il déduisit de son récit,

fut la nécessité d'une alliance entre tous les grands seigneurs pour le maintien de la foi catholique ; car la Noblesse et l'Église étaient les deux colonnes sur lesquelles reposait tout l'édifice social. Probablement le Président fut quelque peu prolixe sur ce sujet. Peut-être ses homélies, comme celle de l'archevêque de Grenade, commençaient-elles à sentir l'apoplexie à laquelle il venait à peine d'échapper. Peut-être, la réunion n'ayant pour but que le plaisir, les plus jeunes d'entre les chevaliers eurent-ils peine à supporter le supplice d'une longue et solennelle harangue. Quoi qu'il en soit, toujours est-il qu'aussitôt la levée de la séance, des plaisanteries sans nombre commencèrent à ce sujet. De Hammes, plus connu sous le nom de « Toison d'Or, » chancelier et roi d'armes de l'ordre, prétendit que le Président avait eu des visions et s'était en rêve entretenu avec saint André. Le marquis de Berghes demanda à connaître la source où il avait puisé une connaissance aussi intime des idées du Saint. Le Président prit la mouche à propos de ces remarques, et la réunion, quittant le ton de la plaisanterie, fut bientôt engagée dans une chaude discussion sur les passionnantes questions du jour. Viglius ne tarda pas à s'apercevoir que de Hammes et plusieurs de ses camarades étaient entrés dans une voie dangereuse. Il sentit germer en lui le soupçon que l'hérésie du peuple commençait à s'étendre avec rapidité dans des régions plus hautes ; mais le Président ne fut pas seul à découvrir les ravages que la contagion avait déjà faits. Cette assemblée, cette conversation que le hasard avait amenée et qui avait passé si rapidement du plaisant au sévère, ce choc subit des idées, cette franc-maçonnerie tacite qui s'était révélée, réunissant soudain tous les esprits sur des sujets défendus, — devaient acquérir une grande importance historique. Les entrevues qui, pendant

les fêtes du mariage de Montigny et du mariage du prince de Parme, en avaient fait découvrir aux seigneurs la similitude latente de leurs opinions sur des questions vitales, ces entrevues devinrent de plus en plus fréquentes. Dans le chapitre suivant, nous exposerons les résultats auxquels elles conduisirent.

Sur ces entrefaites, avait eu lieu en grande pompe, le 11 novembre 1565, la cérémonie de la bénédiction nuptiale, départie au prince Alexandre et à Donna Maria par l'archevêque de Cambrai, dans la chapelle de la Cour à Bruxelles. Le dimanche suivant, le banquet des noces se tint dans la grande salle où dix ans auparavant s'était passée cette mémorable abdication de l'aïeul impérial du fiancé. Comme en cette occasion, les murs resplendissaient des magnifiques tapisseries représentant les exploits de Gédéon, et les chevaliers de la Toison avec tous les grands nobles de la contrée apportaient à la fête le concours de leur magnificence. Le Roi se fit représenter par son ambassadeur en Angleterre, Don Guzman de Silva, qui fit exprès pour cette occasion le voyage de Bruxelles; d'après Armenteros, on l'avait choisi pour remplir cette mission à cause « de la grâce spirituelle qu'il montrait auprès des dames, en toutes matières de passe-temps et d'entretiens. » Au commencement du mois de décembre, un tournoi célèbre eut lieu sur la grand'place de Bruxelles ; le duc de Parme, le duc d'Aerschot et le comte d'Egmont furent juges du champ-clos. Le comte de Mansfeldt était le tenant avec son fils Charles, célèbre entre tous les nobles du pays pour son adresse dans ces exercices. Ce fut au comte Charles qu'échut la coupe d'argent donnée par les dames spectatrices. Le comte de Bossu remporta le prix pour la lance la mieux rompue ; le seigneur de Beauvoir pour l'entrée la plus splendide; le comte Louis de Nassau pour la meilleure tenue au

milieu de la *mêlée*. Le même soir, les nobles et le couple nouvellement uni parurent à un souper splendide que donna la ville de Bruxelles dans son magnifique hôtel-de-ville. Ce fut là qu'eut lieu, aux acclamations et aux cris de joie de tous les convives, la distribution des prix du tournoi.

Ainsi finit l'année 1565, au milieu des banquets, des tournois, des joyeuses sonneries, — l'or de la gaieté brillant à la surface du monde, tandis qu'une haine mortelle contre l'inquisition rongeait le cœur de la nation, et que brûlaient déjà les premières étincelles d'une guerre civile que nul être vivant ne devait voir s'éteindre.

CHAPITRE VI

COMPROMIS ET MODÉRATION

(1566).

François Junius. — Son sermon à l'hôtel de Culembourg. — Le Compromis. — Portraits de Sainte Aldegonde, de Louis de Nassau, de Toison d'Or, de Charles de Mansfeldt. — Esquisse du Compromis. — Attitude d'Orange. — Sa lettre à la Duchesse. — Signataires du Compromis. — Indiscrétion des Confédérés. — Philippe espionné par d'Orange. — Mécontentement des seigneurs. — Conduite d'Egmont. — Désespoir du peuple. — Émigration en Angleterre. — Ses effets. — La Requête. — Conciliabules à Bréda et à Hoogstraeten. — Rapports outrés, exagérés, faits dans le Conseil d'État au sujet de la Requête. — Hésitation de la Duchesse. — Assemblée de notables. — Débat concernant la Requête et l'inquisition. — Caractère de Brederode. — Arrivée des pétitionnaires à Bruxelles. — Présentation de la Requête. — Émotion de Marguerite. — Discours de Brederode. — Analyse de la Requête. — Mémorable sarcasme de Berlaymont. — Délibération dans le Conseil d'État. — Apostille à la Requête. — Réponse à l'Apostille. — Paroles de la Duchesse. — Discours de d'Esquerdes. — Réponse de Marguerite. — Mémorable banquet à l'hôtel de Culembourg. — Adoption du nom de *gueux*. — D'Orange, d'Egmont et de Horn mettent fin à cette tumultueuse orgie. — Costume des *gueux*. — Brederode à Anvers. — Horrible exécution à Audenaerde. — Cruautés analogues dans toutes les provinces. — Projet d'une « *Modération.* » — Opinions d'Orange sur la religion. — Refus d'accepter sa démission de toutes

ses charges. — Ce qu'était la « *Modération.* » — D'Egmont à Arras. — Débat sur la *Modération.* — Tergiversations d'Egmont. — Mission de Montigny et de Berghes en Espagne. — Instructions données aux envoyés. — Correspondance secrète de Philippe avec le Pape au sujet des Édits et de l'inquisition dans les Pays-Bas. — Prêches en plein air dans les Provinces. — Modet à Gand. — Détails sur d'autres prédicateurs. — Excitation des esprits à Tournai. — Pierre Gabriel à Harlem. — Prêches aux environs d'Anvers. — Embarras de la Régente. — Excitation des esprits à Anvers. — Le pensionnaire Wesenbeck est envoyé à Bruxelles. — D'Orange à Anvers. — Sa conduite patriotique. — Faux rapports de la Duchesse. — Zèle imprudent du docteur Rythovius. — Conciliabule à St-Trond. — Conférence à Duffel. — Louis de Nassau est député à la Régente. — Vaines négociations.

L'incident le plus remarquable des premiers mois de l'année 1506 fut le fameux Compromis. Ce document, par lequel les signataires s'engageaient à s'opposer à l'inquisition et à se soutenir les uns les autres contre toutes les conséquences d'une pareille résistance, fut probablement l'œuvre de Philippe de Marnix, seigneur de Sainte Aldegonde. Toutefois l'origine de cette ligue est encore enveloppée de beaucoup d'obscurité. Les bases en avaient déjà été posées vers la fin de l'année précédente. Le mariage du prince de Parme avec la princesse de Portugal avait été l'occasion de fêtes nombreuses, non seulement à Bruxelles, mais à Anvers. La grande métropole commerciale avait célébré l'évènement par un banquet magnifique. Arcs de triomphes, guirlandes de fleurs, protestations de fidélité, sentiments généreux, avaient été prodigués comme toujours. Comme principal ornement de la table du festin, s'élevait une magnifique pièce de pâtisserie, image fidèle de l'expédition du comte de Mansfeldt à son arrivée en Por-

tugal avec la flotte destinée à ramener la fiancée ; des figures en sucre d'un travail exquis — des portraits, faut-il croire, — représentaient les personnages principaux, dans le costume qu'ils portaient aux scènes les plus frappantes de cet épisode. Mais simultanément avec ces réjouissances se tenait à Bruxelles une réunion d'hommes à l'esprit occupé de choses autrement sérieuses que des sucreries. Le jour des noces du prince de Parme, François Junius, ministre dissident, alors résident à Anvers, fut invité à venir prêcher à Bruxelles dans l'hôtel du comte de Culembourg, sur le marché aux chevaux (aujourd'hui le Petit Salon), devant une petite assemblée d'une vingtaine de gentilshommes.

Ce François Junius, issu d'une famille noble de Bourges, était le pasteur de la congrégation secrète des Huguenots français à Anvers. Il était très jeune ; il avait été élevé à Genève, et avait vingt ans à peine, lorsqu'il avait quitté cette ville pour prendre la direction de l'église secrète anversoise. Il était cependant déjà renommé pour son savoir, son éloquence et son courage. Vers la fin de 1565, le gouvernement apprit que Junius avait des intelligences cachées avec Louis de Nassau, afin de préparer une adresse au gouvernement au sujet de l'inquisition et des Édits. On donna des ordres pour son arrestation. Un peintre de Bruxelles feignit de se convertir à la nouvelle religion pour pouvoir s'introduire dans les assemblées, et mériter ensuite la récompense promise aux délateurs. Il joua si bien son rôle qu'on lui permit d'assister à plusieurs réunions, pendant la durée desquelles il dessina le portrait du prédicateur ; sans tarder, il remit cette esquisse à la Duchesse Régente en y ajoutant des renseignements minutieux sur la résidence et les habitudes journalières de Junius. Néanmoins, malgré tous ces moyens, le gouvernement ne

put réussir à mettre la main sur celui-ci. Il s'enfuit à Bréda et continua ses travaux en dépit des persécutions. Le fait suivant peut faire apprécier quel était son courage : un jour, dans une chambre ayant vue sur la place du marché, au même instant où avait lieu sur cette place un auto-da-fé de plusieurs hérétiques ; où la lueur des flammes qui consumaient ses frères en croyance, répandait à travers les carreaux des fenêtres sa clarté sinistre sur le conventicule, il prêcha, défendant avec son éloquence habituelle les doctrines de la foi réformée. Tel était l'homme qui prononça un sermon à l'hôtel de Culembourg le jour même des noces du prince de Parme. Les nobles qui étaient venus pour l'écouter se mirent, après la clôture des exercices religieux, à discourir sur de graves questions. Quoique Junius ne prît aucune part à leur conversation, c'est en sa présence que fut résolue la formation d'une ligue pour résister à la « barbare et cruelle inquisition ; » ligue dont les membres, tant au dehors qu'au dedans des Pays-Bas, devaient s'engager à unir leurs efforts pour atteindre ce grand but. Junius, en donnant ce renseignement formel, n'a pas mentionné les noms des nobles devant qui il prêcha. Il est permis de supposer à bon droit que parmi eux se trouvaient les plus ardents et les plus respectables de la troupe quelque peu mêlée de ceux qui par la suite signèrent le Compromis.

Vers la même époque, à peu près, Louis de Nassau, Nicolas de Hammes et plusieurs autres gentilshommes se rencontrèrent aux bains de Spa. C'est dans cette réunion secrète que les bases du Compromis furent définitivement posées. Plus tard on rédigea un acte qui fut mis en circulation dans les premiers mois de 1566, pour recueillir des signatures. C'est donc une erreur de croire que ce fameux engagement ait été signé et juré en même temps par tous les

fédérés, dans quelque scène solennelle, comme la déclaration d'indépendance en Amérique, ou quelques-uns des actes subséquents de la révolte des Pays-Bas, préparés dans le dessein exprès de produire un effet dramatique. C'est secrètement que diverses copies de l'imprimeur circulèrent de main en main et, dans le cours de deux mois, réunirent environ deux mille signatures. La pièce originale ne portait que trois noms, ceux de Bréderode, de Charles de Mansfeldt et de Louis de Nassau. La rédaction de ce document est ordinairement attribuée à Sainte Aldegonde, bien que le fait ne soit pas à l'abri de toute contestation. Quoi qu'il en soit, ce qui est très certain, c'est qu'il fut un des fauteurs et des principaux soutiens de la fameuse ligue. Sainte Aldegonde était un des hommes les plus éminents de son époque. Il était d'une ancienne famille noble, comme il le prouva par de nombreux documents historiques et héraldiques, en réponse à un pamphlet injurieux dans lequel on l'accusait, entre autres méfaits, d'être issu de sang plébéien. Après avoir établi son extraction « de vrais et anciens gentilshommes de la Savoie, de deux costés, paternel et maternel, » il fit à ses adversaires cette réplique pleine de grandeur : « Quand ainsi serait, dit-il, que je ne serais de nulle extraction ni noblesse, si ne laisserais-je pourtant d'être vertueux et homme de bien, et ne me pourrait-on reprocher que j'aie oncques failli en un seul point de mon devoir et honneur. Et toutefois combien que j'aie toujours estimé folie de se vanter de la vertu et prudhomie d'autrui, comme font plusieurs, lesquels n'ayant un grain de vertu en leur âme, ni goutte de sagesse au cerveau, sont inutiles à leur patrie ; et cependant, pour avoir eu quelqu'un de leurs ancêtres qui ait été estimé ou fait quelque acte valeureux; pensent qu'ils doivent gouverner tout le monde et soient suffisants à

manier la machine de tout le pays, n'ayant de jeunesse appris autre chose que de danser et faire des girouettes des pieds comme du cerveau, etc. » Quant à Sainte Aldegonde, sans nul doute il avait appris d'autres choses. C'était un de ces hommes richement doués qui rappellent l'ampleur des grands citoyens de l'antiquité. Il était à la fois poète plein de vigueur et d'imagination ; prosateur dont le style n'a été surpassé par celui d'aucun de ses contemporains ; diplomate au tact et à la perspicacité duquel Guillaume d'Orange confia dans la suite les négociations les plus difficiles et les plus importantes ; orateur dont les discours, dans plusieurs circonstances politiques capitales, attirèrent l'attention de l'Europe ; guerrier dont la bravoure se signala par la suite dans plus d'une mêlée ardente ; théologien si habile dans la controverse religieuse que, comme nous le verrons plus loin, il tenait tête avec succès à tout un banc d'évêques, et cela sur leur propre terrain ; enfin, savant si consommé que, non content de parler et d'écrire avec facilité les langues classiques et plusieurs langues modernes, il traduisit en vers flamands, à l'usage du peuple, les psaumes de David et, vers la fin de sa carrière, fut chargé par les États-Généraux de la république de traduire toute l'Écriture, œuvre que la mort ne lui donna pas le temps d'achever. Ennemi passionné de l'inquisition et de tous les abus de l'ancienne Église, défenseur ardent de la liberté civile, il faut cependant convenir qu'il participa de l'esprit intolérant du calvinisme. Il ne s'éleva jamais jusqu'aux hauteurs sereines vers lesquelles le génie du grand fondateur de la république était destiné à prendre son essor, car il qualifia d'impie le haut principe de la liberté religieuse pour toutes les consciences. Il était alors âgé de vingt-huit ans, étant né la même année que son ami Louis de Nassau. Sa

devise : *Repos ailleurs* était l'emblème parfait de la vie inquiète, agitée et laborieuse à laquelle il était destiné.

Cet autre chef célèbre de la ligue nouvellement formée, le comte Louis, était un vrai paladin des anciens temps, le miroir même de la chevalerie. Affable, généreux, pieux, récitant dans sa tente, la veille d'une bataille, les prières que sa mère lui envoyait de la maison où il avait passé son enfance ; plein de feu cependant sur le champ du combat, comme un croisé du temps jadis, — sachant faire le métier de général et de soldat avec une égale intrépidité, quel que fût le nombre de ses adversaires, — conservant son calme et sa gaieté au milieu des revers ; spirituel et enjoué dans les relations du monde ; excitant de ses saillies incessantes l'esprit plus sérieux et plus pénétrant de son frère, il était l'homme vers lequel se tournaient déjà à ce temps-là les regards des réformateurs les plus ardents des Pays-Bas ; le bâton fidèle qui, tant qu'il durerait, devait servir d'appui au grand prince d'Orange. Aussi jovial que Bréderode, il n'était pas souillé des vices de ce turbulent personnage, sur lequel il exerçait du reste une immense influence, et qui souvent déclarait qu'il voulait « mourir aux pieds de Louis comme un pauvre soldat, vrai gueux. » Si l'on calcule d'après le nombre d'années, la carrière de Louis devait être courte, mais si l'on compte les évènements, on peut dire qu'elle devait atteindre une durée patriarcale. A dix-neuf ans il avait pris part à la bataille de Saint-Quentin, et une fois la guerre de délivrance commencée, son glaive ne rentra plus dans le fourreau. Ses jours débordèrent d'activité, et lorsqu'il fut renversé dans sa tombe sanglante mais inconnue, il laissa un nom aussi célèbre par une valeur héroïque et une énergie infatigable que par son intégrité sans tache. Il était petit de taille mais bien con-

formé, d'une force athlétique dans tous les exercices de la chevalerie, agréable de figure, l'œil noir ouvert et souriant, les cheveux courts et serrés, et la barbe en pointe.

« Toison d'Or, » comme l'on désignait généralement Nicolas de Hammes, était le rejeton illégitime d'une noble maison. Il fut l'un des plus actifs parmi les premiers adhérents de la ligue ; il portait sur lui les listes des signataires et il parcourait le pays pour recruter de nouveaux confédérés. Aux prêches publics de la religion réformée, qui, peu après cette époque, surgirent dans tous les Pays-Bas comme d'un élan commun, il se mit en évidence. Il fut accusé d'avoir, en ces occasions, porté autour du cou, les insignes de la Toison d'Or, pour amener le peuple ignorant à croire qu'on pouvait légalement suivre, là où on voyait un membre de cette illustre confrérie montrer le chemin. Comme de Hammes n'était que le sergent ou le héraut d'armes de l'Ordre, et non un de ses membres, la séduction des vassaux au moyen de manœuvres aussi perfides, lui fut comptée comme un des plus abominables parmi ses méfaits. Ardent dans son hostilité contre le gouvernement, il fut un de ces esprits fougueux dont le zèle prématuré fut si préjudiciable à la cause de la liberté et découragea le prudent patriotisme d'Orange. Il voulait écraser à l'instant le monstre énorme du despotisme espagnol, sans attendre qu'on eût forgé les armes qui devaient frapper les grands coups. Il oubliait que les hommes et l'argent n'étaient pas moins nécessaires que la fureur, dans une lutte contre le despotisme le plus terrible du monde entier. « Ils veullent, » écrivait-il au comte Louis, « que à l'obstination et endurcissement de ces loups affamés, nous opposions remonstrances, requestes et enfin parolles, là où de leur costé ils ne cessent de brusler, couper testes, bannir et exercer leur rage en toutes façons.

Soit doncques ! prenons la plume et eux l'espée ; nous les parolles, eux le faict ; nous pleurerons, eux riront. Le Seigneur soit loué de tout ; mais je ne vous puys escrire cecy sans larmes. » Ce langage fiévreux dépeignait bien la situation d'esprit et le caractère de l'écrivain.

Quant à Charles de Mansfeldt, il ne tarda pas à déserter la ligue que dans l'origine il avait embrassée avec une ardeur extrême.

Grâce à l'influence des meneurs, un grand nombre de signatures furent obtenues pendant les deux premiers mois de l'année. Le langage de la pièce était tel que les patriotes catholiques pouvaient la signer aussi sincèrement que les protestants. Elle se déchaînait amèrement contre la tyrannie « d'un tas de gens estrangiers » qui, guidés seulement par leur avarice et leur ambition privées, faisaient étalage d'un zèle affecté pour la religion, afin d'entraîner le roi à violer ses serments. Elle récriminait contre le refus de mitiger la sévérité des Édits. Elle signalait l'inquisition qui, d'après l'intention du gouvernement, semblait devoir être établie d'une façon permanente dans les Provinces, comme une chose « inique, contraire à toutes les lois divines et humaines, surpassant la plus grande barbarie qui oncques fut pratiquée entre les tyrans et telle qu'elle ne polroit sinon redonder au grand deshonneur du nom de Dieu et à la totalle ruine et désolation des Pays-Bas. » En conséquence, les signataires déclaraient que « prenant esgard au devoir auquel tous fidels vassaulx de Sa Majesté et singulièrement gentilhommes sont tenus, — et affin de n'estre exposez en proye à ceulx qui sous ombre de religion, voudroient s'enrichir aux despens de leur sang et de leurs biens, » ils s'étaient mutuellement engagés par « saincte alliance et serment solennel, » à résister à l'inquisition. Ils se promettaient les uns

aux autres de la combattre sous toutes les formes, ouverte ou cachée, sous quelque masque qu'elle pût se présenter, qu'elle portât le nom d'inquisition, de placards ou d'édits, « et de la extirper et déraciner, comme mère et occasion de tout désordre et injustice. » Ils protestaient devant Dieu et devant les hommes qu'ils n'entendaient en aucune sorte entreprendre rien qui pût tourner au déshonneur de Dieu ou à la diminution de la grandeur et majesté du Roi et de ses États. Ils déclaraient au contraire avoir le but honnête « de maintenir ledict Roi en son Estat, et de conserver tout bon ordre et police, en résistant à toutes séditions, tumultes populaires, monopoles, factions et partialités. » Ils s'engageaient à regarder leur confédération ainsi formée comme à jamais inviolable, et à ne souffrir qu'aucun de ses membres fût molesté en aucune façon, dans sa personne ou dans ses biens, par quelque motif que ce pût être, à l'occasion de l'inquisition, des Édits ou de leur présente ligue.

On voit donc bien qu'à son origine, le Compromis n'était qu'une alliance de *nobles*, un pacte entre *seigneurs*. Il était dirigé contre l'influence étrangère qui dominait exclusivement dans les Pays-Bas, et contre l'inquisition, soit papale, soit épiscopale, soit édictale. Il est hors de doute que le pays était entièrement subordonné aux intérêts espagnols, et qu'on avait le dessein d'assujettir les anciennes libertés des Pays-Bas au contrôle d'une junte d'étrangers siégeant à Madrid. On ne saurait rien concevoir de plus légitime que la résistance légale à une pareille politique.

Le prince d'Orange n'avait pas été consulté sur la formation de la ligue. Les promoteurs du Compromis savaient fort bien que son génie prudent trouverait beaucoup à redire à cette manifestation. Ses sentiments à l'égard de l'inquisition et des Édits étaient certainement connus de tout le monde. D'ailleurs, au

commencement de l'année, il avait adressé à la Duchesse une lettre remarquable en réponse à la missive par laquelle celle-ci lui ordonnait de publier dans son gouvernement le Concile de Trente, d'y établir l'inquisition et d'y faire exécuter les Édits, le tout conformément aux prescriptions récentes de Sa Majesté. Bien que son avis sur la question ne fût pas demandé, il déclara qu'il croyait de son devoir de faire connaître son opinion à cet égard; il aimait mieux courir la chance d'être blâmé pour ses remontrances, que de mériter le reproche de coopérer par son silence à la ruine du pays. Il laissait de côté la question de la réforme des mœurs du clergé, comme ne rentrant pas dans ses attributions. Mais quant à l'inquisition, il faisait savoir très catégoriquement à Son Altesse, que l'espoir encore faiblement entretenu dans l'esprit du peuple d'échapper à l'établissement permanent de cette institution, avait seul empêché la dépopulation totale du pays et la ruine complète de son commerce et de ses manufactures. Au regard des Édits, il exprimait en termes modérés mais fermes, l'opinion qu'il y avait bien des difficultés à faire, en ce moment, exécuter les placards dans toute leur rigueur, alors que le peuple était exaspéré, la misère universelle, et tandis qu'en de précédentes occasions on les avait fréquemment modifiés. Le Roi, disait-il, n'y gagnerait rien, si ce n'est de nouveaux embarras pour lui-même, et bien certainement perdrait l'affection de ses sujets en renouvelant les Édits, en renforçant l'inquisition et en procédant à de nouvelles exécutions, dans un moment où le peuple, excité par l'exemple des nations voisines, inclinait naturellement aux nouveautés. De plus, l'augmentation sans cesse croissante du prix du blé menaçait le pays d'une famine, et certes on ne pouvait choisir circonstances plus inopportunes pour persévérer dans une semblable politique. Il terminait en fai-

sant observer qu'en tout temps il avait désiré se conformer aux ordres de Sa Majesté et de Son Altesse et accomplir les devoirs d'*un bon chrétien*. L'emploi de cette dernière expression mérite d'être noté, car il fait époque dans l'histoire des idées du prince. Un an plus tôt, il aurait dit : *Un bon catholique* ; mais pendant l'année qui nous occupe, les doutes religieux avaient fait invasion dans son esprit ; la grande question de la Réforme s'était présentée à lui, non plus seulement comme problème politique, mais comme problème moral, et il avait senti qu'il ne pouvait négliger plus longtemps de lui donner une solution.

Telle était la manière de voir d'Orange. Il ne pouvait cependant remettre avec confiance les intérêts sacrés de la chose publique en des mains comme celles de Bréderode, quelle que fût d'ailleurs l'ardeur avec laquelle cet enthousiaste buvait à la santé de « *Jonkheer Willem* », nom d'affection qu'il donnait au Prince, — ou de Toison d'Or ou de Charles de Mansfeldt, ou de Robert de la Marck, le jeune Sanglier des Ardennes. Il avait bien foi en son frère et en Sainte Aldegonde, mais il n'exerçait pas encore sur eux cette autorité qu'il acquit dans la suite. Sa conduite à l'égard de la confédération fut en général imitée par les autres grands nobles. Jamais les confédérés n'espérèrent obtenir les signatures d'Orange, d'Egmont, de Horn, de Meghem, de Berghes ou de Montigny, et jamais ces grands personnages ne furent accusés d'avoir signé le Compromis, bien qu'on reprochât plus tard à quelques-uns d'entre eux d'avoir protégé ceux qui avaient apposé leurs noms au bas de ce document. Dans l'origine, les confédérés se recrutèrent parmi les nobles de moindre importance. Les uns étaient des catholiques sincères qui aimaient l'ancienne religion, mais haïssaient l'inquisition ; d'autres étaient de farouches calvinistes ou de fermes

luthériens ; d'autres encore, des esprits inquiets et aventureux, des gens de fortunes délabrées, d'habitudes prodigues, de besoins excessifs, qui, sans doute, étaient d'avis que les vastes domaines de l'Église et les magnifiques abbayes fourniraient des demeures et des revenus bien plus convenables à de braves gentilshommes qu'à des moines fainéants. Tous étaient jeunes, presque tous sans prudence ni conduite, et l'histoire de la ligue ne justifia que trop la désapprobation d'Orange. Les nobles qui s'associèrent ainsi, n'arrivèrent qu'à bien peu de chose par leur confédération. Ils déshonorèrent une grande cause par leurs orgies, faillirent la perdre par leur incapacité, et lorsque le lien fragile qu'ils avaient tressé vint à se rompre, le peuple n'avait rien gagné et la noblesse avait presque entièrement perdu la confiance de la nation. Ces remarques toutefois ne s'appliquent qu'à la masse des confédérés et à quelques-uns de leurs chefs. Quant à Louis de Nassau et à Sainte Aldegonde, ils ne cessèrent jamais d'inspirer l'estime et la confiance qu'ils méritaient.

Bien que d'après les termes du Compromis, il ne fût question que d'une ligue de nobles, la pièce fut également mise en circulation parmi les bourgeois et les commerçants ; et grand nombre d'entre eux, suivant l'observation maligne d'un catholique du temps, furent probablement influencés par le désir de faire figurer leurs noms en si aristocratique compagnie : vanité qui leur coûta cher, car plusieurs étaient destinés à l'expier sur l'échafaud !

L'esprit pénétrant et soucieux d'Orange ne pouvait guère avoir de points de contact avec de pareils associés. Leur confiance s'enflant à mesure que leur nombre augmentait, leur audace et leur turbulence croissaient comme croissait la ligue. A leurs tumultueux banquets, leur langage avait l'ardeur des vins

qui troublaient leurs cervelles ; et cependant, le Prince le savait, rarement une de ces fêtes avait lieu sans qu'à la table ne vînt s'asseoir quelque Espagnol sobre, impassible, observant d'un œil froid, et d'un esprit aussi froid, les extravagances de ces écervelés, écoutant sans s'émouvoir les dangereux défis ou les bravades de ces joyeux convives, dans le but de transmettre à Madrid, à Philippe enfermé au fond de son cabinet, le rapport fidèle de ce langage et de ces déclarations. Le Prince savait encore que le Roi était fermement résolu à maintenir l'inquisition, quelque hésitante que pût paraître sa manière d'agir. Il était averti qu,il fallait s'attendre avant peu à l'envoi d'une force armée destinée à soutenir les Édits royaux. Déjà le Prince avait organisé autour de Philippe ce système d'espionnage au moyen duquel, défenseur de sa patrie, il parvint, pendant de longues années, à déjouer le tyran. Le soir, le Roi laissait ses lettres soigneusement renfermées dans son bureau de travail, et, avant le matin, des mains invisibles en envoyaient copie à Guillaume d'Orange. Il laissait des notes dans ses poches, en se mettant au lit, et, avant qu'il se levât, ces notes exactement transcrites prenaient la même route à l'adresse du silencieux guetteur, aux Pays-Bas. Il faut le reconnaître, un certain penchant vers l'intrigue politique était un trait saillant du caractère du Prince et fait tache sur la pureté de sa nature morale. Mais s'il était devenu maître dans cette politique astucieuse qui était celle de l'époque, ce n'est que pour réaliser le dessein le plus noble auquel un grand et honnête homme puisse consacrer sa vie : la défense de la liberté et de la religion de tout un peuple contre la tyrannie de l'étranger. Ses intrigues étaient au service de son pays et non d'une mesquine ambition personnelle, et ce n'est que par de tels artifices qu'il parvint à maîtriser Philippe, au lieu de

tomber soudain victime aveugle et enivrée, comme tant d'autres grands personnages. Sans doute, ses fournisseurs de renseignements secrets durent souvent expier d'une façon terrible leur commerce de contrebande, mais ceux qui trafiquent de trahisons doivent s'attendre à payer l'impôt de pareille industrie.

Bien que les grands seigneurs se tinssent ainsi en dehors de la confédération, beaucoup d'entre eux donnèrent pourtant des signes non équivoques de leur répugnance pour la politique adoptée par le gouvernement. Le marquis de Berghes écrivit à la Duchesse pour résigner ses fonctions, en se fondant sur l'impuissance où il se trouvait de satisfaire aux intentions du Roi en matière de religion. Meghem répondit aux ordonnances par une épître analogue, d'Egmont déclara à la Régente qu'il aurait résigné ses charges entre les mains du Roi en Espagne, s'il avait pu pré voir que Sa Majesté prendrait des résolutions telles que celles qui venaient d'être proclamées. Quant aux sentiments d'Orange, ils s'étaient manifestés dans la lettre à laquelle nous avons déjà fait allusion. Sa manière de voir fut partagée par Montigny, Culembourg et beaucoup d'autres. La Duchesse en était presque réduite au désespoir. La situation du pays était effrayante. Les hommes les plus résolument dévoués au Roi, comme Berlaymont, Viglius et Hopper, prévenaient Marguerite de ne pas prononcer le mot d'inquisition, à l'occasion d'une conférence qu'elle allait devoir tenir avec une députation d'Anvers. Elle tremblait, tous tremblaient de prononcer ce nom abhorré. Elle écrivit à Philippe des lettres désespérées, où elle peignait la situation du pays et ses propres angoisses sous les couleurs les plus sombres. Depuis l'arrivée des ordres royaux, disait-elle, les choses allaient de mal en pis. Le Roi avait reçu de mauvais conseils. A quoi

servait de dire au peuple que l'inquisition avait toujours existé dans les Provinces? On n'en soutenait pas moins que c'était une nouveauté ; que cette institution était plus rigoureuse dans les Pays-Bas que l'inquisition d'Espagne qui, disait Marguerite, « est si odieuse, comme le Roi le sait. » Il était absolument impossible de mettre les Édits à exécution. Presque tous les gouverneurs de provinces lui avaient ouvertement déclaré qu'ils ne voulaient pas se prêter à brûler cinquante ou soixante mille habitants des Pays-Bas. Marguerite de Parme déplorait donc amèrement le décret royal, non pas qu'elle eût quelque sympathie pour les victimes, mais parce qu'elle s'apercevait du danger croissant qui menaçait le bourreau. Il fallait décidément choisir entre ces deux moyens : — des concessions ou l'emploi de la force. Philippe recrutait lentement et en secret ses soldats, mais pendant ce temps, il laissait sa sœur et son peuple se tordre dans leurs angoisses. De tous les seigneurs, aucun ne se trouvait dans une position plus pénible que d'Egmont. Sa réputation militaire et sa popularité faisaient de lui un personnage trop important pour échapper à l'attention ; il ressentait une mortification profonde de la déplorable bévue qu'il avait commise. Il déclarait ouvertement qu'il *ne prendrait jamais les armes contre le Roi,* et qu'il irait plutôt en un lieu de la terre où personne ne le verrait.

Telle était la position des nobles, grands et petits. Celle du peuple ne pouvait être moins fâcheuse. La famine régnait dans le pays. L'émigration, causée non par un excès de population, mais par la persécution, épuisait rapidement les Provinces. Il n'y avait rien d'étonnant à ce que non seulement les négociants étrangers se tinssent éloignés des grandes villes de commerce par crainte de désordres imminents, mais à ce que, de plus, tout artisan habile, capable de trouver les moyens de s'échapper, allât chercher un refuge

à l'étranger, partout où s'ouvrait un asile. Cet asile, l'Angleterre protestante le leur offrait ; elle accueillait avec cordialité ces intelligents et malheureux fugitifs ; elle écoutait avidement les leçons d'adresse mécanique qu'ils pouvaient enseigner. Déjà trente mille émigrants des Pays-Bas étaient établis à Sandwich, à Norwich et dans d'autres endroits qui leur avaient été assignés par Élisabeth. Mais comme condition de la liberté concédée à ces étrangers de pratiquer leur industrie, on exigeait sans exception que chaque maison employât au moins un apprenti anglais. « Ainsi, » dit tristement un historien wallon, « et par griefs (lourds) impôts sur les marchandises d'artisans forains (étrangers), affin qu'on n'en apportast plus en leur Royaume, ont les Anglois pensé faire croistre illec (en Angleterre) les mestiers, et en chasser les maistres estrangiers ; et qui plus est sont venus aux termes qu'ils ont osé bannir et esconduire toutes manufactures faictes par deçà (aux Pays-Bas), pensans par ce moyen tirer à eulx et y faire faire l'exercice de tous mestiers, dont les moyens de vivre du pauvre peuple de ces pays a esté osté ; et par ainsi la drapperie, sajetterie, le mestier de tincture et beaucoup d'aultres sont déclinés en ces pays, et eussent faict d'avantaige, si l'on n'y eust pourveu de bonne sorte par édicts contraires. » Cet écrivain qui tira la plus grande partie de ses matériaux et de sa science, des papiers du conseiller d'Assonleville, ne pouvait guère ignorer que la persécution à laquelle avaient été soumis ces industrieux artisans, dont il affecte de déplorer les souffrances, devait avoir été pour quelque chose dans leur émigration ; mais il préférait attribuer celle-ci entièrement au système protecteur adopté par l'Angleterre. En cela il ne faisait que répéter l'opinion de celui dont il suivait les traces. « Il y a longtemps, dit Assonleville, que ces Païs-Bas sont les Indes d'Angleterre, et tant

qu'ilz les auront, ilz n'en ont besoing d'aultres. Les François taschent souvent usurper et surprendre nos villes et forteresses du païs ; mais les Anglois font la guerre aux bourses et richesses du peuple. » Quoi qu'il en soit cependant, le courant du commerce était déjà changé. La confection anglaise de la draperie avait déjà gagné la prééminence sur celle des Provinces. Des navires allaient maintenant chaque semaine de Sandwich à Anvers, chargés de soie, de satin et de draps, confectionnés en Angleterre, tandis qu'un petit nombre d'années auparavant, une aussi grande quantité de navires allait transporter d'Anvers en Angleterre les fabricats flamands de la même nature.

Il est bien permis à des juges impartiaux de supposer que la persécution faisait le fond de ce revirement dans le commerce. Le prince d'Orange estimait qu'à l'époque où nous sommes, déjà cinquante mille personnes dans les Provinces avaient été mises à mort, en exécution des Édits. Or, c'était un homme calme et qui d'habitude pesait ses paroles. Comme on venait d'imprimer une nouvelle impulsion à cette boucherie systématique, — comme il était maintenant suffisamment évident que « si le père avait châtié son peuple d'escourgées, le fils le châtiait de scorpions, » — comme les Édits allaient être appliqués avec un redoublement de rigueur, — il était naturel que le commerce et les manufactures prissent congé, aussi vite que possible, d'une terre condamnée, quel que fût du reste le système de tarifs adopté par les nations voisines.

Vers le commencement du mois de mars, les confédérés résolurent une nouvelle démarche. On rédigea une pétition ou *requête*, qu'il s'agissait de faire présenter solennellement à la Duchesse Régente par un grand nombre de gentilshommes faisant partie de la ligue. Cette manifestation était si grave, et devait avoir

selon toute probabilité des conséquences si redoutables, qu'il parut absolument nécessaire à d'Orange et à ses amis de prendre connaissance préalable de la chose avant qu'on n'en vînt à l'exécution. Le Prince n'avait pas le pouvoir, et rien ne devait faire qu'il eût le désir d'empêcher la démarche, mais il sentait qu'il était de son devoir de faire tout ce qu'il pourrait pour contenir la fougue de ceux qui se préparaient à marcher si témérairement en avant, et pour ôter, autant que possible, à leur manifeste le caractère d'une menace.

A cette fin, se tint vers le milieu de mars, à Bréda, une réunion dans le but ostensible de se réjouir et de faire « bonne chère ; » — elle fut bientôt suivie d'un nouveau rendez-vous à Hooghstraeten. D'Orange invita à ces conférences d'Egmont, de Horn, Hooghstraeten, de Berghes, de Meghen, Montigny et d'autres grands seigneurs. Bréderode, de Tholouse, Boxtel et d'autres membres de la ligue étaient aussi présents. En réunissant ainsi ses confrères les plus proches, des gouverneurs de provinces, des chevaliers de la Toison, le Prince avait un double but. Depuis longtemps il était d'avis qu'un mouvement modéré et légal était encore possible, et que par là on pourrait éviter des désordres imminents. La ligne politique qu'il avait en vue exigeait l'assentiment des grands personnages du pays ; il s'agissait de la convocation des États-Généraux. Il était naturel qu'il s'abandonnât à l'espoir d'être secondé par les hommes qui étaient dans la même position politique et sociale que lui-même. Tous, quoique catholiques, détestaient l'inquisition. Comme Viglius le proclamait pathétiquement : « saint Paul lui-même aurait été incapable de persuader à ces hommes qu'on pourrait recueillir de bons fruits de l'inquisition, dans l'intérêt de la religion. » Il n'y avait pas à espérer que jamais saint

Paul voulût réapparaître sur la terre dans ce dessein. Et en attendant, les arguments du docte président avaient été sans influence, soit pour convaincre les seigneurs des avantages de l'institution, soit pour obtenir de la Duchesse un délai dans la publication des derniers décrets. Le prince d'Orange cependant ne put réussir à rallier ses associés habituels à sa manière de voir. Les projets violents des ligueurs excitèrent la colère des seigneurs plus fidèles. Leurs intentions étaient si dangereuses, de l'avis même du Prince, qu'il crut de son devoir d'exposer toute l'affaire à la Duchesse, bien qu'il ne fût pas opposé à la présentation d'une requête calme et mesurée. Meghen se montra d'une extrême indignation contre le plan des confédérés, qu'il qualifia d'insulte au gouvernement, de tentative criminelle faite par « quelques misérables vagabonds, » pour terrifier la Duchesse. Il jura qu'il « leur casserait la tête à tous, si le Roi voulait seulement lui fournir une couple de cent mille florins. » D'Orange blâma avec calme ce langage violent, en lui assurant que cela serait plus difficile qu'il ne le pensait, et qu'il rencontrerait d'ailleurs des hommes très honorables parmi les vagabonds en question.

L'assemblée de Hooghstraeten se sépara sans résultat utile, mais le Prince crut de son devoir, à partir de ce moment, de surveiller et, jusqu'à un certain point, de contrôler les actes des confédérés. Par ses soins, la requête projetée reçut de nombreuses modifications et spécialement le ton en fut considérablement adouci. Depuis lors, de Meghen se sépara entièrement d'Orange et se rangea tout à fait du côté du gouvernement. Quant à d'Egmont, il resta dans son irrésolution habituelle, mécontentant également et le Prince et la Duchesse.

Quelques jours après ces évènements, Marguerite

de Parme était assise dans la chambre du conseil de son palais, en conférence avec d'Orange et d'Egmont, lorsque le comte de Meghen entra dans l'appartement. Aussitôt et sans préambule, il demanda que toutes les affaires qui se trouvaient en ce moment en délibération fussent suspendues, pour qu'il pût faire une communication des plus importantes. Il raconta alors qu'un gentilhomme, en la parole duquel il pouvait avoir foi, serviteur très dévoué du Roi, mais dont il avait promis de ne pas révéler le nom, venait de lui apprendre l'existence d'une vaste conspiration d'hérétiques et de sectaires tant dans les Pays-Bas qu'au dehors ; que déjà ils avaient rassemblé une force de trente-cinq mille hommes, fantassins et cavaliers, tout prêts à agir ; qu'ils étaient sur le point de faire invasion soudaine et de piller tout le pays, à moins qu'on ne leur concédât immédiatement et formellement l'entière liberté de conscience ; enfin que, dans six ou sept jours, quinze cents hommes en armes feraient leur apparition devant son Altesse. Ces ridicules exagérations de la vérité furent confirmées par d'Egmont qui, de son côté, déclara avoir reçu des informations de la même nature par des personnes dont il ne lui était pas permis de mentionner les noms, mais d'après les affirmations desquelles il pouvait annoncer que, de jour en jour, on devait s'attendre à de grands troubles. Il ajouta que, parmi les confédérés, plusieurs voulaient changer de souverain, et que les conjurés avaient déjà désigné leurs chefs et capitaines. Le même seigneur produisit devant le Conseil une copie du Compromis, de ce fameux document dont les termes ne justifiaient guère l'extravagance de langage avec laquelle on venait de l'annoncer. La Duchesse fut stupéfaite de cette communication. Elle avait déjà reçu, mais probablement sans la lire, une lettre du prince d'Orange à ce sujet, dans laquelle

était présenté un exposé calme et simple des faits réels, exposé que le Prince se hâta de renouveler de vive voix. Un débat animé mais confus s'ensuivit, duquel cependant ressortit assez clairement, comme la Duchesse en informa son frère, qu'il fallait sans plus de retard se décider entre les deux moyens : ou recourir aux armes ou faire des concessions.

Dans une des réunions non officielles que le conseil d'État tenait alors presque journellement, pour traiter de la présentation imminente de la Requête, d'Arenberg, de Meghen et Berlaymont soutinrent qu'il fallait fermer la porte au nez des pétitionnaires sans s'inquiéter davantage de leur pétition. Berlaymont suggéra, de plus, que si ce moyen ne paraissait pas convenable, ce qu'il y avait de mieux à faire, c'était de laisser entrer les confédérés dans le palais avec leur Requête, et là de les tailler en pièces jusqu'au dernier homme, à l'aide de troupes que l'on rappellerait immédiatement des frontières. Ces projets sanguinaires furent repoussés avec indignation par d'Orange. Il soutint que les confédérés avaient le droit d'être traités avec respect. Un grand nombre d'entre eux, dit-il, étaient ses amis, — quelques-uns même ses parents, — et il n'y avait aucun motif de refuser à des gentilshommes de leur rang un droit qui appartenait au dernier manant du pays. D'Egmont soutint cette manière de voir du Prince avec autant d'empressement qu'antérieurement il en avait mis à approuver les conseils plus violents de Meghen.

En attendant, comme il était certain que la démonstration de la part des confédérés ne tarderait plus longtemps, la Duchesse convoqua une grande assemblée de notables, à laquelle non seulement tous les membres du conseil d'État et du conseil privé, mais encore tous les gouverneurs et les chevaliers de la Toison, furent invités à assister. Le 28 mars, cette

assemblée se réunit et on y discuta l'affaire de la Requête, ainsi que les modifications proposées aux Édits et l'abolition de l'inquisition. La Duchesse demanda aussi l'avis de la réunion sur la question de savoir s'il ne serait pas préférable pour elle de se retirer dans quelque autre ville, Mons par exemple, qu'elle avait choisi comme lieu de refuge en cas extrême. On décida que ce serait agir d'une façon très inconvenante que de refuser le droit de pétition à une association de gentilshommes, dont plusieurs étaient alliés aux plus grands seigneurs du pays ; mais en même temps on résolut d'exiger d'eux qu'ils fissent leur démonstration sans armes. Quant à la fuite projetée par la Duchesse, on fit observer avec beaucoup de raison qu'une telle démarche mettrait le gouvernement en discrédit, qu'il suffirait comme mesure de précaution de renforcer la garde aux portes de la ville, non pour s'opposer à l'entrée des pétitionnaires, mais pour empêcher qu'ils se fissent accompagner d'une force armée. Il avait été décidé que le comte de Bréderode présenterait la pétition à la Duchesse à la tête d'une députation d'environ trois cents gentilshommes. Le caractère de ce seigneur, placé ainsi au premier rang dans une circonstance de pareille importance, a été suffisamment dépeint. A part sa naissance et son audace, il n'avait aucune des qualités requises dans un chef de parti politique. On devait bientôt voir qu'il fallait davantage pour rendre un homme utile dans une telle position, et l'insuffisance du Comte ne tarda pas à se manifester d'une façon regrettable. Il était le descendant et le représentant en ligne directe des anciens comtes souverains de Hollande. Cinq cents ans avant sa naissance, son ancêtre Sikko, frère puîné de Thierry III, était mort laissant deux fils, dont l'un fut le premier baron de Bréderode. Cinq siècles de descendance en ligne

masculine, non interrompue, des premiers souverains de la Hollande, lui donnaient, au point de vue généalogique, de meilleurs titres sur cette province, qu'aucun de ceux à faire valoir par Philippe d'Espagne appuyé sur les usurpations de la maison de Bourgogne. A la faveur des troubles imminents il espérait saisir une occasion favorable de revendiquer les anciennes prérogatives de sa maison. Il était l'ennemi juré des Espagnols et de « l'eau de la fontaine. » Peu de temps auparavant, il avait écrit à Louis de Nassau, alors malade de la fièvre, pour lui remontrer sérieusement la nécessité de substituer le vin à l'eau dans toutes les circonstances, et on verra dans la suite que la coupe de vin était le grand instrument sur lequel il comptait pour effectuer la délivrance du pays. Bien qu'il ne fût ni « bachelier ni chancelier, » ainsi qu'il le disait lui-même, il était regardé comme doué d'éloquence abondante et d'esprit naturel. Mais même ces talents-là, si réellement il les possédait, lui firent souvent défaut dans plus d'une importante occasion. Son courage ne pouvait être mis en question, et cependant il n'était destiné à mourir ni en soldat ni en martyr. Étourdi, turbulent, débauché, mais brave, dévoué et généreux, il était le portrait frappant de ses ancêtres, les souverains de Hollande et de Frise, rudes guerroyeurs, intrépides buveurs, vaillants croisés, terribles bandits, et il eût été bien plus utile, bien plus dans son élément, au XIe siècle qu'au XVIe.

Ce fut vers six heures du soir, le troisième jour d'avril (1566), que la cavalcade si longtemps attendue fit enfin son entrée à Bruxelles. Un immense concours de citoyens de tous rangs se pressèrent autour des confédérés dès qu'ils eurent fait leur apparition. Ceux-ci étaient environ au nombre de deux cents, tous à cheval, les pistolets aux fontes, et Bréderode, de haute taille, d'apparence athlétique, de contenance

martiale, la physionomie ouverte et belle, les longues boucles blondes de ses cheveux pendant sur les épaules, semblait le chef qu'il fallait à cette troupe de chevaliers bataves. Le cortège fut salué par de fréquentes salves d'applaudissements, pendant qu'il parcourait lentement les rues de la cité, se dirigeant vers l'hôtel d'Orange-Nassau. Là, Bréderode et le comte Louis descendirent de cheval, tandis que le reste de la bande se dispersait dans les différents quartiers de la cité.

« Ils pensaient que je n'oserais pas venir à Bruxelles, dit Bréderode en mettant pied à terre. Eh bien ! j'y suis ; et j'en sortirai d'une autre manière, peut-être ! » Dans le courant du jour suivant, les comtes de Culembourg et Van den Berghe entrèrent en ville avec une centaine d'autres cavaliers.

Le 5 avril, au matin, les confédérés s'assemblèrent à l'hôtel de Culembourg, qui était situé sur la place appelée le Sablon, à quelques minutes du palais. Une belle rue toute droite conduisait, le long du sommet de la colline, de l'hôtel à la splendide résidence des anciens ducs de Brabant, alors la demeure de la duchesse Marguerite. Un peu avant midi, les gentilshommes sortirent, marchant à pied, deux à deux, au nombre de trois cents. C'étaient presque tous jeunes gens ; beaucoup d'entre eux portaient les plus anciens noms historiques du pays, tous sans exception étaient vêtus avec magnificence. On regarda comme de mauvais augure que Philippe de Bailleul qui marchait en tête, était boiteux. La marche était fermée par Bréderode et le comte Louis, qui venaient les derniers, bras dessus bras dessous. Une foule immense couvrait la place devant le palais, dans le but de souhaiter la bienvenue à ceux qu'on regardait comme devant délivrer le pays de la tyrannie espagnole, des partisans du Cardinal et de l'inquisition. Ils furent accueillis par

les hourras étourdissants et les battements de mains du peuple assemblé. Lorsqu'ils entrèrent dans la chambre du Conseil, après avoir traversé la grande salle, où dix ans auparavant l'Empereur avait déposé ses couronnes, ils aperçurent la fille de l'Empereur assise sur le trône et entourée des plus grands personnages du pays. L'émotion de la Duchesse fut visible, quand quelque peu à l'improviste apparut le cortège, et son trouble ne diminua guère lorsqu'elle reconnut parmi les pétitionnaires plusieurs parents et adhérents des maisons d'Orange et d'Egmont, et qu'elle remarqua entre eux et leurs chefs un échange amical de regards et de sourires.

Aussitôt que tous furent entrés dans la chambre du Conseil, Bréderode s'avança, fit un profond salut, et prononça un discours assez bref. Il dit qu'il était venu avec ses compagnons pour présenter une humble requête à Son Altesse. Il fit allusion aux bruits qui avaient eu cours, et suivant lesquels leur but était le trouble, la sédition, des conspirations avec l'étranger, et, chose plus abominable que tout le reste, un changement de souverain. Il traita ces assertions de calomnies, supplia la Duchesse de nommer les individus qui avaient ainsi diffamé des personnes honorables et loyales, et l'invita à infliger une punition exemplaire aux coupables. Après ces observations préliminaires, il présenta la Requête. Ce fameux document fut alors lu à haute voix. Le ton de la pièce était en somme celui de sujets loyaux et fidèles, surtout dans le préambule, qui était rempli de protestations de dévouement et au Roi et à la Duchesse. Après ce début de convention, les pétitionnaires déclaraient cependant très ouvertement, que les récentes résolutions de Sa Majesté, au sujet des Édits et de l'inquisition, amèneraient probablement un soulèvement général. Ils avaient espéré, disaient-ils, qu'une mo-

tion aurait été présentée par les seigneurs ou par les États pour remédier au mal en remontant à sa cause, mais ils avaient attendu en vain. D'un autre côté le danger augmentait chaque jour, une révolte générale devenait imminente, et par conséquent ils s'étaient crus obligés de ne pas différer davantage, mais de se mettre en avant les premiers et d'accomplir leur devoir. Ils étaient les plus exposés aux calamités qui d'ordinaire découlent des commotions intestines, car leurs maisons et leurs terres, situées aux champs, étaient exposées à être pillées et ravagées par tout le monde. D'ailleurs, il n'y avait pas un d'eux, quelle que fût sa condition, qui ne se trouvât exposé, à un moment donné, à tomber sous le coup des Édits, sur la fausse dénonciation du premier venu qui convoiterait ses richesses et irait le dénoncer à l'inquisiteur, à la merci duquel sont les vies et les propriétés de tout le monde. Ils suppliaient donc la Duchesse Régente de dépêcher, par égard pour eux, un envoyé qui implorerait humblement de Sa Majesté l'abolition des Édits. En attendant, ils demandaient à son Altesse d'ordonner qu'il fût sursis partout à l'établissement de l'inquisition et à toute exécution, jusqu'à ce que le bon plaisir ultérieur du Roi fût connu, et jusqu'à ce que de nouvelles ordonnances, adoptées par Sa Majesté de l'avis et du consentement des États-Généraux dûment convoqués, pussent être établies. La requête se terminait comme elle avait commencé, par des expressions de respect extrême, de dévouement et de fidélité.

Le trouble de la duchesse Marguerite s'était très visiblement accru pendant qu'on lisait cette pièce. Quand cette lecture fut finie, elle resta quelques minutes sans dire une parole, tandis que des larmes coulaient le long de ses joues. Aussitôt qu'elle put maîtriser son émotion, elle prononça quelques mots pour

dire qu'elle voulait en délibérer avec ses conseillers, et donnerait ensuite aux pétitionnaires telle réponse qui paraîtrait convenable. Les confédérés passèrent alors de la chambre du Conseil dans la grande salle. Ils défilèrent tous un à un devant la Duchesse, faisant à tour de rôle en signe de respect ce qu'on appelait la « *caracole*. » Elle eut ainsi le temps d'examiner à loisir toute la troupe et de compter le nombre des députés.

Après la fin de cette cérémonie, il y eut un débat des plus graves dans le sein du Conseil. Le prince d'Orange adressa quelques mots à la Duchesse, en vue de calmer son irritation. Il fit observer que les confédérés n'étaient pas des rebelles, des séditieux, mais des gentilshommes loyaux, de bonne naissance, de bonne parenté et d'un caractère honorable. Ils avaient été mus, dit-il, par le désir louable de sauver leur pays d'un danger imminent et non par la cupidité ou l'ambition. D'Egmont haussa les épaules et annonça qu'il allait être forcé de quitter la cour pendant toute la saison, et de séjourner aux bains d'Aix, pour se guérir d'une inflammation qu'il avait à la jambe. Ce fut alors que Berlaymont, si l'on en croit un récit confirmé par presque tous les écrivains contemporains, catholiques ou protestants, proféra ce sarcasme destiné à devenir immortel et à donner un nom populaire aux confédérés. « Et comment, Madame », s'écria-t-il, dit-on, dans un transport de colère, « Votre Altesse a-t-elle crainte de ces gueux? N'est-il pas évident quelle sorte d'hommes cela fait? Ils n'ont pas eu assez de sagesse pour conserver leur propre fortune, et maintenant ils veulent apprendre au Roi et à Votre Altesse comment il faut gouverner le pays! Par le Dieu vivant! qui croirait mon conseil, leur Requête serait apostillée à belles bastonnades, et les ferions descendre les degrés de la court plus vistement qu'ils les ont montés.

Le comte de Meghen ne fut pas moins violent dans son langage. D'Aremberg opina pour qu'on donnât ordre « *à leurs Révérences* les confédérés, de quitter Bruxelles sans retard. » La discussion, montée sur un ton aussi violent, put naturellement être entendue par ceux des gentilshommes qui n'avaient pas encore quitté la grande salle attenante à la chambre du Conseil. La réunion du Conseil fut alors ajournée pour une heure ou deux ; elle devait être continuée dans l'après-dîner, afin de délibérer et de prendre une décision sur la réponse à donner à la Requête. Dans l'entretemps, la plupart des confédérés allèrent parader dans les rues de la ville, parlant haut et fier de la scène qui venait de se passer et, selon toute probabilité, n'épargnant pas les fanfaronnades sur l'effet que leur démonstration produirait. Comme ils passaient près de la maison de Berlaymont, ce seigneur se trouvait à sa fenêtre en compagnie du comte d'Aremberg, et on rapporte qu'il répéta sa raillerie. « Voilà nos beaux gueux, » dit-il. « Regardez, je vous prie, avec quelle bravade ils passent devant nous ! »

Le 6 avril, Bréderode escorté d'un grand nombre de ses compagnons se rendit de nouveau au palais. On lui remit la Requête, accompagnée d'une apostille ou commentaire conçu dans ce sens : — Son Altesse dépêchera un envoyé avec mission d'engager Sa Majesté à accorder l'objet de la requête. On ne peut attendre comme résultat de cette démarche que des choses conformes à la « bénignité native et accoutumée du Roi. » La Duchesse a déjà, avec l'aide des conseillers d'État et des conseillers privés, des chevaliers de la Toison d'Or et des gouverneurs, commencé à préparer un projet de modération des Édits, projet à soumettre au Roi. Comme le pouvoir dont elle est revêtue ne lui permet pas de suspendre l'inquisition et les placards, elle a la confiance que les pétition-

naires se contenteront de la démarche spéciale qu'elle va faire auprès du Roi. En attendant, elle donnera l'ordre à tous les inquisiteurs de procéder « discrètement et modestement » dans leurs charges, de sorte que personne n'ait sujet de se plaindre. Son Altesse espérait également que de leur côté les gentilshommes se conduiraient d'une façon loyale et satisfaisante, prouvant ainsi qu'ils n'avaient pas l'intention d'introduire des innovations dans l'ancienne religion du pays.

Deux jours après, le lundi 8 avril, Bréderode, suivi d'un certain nombre de confédérés, vint de nouveau se présenter au palais afin d'y remettre une réponse à l'Apostille. Dans cette seconde pièce les confédérés exprimaient leur reconnaissance de la prompte réponse que la Duchesse avait faite à leur requête ; ils manifestaient leurs regrets de ce qu'elle ne se crût pas libre de suspendre l'inquisition, et déclaraient qu'ils avaient pleine confiance dans son bon vouloir pour donner aux inquisiteurs et aux magistrats les ordres nécessaires afin de faire cesser les persécutions en matière de religion, jusqu'à ce que le Roi eût fait connaître ultérieurement son bon plaisir. Ils protestaient de leur désir d'observer tous les règlements, quels qu'ils fussent, qui seraient portés dans la suite par Sa Majesté, de l'avis et du consentement des États-Généraux, pour la sécurité de l'ancienne religion, et ils promettaient de se comporter en général de telle façon que Son Altesse aurait toute raison d'être satisfaite d'eux. De plus, ils demandaient que a Duchesse permît que la requête fût imprimée officiellement par l'imprimeur du gouvernement.

La déclaration que les confédérés soutiendraient l'ancienne religion avait été obtenue, ainsi que Marguerite en informa son frère, par l'adroite intervention de Hooghstraeten, sans le moindre soupçon de la part

des pétitionnaires que la proposition d'insérer cette déclaration émanât d'elle.

La Duchesse répliqua de vive voix à la seconde adresse des confédérés, qu'elle ne pouvait aller au delà de l'apostille qu'elle avait mise sur la Requête. Elle avait déjà donné les ordres nécessaires pour qu'on préparât des lettres aux inquisiteurs et aux magistrats. Les minutes de ces instructions seraient soumises aux confédérés par le comte de Hooghstraeten et le secrétaire Berty. Quant à l'impression de leur Requête, elle voulait bien leur accorder leur demande et elle donnerait des ordres à cet effet.

Les gentilshommes, ayant reçu cette réponse, se retirèrent dans la grande salle. Après quelques minutes de délibération, ils revinrent cependant dans la chambre du conseil ; alors le seigneur d'Esquerdes, un d'entre eux, adressa quelques paroles d'adieu à la Régente, au nom de ses compagnons ; il conclut en demandant qu'elle voulût bien déclarer que les confédérés n'avaient posé aucun acte, n'avaient fait aucune démonstration, en désaccord avec leur devoir et leur profond respect envers Sa Majesté.

A cette demande la Duchesse répondit quelque peu sèchement qu'elle ne pouvait être juge en pareille matière. Le temps et leur conduite future, observa-t-elle, pouvaient seuls être garants de leurs intentions. Quant à une déclaration de sa part, ils devaient se montrer satisfaits de l'apostille qu'ils avaient déjà reçue.

Les nobles furent obligés de se contenter de cette réponse, plutôt aigre que bienveillante, et en conséquence ils prirent congé de la Duchesse.

Il faut avouer qu'ils s'étaient montrés bien disposés à glisser cavalièrement sur une bonne partie du terrain à parcourir pour arriver au grand objet qu'ils avaient en vue. Évidemment leur logique était forte-

ment entachée de la *petitio principii*. Dans leur seconde adresse, ils avaient manifesté une confiance parfaite, quant à l'octroi de deux concessions très importantes. La Duchesse allait, *en fait*, suspendre l'inquisition, bien qu'elle se fût déclarée sans autorité pour prendre une pareille mesure. Le Roi, qui revendiquait *de jure* et *de facto* tout le pouvoir législatif, allait désormais ne porter de lois en matière religieuse que par et avec le consentement des États-Généraux. Sans contredit c'étaient là de fort louables espérances, et si, pour opérer une révolution civile et religieuse, il eût suffi de quelques gentilshommes se rendant à la cour en habits magnifiques pour présenter une pétition, et prenant ensuite place à un banquet splendide, Brederode et ses compagnons eussent été plus qu'aucuns autres, propres à accomplir cette tâche. Malheureusement des flots de sang et de longues années de lutte séparaient la nation de la terre promise, que pour un moment on eût dit si facile à atteindre.

En attendant, l'acte le plus important maintenant aux yeux de Brederode, c'était un festin. Il invita donc les confédérés à un magnifique repas qu'il avait ordonné à l'hôtel de Culembourg. Trois cents convives s'assirent le 8 avril à ce banquet somptueux destiné à devenir historique.

La table étincelait d'or et d'argent. Le vin circulait plus rapidement encore qu'à l'ordinaire parmi la troupe des nobles buveurs, qui ne se lassaient point de porter la santé de Brederode, d'Orange et d'Egmont. On trouvait que la circonstance exigeait impérieusement des libations extraordinaires, et les évènements politiques des trois derniers jours ajoutaient encore au vin un moyen d'excitation supplémentaire. On discutait vivement sur le nom qu'il convenait de donner à la Confédération : s'appelleraient-ils la « Société de la Concorde, » les restaurateurs de la liberté

perdue, ou de quelle autre séduisante qualification baptiserait-on la ligue ? Mais Bréderode tenait déjà toute prête la solution de la question. Il connaissait la valeur d'un nom populaire et original ; il possédait cet instinct qui en tout temps a poussé les hommes de parti habiles, à convertir en titres d'honneur les épithètes outrageantes de leurs adversaires, et il avait déjà fait ses préparatifs pour un coup de théâtre. Tout à coup, au milieu du tumulte des voix, il se leva, et ayant fait appel à tous ses moyens d'orateur, il communiqua à l'assemblée les paroles que le seigneur de Berlaymont, d'après certaines rumeurs, avait adressées à la Duchesse, lors de la présentation de la Requête, et l'épithète que ce seigneur avait jugé à propos de leur appliquer à tous collectivement. La plupart des gentilshommes entendaient pour la première fois le fameux sarcasme. Grande fut l'indignation de tous, en apprenant que le conseiller d'État avait osé flétrir du nom de gueux une troupe de gentilshommes dans les veines desquels coulait le sang le plus noble du pays. Mais Bréderode, apaisant leur colère, leur assura d'un ton de bonne humeur que c'était là un bonheur sans égal. « Ils nous appellent gueux, dit-il, eh bien ! acceptons ce titre. Nous lutterons contre l'inquisition, mais nous resterons fidèles au Roi, quand même nous en serions réduits à la besace des gueux. »

Et en disant ces mots, il fit signe à un de ses pages qui lui apporta une besace de cuir, comme celles que portaient à cette époque les mendiants de profession, et en même temps une large écuelle de bois, autre partie de l'équipement ordinaire de ceux-ci. Bréderode se pendit immédiatement la besace autour du cou, remplit l'écuelle de vin, la souleva de ses deux mains et la vidant d'un seul trait : « *Vivent les Gueulx !* » s'écria-t-il, en essuyant sa barbe et en dé-

posant l'écuelle. Alors pour la première fois sortit des lèvres de ces nobles déterminés le fameux cri, qui si souvent dans l'avenir allait retentir sur terre et sur mer, au sein des cités embrasées, sur les tillacs ensanglantés, au milieu de la fumée et du carnage de maints combats acharnés. La plaisanterie de Bréderode fut saluée de salves étourdissantes d'applaudissements. Alors le Comte passa la besace autour du cou de son voisin et lui tendit l'écuelle de bois. Chaque convive à tour de rôle endossa le bissac du mendiant. Écartant sa coupe d'or, chacun remplit l'écuelle des gueux jusqu'au bord et la vida à la santé des Gueux. Au bruit des rires et des cris de *vivent les Gueux*, les murs de la majestueuse demeure tremblèrent, comme plus jamais ils ne tremblèrent depuis. Le mot de ralliement était trouvé. La conjuration qu'on avait cherchée avec tant d'anxiété, avait enfin pris corps. Leurs ennemis leur avaient fourni une formule magique qui plus tard devait se montrer assez puissante pour faire sortir les esprits, des palais comme des chaumières, du fond des bois comme des flots de la mer, alors que les exploits des *Gueux*, des *Gueux de bois* et des *Gueux de mer*, vinrent enfin faire voir à Philippe ce qu'était ce peuple dont il avait soulevé la fureur.

Quand la besace et l'écuelle eurent fait le tour de la table, on les suspendit à un des piliers de la salle. Les assistants jetèrent alors l'un après l'autre un peu de sel dans leur coupe, et placés ainsi sous l'invocation de ce symbole de fraternité, répétèrent à tour de rôle un distique sonore, improvisé pour la circonstance :

> Par le sel, par le pain, par la besache,
> Les gueux ne changeront quoy qu'on se fache.

Cette cérémonie bouffonne compléta les rites au milieu desquels la confédération reçut son nom ; mais le banquet n'était rien moins que terminé. Le vacarme devint une tempête. Les nobles les plus jeunes et les plus étourdis se livrèrent à des excès qui eussent fait pâlir les saturnales païennes. A chaque instant, c'étaient de nouvelles assurances d'une mutuelle fidélité à la cause commune, de nouveaux serments vociférés en vidant d'énormes bols à la santé des gueux ; puis, retournant leurs coiffes et leurs pourpoints, la doublure en dehors, ils dansaient sur les chaises et les tables. Plusieurs s'apostrophaient des titres de Seigneur Abbé ou de Révérend Père, en y joignant le nom de quelque établissement religieux, et trahissaient ainsi les moyens par lesquels quelques-uns d'entre eux espéraient parvenir à restaurer leur fortune délabrée.

Au moment où le tumulte était à son paroxysme, le prince d'Orange, les comtes de Horn et d'Egmont entrèrent dans la salle. Ils avaient dîné tranquillement avec Mansfeldt qu'une inflammation à l'œil retenait chez lui, et ils étaient en route pour se rendre à la chambre du Conseil, dont les séances se prolongeaient en ce moment jusqu'à une heure avancée de la nuit. Sachant que Hooghstraeten, un peu contre son gré, avait été entraîné à assister au banquet, ils avaient fait un détour et passé par l'hôtel de Culembourg, pour l'engager à se retirer. Ils avaient de plus l'intention, si c'était possible, d'abréger la fête que leur influence aurait été impuissante à empêcher.

Dès que ces grands seigneurs eurent fait leur apparition, ils furent entourés d'une foule de *gueux*, enivrés et tout ruisselant encore de leur récent baptême de vin, qui les forcèrent à vider une coupe au milieu des cris de « *Vivent le Roi et les gueulx !* » Le sens de ce cri leur échappait nécessairement, car ceux mêmes

qui avaient entendu la méprisante observation de Berlaymont, pouvaient fort bien ne pas se rappeler le terme exact dont il s'était servi, et certainement ne pouvaient soupçonner l'importance à laquelle ce terme venait d'être élevé. De Horn n'aimait pas Bréderode et depuis longtemps déjà était en querelle avec lui ; il avait empêché un grand nombre de personnes de signer le Compromis, et, bien que l'hôte à cette époque du prince d'Orange, il était dans l'habitude de se mettre au lit avant le souper, pour éviter la société de quelques-uns de ceux qui fréquentaient la maison. Cependant sa présence de quelques instants et dans d'excellentes intentions, à la fin de ce fameux banquet, devint dans la suite une des charges les plus accablantes invoquées contre lui au nom de la Couronne. Les trois seigneurs refusèrent de s'asseoir et ne restèrent qu'un moment, « le temps de dire un Miserere, » emmenant avec eux Hooghstraeten, lorsqu'ils se retirèrent. Ils parvinrent aussi à persuader à toute la compagnie de lever en même temps la séance, de sorte que leur présence servit au moins à mettre fin à cette honteuse orgie. A leur entrée dans la chambre du Conseil, ils reçurent les remerciements de la Duchesse pour ce qu'ils venaient de faire.

Tel fut le premier acte posé par les signataires du Compromis. Était-il étonnant que d'Orange se sentît peu de propension pour de tels compagnons ? N'avait-il pas raison d'hésiter, si la cause sacrée de la liberté civile et religieuse ne pouvait être défendue que par de pareils champions et par de pareils moyens ?

Les *gueux* ne se contentèrent pas du nom seul de l'illustre confrérie des mendiants, dans laquelle ils venaient de s'enrôler. Immédiatement après le banquet de l'hôtel de Culembourg, on décida l'adoption d'un costume pour les confédérés. Ces jeunes gen-

tilshommes, rejetant le velours et les broderies d'or, crurent convenable de revêtir des pourpoints et des chausses gris-de-cendre, avec de courts manteaux de la même couleur, le tout fait de l'étoffe la plus grossière. Ils parurent dans les rues ainsi accoutrés, la tête couverte d'un chapeau de feutre commun, et au côté le sac et l'écuelle du mendiant. Ils firent en outre frapper des médailles de plomb et de cuivre, portant sur l'une des faces l'effigie de Philippe, et sur le revers deux mains entrelacées dans une besace avec la devise : « Fidèles au Roi, jusqu'à la besace. » Ils portaient cet emblème autour du cou ou au chapeau, en guise de cocarde. Comme un signe de ralliement de plus, ils se rasèrent la barbe, excepté les moustaches ; laissans, » dit un contemporain, en dessoubs les narines, longues mourmestacques à la turcquesque, » probablement, semble-t-il, pour avoir plus de conformité encore avec des mendiants.

Immédiatement après ces évènements, les nobles de la ligue quittèrent la capitale pour se rendre chacun chez soi. Bréderode sortit de Bruxelles, à cheval, à la tête d'une troupe de cavaliers, qui saluèrent la foule applaudissante des spectateurs d'une décharge de leurs pistolets. Quarante-trois gentilshommes l'accompagnèrent à Anvers, où ils firent halte pendant une nuit. La Duchesse avait déjà annoncé aux magistrats de cette ville la visite qu'ils allaient recevoir et les avait engagés à tenir l'œil ouvert sur les faits et gestes des voyageurs. « Le grand gueux, » comme l'appelait Hooghstraeten, se conduisit cependant d'une manière plus convenable qu'on ne s'y serait attendu. Quatre ou cinq mille habitants se pressaient en foule autour de l'hôtel où il avait pris ses quartiers. Il parut à une fenêtre, la besace au côté et tenant à la main son écuelle de bois remplie de vin. Il déclara à la multitude qu'il était prêt à mourir pour la défense du

bon peuple d'Anvers et de tous les Pays-Bas contre les Édits et l'inquisition. Puis il but à leur santé et invita tous ceux qui adhéraient à ce qu'il venait de dire, à lever la main. Le peuple, prenant grand plaisir à cette scène, leva les mains et applaudit bruyamment pendant que le bon Bréderode vidait son écuelle. Requise de se disperser, la foule le fit immédiatement et de très bonne humeur.

Note exacte fut tenue de ces incidents et transmise à Madrid. On rapporta de plus dans le public, ce dont on tint également note secrète, que Bréderode avait mangé à Anvers des chapons et d'autres viandes, le Vendredi-Saint, jour auquel avait eu lieu son arrivée dans cette ville. Il repoussa cependant cette accusation avec une véhémence comique. « Touchant à ce que l'on ast raporté à Madame, que estant en Anvers nous nous avons faist servyr de chayre (chair), écrivit-il au comte Louis, ilz en ont manty méchamment et malheureusement vingt-quatre piés au travers de leur gorge. » Il ajoutait que son neveu Charles de Mansfeldt qui, malgré la défense pleine d'indignation de son père, avait assisté à la présentation de la Requête et s'était trouvé à Anvers en compagnie de son oncle, avait commandé un chapon, que lui, Bréderode, avait contremandé. « L'on m'ast bien dict depuis » déclarait-il, « que mon nepveu, le matin, rotit ungne saussisse en sa chambre et la mangeast : je croys que il panssait être en Espagne, là où l'on mange des morssilles (des friandises). »

Qu'on ne s'imagine pas que ces vétilles soient au-dessous de la dignité de l'histoire. C'étaient des questions comme celle-là qui absorbaient la pensée tout entière de Philippe, qui grossissaient les actes d'accusation de milliers d'hommes plus considérables et de plus haute valeur que Bréderode, et qui fournissaient de l'occupation aussi bien aux correspondants secrets

et aux espions qu'aux fonctionnaires du gouvernement les plus élevés en dignité. Des chapons ou des saucisses, mangés le Vendredi-Saint, les Psaumes de Marot appris par cœur, le Sermon sur la montagne lu en langue vulgaire, conduisaient à la torture, au gibet et au bûcher, et d'autre part, semaient les germes d'une guerre contre l'inquisition qui devait durer quatre-vingts années. Bréderode n'était pas destiné à être le héros de cette lutte qu'il déshonorait par ses bouffonneries. S'il avait vécu, peut-être, comme un grand nombre de ses associés, eût-il racheté par sa bravoure sur le champ de bataille, une réputation que ses orgies avaient détruite. Quand il quitta Anvers, il se rendit dans la Nord-Hollande où, comme il ne tarda pas à l'annoncer au comte Louis, « les gueux étaient semés comme du sable le long de la mer. »

Deux mois plus tard, son « neveu Charles » obéissait aux injonctions de son père, et se retirait formellement de la confédération.

Pendant ce temps-là le bruit s'était répandu partout que la Requête des nobles avait déjà produit de bons résultats, que les Édits allaient être mitigés, l'inquisition abolie, la liberté de conscience momentanément proclamée. — « Et sur ces bruits qui esclatèrent tost et loing », dit un catholique du temps, « retourna toutte la vermine des fugitifs et bannis pour la Religion et ceulx qui estoient cachés, secrets et couverts, levèrent la teste et poussèrent leurs cornes... » On savait que Marguerite de Parme avait donné l'ordre aux inquisiteurs et aux magistrats de se conduire « modestement et discrètement ». On savait que le Conseil privé travaillait activement à un projet de modération des édits. Modestement et discrètement ! Marguerite de Parme, presque immédiatement après avoir donné ces ordres et au moment même où la *Modération* était encore aux mains des hommes de loi,

informait son frère qu'elle avait donné une attention toute spéciale au cas d'une personne qui avait arraché la sainte hostie des mains d'un prêtre officiant à Audenaerde. Ce *quidam*, comme elle l'appelait, — car son nom ne valait pas la peine d'être connu de la bâtarde d'un empereur, — avait reçu par ses ordres un châtiment rigoureux et exemplaire. Et quel était « l'exemplaire et rigoureux châtiment » infligé à ce *quidam?* Le procureur d'une ville voisine, de Tournai, nous a mis à même de répondre. Le jeune homme qui était un tisserand en tapis, et qui se nommait Hans Tiskaen, avait, le 30 mai, jeté la sainte hostie à terre. Pour ce crime, le même qui avait été commis le jour de Noël de l'année précédente par Bertrand le Blas, à Tournai, il eut à subir un supplice analogue à celui de ce dernier, quoiqu'un peu moins cruel. Étant retourné tranquillement chez lui après ce méfait, il fut poursuivi, arrêté et conduit le samedi suivant sur la place du marché d'Audenaerde. Là on lui coupa la main droite qui avait servi à accomplir le crime, puis on l'attacha à un poteau et on le brûla à petit feu jusqu'à ce que mort s'en suivît. Heureusement il ne passa qu'un quart d'heure dans ces tortures ; mais il persista dans ses opinions et appela Dieu à son secours jusqu'à son dernier souffle.

Ce drame bien simple se passa à Audenaerde, le lieu de naissance de la duchesse Marguerite. Elle était bien la fille du puissant Charles-Quint, mais sa mère n'était que la fille d'un bourgeois d'Audenaerde, d'un *quidam,* comme le tisserand sans nom qui venait d'être brûlé sur son ordre exprès. Mais il n'y avait pas à espérer que cette circonstance pût influer en faveur d'un si grand malfaiteur. D'ailleurs, en même temps elle envoyait des ordres pour qu'un châtiment semblable fût infligé à une autre personne, alors retenue dans une prison des Flandres, pour crime d'anabaptisme.

Le Conseil privé, assisté de treize chevaliers de la Toison, avait vaillamment travaillé, et le résultat de sa sagesse se manifesta enfin sous la forme d'une « Modération » comprenant cinquante-trois articles.

Quelle était donc la substance de ces cinquante-trois articles si péniblement élaborés par Viglius, si magnifiquement drapés en beau style par le conseiller d'Assonleville ? Simplement la substitution de la hart au fagot. Élimination faite de tout verbiage, c'était là ce qui restait. Il y était très catégoriquement énoncé que toutes les formes de religion, autres que la catholique romaine, étaient proscrites ; qu'aucun conventicule public ou secret n'était toléré ; que tous les écrits hérétiques devaient être supprimés ; que toute investigation des Écritures était prohibée. Les personnes qui enfreignaient ces prescriptions étaient divisées en deux classes : les séducteurs et les séduits. On feignait d'accorder le pardon aux personnes de la seconde catégorie, tandis que la peine de mort était proclamée contre celles qui composaient la première. Mais c'était feinte pure ; car ce vague décret était si élastique dans toutes ses clauses, qu'à travers chacune d'elles pouvait passer le char de Jaggernaut de la persécution, dans tous les cas où la chose paraîtrait nécessaire. Il n'y avait personne dans les Pays-Bas qui, à la discrétion des officiaux, ne pût être placé sur la liste des séducteurs. La prétendue indulgence envers les séduits n'était qu'un leurre. Les surintendants, les prédicateurs, les docteurs, les ministres, les faiseurs de sermons, les diacres et tous autres dignitaires de l'Église réformée, devaient être exécutés par la corde et leurs biens confisqués. Sur ce point, déclaration parfaitement claire ! Quant aux *autres* hérétiques, ceux qui consentiraient à abjurer leur hérésie en présence des évêques, pourraient obtenir pardon, pour la première offense ; mais ceux qui persévéreraient dans leur obsti-

nation, devaient être bannis. C'était là, semble-t-il, faire preuve de quelque miséricorde, au moins envers les criminels repentants. Mais quels étaient ces *autres* hérétiques? Pour quiconque oserait discuter de matières religieuses, la mort! Pour quiconque n'ayant pas étudié la théologie à une « Université reconnue » s'ingèrerait de scruter et d'interpréter les Écritures, la mort! Pour quiconque souffrirait dans sa maison le *moindre acte* de la religion maudite, la mort! Pour quiconque recèlerait ou protègerait des ministres et des docteurs de quelque secte que ce fût, la mort! Et tous ces criminels si soigneusement énumérés devaient être exécutés, qu'ils fussent repentants ou non. Si cependant ils avouaient leurs erreurs, ils devaient être décapités au lieu d'être pendus. Il était donc évident qu'à un moment donné, tous les hérétiques, pour ainsi dire, pouvaient se voir conduits au gibet.

A vrai dire, l'idée de la mort par la corde ou la hache était moins affreuse pour l'imagination que celle d'être brûlé ou enterré vif. Sous ce rapport donc, les Édits étaient adoucis par la Modération proposée. Il n'en sera pas moins toujours bien difficile de persuader à la masse des personnes intelligentes, que l'infliction d'une mort violente, par quelque procédé que ce soit, pour cause d'opinions religieuses, soit un acte de clémence. Pourtant c'était là ce qu'il fallait persuader aux habitants des Pays-Bas. Le nouvel édit s'intitulait pompeusement en flamand : *de Moderatie*, — *la Modération*. Aussi, le petit peuple ne manqua-t-il pas de jouer avec malice sur ce nom et d'appeler cette *Moderatie : — de Morderatie*, *le Meurtre*. Ainsi, le rude esprit naturel du peuple avait déjà caractérisé et rendu vaine la mesure projetée, alors que les graves formalistes officiels étaient encore occupés à la faire passer par la filière ordinaire de la routine officielle.

Un vote en faveur du projet ayant été obtenu des

États d'Artois, de Hainaut et de Flandre, on donna aux ambassadeurs, le baron de Montigny et le marquis de Berghes, des instructions conformes à son contenu. D'Egmont avait refusé de faire partie de la députation ; il n'avait pas sujet de se féliciter des succès diplomatiques de son voyage en Espagne pendant l'année précédente. Les deux seigneurs qui consentirent à se charger de cette tâche, n'avaient été induits à l'accepter qu'à grand'peine et tout à fait contre leur gré. Ils savaient très bien que leur conduite politique, depuis l'époque où le Roi avait quitté le pays, n'avait pas toujours été regardée comme satisfaisante à Madrid, mais ils étaient cependant loin de soupçonner le véritable état de l'esprit du Roi. Tous deux étaient catholiques aussi sincères et gentilshommes aussi loyaux que Granvelle, mais ils ne se doutaient pas avec quelle persistance, pendant une longue suite d'années, ce personnage n'avait cessé de les représenter à Philippe comme des renégats et des rebelles. Ils avaient défendu les droits constitutionnels des États et avaient refusé d'agir en bourreaux au service de l'inquisition, mais il leur restait encore à apprendre que de pareilles démonstrations équivalaient à des actes de haute trahison.

Montigny partit de Bruxelles le 29 mai. Il laissait derrière lui l'épouse à laquelle, au milieu de scènes de fête, il venait d'être uni, l'automne précédent — et un enfant encore à naître, qui était destiné à ne jamais contempler les traits de son père. A Paris il reçut des avis dont il dédaigna de profiter. L'ambassadeur d'Espagne à la cour française l'informa de l'extrême irritation dans laquelle les évènements récents des Pays-Bas avaient jeté Philippe. Il fut exhorté d'une façon très significative par un des principaux personnages de France, à feindre une maladie ou à recourir à quelque autre expédient, pour pouvoir échapper à

l'obligation d'accomplir sa mission. Toutes ces insinuations ne purent le détourner de son but, et il continua son voyage vers Madrid, où il arriva le 17 juin.

Son collègue d'ambassade, le marquis de Berghes, avait été empêché de se mettre en route en même temps que lui, par un accident qui, dans les circonstances présentes, eût pu passer pour un présage. Se promenant dans le parc du palais, à un endroit où quelques gentilshommes jouaient au mail, il fut accidentellement atteint à la jambe par une balle de bois. La blessure, quoique légère, fit naître tant d'inflammation et de fièvre qu'il fut obligé de garder le lit pendant plusieurs semaines. Le 1er juillet seulement il put sans danger quitter Bruxelles. Telles sont les circonstances qui entourèrent le départ de ces deux infortunés gentilshommes, marchant tous deux vers ce destin sombre et mystérieux que trois siècles ont maintenu sous un voile, déchiré seulement dans ces dernières années.

Indépendamment d'un long discours historique en dix-huit chapitres, remis aux envoyés en guise d'instructions, Marguerite expédia, par un courrier plus rapide, une quantité de détails sur les derniers évènements. Alonzo del Canto, un des espions de Philippe aux Pays-Bas, écrivit de son côté au Roi pour l'informer que les deux ambassadeurs étaient les fauteurs réels de tous les troubles survenus dans le pays. Le cardinal Granvelle, de son côté, renouvela toutes ses assertions antérieures dans une communication confidentielle à Sa Majesté, en ajoutant qu'il eût été impossible de choisir des personnages plus convenables que de Berghes et Montigny, parce que mieux que personne ils connaissaient un état de choses dans lequel ils avaient joué le principal rôle. Néanmoins Montigny, à son arrivée à Madrid, le 17

juin, fut accueilli par Philippe avec de grands semblants de cordialité et admis immédiatement en audience; il reçut l'assurance, dans les termes les plus formels, qu'il n'y avait dans l'esprit du Roi aucun mécontentement à l'égard des seigneurs, quelques faux bruits que l'on eût pu faire courir à ce sujet; sous d'autres rapports, le résultat de cette entrevue et des entrevues suivantes avec le monarque fut assez insignifiant.

Il ne pouvait en être autrement. L'envoi d'ambassadeurs n'était que la farce avant la tragédie. Ils avaient été envoyés pour obtenir de Philippe l'abolition de l'inquisition et la modération des Édits. Et cependant, au moment même de toutes ces manœuvres législatives et diplomatiques, Marguerite de Parme était en possession de lettres secrètes de Philippe, qu'elle était chargée de remettre à l'archevêque de Sorrente, nonce du Pape à la Cour impériale, alors en mission spéciale à Bruxelles. Cet ecclésiastique était venu aux Pays-Bas, dans le but ostensible de conférer avec le prince d'Orange sur les affaires de sa principauté, de faire des remontrances au comte de Culembourg et de prendre des mesures pour la réforme du clergé. Mais le véritable objet de sa mission était de chercher les moyens de renforcer l'inquisition et de détruire l'hérésie dans les Provinces. Philippe, à la demande duquel il était venu, lui avait bien recommandé de ne divulguer en aucun cas ce secret, car le Roi désirait vivement qu'on restât persuadé que le côté ostensible de son mandat était la seule affaire dont le prélat avait à s'occuper dans le pays. A cette fin, Marguerite, en lui remettant les lettres particulières dans lesquelles Philippe déclarait maintenir sa résolution de laisser subsister *l'inquisition et les édits, dans toute leur rigueur,* lui enjoignit le plus profond secret sur ces points-là. La Duchesse connaissait donc le dessous des cartes et elle eût bien dû se dire

qu'il était au moins superflu de continuer un jeu dont Philippe, avec son caractère cruel et temporisateur, se faisait peut-être un moyen de plaisir.

Le projet de mitiger les Édits par la substitution de la potence au bûcher, n'était donc destiné à beaucoup de succès ni en Espagne, ni dans les Provinces; en attendant, le peuple accomplissait le premier grand mouvement dans le drame de l'insurrection, et se conduisait de manière à faire rougir de honte le souverain qui l'opprimait et les seigneurs turbulents qui avaient entrepris de défendre ses libertés.

Au moment où nous sommes arrivés, au commencement de l'été de 1566, on pouvait voir, formés en troupes et défilant au milieu des campagnes, dans toutes les Provinces, plusieurs milliers de bourgeois, de marchands, de paysans et de gentilshommes, armés d'arquebuses, d'épieux, de piques et de coutelas.

A quelle fin avaient lieu ces rassemblements ? Uniquement pour aller entendre des sermons et chanter des hymnes en plein air, puisqu'il était contraire aux lois de profaner les églises par de semblables cérémonies. Ce fut là la première grande phase populaire de la rébellion dans les Pays-Bas.

En dépit des Édits et de l'inquisition, avec leurs hécatombes journalières ; en dépit de la déclaration que la Duchesse Régente venait de publier expressément par tout le pays pour rappeler que les statuts sanguinaires concernant la religion, restaient tous plus que jamais en vigueur ; en dépit de la récompense de sept cents couronnes, promise par Marguerite à quiconque lui amènerait un prédicant, mort ou vif, la soif du peuple pour les pratiques de la religion réformée, ne pouvait continuer davantage à se désaltérer aux sources obscures et cachées où les prêtres du nouveau culte avaient si longtemps exercé en secret leur ministère.

En partie enhardis par un relâchement temporaire de la persécution, en partie encouragés par la présentation de la Requête et par les évènements qu'elle avait fait naître, les Réformés sortirent hardiment de leurs retraites et tinrent leurs meetings religieux en pleine clarté du jour. La conscience de leur nombre et de leur droit avait fait naître en eux la conviction de leur force. L'audace des Réformés frappait d'étonnement l'esprit du président Viglius, qui ne trouvait pas d'expressions assez énergiques pour qualifier et déplorer une conduite aussi sacrilège. Les prêches en plein champ parurent se propager aux yeux du gouvernement avec la rapidité d'une fièvre pestilentielle. La contagion volait sur les ailes du vent. Déjà, en 1562, il y avait eu des prédications publiques dans le voisinage d'Ypres. Les exécutions qui s'ensuivirent avaient cependant fait disparaître pour un certain temps cette pratique, tant dans cet endroit que dans toute la Flandre et dans le reste des Provinces. Maintenant elle reparut, comme par un seul effort, d'une extrémité du pays à l'autre. Dans la dernière moitié de juin, Herman Strycker ou Modet, moine qui avait renoncé à ses vœux pour devenir un des prédicateurs les plus populaires de l'Église réformée, prit la parole devant une assemblée de sept à huit mille personnes, dans le voisinage de Gand. Pierre-Dathenus, autre moine défroqué, prêcha en différents endroits de la Flandre occidentale et avec grand succès. Doué d'une éloquence emportée, impétueuse; exagéré comme la plupart des zélateurs, il rendait alors à la cause de la Réforme plus de services qu'il n'était destiné à en rendre dans la suite.

Mais les prêtres apostats n'étaient pas les seuls prédicateurs. A l'indicible indignation de tous les conservateurs tant de l'Église que de l'État, des hommes de peu d'éducation, sans la moindre teinture de l'hé-

breu, de basse condition, — des chapeliers, des corroyeurs, des tanneurs, des teinturiers, et autres gens de cette sorte, — se mettaient aussi à prêcher, se souvenant, mal à propos peut-être, que les premiers disciples choisis par le fondateur du christianisme, n'étaient pas tous docteurs en théologie, munis de diplômes d'une *université de renom*. Mais si la valeur de ces hommes dépendait absolument de ce qu'ils pouvaient tirer de leur propre fonds, pareil reproche ne pouvait être articulé contre des ministres du savoir et du talent d'Ambroise Wille, de Marnier, de Guy de Bray, ou de François Junius, celui que Scaliger appelait « le plus grand de tous les théologiens depuis le temps des apôtres. » Aucune raillerie d'aristocrate ne pouvait atteindre Pérégrin de la Grange, issu d'une famille noble de Provence, dans les veines duquel coulait le sang ardent de la France méridionale, brave comme savent l'être ceux de sa nation, savant, éloquent, enthousiaste, qui arrivait à son prêche en plein air, au grand galop de son cheval, et tirait un coup de pistolet pour avertir sa congrégation de prêter attention.

Le 28 juin 1566, à onze heures de la nuit, il y eut une réunion de six mille personnes près de Tournai, au pont d'Ernonville, pour entendre un sermon d'Ambroise Wille, qui avait étudié la théologie à Genève, sous l'aile de Calvin, et qui maintenant, la tête mise à prix tout spécialement, prêchait les doctrines qu'il avait apprises. Deux jours plus tard, dix mille personnes se rassemblèrent au même endroit, pour entendre Pérégrin de la Grange. Le gouverneur Moulbais fulmina de la citadelle une proclamation par laquelle il avertissait tout le monde que les Édits étaient aussi rigoureux que jamais et que quiconque, homme, femme ou enfant, se rendait à ces prêches, encourait la peine de mort. Le peuple n'en devint que plus ar-

dent et plus animé. Le dimanche 7 juillet, vingt mille personnes se rendirent au même pont pour entendre Ambroise Wille. Un homme sur trois était armé. Les uns avaient des arquebuses, d'autres des pistolets, des piques, des épées, des fourches, des poignards, des gourdins. Le prédicateur, pour la capture duquel on venait de promettre une récompense extraordinaire, fut escorté jusqu'à sa chaire par une centaine de cavaliers armés. Il pria son auditoire de ne pas se laisser détourner de la parole de Dieu par la menace ; il lui assura que bien qu'il ne fût qu'un pauvre prédicateur, il avait une mission divine à accomplir ; qu'il n'avait aucune crainte de la mort ; que s'il venait à tomber, bien d'autres, meilleurs que lui, prendraient sa place et que cinquante mille hommes vengeraient sa mort.

La Duchesse lança proclamations sur proclamations, par centaines. Elle ordonna la cessation immédiate de ces réunions armées et l'arrestation des prédicateurs. Mais à quoi bon des proclamations contre de pareilles foules, les armes à la main ? Pourquoi irriter jusqu'à la fureur ces hordes d'enthousiastes, qui étaient jusqu'alors parfaitement paisibles et qui, le service divin terminé, retournaient à la ville dans le plus grand ordre ? Toutes les classes de la population se rendaient avec ardeur aux sermons. La noblesse de l'endroit, les riches commerçants, les notables en un mot, aussi bien que les humbles artisans et les travailleurs, tous étaient infectés de cette contagion. Les personnes qui professaient la religion réformée dépassaient en nombre les catholiques, dans la proportion de cinq à six contre un. Le dimanche et les autres jours de fêtes, pendant les heures du service religieux, Tournai était littéralement veuf de ses habitants. Les rues étaient silencieuses, comme si la guerre ou la peste eût récemment ravagé la place.

La Duchesse envoyait des ordres, mais elle n'envoyait pas de troupes. La milice de la cité, les arbalétriers de Saint-Maurice, les archers de Saint-Sébastien, les escrimeurs de Saint-Christophe, ne pouvaient recevoir la mission de sortir de Tournai pour supprimer les prêches ; car tous assistaient eux-mêmes au prêche. A quoi donc servait d'envoyer des ordres péremptoires, sans même une arquebuse pour les appuyer ?

Dans toute la Flandre des scènes analogues se produisirent. Les assemblées étaient de véritables camps, car les Réformés se rendaient à leurs services religieux, armés jusqu'aux dents, bien résolus, puisqu'ils étaient bannis des églises, à défendre leurs droits en rase campagne. Des chariots renversés, des branchages, des planches, servaient à former des barricades tout autour des camps. A chaque point d'approche, stationnaient de fortes gardes d'hommes à cheval. Des vedettes avancées donnaient avis de tout signe de danger et servaient de guides aux fidèles pour les conduire dans l'enclos. Des colporteurs et des porte-balles se chargeaient du commerce auxquel on avait attaché la peine de mort, et débitaient des livres d'hymnes à tous ceux qui voulaient en acheter. Spectacle étrange et plein de contradictions ! Une armée de criminels commettant des méfaits qui ne pouvaient s'expier que par le bûcher ; une rébellion se construisant des places fortes et bravant le gouvernement avec piques, arquebuses, arbalètes et barricades, et tout cela sans autre dessein meurtrier que celui d'aller prêter l'oreille aux préceptes du pacifique Jésus.

Les prêches se propageaient donc partout, à travers les provinces wallonnes jusqu'aux Pays-Bas du Nord. Vers la fin de juillet, on annonça qu'un moine apostat d'une éloquence remarquable, nommé Pierre Gabriel, devait prêcher à Overveen près de Harlem. C'était la première assemblée en plein champ qui eût

lieu en Hollande. Le peuple était transporté d'enthousiasme, les autorités hors d'elles-mêmes d'appréhension. Les populations du pays étaient accourues par milliers dans la ville. Les autres cités étaient désertes, Harlem regorgeait de monde. Des multitudes campèrent sur le lieu de prédication, durant toute la nuit. Les magistrats avaient ordonné de laisser le matin les portes fermées beaucoup plus tard que de coutume. Cela ne servit à rien. Des barres et des verrous n'étaient que de faibles obstacles pour des enthousiastes qui avaient fait tant de lieues à pied ou à cheval pour venir écouter un sermon. Ils grimpèrent sur les murs, passèrent les fossés à la nage et étaient arrivés au lieu de réunion bien longtemps avant que les portes eussent été ouvertes. Lorsqu'on ne put tenir davantage celles-ci fermées, sans engager une lutte pour laquelle les magistrats n'étaient pas préparés, la population tout entière se précipita hors de la ville comme poussée par une seule force. Des dizaines de mille hommes se pressaient sur le lieu destiné au prêche. Comme de coutume, on éleva des retranchements, on plaça des postes, on prit les précautions nécessaires. Mais dans cette circonstance et dans cette contrée, il n'y avait que peu de danger à craindre. La multitude des Réformés y rendait l'exécution des Édits impossible, aussi longtemps que des troupes étrangères n'étaient pas là pour prêter main-forte. L'ordre de campement de l'assemblée était arrangé d'une façon régulière. Les femmes, dont le nombre était considérable, étaient placées près de la chaire qui, dans cette occasion, consistait en une paire de lances plantées en terre et soutenant une traverse contre laquelle le prédicateur pouvait appuyer le dos. Le service commença par un psaume entonné par toute cette immense multitude. Les vers de Clément Marot, que venait de traduire Dathenus, étaient alors

nouveaux et populaires. Chantées dans une langue rude mais énergique, leur langue maternelle, par des masses qui apprenaient ainsi, pour la première fois, que la poésie et l'enthousiasme religieux n'étaient pas tout entiers ensevelis dans le linceul d'une langue morte, ou murés dans l'enceinte d'une église, les strophes du poète courtisan n'avaient jamais produit un effet aussi grandiose. Jamais les sons du fameux orgue de cette antique cité n'éveillèrent de plus sublimes émotions que ne le firent ces dix mille voix humaines retentissant au milieu d'épaisses prairies, par une chaude matinée d'été. Lorsque tout fut rentré dans le silence, le prédicateur se leva ; c'était un petit homme maigre, qui semblait bien plutôt devoir se fondre à l'ardeur du soleil brûlant de juillet, que tenir la multitude enchaînée, pendant quatre heures consécutives, sous le charme de sa parole. Il avait pris pour texte les versets VIII, IX et X du second chapitre de l'Épitre aux Éphésiens ; et pendant que le frêle moine entretenait ses obscurs auditeurs de la grâce de Dieu et de la foi en Jésus, descendu d'en haut pour sauver les plus humbles et les plus abandonnés, pourvu qu'ils missent leur confiance en Lui, ceux qui l'écoutaient tour à tour éclataient en transports d'enthousiasme ou fondaient en larmes. Il pria avec eux pour les hommes de toutes les conditions, — pour eux-mêmes, pour leurs amis, pour leurs ennemis, pour le gouvernement qui les persécutait, pour le Roi dont la face s'était tournée vers eux pleine de colère. A certains moments, si l'on en croit un témoin oculaire, dans toute la foule on n'eût pu voir un œil demeuré sec. Lorsque le ministre eut fini, il quitta en hâte son troupeau, car il avait encore à voyager toute la nuit pour arriver à Alkmaar, où il devait prêcher le jour suivant.

Vers le milieu de juillet, la coutume des prêches

en dehors des murs s'était établie dans toutes les villes principales. Dans quelques endroits s'installèrent même des camps permanents pour les réunions; ce fut le cas dans le voisinage d'Anvers, où les assemblées comptaient souvent quinze mille assistants, et dans certaines circonstances montaient même à vingt et trente mille personnes, « dont un très grand nombre », à ce que rapporte un témoin oculaire, « étaient les plus considérées et les plus riches de la ville. »

La secte à laquelle appartenaient la plupart de ces fidèles, était celle de Calvin. A Anvers il y avait des Luthériens, des Calvinistes et des Anabaptistes. Les Luthériens formaient la secte la plus riche, mais les Calvinistes étaient les plus nombreux et les plus ardents. A cette époque le prince d'Orange était fortement opposé au Calvinisme et à l'Anabaptisme, mais il penchait vers le Luthéranisme. Des raisons politiques influaient alors sans aucun doute sur son opinion en matière religieuse. Pour pouvoir compter sur l'assistance des princes luthériens de l'Allemagne, qui détestaient les doctrines de Genève, les Pays-Bas eussent dû adopter la Confession d'Augsbourg. Le Prince savait que l'Empereur, bien que porté pour la Réforme, était ennemi acharné du Calvinisme; c'est pourquoi il désirait faire disparaître le schisme qui divisait l'Église réformée, prise dans son ensemble. Accomplir ce projet, c'eût été remporter sur le fanatisme étroit qui était le trait dominant de cette époque, une victoire si grande qu'on ne pouvait guère l'espérer. Cependant le Prince, dès ses premiers pas vers l'abandon des anciennes doctrines, conçut l'idée de tenter l'œuvre.

La Duchesse envoya l'ordre aux magistrats d'Anvers d'employer la milice des ghildes à faire cesser ces réunions religieuses. Ceux-ci répondirent que pareille mesure eût été praticable quelque temps auparavant,

mais que les sectaires étaient devenus trop nombreux pour qu'on pût recourir à la force contre eux. Si les autorités continuaient à pouvoir empêcher l'exercice de la religion réformée à l'intérieur de la ville, ce serait déjà un résultat bien satisfaisant. Mais supprimer, à l'aide des milices bourgeoises, les prêches hors de l'enceinte de la ville, c'était de la dernière impossibilité. L'irrésolution du souverain plaçait la Régente dans un dilemme terrible, car il était évident que la lutte ne pouvait être différée davantage. « Il y aura bientôt une noix bien dure à croquer », écrivait le comte Louis. « Le Roi ne permettra jamais les prêches ; le peuple ne voudra jamais céder sur ce point-là, dût-il lui en coûter la vie. Avant peu, nous verrons un rude coup de vent souffler sur le pays. »

La Duchesse n'était pas encore autorisée à lever des troupes, et elle craignait, en commençant semblable opération, de blesser peut-être le Roi et en même temps de pousser le peuple à des préparatifs de guerre plus efficaces que les siens propres. Elle comprenait fort bien que pour une compagnie levée par elle, les sectaires pouvaient en lever dix. D'ailleurs, quand même elle eût jugé prudent d'enrôler une armée, elle était absolument sans argent. En attendant, elle fit ce qu'elle put en fait de « prières publiques, de processions, de jeûnes, de sermons, d'exhortations, » et autres engins de l'arsenal ecclésiastique, qu'elle ordonna aux évêques de mettre partout en mouvement. Sa situation était en réalité très alarmante.

D'Egmont, sur lequel un grand nombre de sectaires espéraient pouvoir compter comme chef en cas de guerre civile, ne montrait aucune disposition à favoriser de telles espérances, mais il n'en montrait pas davantage à prendre les armes contre le peuple. Il partit pour la Flandre, où les réunions armées des prêches en plein champ étaient devenues si nombreu-

ses qu'une force de trente ou quarante mille hommes pouvait en un clin d'œil s'y trouver prête à marcher, et où les conservateurs alarmés réclamaient la présence de leur célèbre gouverneur. Le peuple d'Anvers, de son côté, appelait Guillaume d'Orange. Le Prince, qui était burgrave héréditaire de la ville, avait d'abord décliné l'invitation du Magistrat. La Duchesse joignit sa réquisition à la prière universelle des habitants. Pendant ce temps, les évènements s'étaient accumulés et l'inquiétude ne faisait que s'accroître. Meghen était depuis plusieurs jours dans la ville, au grand mécontentement des Réformés, par qui il était détesté. On s'attendait à ce que d'Aremberg vînt le rejoindre, et le bruit courait que des mesures avaient été prises secrètement, sous les auspices de ces deux chefs cardinalistes, pour l'introduction dans la ville d'une garnison accompagnée d'un grand convoi de munitions. D'un autre côté, le « grand gueux, » Bréderode, avait aussi établi son quartier-général à Anvers ; il traitait journellement à son hôtel une bande de nobles tapageurs, réunis en vue d'une nouvelle démonstration politique dont nous parlerons bientôt, et on le voyait constamment paradant dans les rues, suivi d'une nuée d'adhérents en costume de gueux. Les Réformés sincères étaient presque aussi fâchés de la présence de leurs amis déclarés que de celle de Meghen et d'Aremberg, et désiraient vivement être débarrassés des uns et des autres. Les délibérations des magistrats sur toutes ces difficultés furent longues et pénibles. Enfin ils résolurent d'envoyer une nouvelle députation à Bruxelles, pour prier la Régente d'ordonner à Meghen, à d'Aremberg et à Bréderode, de quitter Anvers ; pour lui faire des représentations au sujet du plan qu'elle était supposée avoir formé, d'introduire dans la ville des troupes mercenaires ; pour prendre au nom du Conseil, l'engagement de maintenir la

tranquillité à l'aide de la force armée ordinaire de la cité, et surtout pour supplier derechef la Duchesse, dans les termes les plus pressants, d'envoyer à Anvers le Burgrave, le seul homme qui fût capable de sauver la ville de l'abîme de maux dans lequel elle était menacée de tomber.

Le prince d'Orange, ainsi instamment sollicité et par le Magistrat d'Anvers, et par les habitants de cette ville, et par la Régente elle-même, consentit enfin à faire la visite si vivement demandée. Le 13 juillet, il arriva à Anvers. Toute la ville, pleine d'enthousiasme, était sur pied. La moitié de la population semblait s'être donné rendez-vous hors des portes ; elle bordait la route sur un espace de plusieurs milles, pour lui souhaiter la bienvenue. La porte par laquelle il devait passer, les remparts, les toits des maisons, étaient couverts d'une foule compacte aux regards avides d'attente. Trente mille personnes au moins étaient réunies pour saluer le nouvel hôte. Une longue cavalcade de notables était venue jusqu'à Berchem, à la rencontre du Prince, pour lui servir d'escorte à son entrée dans la ville. Brederode, accompagné de plusieurs nobles confédérés, caracolait en tête du cortège. Lorsqu'ils aperçurent le Prince, ils déchargèrent ensemble leurs pistolets en guise de salut ; à ce signal répondirent d'assourdissantes clameurs de la multitude assemblée. A mesure que le Prince avançait, la foule se pressait de plus en plus autour de lui ; chacun l'appelait son sauveur, son père, sa seule espérance. De toutes parts sur son passage, pendant qu'il traversait à cheval les rues, éclataient d'enthousiastes acclamations de bienvenue, auxquelles se mêlait parfois un rauque cri de « Vivent les gueux ! » Mais ces cris de parti étaient immédiatement et rudement repoussés par d'Orange qui, en présence de Brederode, manifesta sa résolution d'apprendre aux

gens à se déshabituer de prononcer ce fâcheux mot d'ordre. Il avait d'ailleurs à cette époque peu de goût pour les tumultueuses démonstrations d'attachement à sa personne, qui, trop sincères pour être blâmées, étaient cependant trop inopportunes pour être approuvées. Lorsque la foule fut enfin arrivée à comprendre que ses hourras étaient désagréables au Prince, la majeure partie des assistants consentit à se disperser, satisfaite du reste de se sentir rassurée contre le danger qui les menaçait, par la présence de l'homme que d'instinct ils regardaient comme leur protecteur naturel.

Les sénateurs étaient venus en corps recevoir le Burgrave et l'escorter jusqu'à l'hôtel qui lui était destiné. Arrivé là, celui-ci se mit sans perdre de temps à entamer la question qui l'amenait à Anvers. Il entra de suite en conférence avec les autorités de la ville. Et les jours qui suivirent furent par lui consacrés sans relâche, avec droiture, zèle et sagacité, à rétablir la tranquillité publique. Il tint des délibérations répétées avec chacun des corps distincts de la petite république : avec le sénat, le conseil des anciens, la corporation des maîtres de quartier, les doyens des métiers. Il ne se borna pas à entrer en rapport seulement avec ces corps politiques organisés. Il eut en outre des entrevues nombreuses avec les chefs des confréries militaires, avec les compagnies des marchands étrangers, avec les ghildes de Rhétorique. Les chambres de la *Violette* et du *Souci* n'étaient ni trop frivoles ni trop bizarres pour être consultées par quelqu'un qui, comme le Prince, connaissait à fond et le cœur humain et l'organisation sociale des Pays-Bas. Il travailla nuit et jour avec toutes les classes de citoyens pour ramener entre elles une meilleure entente et rétablir la confiance mutuelle. A la fin, grâce à ses efforts, la tranquillité fut rétablie. Le grand Conseil

ayant été rassemblé, il y fut décidé que l'exercice de la religion réformée serait prohibé dans la ville, qu'on la tolèrerait tacitement dans les faubourgs et qu'on tiendrait constamment sur pied une force armée, prête à réprimer toute tentative d'insurrection. Le Prince avait manifesté le désir que la ville enrôlât et prît à sa solde douze cents hommes, pour qu'il y eût au moins un certain nombre de troupes disciplinées, propres à agir à un moment donné ; mais il lui fut impossible de se mettre d'accord sur ce point avec le Conseil. Les magistrats voulaient bien se porter personnellement garants et responsables du maintien du bon ordre dans la ville ; mais quant à des mercenaires, ils n'en voulaient point.

Voilà comment, pendant les derniers jours du mois de juillet et le commencement d'août, Guillaume d'Orange s'occupa avec zèle à accomplir ce que la Régente eût dû faire elle-même. Il était regardé à la fois par la Duchesse et par le parti calviniste, — bien qu'il n'eût les sympathies ni de l'un ni de l'autre, — comme le seul homme capable, dans les Pays-Bas, de contenir le flot montant d'une révolte de toute la nation. Il eut grand soin, ont dit ses ennemis, de conserver à sa conduite, à Anvers, toutes les apparences de la fidélité au Roi ; mais ils ont insinué qu'il n'en fut pas moins traître dès le premier jour, et qu'il fomentait sous main les troubles qu'il semblait vouloir empêcher. Aucun d'eux ne doutait de son génie, et tous ressentirent ou feignirent de ressentir l'admiration la plus vive pour l'emploi qu'il en avait fait dans ces circonstances critiques. « Le Prince d'Orange rend à Anvers de très grands et notables services au Roi et au pays, » disait d'Assonleville. « Ce seigneur est très habile dans le maniement des grandes affaires. » Marguerite de Parme lui écrivit des lettres remplies de la reconnaissance la plus vive, d'une

approbation complète et de vœux pour qu'il pût à la fois rester à Anvers et revenir à Bruxelles lui prêter assistance. Philippe lui-même lui envoya un message de sa propre main ; il y manifestait une confiance entière dans le caractère du Prince ; tout soupçon de la part du souverain y était repoussé avec indignation ; les remerciements les plus vifs y étaient adressés au Prince pour avoir accepté sa mission à Anvers, et enfin le Roi terminait en refusant nettement de consentir à ce que d'Orange se démît de ses charges. Le Prince lut ou écouta tous ces éloges et les apprécia à leur valeur exacte. Il savait très bien que tout cela n'était que pure hypocrisie. Il n'en était pas plus la dupe que s'il avait connu la lettre envoyée par Marguerite à Philippe, quelques semaines plus tard, et dans laquelle elle déclarait « savoir parfaitement que l'intention d'Orange était de tirer parti des désordres imminents, en vue de conquérir les Provinces et d'en diviser tout le territoire entre lui-même et ses amis. » Rien n'était plus radicalement faux que cette basse et ridicule accusation.

La conduite du Prince avait été jusqu'ici et continuait à être à la fois conséquente et loyale. Il procédait pas à pas à mettre le monarque dans son tort ; mais le seul artifice dont il fît usage, c'était de s'établir lui-même de plus en plus solidement dans son droit. Il était au pouvoir du monarque de convoquer les États-Généraux, si hautement réclamés par la nation tout entière, d'abolir l'inquisition, de renoncer à la persécution, d'accepter le grand fait de la Réforme. Pour entrer dans cette voie, il est vrai, le Roi eût dû cesser d'être Philippe II. Mais pour fléchir un seul instant dans ses tentatives de l'y faire entrer, le Prince eût dû cesser d'être Guillaume d'Orange. S'il avait réussi, il n'y eût eu ni trahison ni République de Hollande. Sa conduite, quand écla-

tèrent les troubles d'Anvers, fut ferme et sage. En admettant que son devoir lui ordonnât d'empêcher les prêches publics par la force brutale, il n'avait pas à sa disposition les moyens d'accomplir pareille œuvre. La rébellion, si c'en était une, était de taille à se défendre. Il ne s'agissait plus de la saisir à la gorge et de l'étrangler d'une seule main, quelque ferme que celle-ci pût être.

Un bruit d'après lequel le Grand Drossard ou Prévôt de Brabant, par ordre du gouvernement, rassemblait des troupes pour attaquer les Réformés pendant leurs prêches en plein air, contribua beaucoup à détruire tout ce qu'avait déjà réalisé le Prince. Les assemblées montèrent de nouveau de dix ou douze mille à vingt-cinq mille personnes, et les hommes s'y rendirent mieux munis d'armes que jamais auparavant. Quelque temps après, le zèle imprudent d'une autre autorité, armée jusqu'aux dents, — non pas toutefois de piques et d'arquebuses, comme le belliqueux prévôt et sa troupe, mais des armes plus mortelles encore de la polémique théologique, — fut bien près de faire naître une révolte générale. Une congrégation paisible et peu nombreuse se trouvait occupée à écouter l'un de ses prédicateurs dans un champ voisin des murs de la ville. Tout à coup une personne inconnue, au costume sévère et à la démarche compassée, interrompit l'orateur, en donnant un démenti tout net à ce que ce dernier venait d'avancer. Le ministre lui répondit vivement et affirma de nouveau l'opinion combattue. L'étranger, évidemment versé dans les questions religieuses, répliqua avec chaleur et volubilité. Le prédicateur, homme d'humble condition et de moyens médiocres, mit en avant tout ce qu'il pouvait déployer d'arguments, mais il était clair qu'il n'était pas à la hauteur de son adversaire. Il fut bientôt vaincu dans cette guerre de parole. Et vraiment

il pouvait l'être, car l'étranger n'était autre que Pierre Rythovius, docteur en théologie, une des fortes têtes de l'Université de Louvain, parent de l'évêque et lui-même dignitaire de l'Église. Ce savant professeur, complètement dans son élément, n'eut pas de peine à triompher, et bientôt le pauvre hérétique, plus habitué à élever l'âme de ses auditeurs qu'à embarrasser leur esprit, s'affaissa humilié et sans voix, sous l'avalanche de textes, de gloses et de dures racines hébraïques qui vint s'abattre sur sa tête. Mais le triomphe du professeur ne fut pas de longue durée, car les naïfs auditeurs, qui aimaient leur catéchiste, rageaient de le voir ainsi confondu. Aussi, sans plus de façon, ils tombèrent sur le chevalier-errant, Don Quichotte de l'Église, et le rossèrent tant et si bien qu'il y eût peut-être laissé la vie, si la portion la plus respectable de l'assemblée ne l'eût protégé. Ceux-ci, blâmant tout haut la conduite des autres, arrachèrent le théologien des mains de ses assaillants et le ramenèrent en ville, où la nouvelle de l'évènement mit aussitôt tout le monde en rumeur. On l'y jeta en prison, comme ayant troublé la paix publique, mais en réalité pour assurer sa sécurité personnelle. Le lendemain, le prince d'Orange, après lui avoir administré de sévères remontrances sur l'exhibition fort inopportune qu'il avait faite de sa science, le relâcha et le fit conduire en sûreté hors de la ville. « Et samble que ledict théologien, » écrivit le Prince à la Duchesse Marguerite, « eust mieux faict d'y point venir en la sorte que dessus, puisque, je pense, il n'en avoit commandement. »

Voilà comment, aussi longtemps qu'il put séjourner dans la métropole, ce grand homme d'État, par sa fermeté sage, prévint l'explosion à laquelle on s'attendait depuis si longtemps. D'un autre côté, son gouvernement particulier de Hollande et de Zélande

requérait également son attention. Les prêches publics s'y étaient propagés avec une rapidité prodigieuse. Des assemblées armées, que le pouvoir était absolument impuissant à réprimer, se tenaient journellement aux environs d'Amsterdam. Cependant la Duchesse ne pouvait se résoudre à lui permettre de visiter son gouvernement du Nord. Si elle le laissait s'éloigner pour un jour d'Anvers, c'était pour l'appeler à son aide dans de nouvelles complications surgies entre elle et les nobles confédérés. Ainsi, au plus fort de ses difficultés à Anvers, le Prince dut, obéissant aux ordres de Marguerite, se rendre à une conférence à Duffel. Voici dans quelles circonstances : pendant ce même mois de juillet, si fécond en évènements, un grand nombre de signataires du Compromis s'étaient assemblés à Saint-Trond, dans le pays de Liège. Ils s'y rencontrèrent le 13 du mois et y restèrent ensemble jusqu'au commencement d'août. C'était une sorte de Convention bruyante et tumultueuse, composée d'environ quinze cents cavaliers, accompagnés chacun de son écuyer et de ses hommes d'armes, la plus nombreuse et la plus significative des réunions tenues jusqu'alors. Bréderode et le comte Louis étaient les chefs de l'assemblée, laquelle, à en juger d'après le nombre et l'espèce de ceux qui la composaient, ne promettait ni grand esprit d'ordre dans ses démonstrations, ni résultats fort satisfaisants. C'était une manifestation des plus inopportunes. Cette Convention était trop nombreuse pour délibérer, d'un caractère trop séditieux pour inspirer confiance. Les nobles avaient pris leurs quartiers partout, dans les auberges et les fermes des environs, plusieurs même campaient en plein champ. C'était un bruit continuel d'orgies et de chansons, entremêlées de disputes, de clameurs et parfois même du cliquetis des épées entrecroisées. On eût plutôt dit une des assemblées des vieux Bataves

encore sauvages, réunis à la mode germanique pour élire un roi, au milieu de rauques acclamations, de libations sans fin, et du retentissement des piques et des boucliers entrechoqués, qu'une rencontre convenue dans un but sérieux, noble, entre les descendants civilisés de ces vieux Germains. Une foule d'oisifs, de vagabonds, de mendiants, se mêlaient tous les jours aux groupes de cette aristocratique compagnie, se joignant avec un empressement tout naturel au cri sans cesse répété de « *Vivent les Gueux.* » Il n'était pas possible que si peu de temps après leur baptême, ceux qui s'étaient intitulés eux-mêmes « les gueux, » répudiassent tout rapport avec l'antique et respectable confrérie dans laquelle ils venaient de s'enrôler.

Les Confédérés discutèrent, pour autant qu'un échange de vociférations puisse s'appeler une discussion, principalement deux questions : celle de savoir si, dans le cas où les objets primitifs de leur Requête leur seraient accordés, ils en resteraient là ou iraient plus avant ; et celle de savoir s'ils insisteraient pour exiger du gouvernement quelque garantie qu'on ne tirerait d'eux aucune vengeance, à raison de leurs actes antérieurs. Sur ces deux points il y eut une grande véhémence d'argumentation et grande divergence d'opinions. En dehors de cela, on prit deux résolutions très graves et très téméraires, — d'abord de garantir les populations contre toute violence pour cause d'opinion religieuse ; puis d'engager une certaine force de troupes allemandes, jusqu'à concurrence de mille chevaux et de quarante compagnies d'infanterie, toutefois sur le pied provisoire (*Wartgeld*). On voit que ces gentilshommes étaient disposés à aller vite et loin. S'ils avaient reçu avec empressement au printemps leur baptême de vin, les *gueux* étaient plus pressés encore de recevoir le baptême de sang. Cependant il ne faut pas perdre de vue que les levées

qu'ils se proposaient ainsi, non de faire, mais de préparer d'avance, avaient un but purement défensif. Pour le cas où le Roi, comme cela semblait probable, arriverait aux Pays-Bas, l'épée et la torche à la main, ils eussent trouvé là un moyen tout formé de résistance.

Le 18 juillet donc, le prince d'Orange, à la pressante demande de la Régente, eut une entrevue à Duffel avec une députation des seigneurs confédérés. Le comte d'Egmont l'assista dans cette mission. La conférence ne fut pas trop satisfaisante. Les députés de Saint-Trond, Bréderode, Culembourg et d'autres, échangèrent avec les deux gouverneurs leurs anciens arguments. On rappela aux confédérés, qu'ils s'étaient rendus responsables de la tranquilité publique, pour aussi longtemps que la Régente tiendrait ses promesses ; que la Duchesse ayant déjà envoyé à Madrid deux ambassadeurs de distinction, pour arriver, si la chose était possible, à satisfaire les vœux des Nobles, il était du devoir de ceux-ci de dégager leur parole, qu'ils devaient employer leurs efforts à faire cesser les réunions armées plutôt que de les encourager par leur exemple, et que s'ils voulaient se mettre avec zèle à réprimer les tumultes, la Duchesse était prête à déclarer, en son propre nom et en celui de Sa Majesté, que la présentation de la Requête avait produit beaucoup de bien.

Les nobles répondirent que les serments n'étaient plus qu'une comédie ; que la Régente les dupait ; que la persécution était plus ardente que jamais ; que la « Modération » était un leurre ; que les lettres envoyées aux inquisiteurs pour leur recommander « modestie et discrétion » étaient du papier jeté ; qu'on avait mis à prix la tête des prédicateurs comme s'ils étaient des bêtes féroces ; qu'on ne cessait de menacer le pays d'une invasion d'Espagnols ; que la convoca-

tion des États-Généraux avait été illégalement suspendue ; que le peuple avait enfin été poussé au désespoir et que c'était la conduite du gouvernement et non celle des confédérés qui avait porté les Réformés à se départir de leur réserve antérieure, et à se rassembler hardiment par dixaines de milliers dans les campagnes, non pour défier leur Roi, mais pour adorer leur Dieu.

Telle fut en résumé la conférence de Duffel. Comme conclusion, on rédigea un acte que Bréderode soumit à la réunion et qu'il proposa de remettre à la Duchesse pour qu'elle l'approuvât. En conséquence, vers la fin du mois, Louis de Nassau se rendit à Bruxelles en compagnie de douze confédérés, que l'on appela familièrement ses douzes apôtres. Reçu par Son Altesse au Conseil, il déposa devant elle un document où étaient exposées les vues des confédérés. Ceux-ci y déclaraient être tout prêts à monter à cheval contre tout ennemi étranger, mais aussi être bien résolus à ne jamais tirer l'épée contre leurs compatriotes innocents. Ils soutenaient que leur conduite passée ne méritait que des éloges, et qu'en demandant des lettres de sauf-conduit, tant à la Duchesse qu'aux Chevaliers de l'Ordre, ils n'étaient point guidés par l'idée qu'ils eussent un pardon à solliciter, mais par une certaine répugnance à entrer, sans cette garantie, en négociation sur des objets relatifs à la tranquillité publique. Toutefois si on leur assurait que les intentions de la Régente étaient bienveillantes et qu'on ne nourrissait aucun désir de tirer vengeance du passé ; si, de plus, elle consentait à s'en fier aux conseils de Horn, d'Égmont et d'Orange, et à ne prendre aucune mesure importante sans leur concours ; si, surtout, elle voulait convoquer les États-Généraux, alors, mais alors seulement, les confédérés consentiraient à faire tous leurs efforts pour maintenir la paix, refré-

ner l'impétuosité du peuple et calmer le désespoir général.

Voilà ce que voulaient Louis de Nassau et ses douze apôtres. Il faut avouer, quoi que l'on puisse penser de la justesse de ces vues, qu'on ne saurait leur refuser une grande hardiesse. La Duchesse devint furieuse. Si déjà le langage tenu au mois d'avril lui avait semblé audacieux, évidemment cette nouvelle requête devait lui sembler, pour employer ses propres expressions, « de plus maulvais goust et plus dure digestion que la première. » Aussi répondit-elle d'une manière peu bienveillante, hautaine et ambiguë, en réservant toute décision sur ces propositions jusqu'après leur discussion au sein du Conseil d'État, et en annonçant qu'elle les soumettrait également aux Chevaliers de la Toison d'Or, qui devaient, le 26 août, tenir une assemblée.

L'entretien continua encore quelques instants, mais sans plus de résultat. D'Esquerdes se plaignit de ce que les confédérés étaient en butte à d'incessantes calomnies, et demanda qu'ils fussent confrontés avec leurs diffamateurs, et que ceux-ci fussent punis.

« J'entends bien, » dit Marguerite en l'interrompant, « vous vouldriez faire la justice de vous mesmes, adoncq vous seriez le Roy. » Ces nobles sans scrupule allèrent ensuite jusqu'à l'avertir que s'ils étaient forcés, par des violences, à chercher des moyens de légitime défense, ils trouveraient, dans certains pays, des amis tout assurés. La Duchesse, frappée probablement de l'audace de cette déclaration, leur demanda, prétend-on, de s'expliquer plus clairement. En réponse, les confédérés lui firent observer qu'ils avaient des ressources aussi bien en Allemagne que dans les Provinces. Le Conseil d'État décida qu'accepter les propositions des confédérés, c'était établir un vrai triumvirat, et la Duchesse écrivit à son frère,

expressément pour le mettre en garde contre toute acceptation des dites propositions. L'assemblée de Saint-Trond se sépara enfin, après avoir fait de violentes démonstrations sans en retirer aucun avantage, et après avoir prêté le flanc à divers soupçons, pour la plupart sans fondement, mais dont quelques-uns cependant étaient justes.

Avant de faire connaître en résumé au lecteur la politique tant publique que secrète qu'adopta le gouvernement à Madrid et à Bruxelles, en conséquence des manifestations, il est nécessaire que nous exposions une série d'évènements saisissants qui vinrent précisément, en ce moment, augmenter encore les complications de la situation et influer de la façon la plus funeste sur l'état de la chose publique.

CHAPITRE VII.

LE PREMIER COUP DE VENT

(1566)

L'architecture religieuse dans les Pays-Bas. — La guerre aux images. — Description de la cathédrale d'Anvers. — Fête de l'Ommegang. — Troubles précurseurs. — Les Iconoclastes à Anvers. — Épisodes de la guerre aux images dans différentes villes. — Les évènements de Tournai. — Le prêche du ministre Wille. — Panique occasionnée par un petit garçon. — Sac des églises de Tournai. — Exhumation du duc Adolphe de Gueldres. — Défaite et massacre des Iconoclastes à Anchin. — La St-Barthélemy à Valenciennes.— Caractères généraux de l'Iconoclastie. — Témoignage des contemporains en faveur de la probité des mutins. — Consternation de la Duchesse. — Projet de s'enfuir à Mons. — Avis de Horn et des autres seigneurs. — L'accord du 25 août.

Les Pays-Bas comptaient un nombre extraordinaire d'églises et de monastères. La splendide architecture, l'exquise ornementation de ces monuments, avaient été, dans ce pays, les premières manifestations du développement intellectuel. Dans ces cités, ces bourgs, ces villages, dont l'immense multitude se pressait sur ce sol étroit, s'étaient accumulées, sous l'empire de circonstances communes à toute la chrétienté, d'énormes richesses ecclésiastiques. On ne

verra plus se reproduire les causes qui, dans les premiers temps, couvrirent le sol de l'Europe de ces magnifiques créations de l'art chrétien. Ces œuvres anonymes, quoique entièrement originales, furent les premiers essais du génie gothique, lorsqu'il sortit de son long sommeil des temps barbares. La première poésie de la race germanique fut taillée et ciselée dans la pierre. Autour des solides principes de piété, alors si fermement enracinés dans le sol, s'enlacèrent les sarments pleins de grâce et de vigueur nés de l'esprit fraîchement réveillé. Tout ce que la science inventait, tout ce que l'art modelait, tout ce que le génie mécanique osait, tout ce que l'opulence prodiguait, tout ce qu'il y avait de forces humaines aspirant à se manifester d'une façon pacifique, partout où s'agitait l'énergie vitale qui pousse l'homme instinctivement à créer et à orner, — à une époque où la violence brutale et la destructivité étaient les tendances générales de l'humanité, — tout se groupa autour de ces temples magnifiques, quand leurs faîtes orgueilleux vinrent enfin à sortir des brumes qui depuis si longtemps ensevelissaient le monde.

Il y avait des centaines d'églises plus ou moins remarquables dans les Pays-Bas. Quoiqu'une critique sévère puisse regretter de rencontrer dans ces productions locales de la grande école germanique, le cachet de cette tendance pratique qui est le signe distinctif des rameaux bataves et flamands ; quoiqu'elle puisse y constater une déviation du principe mystique qui, pour mieux symboliser les aspirations de l'humanité vers l'objet infini de ses adorations au ciel, avait quelque peu négligé les besoins des adorateurs sur la terre, — quoique les nefs puissent être trop larges et les colonnes trop espacées, abstraction faite toutefois de l'aise des fidèles, — il est néanmoins incontestable que parmi les églises des Pays-Bas se

trouvaient de véritables chefs-d'œuvre d'architecture religieuse, qui faisaient resplendir d'un vif éclat le génie batave et belge du XIIIe et du XIVe siècle. La plupart de ces monuments étaient remplis de peintures d'une école qui, sous le rapport de l'âge et du mérite, dépassait sa sœur d'Allemagne. Tous étaient littéralement peuplés de statues. C'étaient, dans tous, des chapelles surchargées d'ornements, car pendant de longues générations, les temples n'avaient cessé de s'enrichir des repentirs de l'opulence qui, par ses dons, achetait l'absolution des crimes et se frayait vers le ciel une route plus facile.

Dans le bref espace d'une demi-douzaine de jours et de nuits d'été, sévit soudain une tempête qui détruisit tous ces trésors. Presque tous ces temples furent entièrement dépouillés de ce qui les ornait, non dans un but de pillage, mais uniquement dans un but de destruction. A peine une ville ou une province échappa-t-elle à cette dévastation. L'art pleurera toujours ces pertes douloureuses ; l'humanité ne pourra jamais voir sans regret que le principe des réformes soit ainsi toujours prêt à dégénérer en principe de destruction ; mais on ne saurait cependant adresser une censure bien sévère à l'esprit qui fit naître ces actes, certes brutaux, mais non féroces. Ces images, unies comme elles l'étaient à l'impitoyable persécution qui si longtemps avait désolé ces provinces, ces images avaient cessé d'être des statues, elles étaient devenues humaines et haïssables ; le peuple se souleva contre elles et les condamna toutes indistinctement.

Sans aucun doute, la fureur des Iconoclastes est des plus déplorables ; car les trésors qu'ils détruisirent ne sauraient guère se remplacer. Le temps de bâtir et de décorer de vastes cathédrales n'est plus. Certainement, notre époque positive et paisible, mais

moins poétique peut-être, tout en s'occupant plutôt du présent, préférera l'avenir au passé. Elle glorifiera Dieu plutôt en employant ses richesses à fertiliser les plus obscurs bas-fonds de l'humanité, qu'en érigeant des temples magnifiques pour y laisser s'agenouiller des pauvres. Vêtir ceux qui sont nus, sauver les criminels, nourrir les affamés, moins par des aumônes et par des homélies que par des institutions qui préviennent et une législation qui protège, et surtout par la large diffusion d'une instruction générale qui élève le niveau intellectuel des masses à un degré qu'atteignaient à peine les privilégiés dans les temps antérieurs : c'est là certes une tâche bien aussi noble que celle d'entasser des monuments gigantesques à la plus grande gloire de l'Église.

Il serait fastidieux de raconter en détail les évènements qui caractérisèrent la fameuse guerre aux images dans les Pays-Bas. Comme Anvers fut le point central de ces manifestations, et comme il y avait plus de richesses et de magnificence dans la grande cathédrale de cette cité que dans aucune autre église du nord de l'Europe, il suffira de donner une rapide esquisse des évènements qui s'y produisirent. Par le spectacle qu'il donna dans cette ville, l'esprit qui dominait chez les Iconoclastes sera suffisamment mis en lumière.

L'église de Notre-Dame, que Philippe venait tout récemment de convertir en cathédrale, datait de l'an 1124, quoiqu'elle doive à plus juste titre être considérée comme une œuvre du XIVe siècle. Son chapitre de chanoines avait été primitivement fondé dans d'autres lieux par Godefroid de Bouillon, — le héros brabançon, qui fut la romantique incarnation du lyrisme religieux de son époque, qui, ayant le premier escaladé les murailles de Jérusalem délivrée, fut le premier roi chrétien de cette cité, mais refusa d'accep-

ter un diadème d'or là où le Sauveur avait été couronné d'épines ; le Flamand, dont la vie et la mort furent bien l'épopée qu'après plusieurs siècles le grand poète d'Italie traduisit en vers immortels, est ici bien placé, allié au sévère poème architectural qui devait être la gloire de ses domaines héréditaires. Le vaisseau de l'église, — dont l'intérieur et les gracieuses perspectives échappent au blâme articulé contre plusieurs églises des Pays-Bas, auxquelles on a reproché de trop ressembler aux palais municipaux dont elles devaient donner l'idée, — fut terminé pendant le XIVe siècle. La belle façade et la grande tour ne furent achevées qu'en 1518. La flèche hardie et presque unique, gigantesque tige au sommet de laquelle devait s'épanouir la fleur terminale de cette grande conception architecturale, mit un siècle à grandir. S'élançant à une hauteur d'à peu près cinq cents pieds au-dessus d'un vaisseau de la même longueur, elle était le digne symbole des aspirations vers l'infini qui caractérisent l'architecture gothique. Tant extérieurement qu'intérieurement, la Cathédrale était l'expression parfaite de l'esprit de la dévotion chrétienne. Au milieu de l'immense accumulation d'images, des ornements excessifs, des innombrables épisodes, de la variété infinie des détails de l'œuvre, la pensée mère, centrale, ne cessait pas d'être visible. Tout tendait vers le ciel, depuis la flèche perdue dans les nuages jusqu'à la niche qui enchâssait le moindre saint sculpté des chapelles d'en bas. Ce n'était pas, comme les temples païens, un sanctuaire destiné à renfermer des dieux visibles, c'était un édifice tel que les hommes pussent y adorer l'Être invisible caché dans les royaumes célestes.

L'église, placée au centre de la ville, battue du flot incessant des rues les plus bruyantes de la plus active métropole de l'Europe, était comme une île sacrée au

milieu d'un océan tumultueux. Au sein d'un crépuscule perpétuel, surgissaient d'un sol marqueté de lueurs prismatiques et d'ombres sépulcrales, des jets de colonnes élancées en splendide profusion. Les troncs de cette forêt de pierres s'élevaient à une hauteur vertigineuse, et leurs branches, s'entrelaçant dans l'espace, formaient un dais impénétrable. Des feuillages, des fleurs et des fruits en masses luxuriantes ; des oiseaux, des quadrupèdes étranges, des griffons et des chimères en multitudes innombrables ; la flore désordonnée et la faune fantastique d'un monde vierge ou fabuleux, semblaient couvrir et animer les troncs alignés et les branches courbées, tandis que les vibrantes symphonies ou les murmures mourants de l'orgue rappelaient le bruit du vent courant à travers la forêt, — tantôt la voix formidable de l'ouragan, tantôt la douce cadence de la brise du soir.

A l'intérieur, l'église était d'une richesse qui défie toute description. Tout ce que l'opulence dévote et l'esprit d'invention pouvaient imaginer de précieux : boiseries, bronzes, marbres, argent, or, bijoux exquis, ornements d'autels éblouissants, s'y étalaient avec une prodigalité sans exemple. Les larmes de repentir de plusieurs siècles avaient incrusté l'intérieur de leurs brillantes stalactites. Divisé en cinq nefs entourées d'une rangée extérieure de chapelles, mais sans cloison ni séparation d'aucune sorte, le grand temple apparaissait dans une majestueuse unité, et faisait une impression d'autant plus profonde que les perspectives y semblaient infinies. Les riches bourgeois, les vingt-sept gildes, les six confréries militaires, les associations littéraires, sans compter une foule d'autres congrégations séculières ou religieuses, avaient chacune leur chapelle et leur autel particuliers. Le pavement était couvert de pierres tumulaires à l'effigie de croisés bardés de fer ou de pieuses dames ; des ban-

nières pendaient aux voûtes ; les écussons des chevaliers de la Toison d'Or décoraient les colonnes, — de la Toison d'Or, de cet ordre qui symbolisait l'industrie flamande et dont cependant les empereurs et les rois étaient fiers d'être membres. Aux larges et hautes fenêtres resplendissaient des vitraux magnifiques : des scènes de l'Écriture, d'antiques portraits, de naïves allégories, peints de ces couleurs brillantes dont l'art pleure encore le secret perdu. Les rayons du jour graduellement éteints dans la pénombre ou colorés d'un éclat fantastique ; les prêtres couverts de robes d'or et chantant dans une langue inconnue ; les sublimes accents de l'harmonie chorale ; l'odeur suffocante de la myrrhe et de l'encens, réveillant dans l'imagination les scènes de l'Orient et les grandes images de l'Écriture Sainte, tout concourait à enivrer et à exalter les sens. Les plus puissants et les plus humbles devaient se croire égaux dans cette enceinte sacrée, où même le meurtrier souillé de sang était en sûreté, et où le bras de la justice humaine était paralysé.

Mais déjà l'œuvre de décadence avait commencé. Aux yeux de multitudes qui croissaient de jour en jour, l'atmosphère avait cessé d'être sacrée. Plutôt encore les rites sanguinaires des druides de Belgique, plutôt les hurlements des victimes égorgées dans « la sombre horreur des forêts du désespoir », au temps des ancêtres païens de la nation, que ce bizarre mélange de musique divine, de couleurs éclatantes, de pompeuses cérémonies et de bûchers, de glaives et de potences sans cesse en action, qui depuis un demi-siècle faisaient revivre un nouveau système de sacrifices humains.

Telle était l'église de Notre-Dame à Anvers. Telle était aussi, envers ce trésor architectural, l'indifférence ou l'hostilité des citoyens, dans une ville où jadis toute la population eût sacrifié sa vie pour la

défense de ce qu'elle regardait comme la gloire et la couronne de la métropole.

Le prince d'Orange avait été vivement sollicité par la Régente d'assister à la conférence de Duffel. Mais à son retour à Anvers, il consentit, sur les instances urgentes du Sénat, à différer son départ jusqu'à ce que le 18 août fût passé. Le treize de ce même mois, d'accord avec les magistrats, il avait publié une ordonnance qui défendait les prédications dans l'intérieur des villes. Une députation de marchands et d'autres citoyens lui avait, à son arrivée, présenté une requête tendant à obtenir l'autorisation de pratiquer la religion réformée dans la cité. Le Prince refusa péremptoirement cette permission, et les députés aussi bien que leurs constituants acquiescèrent à cette décision par égard et par respect spécial pour le Prince. Cependant il écrivit à la Duchesse pour l'informer qu'il serait difficile et même impossible de maintenir longtemps une telle situation, et que son départ de la cité serait probablement suivi d'une explosion. Il l'avertit que quitter Anvers dans ces conjonctures difficiles, serait pour lui un acte grave d'imprudence. Néanmoins, dans l'opinion de Marguerite, l'assemblée des chevaliers de la Toison réclamait impérieusement la présence du Prince à Bruxelles. Elle écrivit lettres sur lettres pour l'engager à quitter Anvers immédiatement.

Le 18 août était le jour de la grande et antique fête de l'Ommegang. La grande procession, dont le principal but était de promener autour de la cité une image colossale de la Vierge, franchit comme d'habitude les portes de la cathédrale. L'image parée et chargée d'or s'avançait portée sur les épaules de ses adorateurs, suivie des ghildes, des confréries militaires, des rhétoriciens, des congrégations religieuses, tous en costumes magnifiques, portant des bannières

blasonnées, et parcourant les rues en marche triomphale, au son des trompettes et des tambours. Ce pompeux étalage, plein de majesté, mais aussi de bruit, était précisément le spectacle le mieux fait à ce moment pour irriter les esprits protestants et amener des troubles. Cependant aucune explosion violente de mécontentement ne se fit jour. Une bande de populace railleuse suivit constamment la procession, mais elle s'en tint à des paroles et à des gestes outrageants. Pendant toute sa route, l'image ne cessa d'être saluée de ricanements, d'imprécations et de grossières injures. « Mieken ! Mieken ! (petite Marie) ton « heure est venue, c'est ta dernière promenade. La « cité est fatiguée de toi. » Telle était la réception que rencontrait l'image de la Sainte-Vierge auprès de la population fatiguée de ces mômeries surannées. Quelques projectiles furent bien lancés de loin en loin pendant le parcours de la procession, mais sans occasionner aucun dégât. Quand l'image fut réintégrée en sa place accoutumée et que la cérémonie eût enfin été menée, non sans quelque hâte, à bonne fin; personne ne douta qu'il y avait grandement à se féliciter de ce que tout s'était passé sans tumulte.

Le lendemain matin, on put voir une grande foule rassemblée devant la cathédrale. Au lieu d'être placée au centre de l'église où, d'ordinaire dans toutes les occasions du même genre, elle restait pendant toute la semaine après la procession, attendant les hommages de ses visiteurs, l'image de la Vierge avait été ignominieusement reléguée dans l'intérieur du chœur, derrière des grilles de fer. On avait jugé imprudent de la laisser exposée à des mains sacrilèges. La précaution avait fait rire. Un grand nombre de vagabonds de mauvaise mine, d'apprentis désœuvrés, de gamins en guenilles, rôdaient aux alentours de

l'image, accrochés aux barreaux du grillage, la cherchaient du regard et se livraient à de brutales plaisanteries. «Mieken, Mieken,» criaient-ils, « prends-tu donc peur si vite? pourquoi regagnes-tu si tôt ton nid ? Te crois-tu hors de toute atteinte ? Prends garde à toi, Mieken ! Ton heure approche ! » D'autres, amassés autour de la balustrade, criaient « vivent les gueux, » et d'une voix rauque ordonnaient à l'image de se joindre à ce cri. Puis, abandonnant la place, cette canaille se mettait à errer paresseusement dans tous les recoins du temple magnifique, raillant les idoles, jetant l'exécration aux ornements pompeux, l'injure aux crucifix et aux autels.

Tout à coup un homme de la bande, misérable en haillons, paraissant appartenir à la classe ouvrière, vêtu d'un pourpoint noir tombant en loques, et d'un vieux chapeau de paille, monta en chaire. Ouvrant un livre sacré qu'il trouva là, il commença à débiter à brûle-pourpoint la grossière parodie d'un sermon de moine. Quelques-uns des assistants applaudirent, d'autres crièrent « à bas ! » D'autres encore hurlèrent « Vivent les gueux ! » Les uns jetèrent des bâtons et des ordures à la tête du saltimbanque, d'autres le prirent par les jambes et essayèrent de l'arracher de là. Lui, de son côté, défendait bravement le terrain, renvoyant à la foule ses projectiles, luttant avec ses assaillants, et continuant au milieu de tout cela son discours plein de méchancetés et d'obscénités. Enfin un jeune matelot, ardent dans la foi catholique, et prompt comme le sont d'habitude les marins, gravit la chaire à revers, sauta sur l'artisan et le jeta la tête la première en bas des escaliers. Le prêcheur, en tombant, s'accrocha à son ennemi et tous deux vinrent rouler sur le pavement. Ni l'un ni l'autre ne se firent grand mal, mais un grand tumulte s'ensuivit. Quelqu'un tira un coup de pistolet et le

marin fut blessé au bras. Les poignards brillèrent, les bâtons sifflèrent dans l'air, et le plus grand nombre des assistants prenant parti contre le marin, ceux qui le protégeaient furent quelque peu contusionnés et meurtris avant de parvenir à le tirer hors de l'Église. Pendant ce jour les choses en restèrent là, et les gardiens de la cathédrale réussirent à expulser la foule et à fermer les portes avant la nuit.

Avis de ce tumulte avait été donné au Sénat ou corps des Échevins, alors assemblé à l'Hôtel de Ville, et avait jeté ces magistrats dans un grand trouble. En perdant le prince d'Orange, ils semblaient avoir perdu leur propre tête, et la première mesure qu'ils prirent fut d'envoyer un messager pour le supplier de revenir immédiatement. En attendant, il était nécessaire qu'ils fissent quelque chose par eux-mêmes. Il était évident qu'une tempête se préparait. La peste qui s'étendait si rapidement par toutes les Provinces, serait bientôt au milieu d'eux. Les symptômes de cette visite si redoutée ne se manifestaient que trop clairement déjà. Quelles précautions prendre ? Lancer une proclamation ? Ces documents avaient été tellement prodigués depuis quelque temps, qu'ils avaient perdu toute vertu. Ce n'était pas le moment de proclamer l'autorité, mais bien de l'exercer. Requérir les chefs de quartiers (*wyckmeesters*) et leur ordonner de mettre sur pied et d'armer immédiatement leurs compagnies respectives ; réunir les capitaines des confréries militaires ; rien n'eût été plus opportun en cas d'invasion ou d'émeute ordinaire, mais qui pouvait savoir jusqu'à quelle profondeur le venin avait pénétré dans le corps politique ; qui pouvait savoir quel degré d'empressement la milice bourgeoise mettrait à obéir aux ordres des Magistrats ? Il valait mieux ne publier aucune proclamation, si l'on n'était pas sûr de pouvoir en faire exécuter par

force les dispositions ; il valait mieux ne point convoquer les citoyens, si l'on devait douter de leur obéissance. Appeler à l'aide, quand les choses étaient déjà si avancées, des troupes mercenaires ? Mais leur apparition dans ce moment de crise n'enflammerait-elle pas la rage des sectaires plutôt que d'intimider leur insolence ? Jamais magistrats ne furent dans une perplexité plus grande. Ils ne savaient quelle serait la conduite la plus sûre, et dans leur crainte d'agir mal, les Échevins ne firent rien. Après une délibération longue et agitée, l'honnête Bourgmestre et ses assesseurs retournèrent au logis se mettre au lit, dans l'espoir que les flammes menaçantes de la guerre civile s'éteindraient d'elles-mêmes, ou que peut-être leurs rêves leur inspireraient cette sagesse qui semblait faire défaut à leurs veilles.

Le lendemain matin, les Réformés voyant qu'aucune précaution n'avait été prise, sentirent naturellement leur audace s'en accroître. De bonne heure, la cathédrale fut envahie par une foule nombreuse dont l'aspect misérable et les regards farouches promettaient un dénouement moins paisible à cette journée et à la suivante. L'image de la Vierge fut en butte aux mêmes défis et aux mêmes imprécations ; le cri des gueux retentit de nouveau en longs hurlements sous les voûtes majestueuses. Plusieurs heures se passèrent sans acte de violence, mais la foule ne cessait de grossir. Quelques incidents, comme poussés à la dérive devant l'évènement, vinrent selon l'habitude indiquer l'approche de la tourmente. Une vieille femme des plus vulgaires fut l'origine de l'explosion iconoclastique à Anvers. Depuis des années, on la voyait assise devant la porte de la cathédrale, vendant des cierges et des galettes, et vivant maigrement des profits de son petit commerce et des pièces de monnaie qu'on lui donnait quelquefois par charité. Plusieurs

des vagabonds qui composaient les groupes se mirent à agacer la vieille revendeuse ; ils se moquèrent de sa marchandise bénite ; ils enchérirent sur les grossiers propos dont sa position lui avait permis de faire ample provision ; ils lui crièrent que l'heure était venue où son trafic idolâtre allait cesser pour toujours, et où elle et sa patronne Marie allaient être ensemble mises de côté. La vieille femme, furieuse, ripostait aux menaces par d'autres menaces et aux injures par d'autres injures. Passant des paroles aux actes, elle se mit à ramasser à terre tout ce qui pouvait servir de projectile ou d'arme offensive et à le jeter autour d'elle dans toutes les directions. Ses agresseurs se défendirent comme ils le purent. Ayant détruit toute son échoppe, ils provoquèrent la foule à prendre son parti. Les passants s'attroupèrent ; la foule grossissant sans cesse, la cathédrale fut bientôt remplie jusqu'aux bords ; une formidable émeute se préparait.

Plusieurs personnes coururent alarmées à l'Hôtel de Ville, porter la nouvelle de ce désordre aux magistrats. Jean Van Immerzeel,margrave d'Anvers, s'y trouvait en conférence avec le Sénat et attendait l'arrivée des Wyckmeesters qu'on avait enfin cru bon de convoquer. En apprenant la nouvelle de cette sédition, que la milice bourgeoise requise à temps eût aisément prévenue, les échevins décidèrent qu'il fallait se rendre en corps à la cathédrale, pour y calmer la populace par l'imposante dignité de leur présence. Le Margrave, qui était le premier officier du pouvoir exécutif de cette petite république, se dirigea donc vers la cathédrale, suivi de deux bourgmestres et de tous les échevins. D'abord leur autorité, leurs sollicitations et leur influence personnelle, produisirent un bon effet ; quelques-uns de ceux qui étaient au dehors de l'église consentirent à se retirer, et au dedans le tumulte cessa presque entièrement. Mais comme la

nuit était tout proche, une grande partie de la populace voulut rester pour les offices du soir. On leur assura qu'il n'y en aurait pas ce jour-là, et que pour cette fois le peuple pourrait bien se passer de vêpres.

Plusieurs des assistants ayant alors manifesté l'intention de quitter la cathédrale, on insinua aux sénateurs que s'ils voulaient ouvrir la marche, tout le monde suivrait leurs pas, et que chacun s'en retournerait ainsi au logis. Les bons magistrats acceptèrent l'avis, peu soucieux peut-être de remplir plus longtemps les dangereuses et vulgaires fonctions d'officiers de police. Avant de se retirer, ils prirent la précaution de fermer toutes les portes de l'église, sauf une qu'ils laissèrent ouverte, afin que ceux des séditieux qui s'y trouvaient encore eussent toute facilité pour s'en aller. Apparemment il ne vint pas à l'esprit des échevins que cette porte permettait à ceux du dehors d'entrer aussi facilement qu'elle permettait de sortir à ceux du dedans. Cette conséquence imprévue fut cependant ce qui arriva. A peine les sénateurs s'étaient-ils retirés, que la populace, se précipitant par la seule porte ouverte, maîtrisa le Margrave qui, avec quelques subalternes, était resté en arrière, essayant vainement par des menaces et des exhortations d'apaiser le tumulte, le poussa ignominieusement hors de l'église et en ouvrit au large toutes les portes. Alors la multitude fit irruption comme une mer furieuse. La cathédrale tout entière était à la merci d'une masse séditieuse dont les intentions étaient évidemment des plus mauvaises. Les sacristains et les marguilliers chargés de la garde du trésor de l'église, après quelques vains efforts pour sauver les objets les plus précieux, se retirèrent. Ils coururent porter cette nouvelle aux sénateurs qui, accompagnés de quelques hallebardiers, se hasardèrent de nouveau à descendre sur les lieux. Mais ce ne fut que

pour un moment, car terrifiés par les clameurs furieuses qui venaient de l'intérieur de l'église, comme si des puissances souterraines et invisibles y préparaient une castatrophe qu'aucune force humaine ne pouvait arrêter, les magistrats s'enfuirent précipitamment. Craignant que la prochaine attaque ne fût pour l'Hôtel de Ville, ils concentrèrent sur ce point toutes leurs forces disponibles et abandonnèrent la magnifique cathédrale à son destin.

Alors, pendant que les ombres de la nuit venaient assombrir encore le perpétuel crépuscule de l'église, l'œuvre de destruction commença. Au lieu de l'office du soir, retentirent les accents énergiques d'un psaume, hurlé par mille voix furieuses. Ce fut comme le signal convenu d'une attaque générale. Une bande de pillards se précipita sur l'image de la Vierge, la traîna hors de son refuge, plongea des dagues dans son corps insensible, lui arracha ses parures et ses broderies précieuses, brisa l'image en mille pièces et en éparpilla les débris sur le sol. Une clameur sauvage monta vers les voûtes, et alors l'œuvre de destruction marcha avec une incroyable rapidité. Les uns étaient armés de haches, d'autres de massues, d'autres de pesants marteaux; d'autres encore apportaient des échelles, des poulies, des cordes et des leviers. Les statues tombèrent précipitées de leur niche ; les peintures furent arrachées des murailles, les merveilleux vitraux mis en pièces, les antiques tombeaux fracassés ; tout ornement sculpté, quelque inaccessible qu'il parût, fut brisé sous les marteaux audacieux et infatigables. Doués, eût-on dit, d'une force et d'une agilité surnaturelle, ces furieux iconoclastes suspendus à des hauteurs vertigineuses, criant et pillant, comme une troupe de singes malfaisants, arrachaient, pleins de joie triomphante, les fruits qui avaient mis des siècles à mûrir. En un espace de temps merveil-

leusement court ils eurent accompli leur tâche.

Un groupe colossal et superbe du Sauveur crucifié entre les deux larrons, ornait le maître-autel. La statue du Christ fut arrachée de sa place à l'aide de cordes et de poulies, tandis que les malfaiteurs laissés debout, ironie amère et sacrilège, restèrent seuls à représenter le groupe de marbre qu'on venait de détruire. Une fort belle pièce d'architecture décorait le chœur, -- le « reposoir » comme on l'appelait, et qui servait de châsse au corps du Christ. Cet ouvrage célèbre et admiré était supporté par une seule colonne, et s'élevait d'arche en arche et de pilier en pilier jusqu'à la hauteur de trois cents pieds pour aller se perdre au plus haut de la voûte. « En peu d'instants ce ne fut qu'un monceau de décombres. » Les statues, les images, les peintures, les ornements sculptés, à mesure qu'ils venaient joncher le sol, étaient brisés à coups de marteau, fendus à coups de haches, foulés aux pieds, déchirés et mis en pièces. Une troupe de prostituées, munies de cierges pris aux autels, faisaient cercle autour des destructeurs et éclairaient leur travail. Rien n'échappa à leur insatiable rage. Ils profanèrent soixante-dix chapelles, forcèrent tous les coffres du trésor, passèrent au-dessus de leurs haillons sordides les splendides vêtements sacerdotaux, rompirent le pain consacré, et, versant le vin des sacrifices dans les calices d'or, ils burent à grandes rasades à la santé des gueux. Ils brûlèrent tous les missels et les manuscrits précieux, et graissèrent leurs souliers de l'huile sainte qui servait à oindre les rois et les prélats. On dirait qu'en chacune de ces malfaisantes créatures s'était incarnée la force de cent géants. Car sans cela, comment cette monstrueuse profanation eût-elle pu s'accomplir pendant les courtes heures d'une nuit d'été, par une bande d'hommes ? Il y avait une multitude immense

de spectateurs, comme toujours en pareille circonstance, mais les pillards actifs étaient très peu nombreux.

Le temple le plus noble et le plus riche des Pays-Bas n'était plus qu'une ruine, mais la fureur des dévastateurs n'était pas assouvie, elle n'était qu'alléchée. Munis chacun d'une torche enflammée, ils se précipitèrent hors de l'église et se mirent à parcourir les rues en hurlant : « Vivent les gueux ! » Ce cri vint ébranler par toute la ville le lourd silence de minuit, pendant que la bande féroce courait de tous côtés, brisant sur son passage les images de la Vierge, les crucifix, les statues de saints, tous les emblèmes catholiques qu'elle rencontrait. Toute la nuit, ils errèrent d'un temple à l'autre, renversant tout sur leur chemin. Avant la venue du jour, ils avaient ravagé trente églises dans l'intérieur de la ville. Ils forcèrent l'entrée des monastères, y brûlèrent d'inestimables bibliothèques, y détruisirent les autels, les statues, les tableaux, et, descendant dans les caves, y défoncèrent toutes les futailles qui s'y trouvaient, confondant en un seul flot les vieux vins et la bonne bière qui depuis des années consolaient les saints moines dans leur retraite. Ils envahirent les couvents de femmes, dont les habitantes, saisies d'une terreur panique, coururent chercher un asile chez des amis et des parents. Les rues étaient remplies de moines et de religieuses, tremblant, gémissant, fuyant de toutes parts, pour échapper aux serres de ces féroces calvinistes. Mais leurs terreurs étaient imaginaires, car, et ce n'est pas un des traits les moins remarquables de ces mouvements, les personnes ne furent l'objet d'aucune injure, d'aucune insulte ; et de toutes les immenses valeurs détruites, pas une obole ne fut détournée. Ce n'était pas une guerre aux images vivantes, c'était une guerre aux images taillées, et le sentiment qui pous-

sait au massacre n'était mêlé d'aucun désir de pillage. Les principaux habitants d'Anvers, s'attendant à tout moment à voir se détourner l'orage des édifices sacrés pour s'attaquer aux demeures privées, et le vol, le rapt et le meurtre suivre le sacrilège, restèrent debout toute la nuit, se tenant prêts à soutenir l'attaque et à défendre leurs foyers, bien qu'ils laissassent profaner les autels. La précaution était superflue. Les catholiques prétendirent que les confédérés et autres protestants riches avaient organisé cette bande de misérables pour la maigre pitance de dix sols par jour. D'autre part, plusieurs se persuadèrent que les catholiques avaient eux-mêmes tramé tout l'attentat, afin de jeter de l'odieux sur les Réformés. Les deux suppositions sont également fausses. La tâche fut parfaitement achevée, mais elle ne fut conduite que par un fanatisme furieux et non par de plus vils motifs.

Pendant deux jours et deux nuits, la trombe promena triomphante ses ravages dans toutes les églises d'Anvers et des environs. A peine y échappa-t-il une statue ou un tableau. Heureusement, l'illustre artiste, dont les travaux devaient, une génération plus tard, enrichir et illustrer la cité, Rubens, le plus puissant des coloristes, le plus dramatique des peintres, dont le génie, tout plein d'une tropicale exubérance, semble n'avoir fleuri avec tant d'abondance et de sève, que parce qu'il fallait combler par l'énergie féconde d'un esprit divin les vides creusés par une brutalité stupide, Rubens n'était pas encore né. Quant aux trésors déjà existants, leur destruction fut complète. Mais il n'y eut de rage qu'exclusivement contre le bois et la pierre. Pas un homme ne fut blessé, pas une femme outragée. Au contraire, des captifs, qui depuis longtemps languissaient sans espoir dans des cachots, furent délivrés. Un moine, qui était enfermé depuis douze ans dans les oubliettes du couvent des Carmes

déchaussés, recouvra la liberté. L'art s'abîma foulé aux pieds dans la poussière, mais l'humanité n'eut point de victimes à pleurer.

Tels sont les traits saillants qui partout caractérisèrent ce mouvement. Il fut simultané et presque universel. Il était difficile de dire où il avait commencé et où il avait fini. Quelques jours au milieu du mois d'août suffirent à achever l'œuvre. Le nombre des églises saccagées n'a jamais été relevé exactement. Dans la seule province de Flandre, quatre cents furent mises à sac. Dans les provinces de Limbourg, de Luxembourg et de Namur, il n'y eut pas de guerre aux images. A Malines, dix-sept ou dix-huit personnes accomplirent toute la besogne à la barbe du Grand-Conseil et des magistrats stupéfaits.

A Tournai, ville célèbre pour son luxe ecclésiastique, la Réforme avait fait de grands progrès dans le cours de cet été. En même temps, la haine entre les deux religions était devenue de plus en plus intense. Des bagatelles et des choses graves y concouraient à nourrir l'animosité mutuelle.

Un tumulte épouvantable avait manqué de naître d'un incident presque ridicule. Un Jésuite de quelque renom était occupé à prêcher, du haut de la chaire de Notre-Dame, un sermon des plus brûlants. Il proclamait avec ferveur son désir d'être jugé digne de mourir pour le salut de ses auditeurs. Il prouvait à l'évidence que, pour le soutien de l'ancienne foi, personne ne pouvait reculer devant la torture et le martyre. Tout à coup, au milieu de ses périodes les plus enthousiastes, trois coups secs, sonores, d'une nature étrange, frappés sur la grande porte de l'église, l'interrompent. Le prêtre, oubliant son amour du martyre, pâlit, disparaît sous la chaire et, se précipitant en bas des escaliers, court se réfugier dans la sacristie dont il verrouille et barricade les portes. La panique gagne

toute l'assemblée des fidèles. « Ce sont les Gueux, » tel est le cri général. Un tumulte épouvantable s'ensuit et s'étend dans toute la cité, à la suite de la congrégation qui se précipite hors de l'église pour échapper à une bande de Calvinistes destructeurs et furieux. Mais après la première secousse et quand les esprits se furent un peu remis, on découvrit qu'un petit polisson était la cause de la bagarre. Après s'être baigné dans l'Escaut, il était revenu par hasard du côté de l'église, portant sous les bras une paire de vessies, et, en passant, moitié pour les sécher, moitié par espiéglerie, il en avait frappé la porte de la cathédrale. C'est ainsi qu'un grand tumulte, pendant lequel on avait craint de voir Tournai pillé et inondé de sang, fut occasionné par un petit espiègle qui s'en revenait d'avoir été nager sur des vessies.

Cette comédie ne précéda que de quelques jours le désastre réel. Le 22 août, on reçut à Tournai la nouvelle que les églises d'Anvers, de Gand et de beaucoup d'autres lieux avaient été saccagées. Immédiatement se trahit parmi le peuple le désir d'imiter le soir même cet exemple. Pasquier de la Barre, procureur général de la cité, réussit à grand'peine à calmer le foule pour cette nuit. Une « garde de sûreté » fut réunie, et on nourrissait l'espoir que la tempête passerait au-dessus de la ville. Mais l'espoir était vain. Le lendemain, au point du jour, la populace envahit les églises et n'y laissa que les murs. Tableaux, statues, orgues, sculptures, calices d'argent et d'or, reliquaires, aubes, chasubles, chapes, ciboires, crosses, chandeliers, lampes, encensoirs, tous objets de matière précieuse, éblouissants de perles, de rubis et d'autres pierres rares, jonchaient le sol de leurs débris entassés.

Tout en fouillant les anciennes tombes, les pillards accomplirent en deux ou trois circonstances des actes

saisissants de justice posthume. Le corps embaumé du duc Adolphe de Gueldre, le dernier de la maison d'Egmont qui eût régné dans cette province, fut tiré de son sépulcre et reconnu. Quoiqu'il y fût déjà depuis quatre-vingt-dix ans, il était encore intact comme au jour de son inhumation, « debvant ce aux excellents épices, qui l'avoient préservé de vétusté. » Jeté sur le pavement de marbre de l'église, il y resta gisant pendant plusieurs jours, exposé aux imprécations de la multitude. Le Duc avait commis contre son père un crime par suite duquel la province, gouvernée jusqu'alors par des princes indigènes, avait passé sous la domination de Charles le Téméraire. Fatigué d'attendre l'héritage du vieux Duc, il s'était mis en révolte ouverte contre lui. Ayant, à minuit, au plus fort de l'hiver, arraché de son lit ce vieillard, il l'avait forcé, couvert seulement de ses habits de nuit, à faire nu-pieds sur la glace et la neige, cinq lieues, depuis Grave jusqu'à Buren, tandis que lui-même faisait sa route à cheval à côté de sa victime. Il l'avait alors jeté dans un cachot, sous la grande tour du château de Buren, et l'y avait retenu captif pendant six mois. Enfin, le duc de Bourgogne les fit citer tous deux devant son Conseil, et proposa qu'Adolphe payerait à son père une rente annuelle de 6,000 florins et lui laisserait le titre de Duc jusqu'à sa mort. « Il nous fit responce,» raconte Comines, « qu'il aimerait mieux avoir jetté son père la teste devant dans un puits et s'estre jetté après, que d'avoir fait cet appointement et qu'il y avoit quarante et quatre ans que son père estoit Duc, et qu'il estoit bien temps qu'il le fût. » Adolphe s'étant montré aussi intraitable, avait été retenu prisonnier jusqu'après la mort de Charles le Téméraire. Il dut sa liberté à la mémorable insurrection de Gand, sous le règne de la Duchesse Marie. Les insurgés le firent sortir de sa prison, afin qu'il les

guidât dans leur expédition contre Tournai. Il avait été tué sous les murs de cette ville et enseveli dans la cathédrale. Et maintenant, comme si son crime n'avait pas été assez expié par la perte de son rang, par sa captivité et son trépas, voilà que la terre, après un siècle environ, le rejetait encore de son sein. Et là, au milieu d'une horde vile qui, après plusieurs générations, gardait encore le souvenir de son crime, gisait aux rayons du soleil le cadavre de celui qui avait été plus que parricide, et que d'excellentes épices n'avaient préservé de la putréfaction que pour qu'il fût l'objet des rires et des mépris de la foule.

Une grande troupe de mutins, grossissant en nombre à mesure qu'elle avançait, balaya la province de Tournai, après le sac des églises de cette ville : armés de hallebardes, de marteaux et de fourches, ils poursuivaient sans relâche leur guerre aux images. Au couvent de Marchiennes, considéré par les contemporains comme la plus belle abbaye des Pays-Bas, ils firent une halte pour chanter les dix commandements mis en vers par Marot. A peine ce chœur formidable eût-il fini le précepte qui prohibait les images taillées,

Tailler ne te feras imaige
De quelque chose que ce soit,
Sy honneur luy fais ou hommaige
Bon Dieu jalousie en reçoit,

que toute la bande fut saisie comme d'une folie soudaine. Sans même finir le psaume, ils se ruèrent sur tous les martyrs de marbre comme s'ils eussent pu sentir les coups qu'on leur portait. En une heure, tout n'était plus qu'un tas de débris informes.

Après l'accomplissement de ce haut fait, ils se dirigèrent vers Anchin. Mais là enfin, ils furent reçus par le Sire de la Tour qui, à la tête d'une petite com-

pagnie de paysans, attaqua les maraudeurs et remporta une victoire complète. Cinq ou six cents d'entre eux furent masacrés ; d'autres furent noyés dans la rivière et les marais adjacents, le reste fut dispersé. Il fut prouvé par là qu'un peu plus d'énergie de la part des citoyens amis de l'ordre, eût certes amené un résultat tout autre que l'universelle destruction des images.

A Valenciennes, « la tragédie, » comme l'appelle un témoin oculaire, se joua le jour de la St-Barthélemy. Ce ne fut toutefois qu'une tragédie de statues. A peine y eut-il autant de victimes parmi ces insensibles images de pierre qu'il devait s'en trouver parmi les vivants Huguenots dans une seule cité, à certaine St-Barthélemy plus célèbre, qui n'était pas fort éloignée. Au massacre de Valenciennes, aucune victime humaine ne fut immolée.

Tel fut dans son aspect et dans quelques-uns de ses détails la célèbre iconomachie des Pays-Bas. Le mouvement était une subite explosion de vengeance populaire contre les symboles de cette Église qui faisait endurer tant et de si dures persécutions aux Réformés. C'était encore une expression de la sympathie générale pour des doctrines qui avaient pénétré jusque dans le cœur de la nation. C'était la dépravation de cet instinct, qui, dans les premiers jours de l'été, avait poussé Calvinistes et Luthériens à s'en aller en troupes armées, au nombre parfois de plus de vingt mille, adorer Dieu en pleine campagne. La différence entre ces deux manifestations consistait en ce que le crime du prêche en plein champ était commis par toute la masse des Réformés : hommes, femmes et enfants, bravant tous de commun accord la menace de la mort, tandis que les iconoclastes n'étaient qu'en petit nombre, et sortaient de la lie du peuple.

Une centaine d'individus, pris dans la classe la plus

infime de la société, suffirent à la dévastation des églises d'Anvers. « Une poignée de misérables, » écrivait d'Orange, a fait toute l'affaire. Sir Richard Clough vit dix ou douze personnes ravager successivement toutes les églises, tandis que dix mille spectateurs regardaient indifférents ou saisis d'horreur. Les bandes d'iconoclastes étaient peu nombreuses et composées des éléments les plus vils. La troupe la plus considérable peut-être fut celle qui ravagea la province de Tournai, et encore était-elle si faible qu'elle fut facilement mise en déroute par quelques hommes déterminés. Le devoir de la répression incombait aux catholiques aussi bien qu'aux protestants. Aucun des deux partis ne bougea. Tous deux semblent avoir été frappés d'une stupeur étrange, pendant que cette tempête balayait le pays.

Les ministres de la religion réformée et les chefs du parti libéral flétrirent en même temps les iconoclastes. François Junius regretta amèrement de tels excès. Ambroise Wille, pur de toute participation à ces méfaits, se leva devant dix mille réformés à Tournai, au moment même où la foudre grondait dans les villes voisines, et où des voix nombreuses autour de lui réclamaient d'un ton farouche ces actes pervers, pour blâmer les excès qui venaient souiller une cause sainte. Le prince d'Orange, dans ses lettres particulières, déplora ces émeutes et en stigmatisa les auteurs. Bréderode lui-même, tandis que comme suzerain de la ville de Viane il ordonnait que les images y fussent sans bruit enlevées des églises, qualifia d'insensée et d'abominable cette révolte populaire. Plusieurs des principaux confédérés non seulement s'offensèrent de cette manière d'agir, mais dans leur empressement à châtier les iconoclastes et à sortir d'une ligue dont ils étaient fatigués, commencèrent même à prendre des mesures sévères contre les mi-

nistres et les Réformés, dont en avril ils s'étaient eux-mêmes constitués les protecteurs spéciaux.

Un des traits caractéristiques les plus remarquables de ces troubles, fut certes l'absence presque absolue, chez les mutins, de pillage et d'outrages aux personnes. Le témoignage d'un catholique très ardent mais très honnête de Valenciennes est remarquable sur ce point. « Certains chroniqueurs, dit-il, se sont grandement mépris sur le caractère de cette guerre aux images. On a dit que les Calvinistes tuèrent une centaine de prêtres dans cette ville, taillant les uns en pièces, brûlant les autres à petit feu. *Je me rappelle très bien tout ce qui est arrivé en ce jour d'abomination*, et je puis affirmer que pas un seul prêtre ne fut injurié. Les Huguenots prirent grand soin de *n'injurier en aucune façon les images vivantes.* » Il en fut ainsi partout. Les écrivains catholiques et les protestants s'accordent à reconnaître qu'aucune violence ne fut exercée contre qui que ce soit.

Il nous serait aussi facile d'accumuler une grande masse de témoignages quant à l'abstention de tout vol. Les iconoclastes détruisaient pour détruire, non pour piller. Quoiqu'ils appartinssent aux plus basses classes de la société,ils laissaient traîner à terre, sans y toucher, des monceaux de bijoux, de vaisselle d'or et d'argent, de broderies précieuses. Ils sentaient instinctivement qu'une grande passion serait souillée, mêlée à des motifs vils. En Flandre, des mutins pendirent un des leurs pour le vol d'un objet qui ne valait pas cinq francs d'aujourd'hui. A Valenciennes, on offrit de fortes sommes aux iconoclastes, pour les empêcher de profaner les églises de la ville ; ils refusèrent l'offre avec mépris. L'honnête citoyen catholique qui rapporte la chose, fait observer que c'est à cause des nombreux faux récits qu'il l'écrit et non pour flatter l'hérésie et la rébellion.

A Tournai, on fut très scrupuleux sur ce point. Le pavé de la cathédrale était semé de perles et de pierres précieuses, ainsi que de calices et de reliquaires d'argent et d'or ; mais les ministres de la religion réformée, accompagnés des magistrats, vinrent sur les lieux, et, quoique impuissants à empêcher la destruction, ils ne rencontrèrent aucune difficulté à prendre paisible possession des débris. « Nous fîmes soigneusement inventorier, peser et enfermer dans des coffres, tous les objets de valeur, » dit le procureur-général De la Barre ; « nous les déposâmes sous une garde sévère dans la prison de la Halle, dont les clefs étaient partagées entre les ministres et les magistrats. » Qui oserait censurer en un langage trop sévère des ravages qui n'avaient pour victimes que du bois et de la pierre, dans un pays où tant d'hommes et de femmes, d'une bien autre valeur que toutes les statues du monde, étaient tombés égorgés par l'inquisition, et où d'Albe et son « tribunal de sang » ne devaient pas tarder à éclipser cette terrible institution elle-même, par le nombre de leurs victimes et le chiffre de leurs confiscations ?

L'effet de ces émeutes n'en fut pas moins pendant quelque temps très désastreux pour les Réformés. Elles fournirent à plus d'un tiède partisan de leur cause un prétexte plausible de rompre tout rapport ultérieur avec celle-ci. D'Egmont dénonça ces évènements comme exécrables, et s'occupa lui-même en Flandre à châtier les coupables. La Régente était hors d'elle-même d'indignation et de terreur. Philippe, à la réception de ces nouvelles, fut saisi d'un effrayant accès de colère. « Cela leur coûtera cher ! » s'écria-t-il en s'arrachant la barbe de rage ; « cela leur coûtera cher ! je le jure sur l'âme de mon père ! » Par la frénésie de quelques fanatiques, la Réforme dans les Pays-Bas sembla ainsi descendre de la haute position

qu'elle avait conquise au commencement de l'été. Le sublime spectacle des prêches en plein champ, au milieu d'auditeurs innombrables, fut souillé par les excès des destructeurs d'images. La guerre religieuse qui n'était encore qu'imminente, devint inévitable.

Cependant, les désordres eurent pour suite première un avantage temporaire pour les Réformés. Une grande concession fut arrachée aux terreurs de la Duchesse Régente, qui évidemment se trouvait dans une terrible position. Sa conduite fut loin d'être héroïque ; mais on doit lui pardonner d'avoir tremblé. Sa trahison toutefois dans cette circonstance suprême fut moins pardonnable. A trois heures du matin, le 22 août, d'Orange, d'Egmont, de Horn, Hooghstraeten, Mansfeldt et d'autres furent appelés au palais. Ils la trouvèrent déjà toute équipée et prête à fuir, entourée de ses femmes de chambre, de ses chambellans et de ses laquais, tandis que ses mules et ses haquenées attendaient sellées dans la cour, et que sa garde du corps était prête à monter à cheval au premier signal. Elle annonça son intention de se retirer immédiatement à Mons où, grâce à d'Aerschot, elle espérait trouver un refuge contre les fureurs de la rébellion qui ravageait tout le pays. Son alarme était extrême. Elle était persuadée que le torrent allait envahir Bruxelles et que les catholiques seraient égorgés sous ses yeux. D'Aremberg, Berlaymont et Noircarmes étaient avec la Duchesse, quand les autres seigneurs arrivèrent.

Une partie de la compagnie du duc d'Aerschot avait déjà reçu l'ordre d'escorter la Duchesse dans sa fuite projetée. D'Orange, de Horn, d'Egmont et Hooghstraeten supplièrent Marguerite de renoncer à sa fatale résolution. Ils lui représentèrent que fuir ainsi devant une émeute, c'était le plus sûr moyen de

perdre le pays. Ils dénoncèrent, comme ennemis de Sa Majesté et d'elle-même, tous ceux qui avaient appuyé ce projet. Ils jurèrent de mourir à ses pieds pour sa défense, mais ils la conjurèrent de ne pas abandonner le poste du devoir à l'heure du péril. Pendant que s'agitait ce débat plein d'émotions, Viglius entra dans la chambre. Les joues baignées de larmes, Marguerite, se tournant vers le vieux Président, éclata en violents reproches et en lamentations de désespoir. Viglius apportait la nouvelle que les citoyens s'étaient emparés des portes de la ville et qu'ils étaient résolus à empêcher le départ de la Duchesse. Il lui rappela, suivant l'éternelle coutume de tout bon conseiller, qu'il lui avait constamment prédit ce résultat. Il ne trouva cependant ni consolations à administrer ni remèdes à employer. En réalité, sa panique à lui n'était pas moindre, et, à en croire la Duchesse, ce fut surtout pour sauver le Président des dangers qui le menaçaient, qu'elle se résolut momentanément à faire des concessions. « Viglius, » écrivit Marguerite à Philippe, « a si peur d'être mis en pièces que sa frayeur est devenue incroyable. »

Sur les chaleureuses assurances du comte de Horn, qui s'engagea « à la faire s'échapper de la cité, si sa fuite devenait nécessaire, ou à périr en l'essayant, » engagement que prirent également les autres seigneurs, elle consentit à rester ce jour-là dans son palais. Mansfeldt fut nommé capitaine-général de la ville; d'Egmont, de Horn, d'Orange et les autres convinrent de servir sous ses ordres, et tous descendirent ensemble vers l'Hôtel de Ville. Les magistrats se réunirent, une assemblée générale des bourgeois fut convoquée, et la nomination de Mansfeldt publiée en même temps qu'un pressant appel à tous les honnêtes gens pour soutenir le gouvernement. A cet appel répondit une clameur d'unanime approbation, une

promesse enthousiaste de vivre ou de mourir avec la Régente, et la déclaration qu'on ne souffrirait dans la ville ni prêches de Réformés ni destruction d'images.

Néanmoins, à sept heures du soir, la Duchesse envoya de nouveau quérir les seigneurs. Elle les avertit qu'elle venait d'apprendre, de source très certaine, que les églises devaient être saccagées cette nuit même ; que Viglius, Berlaymont et d'Aremberg devaient être tués, et elle-même et d'Egmont faits prisonniers. Elle répéta plusieurs fois qu'elle avait été mal conseillée, exprima ses regrets amers d'avoir différé sa fuite de la cité, et somma ceux qui s'étaient opposés à son départ, d'exécuter maintenant leurs promesses. S'adressant avec colère au comte de Horn, elle l'accabla d'un déluge de reproches sur la part qu'il avait prise à toute l'affaire: « Vous êtes la cause, » dit-elle, « que je suis maintenant dans cette position ; pourquoi ne dégagez-vous pas votre promesse, en me fournissant le moyen de partir à l'instant ? » De Horn répondit qu'il était prêt à le faire, si elle était décidée à ne pas rester plus longtemps. Il consentait à lui frayer immédiatement un passage à travers la garde de la porte de Caudenbergh, et à faire sortir la Duchesse saine et sauve ou à mourir dans l'entreprise. En même temps, il l'assura qu'il n'ajoutait aucune foi aux vains rapports qui circulaient dans la ville ; il lui rappela que les nobles, les magistrats et les citoyens s'étaient unis pour la défendre ; et, en somme, il employa les arguments dont il avait usé déjà pour calmer ses alarmes. Les nobles réussirent de nouveau à faire adopter leur avis ; ils épargnèrent ainsi à la Duchesse l'ignominie et le désastre d'une retraite devant une insurrection qui n'était dirigée que contre des statues, et les trésors ecclésiastiques de Bruxelles furent sauvés du sacrilège.

Le 25 août, advint l'acte qui mettait le comble à ce que les Réformés considérèrent comme leur plus beau triomphe, et la Régente comme sa plus grande humiliation. On trouva nécessaire, vu l'aspect alarmant des affaires, d'accorder à la religion nouvelle le libre exercice de son culte, dans les endroits où elle était déjà établie de fait. A cet effet, un acte de consentement fut rédigé et communiqué par le gouvernement à Louis de Nassau, assisté de quinze autres confédérés. Ceux-ci signèrent en échange un engagement suivant lequel, aussi longtemps que la Régente serait fidèle à sa promesse, ils consentaient à regarder comme nulle la ligue qu'ils avaient formée et à porter assistance cordiale au maintien de la tranquillité et à la défense de l'autorité royale. La Duchesse apposa alors de son côté sa signature sur le célèbre Accord. Elle y déclarait que l'inquisition était abolie, que Sa Majesté publierait sans retard un nouvel édit, protégeant expressément et sans équivoque les nobles contre toutes conséquences mauvaises, à raison de leurs actes antérieurs ; qu'ils seraient employés au service du Roi, et que les prêches publics, selon les rites de la religion nouvelle, pourraient continuer dans les endroits où on en avait déjà tenu. Des lettres générales, proclamant ces conventions et en ordonnant l'exécution, furent envoyées aux collèges municipaux de toutes les villes. Et ainsi, pour quelques rapides instants, un tressaillement de joie parcourut les Pays-Bas. On crut l'inquisition abolie à jamais, et le jour de la réforme religieuse arrivé.

CHAPITRE VIII

PHILIPPE LE PRUDENT

(1566)

Politique secrète du gouvernement. — Berghes et Montigny en Espagne. — Débats à Ségovie. — Correspondance entre la Duchesse et Philippe. — Retards et dissimulation du Roi. — Communications secrètes au Pape. — Effet dans les Provinces des lettres du Roi au gouvernement. — Instructions secrètes à la Duchesse. — Paroles désespérées de Marguerite. — Ses faux rapports concernant d'Orange, d'Egmont et les autres. — Fureur et duplicité de Philippe. — Efforts d'Egmont dans les Flandres. — D'Orange retourne à Anvers. — Son esprit de tolérance. — Convention du 2 septembre. — De Horn à Tournai. — Fouilles dans la cathédrale. — Fréquentation presque universelle des prêches. — On commence à bâtir des temples. — Position difficile de Horn. — Prêches dans la halle des drapiers. — De Horn est rappelé. — Noircarmes à Tournai. — Correspondance affectueuse de Marguerite avec d'Orange, d'Egmont, de Horn et Hooghstraeten. — Ses calomnies secrètes à leur sujet.

D'Egmont dans les Flandres, d'Orange à Anvers, de Horn à Tournai, d'Hooghstraeten à Malines, faisaient tous leurs efforts pour réprimer l'émeute et éloigner tout désastre. Quelle était pendant ce temps la conduite du gouvernement? La politique secrètement suivie à Bruxelles et à Madrid peut se résumer

dans la formule ordinaire : dissimulation, retards et puis encore dissimulation.

C'est maintenant le moment de passer rapidement en revue les actes tant publics que secrets du Roi et de ses représentants, depuis le jour où Berghes et Montigny arrivèrent à Madrid. Ces infortunés gentilshommes avaient été reçus avec une apparente cordialité, et admis à des entrevues fréquentes mais insignifiantes avec Sa Majesté. Le courant sur lequel ils étaient embarqués était profond et perfide, mais en même temps égal et lent. Ils assurèrent au Roi que ses lettres, ordonnant l'exécution rigoureuse de l'inquisition et des Édits, avaient engendré tous les maux dont les Provinces étaient affligées. Ils lui dirent que des Espagnols et des suppôts d'Espagnols avaient voulu accaparer le gouvernement du pays à l'exclusion des nobles et des citoyens indigènes, mais que bientôt l'on verrait si les habitants des Pays-Bas étaient faits pour être foulés aux pieds comme les peuples abjects de Milan, de Naples et de Sicile. De telles paroles frappaient l'oreille royale de sons fort inaccoutumés, mais les envoyés, tous deux catholiques et fidèles au Roi, ne s'imaginaient pas, qu'en exprimant ainsi leur opinion sur les causes du mécontement, pour accomplir ce qu'ils croyaient leur devoir et satisfaire aux désirs du Roi, ils commettaient un acte de haute trahison.

Quand la nouvelle des prêches publics arriva en Espagne, il y eut presque tous les jours des délibérations au bois de Ségovie. Les personnages éminents qui composaient le conseil royal étaient le duc d'Albe, le comte de Feria, don Antonio de Tolède, don Juan Manrique de Lara, Ruy Gomez, Quixada, le conseiller Tisnacq, nommé récemment président du Conseil d'État, et le conseiller Hopper. Six Espagnols et deux habitants des Pays-Bas, dont l'un était de plus d'une

intelligence bornée et d'un caractère servile, pour traiter des affaires locales des Pays-Bas, et cela au moment où une extrême irritation y régnait ! Les envoyés avaient reçu pour instructions d'insister sur la nécessité d'accorder trois points principaux : l'abolition de l'inquisition, la modération des Édits conformément au projet rédigé à Bruxelles, et un large pardon du passé. Chacune de ces propositions souleva de longs débats. Philippe parlait peu ; mais il écoutait attentivement les longs discours du Conseil et prenait une incroyable quantité de notes. Dans l'opinion de tous, ces dernières demandes de la part des habitants des Pays-Bas venaient ajouter un quatrième anneau à la chaîne de leurs trahisons. Le premier était la cabale par suite de laquelle Granvelle avait été renvoyé ; le deuxième, la mission d'Egmont dont l'objet principal avait été d'obtenir une modification du conseil d'État, de façon à mettre ce corps sous le contrôle de quelques nobles orgueilleux et rebelles ; le troisième, la présentation de l'insolente et séditieuse requête, et voilà que maintenant, pour couronner le tout, arrivait une proposition qui tendait à la fois à l'abolition de l'inquisition, à la révocation des Édits et au pardon de criminels que la mort seule pouvait suffisamment punir !

Après bien des contestations, on décida cependant que ces trois points seraient accordés, sauf certaines restrictions. Abolir l'inquisition, c'eût été enlever à l'Église le seul instrument dont elle eût jusqu'alors fait usage pour maintenir sa souveraine puissance sur les consciences et les croyances de ses sujets. Autant eût valu concéder la liberté religieuse, au moins à chacun individuellement dans sa propre demeure ; et quelle concession pouvait être plus pernicieuse? Cependant on crut pouvoir permettre sans trop d'inconvénient la suspension temporaire de l'inquisition papale, maintenant que l'inquisition épiscopale avait

pris tant de force et de développement ; à condition toutefois que cette dernière variété de l'institution fût maintenue dans toute son énergie. Quant à la Modération, on trouva qu'il valait mieux différer la solution de cette question jusqu'au voyage prochain de Sa Majesté dans les Provinces. Si cependant la Régente jugeait absolument nécessaire de faire quelque changement, elle devait présenter un nouveau projet, celui qu'elle avait envoyé ayant été déclaré inadmissible. Enfin, quant au pardon général, il ne pouvait être accordé que sous beaucoup de conditions et de restrictions. Pourvu que celles-ci fussent stipulées de façon à laisser en dehors toutes les personnes que l'on trouverait nécessaire de châtier, l'amnistie était possible. Autrement il n'y fallait pas penser.

Pendant le cours de ces délibérations, Marguerite de Parme avait pressé son frère de prendre une décision ; elle dépeignait l'état de désorganisation du pays sous les couleurs les plus vives, et, quoique parfaitement au courant de la pensée intime de Philippe, elle insistait pour qu'il prît une décision favorable aux trois points réclamés par les envoyés. Elle insistait surtout sur l'impossibilité où elle se trouvait de résister à la moindre rébellion,et demandait un secours en hommes et en argent pour le cas où la Modération ne serait pas approuvée par Sa Majesté.

Le dernier jour du mois de juillet était arrivé, avant que le Roi ne se décidât à faire connaître par écrit sa décision sur la crise qui avait éclaté dans la première semaine d'avril. Mais avant que sa lettre ne parvînt à destination, le mal auquel elle était appelée à servir enfin de remède avait déjà passé par ses deux phases successives des prêches en plein champ et de la guerre aux images. Naturellement ces nouveaux symptômes allaient exiger de nouveaux débats, de nouvelles réflexions et beaucoup de nouvelles notes avant de pouvoir être pris corps à corps.

En attendant, on les considérerait comme non avenus. Voilà ce qu'était la haute prudence du souverain, tandis que l'incendie dévorait ses provinces.

Quant à sa haute dissimulation, il la mit en œuvre dans le sens indiqué par ses conseillers. Philippe n'avait jamais une idée à lui, jamais il ne concevait un plan, mais il demeurait toujours fidèle à la fausseté de son caractère, tout en se conformant avec constance aux suggestions d'autrui. On ne saurait commettre de plus grande méprise que d'attribuer du talent à ce monarque pédant et lourd. Sous le rapport de l'intelligence, il ne méritait que le dédain ; c'est sa méchanceté et sa duplicité presque surnaturelles qui l'ont fait s'élever dans l'histoire au-dessus des régions vulgaires. Il écrivit donc à la Régente, que le pardon sollicité pouvait être accordé sous certaines conditions; que les évêques étant maintenant en nombre tel « qu'ils pouvaient prendre soin de leurs ouailles, » et l'inquisition épiscopale se trouvant par là établie sur un pied suffisamment solide, l'inquisition papale pouvait être abolie. Enfin, que si l'on continuait après cela à désirer encore la modération des Édits, il fallait envoyer un nouveau projet à Madrid, celui qu'avaient apporté Berghes et Montigny n'étant pas satisfaisant. En combinant ces merveilleux moyens de faire cesser des troubles qui provenaient d'une haine implacable contre l'inquisition sous toutes ses formes, il suivait non seulement l'avis, mais encore il s'appropriait le langage de ses conseillers.

Certainement, rien de tout cela n'était fort encourageant pour les cœurs patriotiques dans les Pays-Bas. Une amnistie avec tant de restrictions qu'elle ne comprenait que ceux qui n'avaient failli en rien ; une inquisition épiscopale excitée à de nouvelles rigueurs, par le motif que les fonctionnaires de l'inquisition papale allaient cesser d'agir ; une promesse de délibérer

plus tard sur la modération des Édits, quand un projet acceptable serait présenté au monarque, qui trouvait trop d'indulgence dans celui qu'on venait de rédiger, — telles étaient les propositions de la Couronne. Et encore, Philippe crut-il avoir été trop loin dans la voie de la douceur et avoir montré trop de franchise en se contentant d'aussi légers mensonges que ceux du projet qu'il venait d'esquisser. Aussi fit-il venir un notaire, devant lequel, en présence du duc d'Albe, du licencié Menchaca et du docteur Velasco, il déclara que, malgré l'autorisation donnée à Marguerite de Parme d'accorder une amnistie à tous ceux qui s'étaient compromis dans les derniers troubles, comme il ne l'avait fait que sous la pression des circonstances, sans spontanéité ni liberté, il ne se considérait pas comme engagé par cette autorisation, et que, au contraire, il se réservait le droit de punir tous les coupables, et particulièrement ceux qui avaient été les auteurs et les fauteurs de la sédition.

Voilà pour le *pardon* qu'il promettait dans sa correspondance officielle !

Quant aux concessions qu'il croyait avoir faites dans la question de l'inquisition et des Édits, il sauvegarda sa conscience par un autre procédé. Reprenant de la main droite tout ce que la gauche avait accordé, il n'eut pas plutôt expédié ses lettres à la duchesse Régente qu'il en envoya d'autres à son ambassadeur à Rome. Par ces dernières il chargeait Requesens d'apprendre au pape la récente décision royale sur les trois points, et de lui faire observer que le Roi n'avait pas eu le temps de consulter préalablement Sa Sainteté. Toutefois, continuait Philippe « le prudent, » *il était préférable qu'il en fût ainsi*, puisque *l'abolition de l'inquisition ne pouvait avoir de valeur* que si le pape, qui avait établi cette institution, consentait à sa suppression. Mais *il fallait garder sur ce point le secret le plus profond.*

Voilà pour l'inquisition ! L'instruction papale devait continuer à exister, malgré les lettres officielles, à moins que le pape ne consentît à la détruire, et Sa Sainteté avait, comme nous l'avons vu, envoyé à Bruxelles quelques semaines auparavant l'archevêque de Sorrente, uniquement pour y concerter les mesures secrètes à prendre pour renforcer le « Saint-Office » dans les Provinces.

Quant au plan de modération des Édits, Philippe, par l'intermédiaire de Requesens, informait Pie V, que le projet envoyé par la Duchesse n'ayant pas été approuvé, des ordres avaient été transmis pour qu'on en rédigeât un autre dans lequel *tous les articles veillant au châtiment sévère des hérétiques devaient être maintenus*, et quelques changements introduits, d'accord avec le Conseil d'État, le Conseil privé, et les Chevaliers de la Toison d'Or, — mais sans aucune tendance à l'indulgence. Au contraire, le Roi assurait à Sa Sainteté que *s'ils atténuaient le moins du monde la sévérité des châtiments*, ils ne recevraient jamais l'approbation royale. Philippe continuait en suppliant le le Pape « de ne pas être scandalisé » du pardon proposé, car il ne devait nullement s'étendre aux coupables en matière de religion. Tout cela devait être également tenu entièrement secret. Le Roi ajoutait que plutôt que de permettre le moindre préjudice à l'ancienne religion, il aimerait mieux sacrifier tous ses états, et perdre cent vies, s'il les avait ; car jamais il ne consentirait à régner sur des hérétiques. Il disait qu'il apaiserait les troubles des Pays-Bas sans violence, si c'était possible, parce que des mesures de rigueur entraîneraient la ruine totale du pays. Cependant il était déterminé à avoir recours à ces mesures si ses résolutions ne pouvaient s'accomplir autrement. Dans ce cas, le Roi se ferait lui-même l'exécuteur de ses desseins personnels, et ni les périls qu'il pourrait cou-

rir, ni la ruine des Provinces, ni celle de ses autres royaumes ne l'empêcheraient de tenter tout ce qu'un prince chrétien est tenu de faire, pour maintenir la religion catholique et l'autorité du Saint-Siège, et pour donner la preuve de son attachement personnel au pontife régnant, qu'il aimait et estimait au-delà de toute expression.

C'était là parler sans détours ; c'était là faire clairement pressentir toutes les horreurs qui allaient bientôt se produire. C'était là dire la vérité ; mais aussi Philippe parlait-il au seul homme vis-à-vis duquel il fut jamais sincère. Cependant même en cette occasion il se permettait un mensonge, par lequel, il est vrai, Sa Sainteté ne fut point trompée. Philippe n'avait aucune intention de se rendre en personne dans les Pays-Bas, et le Pape savait qu'il n'en avait aucune. « Je le sens dans mes os, » disait tristement Granvelle, personne à Rome ne croit au voyage de Sa Majesté dans les Provinces. » A partir de ce moment toutefois, Philippe commença à promettre cette visite, que l'on présenta en toute occasion comme la panacée destinée à guérir tous les maux, et qui devait servir d'excuse pour des délais continuels.

Il est permis de croire que si la politique secrète de Philippe avait été mieux connue dans les Pays-Bas, la révolte eût éclaté plus tôt. Mais l'administration à Bruxelles fit de grands efforts pour représenter comme des plus satisfaisantes la teneur des dépêches reçues de Madrid. L'inquisition papale allait être abolie, une amnistie proclamée, une nouvelle modération accordée, plus tard ; que pouvait-on désirer de plus ? Toutefois, bien qu'il ne vît point le dessous des cartes, le peuple n'en soupçonna pas moins la vérité, et d'Orange la devina clairement. Viglius écrivait que si le Roi ne se hâtait de faire la visite qu'il projetait, il arriverait trop tard, et que chaque semaine de perdue

faisait plus de mal que n'en pourraient réparer des mois d'efforts et peut-être des torrents de sang. Quel était au juste le procédé au moyen duquel Philippe, par sa seule présence, devait guérir tous ces maux, c'est ce que le Président n'expliquait pas.

Quant aux mesures que proposait le roi après tant de retards, elles étaient naturellement plus qu'inutiles ; car les évènements avaient marché pendant que lui réfléchissait. Les moyens qu'il indiquait n'étaient, suivant Viglius, « qu'un emplâtre pour la blessure, qu'un sabot pour enrayer la roue. » Il insistait sur la nécessité de convoquer les États-Généraux comme l'unique remède aux périls dont le pays était environné, si le Roi ne voulait pas venir en personne. Il exprimait l'espoir qu'en organisant ainsi une consultation générale, on trouverait quelque calmant qui pourrait rendre aux affaires publiques un aspect sinon parfait, au moins satisfaisant, « de sorte, disait-il, que la république, si elle doit tomber, tombe au moins sur ses pattes comme les chats, et se casse les jambes plutôt que de se casser le cou. »

En dépit de ce pittoresque exposé de la question, et en dépit des représentations pressantes de la Duchesse Marguerite qui déclarait à son frère que tous, noblesse et peuple, proclamaient de tous côtés la nécessité de convoquer les États-Généraux, Philippe, en cette circonstance comme en bien d'autres, resta fidèle à ses instincts. Il savait fort bien que les États-Généraux des Pays-Bas et le despotisme de l'Espagne étaient deux choses incompatibles, et il reculait avec une indicible aversion devant l'idée de semblable convocation. Cependant un peu de cette dissimulation si chère ne pouvait faire de mal. En conséquence, il écrivit à la Duchesse qu'il était résolu *à ne jamais permettre* une réunion des États-Généraux. Il lui défendit de consentir à cette mesure, dans quelque circonstance

que ce fût, mais il lui ordonna de *garder sur cette défense le plus profond secret.* Il désirait, dit-il, que le peuple crût que la convocation n'était refusée que momentanément, et que la Duchesse espérait recevoir plus tard l'autorisation demandée. Son vœu était, il le déclarait nettement, que le peuple ne désespérât pas d'arriver à obtenir une assemblée, *quoiqu'il fût quant à lui bien décidé à ne jamais consentir à cette mesure,* car il savait trop bien ce que voulait dire cette convocation des États-Généraux. Certes, après une déclaration aussi franche, bien que secrète, de la part du disciple de Machiavel, Marguerite ne pouvait plus que regarder d'avance comme superflus tous les arguments qu'à l'avenir, elle ou d'autres viendraient à faire valoir en faveur de la mesure si ardemment désirée de tous.

Telle était donc la politique dont Philippe avait, en secret, fait choix, avant même de connaître les évènements inattendus qui allaient fondre sur lui. Il maintiendrait l'inquisition et les Édits, il exterminerait les hérétiques, dût-il y perdre tous ses royaumes et même la vie ; jamais il ne consentirait à la réunion de la représentation nationale. Quelles allaient donc être ses émotions, quand on viendrait lui parler de vingt mille hérétiques armés assemblés dans le même lieu, pour pratiquer leurs rites impies, de quinze mille dans un autre, et cela dans presque toutes les villes des Provinces ; quand on lui décrirait la trombe qui avait balayé tout ce que, depuis des siècles, l'Église accumulait de trésors ; quand il lirait les lettres désespérées dans lesquelles Marguerite avouait avoir enfin dû commettre un acte indigne de Dieu, de son Roi et d'elle-même, en accordant la liberté du culte aux rénégats de l'ancienne foi.

Le compte-rendu que faisait la Duchesse était en réalité des plus tristes. Elle déclarait que la douleur

lui rongeait l'âme, et que le rouge lui montait au visage, quand elle songeait à tout ce qui venait de se passer. Elle prenait Dieu à témoin qu'elle avait résisté longtemps, passé des nuits d'insomnie, en proie aux tortures de la fièvre et des anxiétés. Après cet exorde de pénitente, elle confessait que, prisonnière et pour ainsi dire assiégée dans son palais, malade de corps et d'âme, elle avait promis aux confédérés pardon et sûreté, et la liberté pour les hérétiques de tenir leurs assemblées aux endroits où, en fait, ils les avaient déjà tenues. Ces concessions devaient garder valeur jusqu'à ce que le Roi, d'accord avec les États-Généraux, eût définitivement réglé toute la matière. Cependant elle faisait remarquer qu'elle n'avait consenti à ces deux demandes qu'en son propre nom et non en celui du Roi. Le Roi n'était pas lié par sa promesse à elle, et elle exprimait *l'espoir qu'il n'aurait aucun égard* à pareil engagement. Elle continuait en suppliant son frère d'arriver aussitôt que possible venger les outrages soufferts par l'ancienne Église,et en ajoutant que, si cette consolation lui était enlevée, elle ne pourrait plus longtemps soutenir le poids de la vie. C'était le seul espoir qui pût encore empêcher son trépas.

Certes c'était là parler. Elle n'était pas moins véhémente dans ses plaintes à propos de l'influence dont certains personnages avaient fait usage pour empêcher complètement l'exercice de sa propre autorité. « C'est pourquoy », disait Marguerite, « je me mange le cœur et n'en serois quitte sans la présence de Vostre Majesté. »

Il n'y a pas de doute quant aux personnages auxquels elle imputait ainsi de l'avoir tenue en servage et de l'avoir contrainte à accorder ces infâmes concessions. Dans ses lettres secrètes en italien, elle offrait en pâture au Roi un tissu de faussetés des plus extravagantes et des plus invraisemblables, de la

fabrique en grande partie de Noircarmes et de Mansfeldt, sur la conduite que tenaient dans ces graves conjonctures d'Orange, d'Egmont, de Horn et d'Hooghstraeten. Tous, disait-elle, s'étaient déclarés contre Dieu et contre la religion. De Horn, au moins, était d'avis de massacrer tous les prêtres et les moines du pays, si l'on n'accordait satisfaction entière aux réclamations des hérétiques. D'Egmont s'était ouvertement prononcé pour les Gueux et levait des troupes en Allemagne. D'Orange avait la ferme résolution de se rendre maître de toute la contrée et de la partager entre les seigneurs et lui. Le Prince avait dit que si la Duchesse se réfugiait à Mons, comme elle en avait le dessein, on convoquerait immédiatement les États-Généraux et on prendrait avec eux les mesures nécessaires. D'Egmont avait tenu le même langage, et il avait ajouté qu'il irait l'assiéger elle-même dans Mons à la tête de quarante mille hommes. Tous ces seigneurs avaient d'ailleurs déclaré qu'ils étaient résolus à l'empêcher de fuir, à réunir les États, et à la traîner de force devant cette assemblée, pour lui arracher son consentement à toutes les mesures qu'ils trouveraient bon de prendre. Dans de telles circonstances, elle avait été forcée de différer son départ et de faire les concessions qui l'avaient accablée de douleur.

C'est par ces calomnies infâmes, démenties par tous les faits et dépourvues de toute preuve, sauf les bruits rapportés par un homme comme Noircarmes, que « cette femme nourrie en Rome et en quelle n'y avait à ajouter foi », creusait la tombe d'hommes qui faisaient tous leurs efforts pour lui rendre service.

Nous avons déjà fait allusion à la fureur de Philippe quand il reçut les premières nouvelles de l'iconoclastie. Il était au bois de Ségovie, malade d'une fièvre intermittente, quand elles arrivèrent, et il est facile de concevoir que sa colère ne vint pas améliorer son

état. Cependant, après la première explosion d'indignation, il trouva quelque soulagement dans la pratique de son hypocrisie habituelle. Tout en mûrissant lentement la vengeance la plus effroyable que jamais oint du Seigneur ait, de propos délibéré, exercée sur son peuple, il écrivit à la Régente « que n'estoit son intention de traicter le païs ny ses vassaulx et subjects aultrement que bon et clément prince d'icelluy, ni les ruyner, ni mectre en servitude ; car il ne vouloit procéder sinon avecq toutte humanité et doulceur et voye de grâce, évitant toutte aigreur. »

Telles étaient les intentions qu'affichait le souverain au moment même où le terrible duc d'Albe, qui devait être chargé de montrer pour le Roi « toutte cette humanité, doulceur et grâce », commençait déjà ses préparatifs pour sa fameuse expédition aux Pays-Bas.

L'essence de la transaction conclue le 23 août entre les Confédérés et la Régente, c'était la tolérance accordée aux prêches du culte réformé dans tous les endroits où à cette date ils s'étaient déjà établis de fait. C'est sur cette base que d'Egmont, de Horn, d'Orange, d'Hooghstraeten et les autres, entreprirent encore une fois de rétablir la tranquillité dans les diverses provinces.

D'Egmont partit pour son gouvernement de Flandre, et à dater de ce moment s'évanouirent chez lui toutes prétentions au rôle de chef populaire, lesquelles du reste n'avaient jamais été très sérieuses. Pendant tout le cours de cette année sa conduite avait été des plus vacillantes. Il était sous l'influence d'Orange ; il avait des instincts généreux, beaucoup de vanité, et l'orgueil de son haut rang ; tout cela lui rendait bien difficile à supporter que des étrangers dominassent dans un pays au gouvernement duquel il se regardait comme appelé par droit de naissance, concurremment avec ses pairs. Cela ne l'empêchait pas, surtout quand

il était en compagnie de Noircarmes, de Berlaymont et de Viglius, d'exprimer, quoi qu'en aient dit calomnieusement ceux-ci, la plus profonde répulsion contre les hérétiques. Il était catholique fervent, et à ses yeux l'iconoclastie était un crime impardonnable. « Il nous faudra, » disait-il, « tôt ou tard prendre les armes pour mettre ces Réformés à la raison, sans cela ils finiront par nous faire la loi. » D'autre part, les graves mais douces remontrances d'Orange calmaient son irritation. Pendant une partie de l'été, les Réformés étaient devenus si forts en Flandre, que plus de soixante mille hommes armés s'étaient à certain jour trouvés réunis aux différents prêches publics tenus dans cette province. « Tout ce qui leur manquait, « c'était un Jacquemart ou un Philippe Van Arte-« velde, » dit un catholique du temps, « mais ils auraient dédaigné de marcher sous la bannière d'un brasseur, et ils avaient osé jeter les yeux, pour en faire leur chef, sur le guerrier le plus illustre de son époque. » Sans nul doute, si d'Egmont avait prêté un seul moment l'oreille à ces aspirations, il eût pu entrer en campagne contre le gouvernement avec des forces invincibles, s'emparer de la capitale, emprisonner la Régente et se rendre maître de toute la contrée entièrement hors d'état de se défendre, avant que Philippe n'eût eu le temps d'écrire plus de dix dépêches sur l'évènement.

Ces espérances des Réformés, pour autant qu'on puisse leur donner ce nom, allaient rencontrer la plus amère déception. D'Egmont arriva dans les Flandres, non en chef de rebelles, non en prudent pacificateur, mais en partisan absolu du gouvernement, et disposé à tirer sommairement vengeance de toutes les personnes suspectes qui lui tomberaient sous la main. Il ordonna l'exécution d'un grand nombre d'iconoclastes et d'autres hérétiques. Toute la province trembla,

car, quoique la Régente n'eût pas mis à sa disposition des troupes fort nombreuses, le nom du vainqueur de Saint-Quentin et de Gravelines valait à lui seul plusieurs régiments. Sa sévérité fut extrême. Ses exploits sanguinaires furent dignement secondés par son secrétaire Bakkerzeel, personnage qui exerçait sur son maître la plus grande influence, et qui maintenant faisait de farouches efforts pour racheter la part qu'il avait prise au Compromis, en persécutant ceux que cette ligue avait eu pour objet de protéger. « Parmi tant de difficultés et perplexités, » dit un historien wallon, « cette vertueuse princesse fut consolée de ce que Bacquerzeele, gentilhomme au service du comte d'Egmont, exploicta près de Grandmont ; car il deffeict une grande troupe de sacriléges et briseurs d'imaiges ; constitua prisonniers environ une trentaine et en fit pendre le lendemain à la chaulde une vinctaine, entre lesquels y avait ung prédicant. »

De pareils procédés de la part et sur l'ordre de l'illustre capitaine que l'on avait, par un absurde espoir, regardé comme le protecteur éventuel des libertés civiles et religieuses du pays, firent naître une consternation profonde. La Flandre et l'Artois étaient pleins de femmes et d'enfants abandonnés, qu'avaient laissés derrière eux les milliers de suspects fuyant le pays pour échapper à la fureur d'Egmont. On n'entendait partout que les cris et les touchantes lamentations de ces pauvres créatures. On supplia avec instances le comte Louis d'intercéder pour les Réformés persécutés. « Vous à qui le Seigneur, de Sa grâce a si richement eslargy ses dons, » écrivait Utenhove à Louis, « avecq le bon vouloir et singulière bonté qui se lict sur vostre face, vous avez aussi la puissance de tirer les pauvres affligés de la geule des loups ravissans. » Le comte répondit à cet appel et s'efforça d'adoucir la sévérité d'Egmont, mais sans

grand succès. La Flandre ne tarda pas à être pacifiée et il ne fut pas permis à cette importante province de jouir des bienfaits de l'accord qu'on avait arraché à la Duchesse. Les prêches furent prohibés et les ministres et leurs congrégations saisis et châtiés, même dans les endroits où le culte avait été établi antérieurement au 23 août. Il n'y avait certes dans les vigoureux efforts du maître et de son serviteur rien qui sentît la trahison envers Philippe et qui pût faire prévoir le sort réservé à d'Egmont et à Bakkerzeel.

La conduite d'Orange à Anvers fut en harmonie complète avec toute sa carrière. Il arrivait dans le dessein sincère d'aboutir à une pacification, mais il savait qu'il n'était possible d'atteindre ce but qu'en maintenant loyalement l'Accord intervenu entre les confédérés et la Régente. Il rentra à Anvers le 26 août et y trouva l'ordre presque rétabli. Les bourgeois ayant enfin pris sérieusement l'alarme, et la furie des iconoclastes s'étant complètement apaisée, il n'avait pas été fort difficile d'obtenir un certain degré de bon ordre. La tranquillité cependant s'était plutôt rétablie d'elle-même, et ce ne fut que lorsque le calme eut succédé à la tempête, que les faces placides des bourgmestres réapparurent au-dessus des flots.

Trois iconoclastes que l'on avait pris sur le fait furent pendus le 28 août par ordre des magistrats [1]. La présence d'Orange leur donna le courage de procéder à ces exécutions qu'il ne pouvait du reste em-

[1] C'est là le récit de Hoofd, III, 110, 111. Les trois émeutiers furent exécutés, non sur l'ordre du Prince (comme l'a affirmé M. Groen van Prinsterer, Archives et Correspondance, II, 261), mais sur l'ordre de l'autorité locale. — « En alstoen moedt geschept hebbende, ten derden daaghen daar naa, drie van de gevange beeldstormers met de galge, de rest met ballingschap oft anders straften ». — Hoofd, ubi sup.

pêcher, l'article 5 de l'Accord enjoignant formellement de châtier les émeutiers. Les magistrats voulurent qu'en cette occasion le « châtiment » fût exemplaire, et d'Orange n'avait pas le pouvoir d'intervenir dans l'action régulière des autorités de la cité, tant qu'elles se maintenaient dans les limites de la loi. Toutefois, il ne prit aucune part à cette exécution et, pour empêcher le retour de nouvelles violences, il se hâta de rédiger un projet de convention sur la base des concessions faites par Marguerite. Des prêches publics de la religion réformée avaient déjà eu lieu dans l'intérieur de la ville. Le 22, les Réformés avaient pris possession d'au moins trois églises. Le sénat avait député le pensionnaire Wesenbeck pour parlementer avec les ministres : car en ce moment les magistrats n'étaient pas en mesure de commander. Taffin, le prédicant wallon, s'était montré traitable et avait consenti à suspendre l'exercice de son ministère. Il avait de plus accompagné le pensionnaire à la cathédrale, dans le but de persuader à Herman Modet qu'il ferait également mieux de retarder la prédication qu'il y préparait. Il avait trouvé cet éloquent enthousiaste, déjà au milieu de l'église, brûlant d'impatience de monter sur la brèche, et absolument incapable de résister à la tentation d'entonner un psaume et de prêcher un sermon flamand, dans l'enceinte des murs qui pendant tant de siècles n'avaient retenti que d'accents et de chants liturgiques romains. Tout ce qu'il put accorder aux sollicitations de son collègue et des magistrats, c'est que son sermon serait court. Mais il avait trop compté sur sa puissance de continence, car son sermon non seulement devint très long, mais en outre il en prêcha un second le même jour dans l'après-midi. La ville d'Anvers tomba ainsi sous l'application de l'article septième du traité du 24 août, puisque antérieurement à la signature de cet Accord, un prêche y avait eu lieu dans la cathédrale.

Le 2 septembre, après de longues et nombreuses entrevues avec les principaux de la religion réformée, le Prince conclut enfin, conformément à l'Accord, un traité en seize articles entre les Réformés, les magistrats et le gouvernement. C'était l'œuvre d'un véritable homme d'État, et si les dépositaires de l'autorité suprême avaient pu s'élever à la hauteur d'intelligence que montrait Guillaume de Nassau, si Philippe avait été capable de comprendre un pareil esprit, le Prince, le seul qui, dans ce temps de déchirements, possédât le talent de gouverner les volontés les plus divergentes, eût conservé au monarque et à ses héritiers ce groupe magnifique de provinces, sans en perdre une seule.

Si le Prince jouait un jeu, il le jouait du moins avec honneur. Avoir conçu l'idée de la tolérance religieuse à une époque de dogmatisme universel ; travailler à introduire un mutuel respect entre des opinions contradictoires, dans un temps où les dissidents étaient pour la plupart aussi fanatiques que les orthodoxes, et où les Réformés proclamaient orgueilleusement non pas la liberté de toutes les doctrines chrétiennes, mais seulement une foi nouvelle en remplacement des autres ; admettre la possibilité de plusieurs routes pour arriver au Ciel, alors que les ardents de toutes les sectes voulaient fermer tous les sentiers autres que le leur ; de pareilles idées, de pareils projets étaient-ils des péchés ? Dans ce cas, il y eût eu perte à en faire l'échange contre les meilleures vertus de l'époque. Et cependant c'était là, aux yeux de grand nombre de ses contemporains, le crime le plus odieux du Prince. Il commençait à cette époque à se séparer complètement de l'ancienne Église, mais déjà depuis longtemps il était d'avis que les empereurs, les rois et les papes avaient jusqu'alors pris trop de soin des âmes de leurs sujets, et en avaient envoyé pré-

maturément un trop grand nombre devant le grand juge. Il était tout aussi peu disposé à accorder aux Calvinistes, aux Luthériens et aux Anabaptistes, de pleins pouvoirs pour arriver au même but. « Il trouvoit mauvaise la sévérité de nos théologiens, » a dit un de ses contemporains catholiques, résumant dans un seul paragraphe tous les crimes religieux du Prince, « en tant qu'ils voloient garder exactement les anciennes constitutions et cérémonies de l'Église, sans céder ung seul point à leurs adversaires ; blasmoit les Calvinistes comme gens séditieulz et sans repos, et néantmoins avoit en horreur le placart de l'Empereur qui les condempnoit à la mort, estimant, ainsy que faisoient lors beaucoup de catholiques, que c'estoit chose cruelle de faire mourir ung homme pour seulement avoir soustenu une opinion, ja soit qu'elle fût erronée ; disant qu'en choses qui touchoient nostre conscience, la cognoissance et punition devoit estre réservée à Dieu ; alléguant la sentence que certain grossier d'Allemaigne allégua quelquefois à l'empereur Charles cincquiesme : *Sire*, *servés vous des corps sans vous souscier des âmes*. Brief, qu'il l'eust volu croire, l'on eust estably une espèce de religion qu'il fantastiquoit en son esprit demie catholique et demie luthérienne, pour donner contentement aux uns et aux aultres, qu'il estimoit estre le vrai moyen pour appaiser les troubles de la chrestienté. »

Ce tableau tracé par un de ses plus brillants et de ses plus âpres ennemis, au lieu de l'aversion qu'il avait pour but d'inspirer, excite notre admiration.

Les articles du traité avenu à Anvers assignaient trois églises aux diverses sectes de Réformés, stipulaient que catholiques et protestants s'abstiendraient également de troubler le culte l'un de l'autre, et pourvoyaient à ce qu'à l'avenir, la bonne entente qui ne devrait jamais cesser de régner entre des frères et des

concitoyens, même d'opinions différentes sur des questions de rites et de doctrines, ne pût plus être détruite par des défis réciproques, soit dans des sermons, soit dans des chansons de rue.

Telle est la base sur laquelle fut établie, par Guillaume d'Orange, non seulement à Anvers mais encore à Utrecht, à Amsterdam et dans les autres villes principales de son gouvernement, une paix religieuse de trop courte durée et malheureusement presque aussitôt brisée que créée.

Malgré ses infatigables efforts, le Prince n'avait que de faibles espérances d'arriver à une solution pacifique. Il sentait que le dernier pas fait par la Réforme l'avait conduite sur la pente du précipice. Il ne goûtait pas d'aussi rapides progrès. Il savait que le Roi ne pardonnerait jamais aux iconoclastes. Il devinait qu'il ne sanctionnerait jamais l'Accord du 24 août. Sir Thomas Gresham qui, en sa qualité de représentant de la reine protestante d'Angleterre dans la grande métropole commerciale de l'Europe, était parfaitement au courant de la tournure que prenaient les choses, conseillait déjà de choisir quelque autre place de commerce pour la vente des produits anglais. Il faisait savoir à son gouvernement que le négoce ne trouvait aucune sécurité à Anvers « dans ces temps de querelles. » Il était dans la grande intimité du Prince ; celui-ci l'invita à dîner le 4 septembre, et lui fit lire tout haut par le pensionnaire Wesenbeck qui était présent, le traité qui devait être ce jour-là proclamé à l'Hôtel de Ville. D'Orange cependant n'exprima pas grande confiance dans les destins futurs des Provinces et dans les dispositions du Roi. « Pendant toute la conversation, » dit Gresham, « le Prince ne cessa de me dire : Je sais que cela ne satisfera pas le Roi. »

Pendant que d'Egmont s'évertuait dans les Flandres et d'Orange à Anvers, le comte de Horn avait fait

de son mieux dans l'importante cité de Tournai. Les qualités de l'Amiral n'étaient pas précisément l'intelligence et le talent de manier les hommes, mais il était parti avec les plus honnêtes desseins du monde : faire observer l'Accord et faire autant que possible plus en faveur du gouvernement que des Réformés. Cependant, dans le but de bien disposer les membres « de la religion, » et de prouver son désir sincère de ramener la paix, il accepta les quartiers qui lui avaient été préparés dans la demeure d'un marchand calviniste de la ville, plutôt que de s'établir dans la citadelle avec le vieux et dur gouverneur Moulbais. Cela blessa fortement les Catholiques, et inspira aux Réformés l'espoir d'obtenir la liberté des prêches dans l'intérieur des murs. Ils avaient, du reste, droit à ce privilège, car les prêches dans la ville étaient établis en fait avant le 24 octobre. Néanmoins, le Comte penchait dans le sens contraire, et, d'accord avec les vœux de la Duchesse, il voulait les réduire à leurs services hors des murs.

Par une circonstance d'assez mauvais augure, le jour de son arrivée, il avait soupé avec quelques-uns des habitants notables dans la « salle de la géhenne, » là où l'on donnait la question, local qui n'était pas de nature à faire naître un trop bon appétit. Le dimanche suivant, on lui avait offert un grand banquet auquel assistaient les principaux bourgeois, dans une des maisons de la place du marché. Cette fête fut troublée par une querelle qui avait pris naissance dans la cathédrale. Dans les souterrains de cet édifice, à en croire les traditions, était caché un trésor immense ; souvent les chanoines s'étaient vantés, à ce que l'on rapportait, d'avoir dans ces richesses enfouies de quoi rebâtir leur temple avec plus de magnificence que jamais, quand même il viendrait à être entièrement détruit. Aussi, dès son arrivée, l'Amiral avait-il

placé une garde nombreuse dans l'église et commencé de grandes fouilles à la recherche de cette mine imaginaire. La Régente informa son frère que le Comte poursuivait cette œuvre dans le dessein de s'approprier tout ce que l'on trouverait. Comme elle savait qu'il était tout à fait ruiné, c'était là, d'après elle, la meilleure explication à donner de ces travaux. De Horn avait cependant promis expressément à la Duchesse que tout ce qui viendrait à tomber en sa possession par cette voie-là ou par toute autre, serait soigneusement restitué jusqu'au dernier sou aux propriétaires légitimes. On ne trouva rien qui pût justifier les fabuleuses légendes des moines, mais les chercheurs d'or n'en mirent pas moins tout en émoi. Les chanoines, craignant naturellement pour la sûreté de leur fantastique trésor, avaient forcé la consigne et pénétré dans l'église au moyen de la signature frauduleusement obtenue d'une des autorités de la ville. Une querelle s'ensuivit entre ce personnage et le commandant de la garde de la cathédrale ; pour y mettre fin, ils se rendirent ensemble au lieu où se tenait le banquet. Le Comte, avec sa rudesse habituelle, infligea une sévère remontrance au coupable, et le menaça, pour le cas où il recommencerait, de le faire immédiatement garrotter, bâillonner et envoyer à Bruxelles où il recevrait le châtiment qu'il méritait. L'affaire ainsi arrangée, le banquet continua : « Les marchands tous fort joyeulx que le comte avoit ainsi espouffé ledict procureur. » Les fouilles continuèrent encore quelque temps, jusqu'à ce qu'enfin on vint à craindre d'endommager les fondements de l'église, mais on ne découvrit que quelques menues pièces de monnaies avec d'autres objets de mince valeur.

De Horn avait pris ses quartiers dans la ville, afin d'être mieux à portée de réprimer tout tumulte et afin d'inspirer confiance au peuple. Les cinq sixièmes

des habitants de Tournai étaient de la religion réformée, et, pour ce motif, il ne trouvait pas prudent de tenter la suppression violente de leur culte. En arrivant, il avait lancé une proclamation par laquelle il ordonnait la remise immédiate aux mains du Magistrat de tout ce qui pouvait avoir été enlevé dans les maisons religieuses, et cela sous peine, pour les récalcitrants, « d'être incontinent étranglés au gibet. » Néanmoins rien ne fut rapporté, par la raison fort simple que rien n'avait été volé. En conséquence il n'y eut personne à étrangler.

Son premier soin fut ensuite la publication de l'Accord du 24 août, et il annonça qu'il était dans ses intentions bien arrêtées de le faire scrupuleusement observer. Les prêches étaient toujours suivis avec le même enthousiasme que pendant la tempête dont les images avaient été victimes, et qui maintenant était entièrement apaisée. C'était encore par quinzaine de mille que les fidèles se rendaient dans les faubourgs pour y entendre Ambroise Wille; mais ils étaient des plus paisibles dans leur conduite. Il fut convenu entre l'Amiral et les directeurs des consistoires réformés, qu'il serait assigné à ceux-ci trois lieux de réunion, à désigner par de Horn. A ces endroits, qui étaient en dehors des murs, les Réformés reçurent l'autorisation de bâtir des édifices pour leurs assemblées. La Duchesse donna son assentiment exprès à cet arrangement.

Nicolas Taffin, un des conseillers, adressa au nom des Réformés « une brave et élégante harangue » aux Magistrats, pour leur représenter que, suivant les calculs les plus modérés, les trois quarts de la population étaient dissidents et que, puisque la Régente avait ordonné la construction de nouveaux temples et que les Catholiques conservaient la possession de toutes les églises de la ville, il n'était que juste de

faire supporter par la commune la dépense des nouveaux édifices. Mais on lui répondit avec indignation qu'il ne fallait pas s'attendre à voir les Catholiques payer pour le maintien de l'hérésie, surtout dans un moment où les iconoclastes venaient de les jeter dans l'exaspération. Aussi le conseiller Taffin n'obtint-il par sa « brave et élégante harangue » qu'un maigre subside de quarante livres.

Les constructions n'en furent pas moins immédiatement commencées. Beaucoup de nobles et de riches bourgeois y contribuèrent, les uns par des dons en argent, d'autres en fournissant des chênes, des peupliers, des ormes et autres bois de charpente pour les besoins de la bâtisse. On posa les fondations du premier temple hors de la porte de Cocquerel. Des débris de statues et d'autres ornements provenant des églises récemment dévastées, servirent à cette maçonnerie et cela fort malheureusement, car les Catholiques ne purent que sentir leur fureur s'accroître, en voyant ces saints des deux sexes, qui pendant tant de siècles avaient occupé « des positions si révérées et si élevées », descendre au point de n'être plus que des moellons à la base de temples dont les constructeurs flétrissaient du nom d'idoles tous ces objets sacrés.

Bientôt l'automne toucha à sa fin, et le peuple réclama à grands cris l'autorisation de tenir les prêches dans l'intérieur de la ville. Les nouveaux édifices ne pouvaient être terminés avant l'hiver ; et en attendant, les réunions en plein air devenaient un moyen de culte des plus désagréables, dans la saison de rafales et d'averses qui s'approchait. D'autre part, la Duchesse fut indignée de ces réclamations et ordonna à de Horn de ne consentir, sous aucun prétexte, à ce que l'intérieur de Tournai fût souillé de ces rites hérétiques. Ce fut en vain que l'Amiral lui

représenta la justice de ces désirs, puisque l'exercice du culte réformé avait déjà eu lieu dans diverses églises de la ville, avant l'Accord du 24 août. La Duchesse n'avait signé cette convention que pour la violer. Elle avait enfin reçu de l'argent et l'autorisation de lever des troupes, et était en voie de prendre rapidement un ton tout différent de sa méprisable attitude du mois d'août. Comme d'Egmont, d'Orange et d'Hooghstraeten, de Horn n'avait été employé qu'afin de tirer parti de son influence personnelle auprès des Réformés. A la première occasion favorable, on allait jeter de côté, et les instruments et l'œuvre qu'ils avaient accomplie.

L'Amiral se trouvait dans la position la plus intolérable. Honnête, simple et sans adresse, il était arrivé dans une ville pleine d'hérétiques, avec la mission de mettre à exécution les concessions que le gouvernement venait de faire à l'hérésie. Il voulait l'accomplir, et il se voyait observé, contrecarré, soupçonné par l'administration à Bruxelles. Le gouverneur Moulbais, qui occupait la citadelle, était censé sous ses ordres ; cependant il refusait de lui obéir, et, évidemment par suite d'instructions secrètes de la Régente, il se déclarait résolu à bientôt réduire à coups de canon la ville à l'obéissance. De Horn le requit de prendre l'engagement de ne pas introduire de nouvelles troupes dans le château. Moulbais jura que jamais âme vivante ne recevrait de lui pareille promesse. L'Amiral s'emporta avec sa violence ordinaire, regrettant, disait-il, que son frère Montigny eût dans la citadelle un si mauvais lieutenant ; mais il ne put ébranler le vieux soldat qui, mieux que de Horn, savait quel jeu se préparait. Tous les jours entraient au château de nouveaux renforts ; les soldats de la garnison s'étaient vantés tout haut « que bientôt ils auraient à manger de la chair de bourgeois sur leurs

tables, » et le bon effet de la proclamation de l'Amiral à son arrivée était complètement détruit.

De Horn se plaignait amèrement de la position qu'on lui faisait. Il se savait en butte à d'odieuses et incessantes calomnies tant à Bruxelles qu'à Madrid. Il avait fait de son mieux, dans une crise des plus graves, pour servir le gouvernement sans violer ses propres engagements, mais il déclarait n'être théologien ni juriste, et, par conséquent, être dans l'impossibilité d'accomplir, suspect et sans appui, une tâche que les plus savants docteurs du Conseil trouveraient eux-mêmes irréalisable. Plutôt avoir à supporter un siège contre les Turcs dans quelque forteresse, s'écriait-il, que de rester dans une pareille situation ! Il faisait tout ce qu'il était capable de faire, et tout ce qu'il faisait, on le trouvait mauvais. Il y avait, disait-il, une grande différence entre se trouver dans une ville et en parler de loin.

Vers le milieu d'octobre, il fut rappelé par la Duchesse, dont les lettres jusqu'alors avaient été toujours si ambiguës que, quant à lui, disait-il, il n'avait jamais pu en deviner le véritable sens. Avant de quitter la ville, il commit le plus impardonnable de ses crimes. Pressé par le chef de la congrégation des Réformés, de les autoriser à pratiquer leur culte dans la Halle des Drapiers, jusqu'à ce que leurs temples fussent achevés, le Comte leur donna son consentement provisoire et soumis à révocation de la part de la Régente, à laquelle l'affaire allait être immédiatement communiquée.

De Horn partit et les Réformés prirent incontinent possession de la Halle. Ils la trouvèrent dans un état complet de saleté et de désordre, encombrée de bancs, d'échafaudages, de poutres, de potences, et de tous les engins servant aux exécutions publiques. La foule se mit spontanément à l'œuvre, et débarrassant

la Halle de tout ce mauvais bois, balayant, lavant, blanchissant, tout en chantant en chœur les psaumes de Clément Marot, quand vint l'heure de midi, ils avaient mis la salle en état de servir. Une chaire et des bancs pour la congrégation avaient remplacé le gibet et l'échafaud démontés. On a peine à comprendre comment pareille œuvre pouvait constituer un crime capital. Eh bien ! De Horn, *catholique sincère cependant*, en tolérant des faits aussi honteux venait de commettre envers Philippe et envers Dieu la plus mortelle de ses offenses.

L'Amiral revint à Bruxelles. Le secrétaire De La Torre [1], personnage tout à fait subalterne, fut dépêché à Tournai avec les ordres de la Régente. Le gouverneur Moulbais, qui réunissait maintenant en lui l'autorité civile et militaire, fut averti de tout préparer pour la réception d'une garnison, qui allait sans retard lui être envoyée sous les ordres de Noircarmes. La Duchesse maintenant avait des armes dans les mains, et son langage devenait hardi. De La Torre avertit les Réformés « de regarder à leur faict pendant que la verge estoit verte et croissante, affin qu'elle ne fût ceuillé pour eux ; car ne convenoit pas aux subjects de marchander avec leur Prince. »

On ne se donna pas même la peine de chercher quelque prétexte décent pour violer l'Accord du 24 août, dès que le gouvernement se sentit assez fort pour le rompre. On répéta bien que les prêches supprimés

[1] La Torre arriva à Tournai le 28 octobre 1566, suivant le récit de De La Barre. Ce manuscrit (déposé aux Archives de Bruxelles, et c'est la seule copie connue), fut par la suite à la disposition du Tribunal de sang. Le secrétaire De La Torre a annoté, à divers endroits, sur la marge : « L'autheur ment ». Les passages, ainsi combattus par ce vulgaire instrument de la tyrannie, n'ont trait qu'à lui-même. — Pasquier de la Barre, MS., f. 57, v° 59.

n'avaient pas été établis avant cet arrangement ; mais en fait, les prêches avaient existé presque partout, et maintenant on les interdit partout sans exception. On eut recours aussi à cette ridicule argutie, que sous le nom de prêches ne devaient pas être compris d'autres exercices religieux, tandis qu'il était notoire que jamais ils n'avaient été séparés. Mais il est oiseux de mettre à découvert les mensonges de la tyrannie, quand à peine elle daigne se déguiser elle-même. Les dissimulations qui ont résisté à l'action des siècles sont plus dignes d'investigations sérieuses, et malheureusement cette époque nous en fournit suffisamment de cette espèce.

Vers la fin de l'année, la ville de Tournai fut complètement remise sous le joug et la religion réformée supprimée. Le 2 janvier 1567, le seigneur de Noircarmes se présenta devant les portes à la tête de onze compagnies et porteur de l'ordre de la Duchesse Marguerite, de renforcer la garnison et de désarmer les habitants. Il donna aux magistrats une heure et demie pour se décider à obéir sans murmurer. Il déclara son intention de maintenir l'Accord du 24 août ; affectation singulièrement ridicule dans de telles circonstances, ainsi que le montra l'évènement. Les notables furent convoqués, la soumission décidée et, dans le délai fixé, les magistrats apportèrent à Noircarmes l'acceptation pure et simple de ses conditions. Ce sanguinaire personnage leur répondit qu'ils avaient agi fort sagement, car s'ils avaient tardé une minute de plus à recevoir la garnison, il aurait immédiatement « réduit la ville en cendres et passé tous les habitants au fil de l'épée. » Il avait reçu plein pouvoir d'en agir ainsi et, dans la suite des évènements, Noircarmes devait faire voir, en plus d'une effroyable circonstance, qu'il était capable de réaliser cette menace.

Les soldats, qui avaient marché toute la nuit précédente et qui étaient fermement persuadés que la ville refuserait les conditions proposées, furent extrêmement désappointés de voir leur échapper le pillage sur lequel ils avaient compté. Huit à neuf cents paysans sans aveu, qui avaient suivi les régiments, munis chacun d'un grand sac vide qu'ils espéraient remplir en achetant aux soldats leur butin, ou en volant eux-mêmes à la faveur de la nuit de rapine et de carnage à laquelle on s'attendait, partageaient le mécontentement des soldats, qui les chassèrent honteusement de la ville. On procéda sur-le-champ au désarmement des habitants. On leur prit toutes les belles armes dont ils avaient été forcés de se munir à leurs frais, quand les magistrats les avaient enrégimentés sous huit bannières, pour défendre la ville contre tout danger de tumulte ou d'invasion ; ce qu'il y avait de plus beau en fait d'épées, d'arquebuses, de poignards et de pistolets fut partagé par Noircarmes entre ses officiers. Voilà comment Tournai fut pacifié.

Pendant tout le cours de ces évènements en Flandre, à Anvers, à Tournai, à Malines, la Duchesse avait montré plus de perfidie que jamais. Elle avait désavoué des actes que ceux auxquels elle avait fait appel dans le moment du danger, n'avaient posés que sur ses ordres ; elle avait feint de les louer de leur conduite, tandis qu'en secret elle défigurait leurs actions et calomniait leurs motifs, et elle avait mis en œuvre tous ses moyens pour lever des troupes à l'étranger, pendant qu'elle s'efforçait d'amuser les confédérés et les sectaires en affectant une fausse clémence.

Quand d'Orange se plaignit de ce qu'elle avait censuré les mesures qu'il avait prises à Anvers, et de ce qu'elle tenait un langage blessant pour lui, elle protesta qu'elle approuvait pleinement tout ce qu'il avait

fait, — à l'exception seulement de l'autorisation donnée aux hérétiques de tenir leurs prêches dans la ville et d'exercer d'autres pratiques que leurs sermons — et que, si elle était mécontente de lui, il pouvait être assuré qu'elle le lui dirait à lui-même plutôt que de l'attaquer quand il avait le dos tourné. Le Prince, qui avait été contraint par la nécessité et pleinement autorisé d'ailleurs par les termes de l'Accord à concéder ces deux points, en réalité le nœud vital des mesures qu'il avait prises, répondit avec beaucoup de calme, qu'il n'était pas assez léger pour croire qu'elle eût parlé de façon à lui nuire, s'il n'avait pas été certain de son fait, ainsi qu'il en fournirait bientôt la preuve. D'Orange n'était pas homme à se laisser tromper sur sa situation réelle, ni sur le caractère de ceux à qui il avait affaire. Marguerite ne manqua pas d'écrire encore dans le même sens à d'Hooghstraeten sur le compte du Prince, et de lui affirmer que rien n'était plus loin de ses intentions que de représenter la conduite de « son cousin, » le prince d'Orange, comme contraire aux intérêts de Sa Majesté ; « car elle cognoissoit desja passé lointemps quelle estoit son affection au service de Dieu et du Roy, » et la diligence qu'elle l'avait toujours vu mettre à l'exécution de ce qui lui semblait convenir audit service. Elle envoya de plus le conseiller d'Assonleville en mission spéciale auprès du Prince, pour que ce douceréux personnage informât ledit cousin d'Orange qu'il était et avait toujours été aimé et chéri par Sa Majesté, et que « elle l'avoit tousjours aymé comme son propre frère ou enfant. »

Elle écrivit à de Horn, pour approuver en général sa conduite, en termes assez vagues toutefois, et pour lui déclarer la grande confiance qu'elle avait en son zèle, en sa loyauté et en ses bonnes intentions. Elle accorda le même éloge à d'Hooghstraeten, et

quant à d'Egmont, elle ne cessait de lui reprocher les soupçons qu'il semblait vouloir s'entêter à entretenir sur ses véritables dispositions à elle et sur celles de Philippe, à l'égard de la conduite et des intentions du Comte.

On a déjà pu voir en partie quels étaient ses sentiments intimes et ses rapports secrets, sur le compte des illustres personnages qu'elle encourageait et louait ainsi. Ses descriptions prenaient de jour en jour de plus sombres couleurs. Elle disait à son frère que d'Orange, d'Egmont et de Horn étaient sur le point de se mettre eux-mêmes à la tête des confédérés, lesquels allaient prendre les armes et avaient levé des troupes ; que la religion luthérienne allait être instaurée par la force, que tous les pouvoirs seraient confiés au triumvirat ainsi créé par les seigneurs, et que Philippe serait en réalité entièrement dépouillé des provinces qui avaient si longtemps appartenu à ses ancêtres. Elle tenait toutes ces informations de Mansfeldt, auquel les nobles ne cessaient de répéter d'un air ironique qu'il jouait le rôle d'un valet fidèle qui ne recevrait jamais ses gages.

Elle ajoutait qu'un plan était déjà adopté pour le partage du pays ; qu'Auguste de Saxe devait avoir la Frise et l'Overyssel ; le comte de Bréderode, la Hollande ; le duc de Clèves et Lorraine, la Gueldre ; le roi de France, les Flandres, l'Artois et le Hainaut, avec d'Egmont pour Stathouder perpétuel de ces provinces ; le prince d'Orange, le Brabant, et ainsi de suite. Un massacre général de tous les Catholiques avait été convenu par d'Orange, de Horn et d'Egmont, pour le moment où le Roi mettrait le pied à bord du navire qui devait l'amener dans le pays. Ce fait si remarquable, Marguerite l'appuyait auprès de Philippe de la respectable autorité de Noircarmes.

Elle s'excusait *d'avoir employé les services de ces*

nobles sous l'empire de la nécessité. Leur conduite en Flandre, à Anvers, à Tournai, à Malines, avait été des plus répréhensibles, et elle avait été forcée de les désavouer sur les points les plus importants. Quant à d'Egmont, c'est avec la plus grande répugnance qu'elle lui avait confié des forces dans le dessein de réduire les sectaires flamands. Elle avait craint de paraître se défier de lui, mais cependant elle était convaincue que tous les soldats sous les ordres d'Egmont étaient autant d'ennemis contre le Roi. En dépit de ses protestations de fidélité à l'ancienne religion et à Sa Majesté, elle craignait qu'il ne trempât dans quelque noir complot contre Dieu et le Roi. Quand on songe à la façon impitoyable dont en réalité le malheureux Comte avait sévi contre les sectaires, et les preuves sanguinaires qu'il avait fournies de sa fidélité « à Dieu et au Roi, » il semble à peine croyable que Marguerite ait pu écrire toutes ces assertions monstrueuses.

La Duchesse, de plus, avertit à plusieurs reprises son frère, que les nobles avaient l'habitude de se procurer copie de toute la correspondance échangée entre Madrid et Bruxelles, et qu'ils dépensaient de grosses sommes pour arriver à lire ses propres lettres et celles de Philippe, même les plus intimes. Elle le priait, en conséquence, d'être sur ses gardes, parce qu'elle croyait que toutes leurs dépêches étaient lues. Dans de telles circonstances, et ses dépêches contenant tout ce que nous venons de voir, ses plaintes sur l'incrédulité qu'opposaient les seigneurs à ses protestations d'affection, sont vraiment étonnantes.

CHAPITRE IX

COMBATS LIVRÉS ; COMBATS ÉVITÉS.

(1566).

Position de Guillaume d'Orange. — L'entrevue de Termonde. — Les lettres supposées d'Alava. — Intentions d'Egmont. — Isolement de Guillaume d'Orange. — Conduite d'Egmont et de Horn. — Dissolution de la Confédération des Nobles. — Faiblesse que montrent d'éminents personnages. — Vigilance d'Orange. — Demande de convocation des États-Généraux. — Pamphlet du prince d'Orange. — La ville de Valenciennes refuse une garnison. — Influence de La Grange et De Bray. — La ville est mise en état de siège et investie par Noircarmes. — Tentatives pour la secourir. — Les Calvinistes sont battus à Lannoy et à Waterlots. — Joie du gouvernement. — Le siège est poussé de plus près. — Cruautés exercées sur les paysans.—Héroïsme des habitants. — Remontrance aux chevaliers de la Toison d'Or.— Conduite de Bréderode. — D'Orange à Amsterdam. — Nouveau serment que demande le gouvernement. — D'Orange le refuse. — Il se démet de toutes ses charges. — Conciliabule à Bréda. — Nouvelle « Requête » de Bréderode. — Il suscite des troubles et lève des troupes à Anvers. — Conduite de Hooghstraeten. — Plans de Bréderode. — D'Orange est soupçonné de connivence. — Alarme à Bruxelles. — Tholouse à Austruweel. — Bréderode en Hollande. — De Beauvoir défait Tholouse. — Excitation à Anvers. — Conduite résolue de Guillaume d'Orange. — Émeute de trois jours à Anvers, apaisée par le courage et la sagesse d'Orange.

Il faut maintenant que nous examinions certains évènements importants qui se passaient en même temps que ceux exposés dans le précédent chapitre, afin que le lecteur puisse se rendre un compte exact de la position des personnages principaux de ce grand drame, vers la fin de l'année 1566. Le prince d'Orange avait, ainsi que nous l'avons vu, consciencieusement employé toute son énergie à achever la pacification de la métropole commerciale, sur les bases approuvées par la Duchesse. Il avait établi une paix religieuse temporaire, seul moyen, dans la situation critique des choses, de détourner l'orage prêt à éclater ; mais il avait laissé la loi suivre son cours contre quelques séditieux, que la justice avait régulièrement condamnés. Il avait travaillé jour et nuit, — au milieu d'immenses obstacles, de calomnies incessantes, d'avis contradictoires, — à rétablir l'ordre dans le chaos ; il avait même risqué sa vie, — en se jetant un jour au milieu d'un rassemblement tumultueux, où, armé d'une hallebarde arrachée à l'un de ses gardes, il avait frappé plusieurs des perturbateurs et avait ainsi dispersé, seul pour ainsi dire, une émeute menaçante et dangereuse ; il était resté à Anvers, cédant aux pressantes sollicitations des magistrats qui lui représentaient tous les prêtres comme menacés de mort et tous les marchands comme prêts à quitter la ville, du moment qu'il aurait le dos tourné. Il était cependant indispensable qu'il fît une apparition dans son gouvernement de Hollande, où régnaient des désordres de même nature que ceux d'Anvers, et où tous les partis et toutes les classes de citoyens demandaient leur stathouder à grands cris. Malgré tous ses efforts, il se trouvait vis-à-vis du gouvernement dans une position sur laquelle il ne se faisait point illusion. Les phrases mielleuses de Marguerite, les prudentes louanges du « bénin et débonnaire »

Philippe, n'avaient aucune prise sur cet homme d'État accoutumé à lire, à travers les actions des hommes, jusqu'au fond de leur cœur. Il apercevait déjà la perfidie et la vengeance imprimées en traits indélébiles dans le cœur de Philippe et dans celui de Marguerite. Ce qui l'avait surtout indigné, c'était l'insulte que lui avait faite la Duchesse Régente en envoyant le duc Éric de Brunswick avec des troupes en Hollande pour protéger Gouda, Woerden et d'autres villes situées dans le gouvernement même du Prince. Il savait parfaitement sous quelles couleurs, ainsi que les autres seigneurs, il était dépeint au souverain. Il était déjà convaincu que la contrée était destinée à être réduite à l'état de pays conquis par des mercenaires étrangers, et que sa vie, en même temps que celle de beaucoup d'autres nobles, serait alors sacrifiée. Le moment était venu, où il lui était enfin légitime de chercher autour de lui des moyens de se défendre lui-même et son pays, pour le cas où le Roi viendrait à pousser l'égarement jusqu'à mettre à exécution les desseins que soupçonnait le Prince. Et le moment approchait rapidement où un homme d'État, occupant aux yeux du monde une position aussi élevée que la sienne, ne pourrait plus se soustraire à l'obligation de choisir le rôle auquel sa vie désormais devait être consacrée. Il fallait qu'il devînt un instrument aveugle de la tyrannie, ou rebelle, ou exilé. Pour un homme aussi habitué à lire dans l'avenir, le moment de choisir était même déjà arrivé. De plus, il doutait — et les évènements devaient d'une manière éclatante justifier ses doutes. — qu'on l'acceptât comme instrument du despotisme, quand bien même il eût eu quelque inclination à se prostituer à un pareil service. C'est donc d'alors, et pour ces motifs, qu'il faut évidemment faire dater chez Guillaume e Taciturne, les premières pensées de trahison, si

toutefois c'est trahir qu'entreprendre de protéger contre les atteintes d'un despote étranger, des libertés antiques et garanties par des chartes jurées. Le Prince dépêcha un envoyé secret au comte d'Egmont, pour lui représenter quels graves soupçons l'envoi du duc de Brunswick en Hollande prouvait chez la Duchesse, et pour lui proposer de prendre des mesures qui pussent obvier aux dangers qui menaçaient le pays. Il donnait à entendre que Catholiques et Protestants seraient broyés dans une même conquête, aussitôt que seraient achevés les formidables préparatifs d'invasion que faisait Philippe. Quant à lui, disait-il, il ne voudrait pas rester dans le pays pour assister à la ruine et au désespoir du peuple, et pour tomber en victime passive de la vengeance qu'il prévoyait. Cependant, s'il pouvait compter sur l'appui d'Egmont et de Horn, il était tout disposé, après approbation des États-Généraux, à risquer des préparatifs contre l'invasion armée des Espagnols, qui allaient venir réduire les Provinces en esclavage. Toutefois, ajoutait-il, des hommes comme eux trois ne devaient pas « se laisser couper l'herbe sous le pied, » et le moment d'agir était tout proche.

Voilà le plan dont le prince d'Orange était disposé à tenter l'exécution. Employer son influence et celle de ses amis, pour s'interposer entre un souverain bigot jusqu'à la folie et un peuple en proie à une frénétique exaltation religieuse; pour résister, s'il en était besoin, à la force brutale par la force même, et pour contraindre le souverain à respecter les chartes qu'il avait juré de maintenir intactes et qui étaient bien plus anciennes que son droit de souveraineté; voilà jusqu'où Guillaume d'Orange poussait déjà la trahison, car il ne pouvait d'aucune autre façon rester fidèle à sa patrie et à son propre honneur.

Rien ne sortit de cette ambassade secrète, car le

cœur et le destin d'Egmont étaient déjà fixés. Néanmoins, avant que d'Orange ne partît pour le Nord, où les provinces hollandaises réclamaient impérieusement sa présence, eut lieu à Termonde une entrevue mémorable entre d'Orange, d'Egmont, de Horn, Hooghstraeten et le comte Louis. Les points débattus dans cette conférence furent probablement les mêmes que ceux qui avaient fait l'objet de l'ambassade secrète dont nous venons de parler. Le conciliabule fut de courte durée. Les seigneurs se rencontrèrent à onze heures et s'entretinrent jusqu'à l'heure du dîner, c'est-à-dire entre midi et une heure. La discussion porta sur le contenu d'une lettre que de Horn venait de recevoir de son frère Montigny, alors à Ségovie, et qui peignait en termes saisissants la fureur de Philippe à l'occasion des évènements dont les Pays-Bas avaient été récemment le théâtre : le Baron ajoutait combien lui-même avait été étonné et indigné de ce qu'il eût été impossible aux nobles d'empêcher des outrages comme les prêches publics, la destruction des images et l'Accord. Ils s'occupèrent aussi du mécontentement manifesté par la Duchesse, à propos des actes du comte de Horn à Tournai, et ils lurent ensemble des lettres très remarquables, qu'on leur avait données comme ayant été écrites à Marguerite de Parme par l'ambassadeur d'Espagne à Paris, Don Francis d'Alava. Ces lettres étaient supposées. Au moins la Régente l'affirme-t-elle ainsi dans sa correspondance en italien, et, dans ses lettres secrètes à Philippe, elle disait ordinairement la vérité. Cette fois la sagacité de Guillaume d'Orange avait été mise en défaut. Mais la fidélité frappante avec laquelle la politique actuelle et les vues du gouvernement y étaient décrites, l'exactitude avec laquelle des évènements encore à venir y étaient prédits, et certaines nuances délicates qui donnaient un grand air de vérité à

ces dépêches apocryphes, pouvaient aisément tromper, même un esprit aussi pénétrant que celui du Prince.

Les lettres parlaient des sentiments profondément et depuis longtemps hostiles, qui animaient Philippe à l'égard d'Orange, d'Egmont et de Horn, comme d'un fait bien connu et du signataire et de sa correspondante ; mais elles recommandaient à la Duchesse d'affecter, dans ses rapports avec ces nobles, la cordialité la plus sincère. L'intention du Roi était de se servir d'eux et de les anéantir ensuite, disait le signataire, et le devoir de la Régente était de seconder ce dessein. « Les émeutes et les troubles n'ont pas eu lieu sans leur participation secrète, » disait le faux Alava, « et Votre Altesse peut être assurée qu'ils seront les premiers à qui Sa Majesté s'adressera, non pour leur conférer des honneurs et des dignités, mais bien pour les châtier comme ils le méritent. Toutefois Votre Altesse ne doit leur montrer aucun symptôme de déplaisir ; elle doit, au contraire, les maintenir constamment dans la pensée que Sa Majesté les tient pour ses plus fidèles serviteurs. Tant qu'ils auront cette persuasion, on pourra plus facilement les employer, mais quand le temps sera venu, on les traitera d'une autre manière. Votre Altesse peut être assurée que le Roi ne désire pas moins qu'elle-même, de leur faire recevoir la punition qu'ils méritent. » On engageait en outre la Duchesse « à agir avec les trois Seigneurs, d'après l'exemple que lui donnait le gouvernement espagnol dans ses rapports avec les envoyés, de Berghes et Montigny, auxquels on faisait bonne figure, mais que l'on surveillait de très près et que jamais on ne laisserait sortir vivants de l'Espagne. » La suite de cette lettre faisait allusion à des engagements existants entre la France et l'Espagne, pour la destruction de l'hérésie ; et de cette allusion aux résul-

tats que l'opinion générale attribuait, quoique sans fondement, à la Conférence de Bayonne, semble ressortir la preuve décisive que réellement la lettre était apocryphe. Plus loin on s'y plaignait amèrement de la conduite de la Reine Régente, désignée comme « certaine dame bien connue de Votre Altesse, une personne sans foi, sans amitié et sans sincérité ; l'hypocrite la plus consommée qui soit au monde. » Après diverses preuves de la duplicité de Catherine de Médicis, l'auteur de la missive poursuivait : « Elle m'envoie de fréquents messages par son petit nain noir, dans l'espérance de découvrir mes secrets à l'aide de cet espion. Mais je suis sur mes gardes, et je me flatte d'en apprendre plus sur son compte qu'elle n'en apprend sur le mien. Jamais elle ne pourra se vanter d'avoir trompé un Espagnol. »

Il nous a paru indispensable de donner quelques extraits de ces pièces célèbres, à cause de la grande importance que l'on y attacha, tant à la Conférence de Termonde que pendant le procès d'Egmont et de Horn. Les écrivains hollandais de ce temps n'ont jamais douté qu'elles ne vinssent d'Alava ; et, ce qui est plus remarquable, Strada, l'historiographe des Farnèse, après avoir cité les dénégations de Marguerite sur l'authenticité de ces lettres, ajoute froidement : « Était-ce une invention des conspirateurs ou réellement des dépêches d'Alava ? C'est ce que je ne déciderai pas ; toujours est-il que la Duchesse *déclara* que ces dépêches étaient fausses. »

Une chose certaine, c'est que, quand on lit ces pages, quand on voit avec quelle sûreté l'écrivain plonge dans l'abîme des fourberies du cabinet espagnol ; avec quelle clarté il expose des évènements encore couverts alors du voile de l'avenir, on est tenté de s'écrier : « Aut Alava, aut Diabolus ; » ou bien l'ambassadeur a écrit les dépêches, ou c'est Guillaume d'Orange. Car

quel autre que celui-ci aurait pu voir aussi clair dans l'avenir et dans le cœur de Philippe ?

Comme cette accusation n'a jamais, que nous sachions, été portée contre le Prince, il est superflu de discuter jusqu'à quel point pareille supercherie eût été immorale. Sans doute une certaine tendance à recourir aux stratagèmes dans sa longue guerre contre l'Espagne, fait tache sur ce caractère d'ailleurs si noble. Mais avant de le condamner au tribunal de la conscience, que l'on scrute et que l'on pèse mûrement quelles ruses infernales il rencontra dans la politique qu'il avait à combattre, et combien était sainte et sublime la cause pour laquelle il livra la longue bataille de toute sa vie.

Il fut sans doute question à Termonde de l'opportunité ou de la possibilité de résister par la force à l'armée espagnole avec laquelle, selon toute probabilité, Philippe allait envahir les Provinces et venir arracher la vie aux chefs de partis. Le comte Louis était disposé à prendre ses mesures en Allemagne pour préparer cette résistance. Il est très probable que le Prince soutint aussi cette proposition. Ainsi que dans son message antérieur à d'Egmont, il doit avoir parlé de la nécessité de lever des troupes, pour soutenir, contre la violence, les décisions des États-Généraux. Toutefois, rien de semblable n'est prouvé. D'Egmont, dans tous les cas, s'opposa au projet, alléguant que : « il ne falloit jamais avoir mauvaise opinion de l'intention d'un si bon Roy, comme Philippe ; et qu'il n'avoit encore jamais fait une chose mauvaise, ny semblable envers nul de ses subjects ny aultres ; et que si quelqu'un se craindoit d'aultre chose, pouvoit sortir le Pays. » D'Egmont exprima aussi des doutes sur l'authenticité des lettres attribuées à Alava, mais il consentit à les prendre avec lui à Bruxelles et à les mettre sous les yeux de la Régente ; celle-ci, lorsqu'elle

les vit, affirma vivement au Comte qu'elles étaient fausses.

La Conférence finit après avoir duré une heure et demie. Les nobles se rendirent alors à un dîner auquel d'autres personnes paraissent avoir été présentes, et la célèbre entrevue de Termonde fut ainsi terminée. Après le repas, les cinq seigneurs montèrent à cheval, et s'en allèrent, chacun de son côté.

A dater de ce moment, les positions respectives de ces chefs de la noblesse se dessinèrent plus nettement. Guillaume d'Orange resta dans un isolement presque complet. Sans l'assistance d'Egmont, toute résistance quelque peu efficace à l'invasion imminente des Espagnols, semblait hors de question. Or, le Comte avait pris sa résolution, irrévocable et fatale. Après diverses oscillations pendant la période orageuse qui venait de s'écouler, son esprit, malgré toutes les causes de perturbation qui l'avaient influencé jusqu'ici, s'était tourné maintenant d'une façon décidée du côté de la fidélité au Roi. Hélas! en gouvernant vers cette étoile polaire, il devait rencontrer un naufrage complet! Le malheureux Comte, défendu contre toute crainte de Philippe par le mur d'airain d'une conscience tranquille, ne voyait rien dans son passé qui pût le faire pâlir de peur. En outre, il était confiant par nature, catholique de religion, et royaliste par habitude et conviction. Tout cela l'empêchait de douter un seul instant que les services rendus par lui à la Couronne, ne fussent pas plus que suffisants pour contrebalancer les quelques paroles en l'air ou les quelques démonstrations insolentes dont il avait pu jadis se rendre coupable.

De Horn avait pris une autre voie, mais qui l'éloignait également du Prince, et le conduisait au même destin que celui vers lequel d'Egmont marchait en aveugle. L'Amiral n'avait jamais commis aucun

acte de trahison. Il avait fait de son mieux, au contraire, dans plusieurs circonstances difficiles, pour prévenir la rébellion et sauvegarder les intérêts du plus ingrat des souverains. Il était décidé maintenant à se draper dans sa vertu, à se retirer de la vie de cour, pour laquelle il n'avait jamais senti de vocation, et à rompre toute liaison avec un gouvernement par lequel il se voyait très mal traité. Chagrin, irrité, désappointé, ruiné et calomnié, il ne voulait avoir plus longtemps affaire ni avec le Roi, ni avec la Duchesse. Il avait des griefs d'ancienne date contre la famille royale tout entière. Jamais il n'avait pardonné à l'Empereur de lui avoir refusé, dans sa jeunesse, l'emploi de chambellan. Il avait longtemps et fidèlement servi Philippe, et jamais il n'avait reçu un sou de salaire ou *merced*, malgré tous ses travaux comme conseiller d'État, comme amiral et comme surintendant en Espagne ; tandis que son frère cadet avait reçu pendant longtemps un traitement annuel de neuf ou dix mille florins. Il avait dépensé quatre cent mille florins au service du Roi; ses propriétés étaient hypothéquées pour toute leur valeur, et il en avait été réduit à vendre son argenterie de famille. Il avait servi de son mieux la Duchesse à Tournai et prévenu les « Vêpres siciliennes » qui, à son arrivée, étaient imminentes. Il avait sauvé les Catholiques d'un massacre général, et malgré tout cela, il apprenait par Montigny que toutes ses actions étaient défigurées en Espagne et ses intentions présentées sous les plus noires couleurs : son cœur ne le portait plus à rester au service de Philippe, quand bien même il en eût encore eu les moyens. Il avait donné pour instructions à son secrétaire Alonzo de Laloo, envoyé par lui depuis plusieurs mois à Madrid, de ne plus s'occuper des indemnités et « *mercedes* » réclamées par son maître et de signifier simplement au Roi qu'il

abandonnait toute sollicitation et se démettait de tous ses emplois. Il pouvait, aussi bien que l'empereur Charles, se faire ermite pour le restant de ses jours. S'il n'avait que peu, il saurait vivre de peu. C'est dans ce sens qu'il parlait à Marguerite de Parme, à d'Assonleville, à tous ceux qui l'entouraient. C'est précisément dans ce style et sur ce ton qu'il écrivit à Philippe, défendant avec indignation ce qu'il avait fait à Tournai, protestant contre la conduite tortueuse de la Duchesse et déclarant tout net qu'il ne voulait pas traiter plus longtemps, avec des femmes, de choses qui concernaient l'honneur d'un homme. Emporté par la conscience de l'injustice criante qu'on lui faisait, l'Amiral s'exprima alors en des termes que vraisemblablement Philippe devait ne pas lui pardonner. Il n'avait entrepris la pacification de Tournai que parce que c'était le gouvernement de Montigny, et qu'il avait promis ses services toutes les fois qu'on les lui demanderait. De Horn était un frère aimant et dévoué, et il est touchant de le voir féliciter Montigny de se trouver, après tout, mieux en Espagne que dans les Pays-Bas. Ni la fidélité, ni le catholicisme sincère, qui méritaient à de Horn les éloges de Montigny, dans les lettres intimes de celui-ci, ne purent sauver les deux frères du fatal destin dont l'accomplissement approchait rapidement pour tous deux.

Ainsi de Horn, aveugle comme d'Egmont, et ne se doutant point qu'un seul pas en dehors de l'obéissance passive avait creusé entre Philippe et lui un abîme infranchissable, résolut d'attendre la fin de ses jours dans un sombre isolement. Personnage quelquefois peut-être un peu intéressé, mais honnête homme pour son époque, d'intelligence médiocre, mais brave, généreux et droit dans ses desseins, harcelé par les traits de la calomnie, pourchassé par

toute la meute des flatteurs du pouvoir, et toujours de plus en plus près, à mesure que le pouvoir gagnait le dessus, il se retira dans son « désert, » comme il appelait son vieux manoir ruiné de Weerdt, où il se tint comme un loup acculé, grondant contre la Régente, contre Philippe et contre tout le monde.

Ainsi les deux chefs sur la coopération desquels d'Orange avait cru jusque-là pouvoir compter, s'étaient totalement séparés de lui. La confédération des nobles s'était aussi dissoute, après n'avoir accompli que peu de choses, malgré ses bruyantes démonstrations, et avoir perdu tout crédit auprès du peuple par la résiliation formelle du Compromis, en conséquence de l'Accord du mois d'août. Comme corps, ils avaient justifié le sarcasme d'Hubert Languet qui disait que : « les nobles confédérés avaient ruiné leur patrie par leur extravagance et leur incapacité ». Ils avaient profané une cause sainte, par d'indécentes orgies ; ils l'avaient compromise par des démonstrations séditieuses, et l'avaient abandonnée quand elle avait le plus besoin de défenseurs. Bakkerzeel s'était distingué en faisant pendre des sectaires dans les Flandres ; « Toison d'Or », De Hammes, après avoir donné beaucoup de scandale à Anvers et aux environs, depuis l'Accord, avait fini par accepter un grade dans l'artillerie de l'Empereur et trois cents couronnes de la duchesse Marguerite, pour frais d'équipement [1]. Cu-

[1] Lettre inédite (13 septembre) de Marguerite de Parme à Philippe II, Archives de Bruxelles, MS. — La Duchesse exprimait un profond regret de ce que les statuts de l'ordre, dont de Hammes était un des serviteurs, l'empêchassent de l'arrêter et de le punir de tous ses crimes. Ses conseils, Viglius, d'Assonleville et autres devaient plus tard faire de nouvelles découvertes sur ces privilèges, quand il s'agit de mettre à mort non plus un simple employé, mais les plus illustres chevaliers de l'Ordre.

lembourg servait la cause de la liberté religieuse en profanant les églises dans ses domaines héréditaires, brisant les statues, dînant dans les chapelles et donnant la sainte hostie à manger à son perroquet. Rien n'était plus absurde que ces actes d'irrévérence qui offensaient les catholiques et dégoûtaient les patriotes honnêtes. Rien n'était plus en désaccord avec les sentiments d'Orange, qui avait pour premier principe l'abstention mutuelle de toute insulte entre toutes les dénominations de Chrétiens. Et cependant on ne peut, sans en être révolté, voir l'indignation qu'affectaient devant de pareilles offenses certains êtres des plus méprisables. Ainsi Armenteros, dont le nom était synonyme de vol public, qui depuis des années entassait des monceaux d'or, par ses concussions, ses ventes au plus offrant des hauts emplois civils et ecclésiastiques, ses corruptions et ses rapines de toute espèce, Armenteros ne pouvait contenir son horreur à la pensée d'hosties mangées par des perroquets ou « rôties à la fourchette » par des prêtres renégats ; il épanchait ses douleurs à ce sujet dans le sein de son fidèle Antonio Perez, cet homme qui devait faire retentir l'Europe du bruit de ses débauches, de ses infamies politiques et de ses meurtres de sang-froid.

Il y avait néanmoins, parmi les confédérés, plusieurs hommes à qui il était réservé de rendre d'honorables services à la cause nationale. Les noms de Louis de Nassau, de Marnix de Sainte-Aldegonde, de Bernard de Mérode, devaient plus tard être gravés en lettres d'or dans les annales de leur patrie ; mais alors ils étaient impatients, inconsidérés, non soumis encore au contrôle de Guillaume d'Orange. Louis attendait avec anxiété que le Roi arrivât d'Espagne, à la tête d'une armée, et que « la danse de l'ours commençât. » Brédérode, bruyant, braillard et absurde comme tou-

jours, jetait le ridicule sur la cause nationale par ses bouffonneries, et mettait toute la nation en danger par ses tentatives infructueuses de rébellion.

Pour le prince d'Orange, quel parti prendre ? Il ne trouvait personne qui comprît ses vues. Vers la fin de l'année, il avait acquis la certitude que le plan du gouvernement était arrêté. Il ne faisait aucun mystère de la résolution qu'il avait prise de ne jamais servir d'instrument à l'oppression que l'on projetait pour le peuple. Il s'était à plusieurs reprises démis de ses charges, et il était décidé maintenant à faire accepter une bonne fois sa démission. S'il usait de dissimulation, c'était parce que l'hypocrisie de Philippe ne permettait la franchise à personne. Quand le souverain désavouait constamment tout projet hostile à l'égard de son peuple, et témoignait une affection extrême à des hommes que dans sa pensée il avait déjà condamnés à l'échafaud, comment le Prince eût-il pu le dénoncer ouvertement ? Sauver sa patrie et ses amis d'une ruine imminente, était son devoir. Aussi se tenait-il dans l'attitude d'un surveillant. L'œil vigilant du Prince poursuivait Philippe jusqu'au fond de son cabinet. Le Roi assurait à sa sœur que les craintes qu'elle avait conçues à l'égard de leur correspondance étaient sans fondement. Il mettait toujours ses papiers sous clef et portait cette clef sur lui. Malgré cela la clef lui était dérobée et les papiers étaient lus. D'Orange avait coutume de faire remarquer que les hommes de loisir pouvaient s'occuper de recherches philosophiques et des secrets de la nature, mais que son affaire à lui était d'étudier le cœur des rois. Il connaissait l'homme et la femme qu'il avait à combattre. Nous en savons assez sur la politique que suivaient en secret Philippe et Marguerite, pour apprécier avec quelle exactitude le Prince avait jugé toute la situation. Si ses amis avaient écouté ses avertissements, ils eussent pu vivre

et lutter contre la tyrannie. S'il avait suivi leur exemple de fausse loyauté, il y aurait eu une victime de plus, victime plus illustre que toutes les autres, et tout un pays plongé dans un esclavage sans espoir.

C'est par de telles considérations que nous pouvons nous expliquer ses rapports avec un homme comme Bréderode. Les entreprises de ce dernier, de Tholouse et d'autres, ainsi que la résistance de Valenciennes, n'auraient guère pu être empêchées, même par l'opposition du Prince. Se sachant lui-même déjà proscrit et condamné par le tyran, eût-il été se mettre en campagne contre des hommes, dont les actes bien que prématurés et sans succès possible, n'avaient pas moins pour but de s'opposer à la tyrannie ? Il laissait à d'Egmont une telle loyauté. Jusque tard dans l'automne, il avait continué à croire à la possibilité de convoquer les États-Généraux et de faire, en Allemagne, des préparatifs pour prêter main-forte à leurs décrets. Les confédérés et les sectaires s'étaient vantés de pouvoir facilement lever une armée de soixante mille hommes, rien que dans les Provinces, de ce que douze cent mille florins leur seraient fournis mensuellement par les riches marchands d'Anvers, et ajoutaient qu'il était absurde de supposer que les mercenaires allemands enrôlés par la Duchesse dans la Saxe, la Hesse et d'autres pays protestants, lui seraient jamais d'une grande assistance contre les adhérents à la religion réformée. Sans se confier plus que de raison à ces assertions exagérées, le Prince pouvait à bon droit se croire assez fort, — avec l'aide des confédérés, d'Egmont et de sa propre influence, immense à Anvers et dans son gouvernement, — pour soutenir les pouvoirs constitués de la nation même contre une armée espagnole, et s'interposer justement et efficacement entre le tyran furieux et le pays que celui-ci se préparait à écraser. Les Catholiques les

plus compétents étaient eux-mêmes d'avis que si d'Egmont se déclarait pour la Confédération, il pourrait entrer en campagne à la tête de soixante mille hommes, et d'un seul coup se rendre maître de tout le pays. Uni au prince d'Orange, ils eussent constitué ensemble une force morale et matérielle, réellement invincible. C'est pour cela que non seulement d'Orange, mais encore toute la population du pays, les Catholiques aussi bien que les Protestants, et la Duchesse Régente elle-même, demandaient la convocation des États-Généraux. Malgré la résolution fermement arrêtée, mais secrète, qu'avait prise Philippe de ne jamais permettre la réunion de ce corps, mais de laisser cependant subsister l'espoir qu'il serait quelque jour réuni, Marguerite n'avait cessé d'importuner son frère pour qu'il accordât la convocation. « Il y a moins de danger », se sentait-elle forcée de dire elle-même, « à assembler les États-Généraux, qu'à ne pas les assembler ; il vaut mieux conserver la religion cathotholique dans une partie du pays que de la perdre entièrement. » « Plus on différera, disait-elle, plus les affaires publiques deviendront désespérées. Si on tarde plus longtemps à prendre cette mesure, toute la Flandre, la moitié du Brabant, toute la Hollande, la Zélande, la Gueldre, Tournai, Lille et Malines seront perdus pour toujours, sans aucune chance de jamais y restaurer l'ancienne religion. » En résumé, le pays était « sans foi, ni roi, ni loi », et aucune délibération quelconque des États-Généraux ne pouvait entraîner une situation pire. Puisque telle était l'opinion de la Duchesse et, suivant elle-même, celle de presque tous les bons catholiques du pays, était-ce chose étonnante et trahison que les efforts du Prince en faveur de la mesure ?

Toutefois, à mesure qu'elle se sentit plus forte, et que le peuple, terrifié du sort de Tournai et de Valen-

ciennes, commença à perdre courage, la Duchesse vit s'affaiblir les raisons d'assembler les États-Généraux. D'Orange, de son côté, complètement abandonné par d'Egmont et de Horn, et n'ayant que peu de confiance dans le caractère des ci-devant confédérés, se renferma dans une inaction relative, mais vigilante.

Vers la fin de l'année fut mis en circulation un pamphlet écrit de sa main et fort remarquable, dans lequel il démontrait au gouvernement du Roi, avec sa profondeur de pensée, sa modération de langage et sa modestie habituelles, la nécessité d'accorder, jusqu'à un certain point, la liberté religieuse. L'homme qui depuis son enfance, pour ainsi dire, avait occupé les emplois civils et militaires les plus élevés du pays et qui, aux yeux de ses ennemis comme à ceux de ses amis, passait pour le personnage le plus important des trois millions d'habitants de sa patrie, cet homme s'excusait de risquer d'être tenu pour « présomptueulx » en mettant son avis en avant. « Je ne vouldrois », disait-il, « en ungne affaire de telle importance, estre plus saige et prétendre plus avant que mon aage et expérience ne comporte ; néantmoings voïant les affaires aux extrêmes perplexités, ayme mieux être tenu pour tel, considérant principalement estre le debvoir d'ung chacun, soit vieux ou jeusne, d'ayder et assister en une nécessité si grande, la patrie de tout son pouvoir. »

Voilà donc quelles étaient l'attitude des principaux personnages et la situation des affaires dans les Pays-Bas, vers la fin de l'année 1566, si féconde en évènements, et la dernière année de paix que dussent voir la génération d'alors et la génération suivante. Le gouvernement, faible quand l'année avait commencé, était plus fort quand elle finissait. La Confédération était dissoute et les confédérés dispersés. La Requête, les banquets des gueux, les prêches publics,

les fureurs des Iconoclastes, l'Accord du mois d'août, avaient été suivis d'une réaction. Tournai avait accepté une garnison. D'Egmont, complètement soumis au pouvoir, s'occupait à contraindre toutes les villes des Flandres et de l'Artois à recevoir des troupes en quantité suffisante pour y maintenir une obéissance aveugle et y étouffer toute démonstration hérétique, de façon que la Régente avait, pour ainsi dire, le loisir nécessaire pour opérer la réduction de Valenciennes.

Cette ville antique, située dans le Hainaut et sur les frontières de France, devait sa fondation à l'empereur Valentinien, de qui elle avait par la suite conservé le nom. Érigée originairement par lui en lieu de refuge, elle avait obtenu le privilège d'offrir un asile aux débiteurs, aux gens hors la loi, et même aux meurtriers. Ce vieux droit s'était maintenu, avec certaines modifications, jusqu'à l'époque qui nous occupe maintenant. Jamais toutefois, à en croire le gouvernement, pas même aux temps les plus barbares, la ville n'avait abusé de son droit d'asile, comme elle le faisait alors. Qu'était-ce que des débiteurs, des voleurs et des assassins en comparaison des hérétiques? Et ces hérétiques, les pires ennemis de leur propre race, fourmillaient dans la cité rebelle ; ils osaient y pratiquer les plus infâmes rites de Calvin; ils y obéissaient aux plus corrupteurs de tous les prédicants : Guy de Bray et Pérégrin La Grange! La ville était un foyer d'hérésie et de sédition, et il semblait arrêté de commun accord que le combat décisif pour ce que l'on appelait la religion nouvelle, se livrerait au pied de ses murailles.

Dans une situation riante, au milieu d'une vallée fertile, entourée de remparts redoutables et de fossés profonds, Valenciennes, traversée par l'Escaut qui permettait d'inonder les prairies environnantes, était

à cette époque regardée presque comme imprenable. La ville fut sommée d'accepter une garnison à peu près en même temps que Tournai. A cette demande du gouvernement, on répondit par un refus péremptoire. Vers le milieu de décembre, Noircarmes ordonna aux magistrats d'envoyer une députation à Condé, pour y conférer avec lui. En conséquence, le pensionnaire Outreman se rendit dans cette dernière ville, accompagné de plusieurs de ses collègues. Cette députation n'était pas opposée à la demande du gouvernement. Les magistrats des villes étaient en général fort éloignés de toute idée de rébellion ; mais dans Valenciennes, le pouvoir réel, en ce moment, était entre les mains du consistoire calviniste et des ministres. Les députés, à leur retour de Condé, convoquèrent les principaux membres et les prédicateurs de la religion réformée. On représenta à ceux-ci que le devoir leur ordonnait d'user immédiatement de toute leur influence en faveur de la demande faite à la ville par le gouvernement. « Puissé-je devenir muet comme un poisson, » répondit fièrement La Grange, » puisse ma langue se coller à mon palais, avant que je ne conseille à mon peuple d'accepter une garnison de mercenaires cruels, destinés à fouler aux pieds leur liberté de conscience ! »

Le conseiller Outreman fit observer au fougueux ministre que s'il craignait pour sa propre vie et celle de ses collègues, on demanderait au gouvernement toutes les garanties nécessaires pour qu'ils pussent s'éloigner avec un sauf-conduit. La Grange répondit qu'il ne craignait rien pour lui-même ; que le Seigneur saurait bien protéger ceux qui répandaient sa sainte parole et qui y croyaient, mais qu'Il ne leur pardonnerait pas, s'ils allaient tendre le cou à ses ennemis.

Il fut bientôt évident que toute transaction était impossible. Les magistrats n'avaient plus aucune au-

torité ; les prédicateurs étaient tout-puissants, et les citoyens, dit un catholique contemporain, habitant de Valenciennes, « se laissaient conduire par leurs ministres comme un troupeau de bœufs. » La Duchesse rendit donc, le 17 décembre 1566, un décret proclamant la mise de la ville en état de siège et déclarant rebelles tous ses habitants. Les crimes qui leur attiraient cette pénalité étaient minutieusement exposés dans le décret. Des prêches de la religion réformée avaient été autorisés dans deux ou trois églises ; le sacrement selon le rite calviniste avait été publiquement administré, et tous les communiants avaient formellement abjuré toute adhésion à la religion catholique ; — à la liste de leurs iniquités, les habitants venaient d'ajouter le refus séditieux de recevoir la garnison que leur envoyait la Duchesse. Pour de pareilles offenses, la Régence croyait de son devoir de défendre aux habitants toute livraison de vivres et provisions, sous peine d'être tenus comme complices de leur rébellion, et comme tels exécutés par la hart.

La ville fut aussitôt investie par Noircarmes avec toutes les troupes que l'on pouvait y employer. Les confédérés promettaient du secours aux assiégés ; Guillaume d'Orange les encourageait secrètement à persister dans leur juste refus ; Bréderode et d'autres se livraient à des démonstrations hostiles destinées à rester infructueuses ; mais dans l'entretemps les habitants n'avaient d'autre appui que l'intrépidité de leurs cœurs et la force de leurs bras.

D'abord on soutint le siège avec allégresse. On fit de fréquentes sorties, on risqua de vives escarmouches, dans lesquelles les Huguenots, d'après le témoignage de l'un des plus ardents catholiques du temps, se conduisirent avec la bravoure de troupes éprouvées, et comme si de toute leur vie ils n'eussent fait

autre chose que porter leurs armes. On organisa des expéditions contre les monastères des environs dans le but de se procurer des vivres, et les débris de statues, provenus du pillage des églises, servirent à construire au-dessus d'un bras de la rivière, un pont que, par dérision, on nomma le Pont des Idoles. Noircarmes et les six officiers qui commandaient sous lui, semblaient conduire les opérations avec mollesse ; on les surnomma les Sept Dormants. Une paire de lunettes gigantesques, de trois pieds de circonférence, fut plantée sur les remparts, afin d'apercevoir, aussitôt son arrivée, l'artillerie que l'on disait être envoyée aux assiégeants par les papistes d'Arras. Le conseiller Outreman, qui avait quitté la ville avant le siège, y entra sur l'invitation de Noircarmes. Il fut reçu avec mépris ; on répondit par des cris de fureur à ses propositions en faveur du gouvernement ; on lui jeta des pierres, et il fut très heureux de pouvoir s'échapper vivant. Les chaires retentissaient du récit des exploits immortels de Josué, de Judas Machabée et d'autres héros bibliques. Les miracles accomplis en leur faveur servaient à entretenir l'enthousiasme du peuple, tandis que les mouvements qui se produisaient sur divers points du voisinage renforçaient l'espoir d'un soulèvement général dans tout le pays.

Ces espérances devaient être déçues. Il est vrai qu'en deux endroits différents un grand nombre de Réformés s'étaient réunis. Environ trois mille sectaires étaient rassemblés à Lannoy sous les ordres de Cornaille qui, jadis serrurier et ensuite prédicateur calviniste, se disposait maintenant à tenter la fortune comme général. Mais sa troupe était sans ordre ni discipline. Elle se composait de paysans armés de fourches, de jeunes étudiants et de vieux soldats retirés du service, armés d'arquebuses rouillées, de piques et de hallebardes. Une compagnie du même

genre, s'élevant à douze cents hommes à peu près, s'organisait à Watrelots. On espérait que des forces imposantes seraient bientôt sur pied, et que les deux troupes, après avoir opéré leur jonction, marcheraient au secours de Valenciennes. On se vantait qu'avant peu de temps il y aurait trente mille hommes en campagne. Parmi les Catholiques, on craignait même tant soit peu qu'il en fût ainsi.

Ce fut alors que Noircarmes et ses « sept dormants » firent voir qu'ils étaient éveillés. Au commencement de janvier 1567, ce farouche soldat, parmi les vices duquel la nonchalance ne figura jamais, tomba sur l'armée du serrurier à Lannoy, pendant que le seigneur de Rassenghien attaquait, le même jour, la troupe campée à Watrelots. Au premier choc Noircarmes tua ou mit en fuite la moitié de ses ennemis. Cette masse hétérogène se débanda dès l'abord. Le ministre se battit bien, mais ses soldats indisciplinés prirent la fuite aussitôt qu'ils aperçurent l'ennemi. Ceux qui portaient des arquebuses les jetèrent loin d'eux, sans même les décharger, afin de courir plus vite. Un millier d'entre eux au moins restèrent morts sur le carreau ; d'autres furent culbutés dans la rivière. D'après les rapports des Catholiques, on en extermina deux mille six cents dans l'espace d'une heure. Rassenghien, de son côté, attaqua, avec cinq ou six cents réguliers, les forces de Tériel, qui étaient en nombre double des siennes. La moitié des Réformés fut bientôt massacrée ou mise en fuite. Toutefois six cents d'entre eux, qui avaient déjà vu le feu, se réfugièrent dans le cimetière de Watrelots. Là, retranchés derrière les murs de pierre, ils soutinrent vaillamment l'attaque des Catholiques. Le sommeil des morts qui reposaient dans ce paisible cimetière de village, fut tout à coup troublé par le tumulte d'un combat des plus sanglants. Ce retranchement temporaire fut bien-

tôt emporté, et les Huguenots battirent en retraite dans l'église. Une grêle de balles vint pleuvoir sur eux pendant qu'ils se pressaient sous le porche étroit. Bientôt quatre cents cadavres furent gisants au milieu des tombeaux. Le reste de la troupe fut traqué dans l'église, et de l'église dans le clocher. Alors on alluma un grand feu au pied de la tour, et on l'y entretint jusqu'à ce que tous fussent rôtis ou suffoqués. Pas un homme n'échappa.

Voilà quelle fut l'issue de la première bataille livrée dans les Pays-Bas, pour la cause de la liberté religieuse. Il faut avouer que cela n'avait rien de très encourageant pour les amis de l'indépendance. L'orgueil des partisans du gouvernement fut proportionné aux appréhensions qu'ils avaient conçues quant au dénouement de ce soulèvement dans le pays wallon. « Ces bons hypocrites, » écrivait un correspondant de Guillaume d'Orange, « haulcent pour l'heure la teste comme trommetaires et ne sont quacy plus traictables d'orgueil. » Le duc d'Aerschot et le comte de Meghen donnèrent de grands banquets à Bruxelles, dans lesquels tous les bons chevaliers burent largement en réjouissance de la victoire, et à la santé de Sa Majesté et de Madame. « Je vis justement Berlaymont passer devant ma fenêtre, » écrivait Schwartz au Prince. « Il venait du dîner d'Aerschot avec une figure aussi rouge que le nouveau chapeau du Cardinal. »

D'autre part, l'humiliation des citoyens de Valenciennes fut en raison directe de la joie de leurs adversaires. Il n'était plus question maintenant des sept dormants ; il n'y avait plus de lunettes dressées sur des lances, pour épier l'arrivée des renforts envoyés à l'ennemi. On sentait que le gouvernement était bien éveillé, et que la ville serait bientôt témoin de grandes horreurs qu'elle pourrait voir sans bésicles. Le siège fut poussé avec plus de vigueur. Noircarmes prit une

position très avantageuse à Saint-Arnaud, d'où il pouvait intercepter toute communication entre la ville et la campagne environnante. Tous les villages du voisinage furent mis au pillage ; tous les champs dévastés. Toutes les infamies dont une soldatesque brutale peut accabler des paysans sans défense, prirent libre carrière. Des hommes et des femmes qui tentaient de communiquer avec la ville, furent tués de sang-froid par centaines. Les villageois furent dépouillés du peu qu'ils possédaient ; au cœur de l'hiver, on mit tout nus de pauvres enfants pour s'emparer des haillons dont ils étaient couverts ; des femmes et des jeunes filles furent vendues à l'encan, au son du tambour ; on brûla à petit feu des malheureux, malades ou blessés, afin d'amuser les soldats. En un mot, tous les fléaux que peut produire la force des armes, surexcitée par le fanatisme religieux, s'abattirent sur la tête de cette malheureuse population qui avait osé adorer Dieu dans des églises chrétiennes, sans observer le rituel romain.

Cependant, la ville ne perdit pas courage. Toute la population avait été enrôlée sous différentes bannières. Les riches, aussi bien que les pauvres, avaient pris les armes pour défendre les murailles qui les protégeaient. Les indigents de la ville avaient été formés en trois compagnies qu'on appelait énergiquement « les Tous-Nuds, » et plus d'une lutte acharnée fut soutenue hors des portes de la ville par les habitants que, suivant un d'entre eux, catholique, « on eût pris tous pour de vieux routiers et soldats expérimentés, et non pas pour des bourgeois et artisans de prime abord. » Il faut en même temps constater, à l'honneur de Valenciennes, et d'après la même incontestable autorité, qu'aucun des habitants catholiques de la ville ne fut injurié ni insulté. On ne permit pas aux prêtres qui étaient restés dans Valenciennes de

célébrer la messe, mais ils n'eurent à supporter de la part du peuple, ni un mot ni un regard injurieux.

Les habitants de la ville demandèrent assistance aux Confédérés. Ils envoyèrent aussi aux chevaliers de la Toison d'Or, une adresse qui exposait en termes pathétiques et émouvants, l'histoire de leurs griefs. Ils en appelaient à ces illustres et puissants chevaliers, afin qu'ils empêchassent l'accomplissement de l'immense désastre qui menaçait tant de têtes innocentes. « N'attendez pas, » disaient-ils, « que la foudre soit tombée, que le déluge nous ait submergés, que les feux qui déjà flambent aient réduit le pays en un amas de cendres brûlantes, et qu'il ne reste plus rien à faire que d'abandonner une contrée désolée à la barbarie étrangère. Prêtez l'oreille à la cause de l'opprimé. Par là, votre conscience deviendra comme un bouclier d'airain ; par là, le bonheur de tout un peuple témoignera devant les anges, de votre fidélité au Roi, aux vrais intérêts de sa grandeur et de sa gloire. »

Il n'était pas probable que cet appel émouvant produisît grand effet, adressé à un ordre dont Philippe était le chef, Viglius le chancelier, et dont faisaient partie d'Egmont, Mansfeldt, d'Aerschot, Berlaymont et d'autres. La ville ne pouvait espérer trouver de l'assistance dans ces hautes régions.

Cependant, le téméraire Bréderode était en train de préparer, sur une grande échelle, une diversion qui, si elle eût réussi, aurait sauvé Valenciennes, et avec elle tout le pays. Pendant tout l'automne et l'hiver, cet excentrique personnage n'avait cessé de fomenter des troubles dans différentes parties du pays. Partout où il arrivait, sortaient aussitôt des fenêtres de ses appartements des bruits d'orgie et de tumulte. Des gens à mine suspecte et de toutes sortes de costumes, assiégeaient sans cesse sa porte et s'attachaient à ses pas. Malgré tout cela, les autorités se trouvaient obli-

gées de le traiter avec respect. Se trouvant à Hornes, il avait offert un grand banquet aux principaux habitants de la ville. On y avait bu copieusement à la santé des Gueux et leur cri de ralliement avait retenti par toute la maison. Au milieu du festin, Bréderode avait passé la médaille des Gueux au cou du bourgmestre, qui avait bien consenti à être son convié en cette occasion, mais n'avait nullement l'intention de s'enrôler dans aucune gueuserie soit politique soit véritable. L'excellent magistrat fut néanmoins bien près d'être incorporé à la fois et dans l'une et dans l'autre. L'emblême dont il avait été si publiquement décoré le mit dans un grand embarras, lorsque les effets de son orgie avec « le grand gueux » se furent dissipés, et il fut peu de temps après puni de son imprudence par la confiscation de la moitié de ses biens.

Dans les premiers jours de janvier, Bréderode s'était retiré dans sa ville de Viane. Là, en vertu de ses droits de seigneur, il avait enlevé des églises toutes les statues et autres attributs papistes, procédant toutefois à cette opération sans bruit et avec convenance. Il avait aussi enrégimenté à Viane un certain nombre de mauvais sujets sans discipline et fait renforcer les fortifications de la ville, afin de résister, disait-il, aux attaques dont le menaçait le duc Éric de Brunswick avec ses mercenaires allemands. On avait établi dans la place une imprimerie d'où sortaient constamment, au grand déplaisir du gouvernement, des pamphlets satiriques, des livres de psaumes et d'autres productions malsaines. Un grand nombre de turbulents sans foi ni loi profitaient de l'hospitalité du Comte. A en croire le docteur Viglius, toute la lie et la fange des Provinces s'étaient accumulées à Viane comme en un grand cloaque. Sur les bords tranquilles du Lech, sur lesquels cette ville est bâtie, « l'hydre de la

rébellion » se tenait repliée sur elle-même et prête à s'élancer.

On supposait que Bréderode méditait de vastes plans politiques et militaires, et les bravades de ce conspirateur bruyant tenaient Marguerite de Parme dans une appréhension continuelle. Comme de coutume, ce fut à Guillaume d'Orange qu'elle eut recours. Mais le Prince était très peu disposé à venir à son secours. Dans ses discours en public commençait à percer son profond dégoût pour la politique du gouvernement. Il avait fait, pendant l'automne et l'hiver, tout ce que pouvait puissance humaine pour le salut de la couronne du Roi et le bonheur du peuple. Nous avons rapporté ses services à Anvers. Aussitôt qu'il avait pu s'arracher de cette ville, où les magistrats et toutes les classes de citoyens s'attachaient à lui comme à leur seul sauveur, il s'était hâté de pacifier les provinces de Hollande, de Zélande et d'Utrecht. Il y avait conclu, dans les principales villes, des arrangements sur les mêmes bases que celles qu'il avait adoptées à Anvers, et auxquelles la Duchesse avait, au mois d'août, donné son approbation. Il ne pouvait plus être question de rétablir l'ordre sans accorder aux Réformés, qui constituaient, et de beaucoup, la plus grande partie de la population, la liberté de célébrer leurs exercices religieux dans quelque lieu non consacré, à l'intérieur des villes.

A Amsterdam, par exemple, comme le disait le Prince à la Duchesse, il y avait une multitude de gens ignorants et barbares, marins et autres semblables, à qui il était impossible de faire entendre raison sur le point des prêches hors de la ville, et ce, parce que, dans cette saison, la campagne était entièrement submergée. Marguerite avait eu la charmante idée de faire tenir les prêches en bateau, ce que le Prince ne trouvait guère praticable. « Je ne sçay, » disait-il,

« qui peult cela avoir mis en avant à vostre Altèze pour ce qu'il n'y a nulle apparince ni moien le povoir faire. » Il lui fit savoir également que ces barbares marins avaient des droits évidents à leurs prêches en ville, car ils avaient déjà pris l'habitude, antérieurement au traité du mois d'août, de les donner dans un endroit nommé : « *le Lastaige,* droit devant la ville. » — « Au nom de Dieu, écrivit alors Marguerite, qu'ils ayent leurs prêches audict *Lastaige.* » Comme c'était là tout ce que « les barbares » demandaient, un accord fut conclu, avec le plein assentiment de la Régente, à Amsterdam et dans les autres villes du Nord. Les catholiques gardèrent les églises et les cathédrales, mais la plus grande portion de la population obtint la permission, pour la saison d'hiver, d'adorer Dieu à pied sec, dans des magasins et des chantiers.

Quelques semaines après, cependant, tout ce qui avait été convenu fut audacieusement annulé par la Duchesse ; elle révoqua son autorisation, et fit proclamer une prohibition absolue de toute espèce de prêches, tant au dedans qu'au dehors des murs. La puissance du gouvernement s'accroissait. Noircarmes et Rassenghien ne venaient-ils pas de tailler en pièces trois ou quatre mille de ces sectaires entrés en campagne, sous la conduite de ministres huguenots, de serruriers et autres capitaines de même espèce ? Tous les amis d'un bon gouvernement « ne portaient-ils pas la tête haute, comme des dromadaires ? »

On comprendra facilement que le Prince ne pouvait complaisamment permettre à une femme impérieuse, faible et perfide, de le berner sans cesse de la sorte. Depuis quelque temps, chaque fois que la tempête et les flots soulevés l'avaient paralysée, elle l'avait appelé à son secours ; et chaque fois, dès qu'elle s'était sentie en sûreté, elle avait désavoué ses actes et calomnié ses intentions. Les anciennes provinces néer-

landaises, où respirait encore le vieil esprit batave, il venait de les pacifier par son influence personnelle et d'incessants efforts. Toutes les communions et toutes les classes lui étaient reconnaissantes de ses labeurs. Les Réformés n'avaient guère gagné, mais ils étaient satisfaits. Les Catholiques conservaient leurs églises, leurs biens et leur supériorité. Les États de Hollande avaient voté un don de cinquante mille florins, comme récompense des peines qu'il s'était données pour rétablir la paix. Quoique endetté et à court d'argent, il avait refusé le présent, parce que, disait-il à Philippe, « il avait à cœur de faire voir que les services qu'il rendait n'avaient pour mobiles ni son avarice, ni son intérêt particulier, mais procédaient de la vraie affection qu'il avait toujours eue et aurait toujours au service de Sa Majesté et *au bien du pays.* » Malgré tout cela, à peine eut-il tourné le dos, que la Régente détruisit tout son ouvrage.

Un nouvel acte du gouvernement venait de le placer presque en état de rébellion ouverte. Tous les fonctionnaires, depuis les gouverneurs de province jusqu'aux officiers subalternes dans l'armée, avaient été requis de prêter un nouveau serment de fidélité, « novum et hactenus inusitatum religionis juramentum, » comme le Prince l'appelait, et qui, ajoutait-il, était l'équivalent de l'inquisition. L'ordre formel avait été donné à quiconque tenait un emploi de Sa Majesté, de s'engager à obéir aux ordres du gouvernement en quelque lieu et contre qui que ce fût, sans aucune réserve ni restriction. Le comte de Mansfeldt, maintenant « factotum à Bruxelles, » avait prêté le serment avec grand empressement. Il en avait été de même d'Aerschot, de Berlaymont, de Meghen et, après une légère hésitation, d'Egmont. D'Orange rejeta la proposition. Il avait prêté assez de serments qu'il n'avait jamais violés et qu'il ne se proposait de violer pas

plus maintenant qu'auparavant. Il était encore prêt, comme toujours, à faire tout ce qui pouvait servir *le véritable intérêt* du Roi. Quiconque osait aller plus loin n'était ni un serviteur fidèle du gouvernement, ni un véritable ami du pays. Quant à lui, jamais il ne s'abaisserait jusqu'à un engagement aveugle, au moyen duquel on pourrait le contraindre à des actes peut-être à son avis nuisibles au salut de la Couronne, à la prospérité de la chose publique et à son propre honneur. Il acceptait de bon cœur l'alternative qui se présentait à lui. Il se démettait de toutes ses charges, et ne voulait pas servir plus longtemps un gouvernement dont il désapprouvait la politique, et un Roi à qui il était suspect.

La démission ne fut pas acceptée par la Duchesse, qui fit de nouveaux efforts pour retenir auprès d'elle l'homme dont les services étaient nécessaires à son administration. Nonobstant l'attitude défensive et expectante qu'il venait d'adopter, elle le pria de prendre des mesures pour que Bréderode abandonnât ses projets dangereux. Elle reprocha aussi au Prince d'avoir fourni à ce personnage de l'artillerie pour garnir ses fortifications. D'Orange répondit, non sans quelque hauteur, qu'il n'était pas le gardien de Bréderode et n'avait pas de raisons pour se mêler de ses affaires. Il lui avait donné trois petites pièces de campagne promises depuis longtemps ; non pas qu'il mentionnât cette circonstance pour excuser le don, « car, Dieu mercy, » disait-il, « avons tousjours eu la liberté, en ce pays, donner l'un à l'autre de nos parents et amis ce que bon nous sembloit, sans estre prins de mauvaise part. Et samble, sous très humble correction, les choses estre venuz bien avant puisque l'on regarde à si petites minuties. » Certes, comme seigneur suzerain de Viane, et menacé dans ses droits seigneuriaux, le Comte pouvait se croire justifié de

fortifier les remparts de sa petite place forte, et le Prince ne pouvait guère être sérieusement accusé de compromettre le salut de la monarchie par le présent insignifiant qui avait inquiété la Régente.

Ce n'est pas sans regret que l'on voit l'amitié accordée par le Prince à un individu aussi compromettant que Bréderode ; mais étant maintenant en hostilité avec le gouvernement, étant convaincu par des indices dont le temps devait montrer la profonde justesse, que sa propre tête ainsi que celle de beaucoup d'autres, était déjà vouée à l'échafaud et que le pays était condamné à souffrir la plus abjecte servitude, d'Orange se sentait disposé à plus d'indulgence pour les folies de ceux qui essayaient, quoique à la légère et sans aucune chance de réussite, de conjurer les horreurs qu'il prévoyait. Le temps des raisonnements était passé ; tout ce que sa profonde sagesse et son expérience des affaires publiques pouvait lui suggérer, il l'avait mis à la disposition d'une femme qui, au moment même où elle s'appuyait sur son bras, cherchait à lui porter des coups mortels, et d'un roi qui avait déjà signé son arrêt de mort, tout en reprochant à son « cousin d'Orange » de ne pas croire assez à l'affection royale. Devait-il maintenant aider à l'asservissement de sa patrie en contrecarrant ce que faisaient des hommes sur lesquels il n'avait aucun droit de commandement, et qui, après tout, ne tentaient que de s'opposer à la tyrannie ? L'eût-il fait, il savait parfaitement quelle récompense on réservait à sa fidélité. Il ne tenait nullement à des honneurs comme ceux qu'il prévoyait être réservés à tous ceux qui s'étaient, ne fût-ce qu'un instant, interposés entre le Roi et sa vengeance. Quant à lui, il avait à accomplir la délivrance d'un pays, la fondation d'une libre république. C'était là pour lui beaucoup à faire, avant que de s'exposer à tomber sous les coups de l'assassin couronné.

Dans les premiers jours de février, Bréderode, Hooghstraeten, de Horn et quelques autres gentilshommes, vinrent rendre visite au Prince, à Bréda. On suppose qu'à cette occasion, d'Orange fut consulté sur la nouvelle démarche que projetait Bréderode. Celui-ci voulait présenter, en grande solennité, une nouvelle pétition à la Duchesse. Le Prince reçut probablement ce projet avec froideur. Il n'y a aucun motif qui puisse nous faire croire à son approbation, et il dut regarder la chose comme superflue, si pas comme puérile. Néanmoins Bréderode, qui avait la manie des démonstrations et qui se croyait doué d'un génie tout particulier pour cette espèce de besogne, écrivit à la Régente pour solliciter un sauf-conduit, sous l'égide duquel il pourrait arriver jusque à Bruxelles avec sa pétition. On le lui refusa avec dédain. Il se rendit alors à Anvers, d'où il envoya le document à Bruxelles dans une lettre.

Dans cette nouvelle requête, il réclamait comme un droit l'exercice de la religion réformée ; il sommait la Duchesse de licencier les troupes qu'elle avait rassemblées et en même temps de se conformer fidèlement au « traité du mois d'août. » Ces prétentions étaient quelque peu plus hardies que celles du mois d'avril précédent, bien que le parti libéral fût devenu plus faible et la confédération entièrement dissoute. Bréderode, sans doute, croyait qu'il était d'un bon général de jeter le dernier pain dans le camp de l'ennemi, avant d'opérer la reddition de la place. Marguerite de Parme le força nettement de rabattre ce ton hautain. « Elle se demandait, » disait-elle, « à quelle espèce de gentilshommes appartenaient ceux qui, après avoir pétitionné un an auparavant pour l'abolition de l'inquisition, s'avisaient maintenant de parler de prêches dans les villes. Les concessions d'août avaient toujours été odieuses, et étaient annulées maintenant.

Vous et vos complices, » disait-elle ensuite au comte, « ferez bien de vous retirer chez vous et ès lieux de vos résidences sans vous mesler des affaires publiques, ains vous conduire de sorte que, si vous y contrevenez, je ne pourray laisser d'y pourveoir, comme au repos publicq je trouverai convenir. »

Bréderode, qu'on ne déconcertait pas aisément, méprisa ce conseil et demeura à Anvers ; et, considérant la réponse de la Régente comme une déclaration formelle de guerre, il se mit en devoir de lever des troupes dans la ville et aux alentours.

D'Orange était revenu à Anvers dans les premiers jours de février. Pendant son absence, Hooghstraeten, sur les instances du Prince et de la Duchesse, avait rempli les fonctions de gouverneur. Ce gentilhomme, qui était très jeune et très ardent, avait, pendant tout l'hiver, mené les affaires haut la main, chaque fois que s'était manifestée la moindre tendance séditieuse. Libéral par principes et ami dévoué du Prince d'Orange, il était néanmoins décidé à prouver que les champions de la liberté religieuse n'étaient pas des promoteurs de sédition. Un tumulte s'étant produit dans la cathédrale, où une populace furieuse était occupée à mettre en pièces tout ce qui restait à briser dans cette église, et à accabler les papistes d'injures à propos de leur culte, le petit comte qui, dit un catholique contemporain, « avait le courage d'un lion, » s'élança au milieu des mutins, l'épée à la main, en dépêcha trois sur place et, aidé de sa suite, réussit à tuer, blesser ou faire prisonniers tous les autres. Il poursuivit ensuite jusque dans sa retraite l'instigateur de ce tumulte, et, l'ayant fait arrêter au milieu de la nuit, il le fit pendre en chemise sans autre forme de procès. Des procédés aussi expéditifs étaient bien loin du calme et de la modération que montrait d'Orange en toute occasion; mais ils eussent dû suf-

fire à convaincre Philippe que tous les adversaires de l'inquisition n'étaient pas des gens sans aveu. Quand le Prince revint à Anvers, on jugea convenable de laisser pour quelque temps Hooghstraeten partager avec lui le gouvernement de la ville.

Pendant tout le mois de février, Bréderode demeura à Anvers, enrôlant secrètement des troupes. Il avait probablement l'intention, pour autant qu'on puisse dire d'un homme aussi inconsistant et aussi irréfléchi qu'il avait une intention, il avait l'intention, disons-nous, de tenter un coup de main sur l'île de Walcheren. Si l'on parvenait à s'emparer de villes aussi importantes que Flessingue et que Middelbourg, il ne doutait pas qu'on pût résister à l'invasion armée dont on était menacé maintenant d'un moment à l'autre. D'Orange avait envoyé un officier dans ces deux villes, pour prendre connaissance de leur état et les prévenir de ne recevoir aucune garnison du gouvernement sans sa propre autorisation. En cela il favorisait les projets de Bréderode, mais jusqu'à ce point il en avait parfaitement le droit ; car Walcheren était situé dans ce qui avait été son gouvernement, et il n'avait aucune envie de laisser ces villes partager le sort de Tournai, de Valenciennes, de Bois-le-Duc et d'autres que des mercenaires étrangers avaient fait ou allaient faire passer sous leurs fourches caudines.

Il est aussi probable que le Prince ne se mit pas fort en peine d'arrêter les enrôlements de Bréderode. La tranquillité d'Anvers n'en était pas troublée, et d'Orange semblait maintenant s'être restreint à veiller au salut de cette ville. Il était burgrave d'Anvers par droit d'hérédité, mais il n'était et ne devait jamais plus être officier de Philippe. Malgré l'aigre demande de Marguerite, le Prince ne prit donc aucune mesure bien efficace pour défendre de toute atteinte la cou-

ronne de Philippe. Peut-être aussi regardait-il le débat avec certaine indifférence. Il rendit cependant une ordonnance pour interdire formellement les enrôlements que poursuivait le Comte. Un gentilhomme du nom de Van der Aa, qui avait pris une part très active à ces levées d'hommes, fut contraint de quitter la ville. Bréderode était déjà parti pour le Nord, où il allait continuer ses rassemblements de troupes.

En attendant, il y avait eu de grandes alarmes à Bruxelles. D'Egmont, qui ne négligeait aucune occasion de prouver sa fidélité, offrit de se jeter incontinent dans l'île de Walcheren, afin d'en expulser tous les rebelles qui pourraient y avoir pénétré. Il rassembla à cet effet sept ou huit cents vétérans wallons, qu'il tint à sa disposition en Flandre, dans le petit port du Sas de Gand, tout prêts à exécuter ce projet, « digne, dit un écrivain catholique, de son courage et magnanimité bien cognus. » La Duchesse exprima au Comte sa gratitude pour la fidélité et le dévoûment dont il faisait preuve, mais ses offres de services restèrent inutiles. Les rebelles, montés sur quelques petits bâtiments, avaient croisé à l'entour de Flessingue, pendant la première quinzaine de mars, mais ils s'étaient vu refuser successivement l'entrée de tous les ports de l'île. Ils remontèrent alors l'Escaut et débarquèrent à un petit village nommé Austruweel, à un peu plus d'un mille d'Anvers.

Le chef de l'expédition était Marnix de Tholouse, frère de Marnix de Sainte-Aldegonde. Ce jeune seigneur, gentilhomme accompli et de grands talents, avait quitté les études pour secourir la cause de la liberté religieuse. De même que son illustre frère, il était déjà sincèrement converti aux doctrines de la religion réformée. Il n'avait cependant, pour commander une expédition militaire, d'autres qualités que son courage. C'était un tout jeune homme, sans au-

cune expérience de la guerre. Sa troupe n'était guère qu'un ramassis de vagabonds et de gens sans aveu.

Telle qu'elle était, sa petite armée prit aussitôt à Austruweel une position avantageuse et parfaitement choisie. Il avait l'Escaut et ses digues en queue, et en flanc, à droite et à gauche, le village et les digues. En front, il fit élever un retranchement et creuser un fossé. C'est là que fut planté l'étendard de la révolte et qu'accoururent, de jour en jour plus nombreux, les mécontents des environs. En très peu de temps, il eut trois mille hommes dans son camp. D'autre part, Bréderode travaillait en Hollande et se vantait d'entrer, avant peu, en campagne, à la tête d'au moins six mille hommes. Ils marcheraient ensemble au secours de Valenciennes et iraient dicter la paix à Bruxelles même.

On ne pouvait évidemment permettre qu'un tel état de choses subsistât. La Duchesse accepta, non sans trembler, l'offre que lui faisait Philippe de Lannoy, seigneur de Beauvoir, commandant de ses gardes à Bruxelles, d'aller détruire immédiatement ce nid de rebelles. La moitié de ces gardes fut mise à sa disposition, et d'Egmont y joignit quatre cents de ses vétérans wallons.

Ainsi mis à la tête de huit cents hommes seulement, mais tous choisis, ce vaillant officier procéda à l'exécution de son entreprise en toute hâte et en grand secret. Vers le 12 mars, toute la troupe se mit en route par petits détachements, afin de n'éveiller aucune défiance. Les soldats n'étaient armés que d'épées et de poignards ; les casques, les boucliers, les arquebuses, les corselets, les lances, les étendards et les tambours avaient été remis aux officiers, qui les firent transporter clandestinement au lieu du rendez-vous. Le lendemain au point du jour, de Beauvoir re-

joignit ses soldats, à l'abbaye de Saint-Bernard, à une lieue d'Anvers. Là, il leur distribua leurs armes, leur donna des rafraîchissements et leur fit une courte harangue. D'après ses instructions, ils devaient s'avancer sans drapeaux ni tambours, jusqu'à ce qu'ils fussent en pleine vue de l'ennemi ; la première section devait alors engager le feu, puis se replier au dernier rang pour recharger, la seconde la suivrait et ferait de même ; il leur recommanda surtout de ne pas tirer un seul coup d'arquebuse, avant qu'ils pussent distinguer le visage des ennemis.

La petite armée s'ébranla, et après une marche de courte durée, elle se trouva en vue d'Austruweel. Déployant alors ses bannières, elle s'élança vers le fort avec de bruyantes acclamations. Ces assaillants seraient sortis soudain du sein de la terre que Tholouse n'eût pas été plus surpris. On lui avait assuré que le gouvernement à Bruxelles était dans une anxiété extrême. Quand il entendit retentir à l'improviste les clairons et les acclamations, il crut que c'était un détachement des troupes promises par Brédero de qui arrivait. La croix qu'il aperçut sur les bannières flottantes le détrompa bientôt. Néanmoins, comme ung brave et généreulx gentilhomme qu'il estoit, » il mit sans perte de temps ses hommes en ordre de bataille, les conjura de défendre leurs remparts qui étaient imprenables pour une troupe aussi faible, et leur recommanda spécialement d'attendre avec patience pour faire feu, que les ennemis fussent assez près pour être vus distinctement.

Ces ordres ne furent point écoutés. « Le jeune escholier, » comme de Beauvoir l'avait surnommé, n'eut pas le pouvoir de communiquer son sang-froid à la bande mal organisée qu'il commandait. Tous étaient déjà frappés de terreur, rien que par l'apparition inattendue de l'ennemi. Les catholiques avan-

çaient avec le calme de vétérans et visaient avec autant de soin que s'ils eussent été en la place de leurs ennemis, derrière le retranchement. Les soldats de Tholouse tiraient précipitamment, et bien au dessus de la tête des assaillants. Presque tous ceux qui se montraient au-dessus des remparts, tombaient aussitôt frappés à mort. Les catholiques franchirent le fossé et emportèrent la place par une seule et vigoureuse charge. Les rebelles firent peu de résistance et prirent la fuite, dès qu'ils virent l'ennemi entrer dans leurs fortifications. Ce ne fut pas une bataille, ce fut une battue. Plusieurs centaines d'entre eux furent égorgés dans le camp même, d'autres en même nombre furent culbutés dans l'Escaut; six ou huit cents se réfugièrent dans une ferme; mais les hommes de Beauvoir mirent le feu à ce bâtiment et tous ceux qui s'y trouvaient furent brûlés vifs ou tués à coups d'arquebuse. On ne fit aucun quartier. Des trois mille défenseurs du fort, à peine un seul échappa au carnage. Le corps de Tholouse fut haché en cent pièces. Le seigneur de Beauvoir avait raison quand il assurait à la Duchesse, dans la courte lettre par laquelle il lui donnait avis de ce fait d'armes, que dans sa petite troupe il y avait « de fort vaillantz hommes. » Certainement ces soldats avaient exécuté vite et bien l'entreprise qu'on leur avait confiée. De la grande assemblée de rebelles, qui chaque jour semblait devenir plus formidable, il ne restait aucun vestige.

On avait pu, d'Anvers, contempler dans tous ses détails ce drame sanglant. Le combat avait duré depuis le point du jour jusqu'à dix heures du matin; pendant tout ce temps, les remparts d'Anvers du côté d'Austruweel, les toits des maisons, les tours des églises étaient restés chargés de spectateurs curieux et passionnés. Le son des tambours et des

trompettes, le fracas de la mousqueterie, les acclamations des vainqueurs et les cris de désespoir des vaincus, arrivaient à des milliers d'oreilles profondément sympathiques aux rebelles que l'on frappait d'un châtiment terrible. Il y avait dans Anvers quarante mille ennemis de l'Église romaine. De ce nombre la majeure partie se composait de Calvinistes, et de ces Calvinistes, plusieurs milliers du haut des créneaux contemplaient le désastreux combat.

L'exaltation devint bientôt irrésistible. Vers dix heures, de grandes masses de sectaires commencèrent à se précipiter du côté de la Porte-Rouge par laquelle passait le chemin le plus direct pour atteindre le théâtre du combat, le pont-levis de la porte d'Austruweel ayant été détruit pendant la nuit par ordre du prince d'Orange. On les voyait sortir de toutes les rues et de toutes les ruelles de la ville. Les uns étaient armés de lances, de piques et d'arquebuses ; d'autres portaient des marteaux de forgerons ; d'autres encore, des pertuisanes, des haches d'armes, d'énormes épées à deux mains du siècle précédent ; tous étaient déterminés à sortir de la ville, pour porter secours à leurs amis qu'on massacrait dans la campagne environnante. La femme de Tholouse, qui ignorait encore la mort de son mari, quoiqu'elle vît bien sa défaite, courait de rue en rue, appelant les Calvinistes à sauver ou à venger leurs frères expirants.

Ce fut bientôt un effroyable tumulte. Dix mille hommes étaient sur pied et en armes. C'est alors que d'Orange, à qui ses ennemis ont parfois reproché une nature timide et pusillanime, montra de quelle trempe il était. La religion du devoir ne lui ordonnait plus de défendre la couronne de Philippe ; désormais ce soin devait être confié aux mercenaires que soudoyait l'inquisition ; mais la nombreuse population d'Anvers,

les femmes, les enfants et les immenses richesses de cette ville, la plus florissante du monde, avaient été remis à sa garde et il en avait accepté la responsabilité. Montant à cheval, il fut en un instant à la Porte-Rouge, devant la plus redoutable multitude que jamais homme ait affrontée. Il était presque seul et sans escorte. Hooghstraeten vint bientôt le rejoindre avec les mêmes intentions. Le Prince fut accueilli par des cris de malédiction. Mille voix rauques de fureur le traitaient de valet du pape, de ministre de l'Antechrist, et l'accablaient de cent autres épithètes du même genre. Sa vie même fut menacée. Un drapier, transporté de colère, lui mit sur la poitrine le canon de son arquebuse, en s'écriant : « Meurs, vil traître, toi par la faute de qui nos frères viennent de périr misérablement dans ces campagnes. » Une autre main, sortant de la foule, écarta l'arquebuse, tandis que le Prince, impassible au milieu de ces farouches démonstrations contre sa vie et des outrages qu'on lui prodiguait, continuait à la foule sa harangue, tranquille, grave, impérative. Guillaume d'Orange avait dans la physionomie comme dans le langage une irrésistible autorité ! Par quel autre talisman eût-il pu contenir, ne fût-ce qu'un moment, sans recourir à la force, sans employer de soldats, dix mille calvinistes furieux, armés, qui en voulaient à sa personne et brûlaient de se venger sur les Catholiques ?

La poterne de la Porte-Rouge était enfoncée avant que d'Orange et son collègue Hooghstraeten n'arrivassent. Les plus ardents des Calvinistes se préparaient à sortir pour s'élancer sur l'ennemi à Austruweel. Le Prince, parvenu enfin à se faire écouter par la foule, fit observer que la bataille était déjà finie, les Réformés complètement taillés en pièces, l'ennemi en train de s'éloigner, et qu'une multitude mal

armée et sans ordre, n'était pas en état de faire tourner la chance de cette journée. La plupart se rendirent à ces raisons et abandonnèrent leur projet. Toutefois, cinq cents des plus ardents insistaient encore pour franchir les portes ; les gouverneurs, après avoir bien représenté à ces fanatiques que leur sang retomberait sur leur propre tête, leur permirent, quoique avec répugnance, de sortir de la ville. Le surplus du rassemblement, non calmé, mais indécis et tout disposé à tirer vengeance sur les Catholiques de l'intérieur d'Anvers, du désastre éprouvé hors des murs, se précipita tumultueusement dans la longue et large rue qu'on appelle le Meir, située au cœur même de la cité.

Dans l'entretemps, l'ardeur de ceux qui s'étaient élancés hors de la porte s'était sensiblement refroidie, dès qu'ils s'étaient trouvés en rase campagne. De Beauvoir, dont les hommes après la victoire s'étaient éparpillés à la poursuite des fugitifs, avait entendu les rumeurs de la ville soulevée. Dans la prévision d'une attaque, il rallia sa petite armée en une masse compacte prête à soutenir un nouveau combat. Plus heureux que leurs frères d'armes, les soldats de Tholouse que l'on avait fait prisonniers en dernier lieu, avaient été épargnés dans l'espoir qu'ils fourniraient rançon. Il y en avait trois cents, et un pareil nombre de prisonniers n'était pas sans danger pour une troupe de huit cents hommes au moment où peut-être ils allaient avoir à livrer une nouvelle bataille. De Beauvoir donna l'ordre à ses soldats de les fusiller tous. Dès que cet ordre eut été exécuté, les Catholiques se mirent en marche vers Anvers, tambours battants et enseignes déployées. Les cinq cents Calvinistes, ne se souciant pas de les attendre et étant en réalité trop inférieurs en nombre, rentrèrent dans la ville en aussi grande hâte qu'ils en étaient sortis. De Beau-

voir s'avança jusque tout contre le fossé, sur le bord duquel il planta la bannière de l'infortuné Tholouse, en faisant sonner une fanfare de défi. Puis, voyant que les habitants d'Anvers ne paraissaient nullement désirer le combat, il se retira en emportant son trophée.

D'autre part, le désordre à l'intérieur était allé croissant. Les Calvinistes s'étaient rassemblés en grand nombre sur le Meir. La partie de la voie publique que l'on nommait ainsi, large et majestueuse rue, plutôt même une place, était bordée d'imposants édifices et communiquait par plusieurs rues latérales avec la Bourse et d'autres monuments publics. Dès les premières heures de l'après-midi, douze ou quinze mille Calvinistes, tous armés, prêts à combattre, se trouvaient rassemblés sur la place. Ils en avaient barricadé toutes les issues à l'aide de pavés et de chariots renversés. Ayant forcé l'entrée de l'arsenal, ils s'y étaient procuré quelques pièces de campagne, maintenant braquées sur chaque rue et chaque ruelle aboutissant au Meir. Ils avaient aussi envahi les prisons de la ville et délivré tous les prisonniers qui, tant par reconnaissance que par désir de nuire, étaient venus grossir le nombre des défenseurs des retranchements du Meir. Tout semblait conduire à une épouvantable catastrophe. Du sein de cette multitude omnipotente, entraînée par l'enthousiasme religieux, mais qui renfermait mêlés en une masse hétérogène les éléments de tous les crimes des hommes, on entendait distinctement s'élever des voix qui menaçaient de piller les églises et les maisons des Catholiques, de mettre à sac la ville tout entière et ses immenses richesses. Une panique indescriptible avait gagné tout le monde. Les cris des femmes et des enfants, attendant, pleins d'angoisses, le sort qui leur était réservé, eussent suffi, dit un témoin oculaire, « pour attendrir les cœur les plus durs. »

Mais la vigilance et le courage du Prince ne se laissaient pas devancer par l'insurrection. Il avait mis sur pied les huit compagnies de soldats enrôlés en septembre, et les avait massées sur la place en face de l'Hôtel de Ville, pour la défense de ce monument et du Magistrat. Il avait appelé le sénat de la ville, le conseil des anciens, les doyens des ghildes, les maîtres de quartiers, à conférer avec lui, dans la Chambre du Conseil. Au péril de ses jours, il s'était de nouveau présenté devant la multitude furieuse qui occupait le Meir, et, malgré leurs canons et leurs clameurs, il avait amené les mutins à désigner huit députés chargés de venir à l'Hôtel de Ville pour y traiter avec lui et les magistrats. Cela fait, il avait rédigé sans délai ni tergiversations, six articles auxquels les députés donnèrent leur assentiment, et que les magistrats acceptèrent de tout cœur. Aux termes de ces articles, les clefs de la ville devaient rester aux mains du Prince et de Hooghstraeten, les postes et gardes de la ville être partagés entre les bourgeois et les soldats ; les magistrats devaient refuser de recevoir quelque garnison que ce fût ; aux habitants serait confiée la défense des chartes et privilèges et notamment de la Joyeuse Entrée.

Ces arrangements, soumis à l'assemblée du Meir par les huit députés, ne furent pas reçus avec faveur. Les Calvinistes demandaient les clefs de la ville. Ils ne se souciaient guère d'être enfermés à la merci de n'importe qui ; déjà ils menaçaient de faire sauter l'Hôtel de Ville, si on ne leur remettait pas les clefs. Ils exigeaient que la place devant l'Hôtel de Ville fût occupée par des bourgeois, sans distinction de religion, au lieu de troupes mercenaires.

La nuit tombait, et aucun arrangement définitif n'était encore conclu. Néanmoins on parvint à une trêve temporaire par une concession relative à la garde

de la ville. Il fut convenu que les bourgeois, tant les Calvinistes ou les Luthériens que les Catholiques, seraient employés également. Mais par une manœuvre habile, on trouva moyen de placer aux portes et sur les remparts, et non sur la place de l'Hôtel de Ville, les Calvinistes désignés pour le service de garde.

La nuit fut pleine d'anxiétés. L'armée des insurgés, forte de quinze mille hommes, restait campée et barricadée sur le Meir, les armes chargées et les canons pointés. Pendant toute la nuit, retentirent les cris farouches de : « *Vivent les Gueux ! A bas les Papistes !* » et autres du même genre; mais les démonstrations hostiles en restèrent là.

Pendant toute la journée du lendemain, les Calvinistes restèrent dans leurs retranchements, et les Catholiques et les soldats de la commune à leurs postes près de l'Hôtel de Ville. Du matin jusqu'au soir, le Prince siégea dans la salle du conseil, avec les autorités municipales, les députés de « la religion » et les dignitaires des ghildes, pour élaborer le projet d'un nouveau traité de paix. Vers le soir, on était tombé d'accord sur quinze articles à proposer aux insurgés et à leur imposer par la force, s'ils ne les acceptaient pas de bon gré. D'après cet arrangement, il devait ne pas y avoir de garnison ; la convention conclue en septembre et qui tolérait l'exercice du culte réformé à certains endroits désignés dans l'intérieur de la ville était maintenue ; les membres des divers partis devaient s'abstenir d'insultes réciproques ; les deux gouverneurs, Hooghstraeten et le Prince, conservaient les clefs ; la ville devait être gardée à la fois par des soldats et des bourgeois, sans distinction de croyance religieuse ; on maintiendrait un corps de quatre cents hommes de cavalerie et une flottille de vaisseaux de guerre pour la défense de la place, et cela aux frais de tous, laïques et religieux, Catholiques et Réfor-

més, sans aucune exception ni distinction d'individus.

Il avait été résolu que les gouverneurs, accompagnés des magistrats, se rendraient immédiatement sur le Meir, pour proposer ces conditions aux insurgés. Mais sur ces entrefaites la nuit était venue, et l'on apprit que l'irritation des Calvinistes avait crû plutôt que diminué, et qu'il était douteux que les conditions fussent acceptées. Il était donc nécessaire d'attendre les évènements du lendemain, plutôt que de provoquer une bataille de nuit dans les rues.

Le Prince passa toute la nuit en efforts pour conjurer les dangers du lendemain. Les Calvinistes avaient résolument exprimé leur répugnance contre tout arrangement raisonnable. Ils avaient menacé de procéder sans plus de délai au pillage des maisons religieuses et des demeures des catholiques riches, et à l'expulsion de tous les papistes hors de la ville. Ils avaient sommé les Luthériens de les seconder dans leur révolte, sous peine de se voir traiter exactement comme les Catholiques eux-mêmes. Le Prince, qui était lui-même Luthérien et partageait jusqu'à un certain point les préjugés universellement répandus contre les Calvinistes, dont il finit cependant par embrasser la croyance, n'ignorait pas que l'inimitié entre les Luthériens et les Calvinistes était aussi acharnée que celle qui divisait les Catholiques et les Réformés. Il mit à profit ces dispositions des partisans de la confession d'Augsbourg, pour sauver la ville. Il eut, pendant la nuit, des entrevues avec les ministres et les membres les plus influents des églises luthériennes, et réussit à les amener à s'allier aux Catholiques et à tous les amis de l'ordre, contre cette armée de bandits qui voulaient mettre la ville à sac. Dans le silence de la nuit, les Luthériens, au nombre de trois ou quatre mille, prirent les armes et allèrent camper sur le bord du fleuve, près du couvent Saint-Michel.

Le Prince fit venir également les doyens de toutes les ghildes commerciales étrangères, les Italiens, les Espagnols, les Portugais, les Anglais, ceux de la Hanse, et requit leur assistance pour la protection de la ville, leur ordonnant de rester tout armés, dans leurs comptoirs respectifs, et prêts à agir au premier signal. Il fut convenu qu'on les tiendrait, par de fréquents avis, au courant de la marche des évènements.

Le 15, au matin, la ville d'Anvers offrit un spectacle effrayant. Trois armées différentes étaient sur pied dans l'enceinte de ses murailles. Les Calvinistes, au nombre de quinze mille, occupaient le Meir ; les Luthériens, armés et brûlant d'en venir aux mains, se tenaient près de Saint-Michel ; les Catholiques et les soldats de la ville étaient postés sur la Grand'Place. D'après les évaluations les plus modérées, il y avait en tout trente-cinq à quarante mille hommes sous les armes [1]. Tous les partis étaient excités et dévorés du désir de combattre. Le feu des haines religieuses enflammait tous les cœurs. Bon nombre de malfaiteurs et de vagabonds qui, à la faveur des derniers évène-

[1] L'estimation du gouvernement porte le nombre des Calvinistes armés seuls à 14,000. — Correspondance de M. d'Autriche, 226, 227. — Sir Thomas Gresham les portait à 10,000 hommes armés et prêts à combattre, et faisait monter à 50,000 le nombre total de ceux des différents partis. — « So that, sir, by credible report, there rose up of all sorts above fyftie thousand menne very wel armed. » — Lettre du 17 mars 1566, dans Burgon.

Le prince d'Orange, qui était toujours très modéré dans ses calculs en semblable circonstance, fixait seulement à 28,000 la force totale des deux partis. — « Dan E. L. mœgen uns vertrauen das zu baiden seiten in die acht und zwantig thau send bewerter man gewesen seindt ». — Lettre au Landgrave Guillaume. Archives et Correspondance, III, 59. — Cela ne s'applique qu'aux hommes armés et prêts à combattre.

ments, avaient trouvé refuge à Anvers, grossissaient les rangs des Calvinistes, profanant de leur présence une cause sainte et inspirant à un parti fanatique les plus sanguinaires résolutions. Il fallait, une fois pour toutes, traquer sans pitié ces Papistes, de la même façon que, durant tant d'années, ceux-ci avaient traqué les Réformés. Il fallait frapper de la peine du talion ces hommes qui s'étaient engraissés de dépouilles prises sur de bons chrétiens. Leurs maisons devaient être mises à sac, leurs corps jetés aux chiens. Tels étaient les cris que proféraient des milliers d'hommes armés.

D'autre part, les Luthériens, aussi irrités et aussi riches que les Catholiques, voyaient dans chaque Calviniste un voleur et un assassin. Ils avaient soif de leur sang, tant était ardent l'esprit de fanatisme, trait caractéristique de cette époque, et dont heureusement dans notre siècle, plus froid et plus sceptique, on peut à peine concevoir les excès. Selon toute probabilité, les rues d'Anvers allaient être, ce jour-là, le théâtre d'un sanglant combat, d'un engagement général, pendant lequel la ville, quels que fussent les vainqueurs, serait certainement livrée au massacre, à l'incendie et au pillage. Tel était le dénoûment fatal, à en croire tous les témoins oculaires et tous les historiens du temps, à quelque croyance et à quelque pays qu'ils appartiennent, n'eussent été la sagesse et le courage d'un seul homme. Guillaume d'Orange savait quelles ne pouvaient manquer d'être les conséquences d'une bataille dans les murs d'Anvers. Il prévoyait l'horrible désastre et la désolation qui atteindraient le foyer de chacun. « Jamais hommes ne furent plus désespérés et plus désireux de combattre », dit sir Thomas Gresham, qui avait lui-même attendu d'heure en heure l'ordre de prendre part à la lutte. Si, dans cette fatale matinée, le Prince ne parvenait pas à conjurer

les malheurs suspendus sur Anvers, nulle autre puissance humaine ne pouvait sauver cette ville de la destruction.

Les articles préparés le 14 avaient déjà été approuvés par ceux qui représentaient les intérêts des Catholiques et des Luthériens. Ils furent lus le matin de bonne heure aux troupes assemblées sur la place et près de Saint-Michel et accueillis par de vives acclamations. Il était maintenant nécessaire que les Calvinistes les acceptassent, sinon la bataille était engagée du coup. A dix heures, Guillaume d'Orange, accompagné de son collègue Hooghstraeten, de délégués des autorités municipales, et d'une centaine de soldats, se rendit à cheval au Meir. Ils portaient des écharpes rouges au-dessus de leur armure, signe de reconnaissance convenu entre tous ceux qui avaient résolu de terrasser l'insurrection. Les 15,000 Calvinistes, plus intraitables et plus irrités que jamais, offraient toujours le même aspect menaçant. Néanmoins, le Prince put pénétrer au milieu de la place ; par son ordre, les articles furent lus à haute voix, après quoi il fit avec beaucoup de sang-froid quelques observations à la foule. Il fit remarquer que l'arrangement qui lui était offert, était fondé sur les concessions de septembre, que la liberté des cultes y était reconnue, que toute garnison étrangère était d'avance défendue et que l'on ne pouvait raisonnablement exiger ni honorablement concéder rien de plus. Il leur dit qu'une lutte serait sans espoir pour eux, puisque les Catholiques et les Luthériens, qui admettaient le traité comme juste, étaient en nombre double du leur. Il les adjura donc d'un ton sévère et doux, de manifester leur acceptation de la paix ainsi offerte par la répétition des paroles qu'il prononcerait en terminant. Alors, d'une voix ferme, le Prince s'écria : « *Vive le Roi!* » Ce fut la dernière fois que l'on entendit ces mots sortir des lèvres de

l'homme que Philippe avait déjà proscrit. La foule des Calvinistes hésita un instant, puis subjuguée par ce calme imposant, convaincue par ce noble langage, elle s'unit en une formidable clameur de : « *Vive le Roi!* »

C'en était fait, la paix était acceptée, le combat qui faisait trembler était conjuré, Anvers était sauvé. Les députés des Calvinistes approuvèrent aussitôt régulièrement les articles et les signèrent. Un échange de paroles pacifiques s'établit entre des concitoyens qui, une heure auparavant, avaient soif du sang l'un de l'autre; l'artillerie et les autres armes de guerre furent réintégrées aux arsenaux. Calvinistes, Luthériens et Catholiques déposèrent tous les armes, et, à trois heures de l'après-midi, la ville était entièrement rentrée dans l'ordre. Cinquante mille hommes, tous armés, avaient été sur pied et pendant trois jours avaient à chaque instant attendu le combat, et cependant le tumulte était maintenant apaisé, sans qu'un seul coup eût été frappé.

En fait, le Prince avait fait tourner à l'avantage de tous l'animosité mutuelle des sectes protestantes; il avait conjuré l'effusion du sang par les armes mêmes à l'aide desquelles devait se livrer le combat. S'il eût été possible qu'un homme comme Guillaume le Taciturne, occupât le trône sur lequel était assis Philippe le Prudent, combien autres eussent été et l'histoire de l'Espagne et les destinées des Pays-Bas. Mais Gresham avait raison, en pensant que la Régente et la cour « ne prendraient pas l'affaire en bonne part ». Marguerite de Parme était incapable de comprendre un esprit comme celui d'Orange, ou d'apprécier justement ses efforts. Elle était entourée de soldats mercenaires et sans scrupules, qui saluaient la guerre civile comme la plus lucrative des spéculations. Le « factotum » Mansfeldt, les comtes d'Arenberg et de

Meghen, le duc d'Aerschot, le sanguinaire Noircarmes, comptaient déjà quelle part leur reviendrait dans les confiscations éventuelles ; car s'il n'y avait pas de glorieux lauriers à cueillir dans la guerre civile qui s'approchait, il devait au moins y avoir de l'or à ramasser. « Meghen et son régiment désolent le pays », écrivait Guillaume au Landgrave de Hesse, « et réduisent les populations à la misère. D'Arenberg fait la même chose en Frise ; ils ne pensent qu'au moyen de rançonner les pauvres Chrétiens, sous prétexte de religion, et à devenir riches et puissants aux dépens du sang et des trésors de leurs frères. »

Le seigneur de Beauvoir écrivit à la Duchesse, réclamant tous les domaines de Tholouse et de son frère Sainte-Aldegonde, comme récompense pour sa victoire d'Austruweel ; pendant ce temps, Noircarmes inaugurait à Valenciennes cette carrière de meurtres et de rapines qui, continuée quelques années après, à Mons, devait couvrir son nom d'une juste infamie.

De la part d'une telle Régente, entourée de pareils conseillers, Guillaume de Nassau devait-il s'attendre à beaucoup d'applaudissements pour sa conduite ? Que leur faisait, à eux, qu'une des villes les plus riches et les plus populeuses de la chrétienté eût été préservée du sac et du carnage ? Le sac et le carnage n'étaient-ils pas leur élément naturel ? Et quelle offense plus cruelle Guillaume pouvait-il commettre contre Dieu et Philippe, que d'accorder, comme il venait de le faire, la liberté des cultes aux Luthériens et aux Calvinistes, au milieu d'un pays chrétien ? Aussi Marguerite de Parme dénonça-t-elle l'acte par lequel Anvers avait été sauvé, « comme une très nouvelle et exorbitante capitulation », et se garda-t-elle bien d'adresser le moindre éloge soit au Prince, soit aux magistrats.

TABLE DES MATIÈRES

DEUXIÈME PARTIE (suite)

ADMINISTRATION DE LA DUCHESSE MARGUERITE.

(1559-1567).

CHAPITRE III : *La sainte inquisition* (1561-1563). — L'Inquisition, cause principale de la révolte. — Les trois variétés de cette institution. — Ce qu'était l'inquisition d'Espagne. — L'inquisition épiscopale des Pays-Bas. — L'inquisition papale établie dans les Provinces par Charles-Quint. — Ses instructions aux inquisiteurs. — Elles sont renouvelées par Philippe. — L'inquisiteur Titelman. — Exemples de sa manière de procéder. — Comparaison entre l'inquisition d'Espagne et celle des Pays-Bas. — Conduite de Granvelle. — Faveau et Maillart sont condamnés à Valenciennes. — « Journée des maubrûlés. » — Cruelles mesures prises à Valenciennes. — Attaques des Chambres de Rhétorique contre Granvelle. — Insinuations de Granvelle contre d'Egmont et Simon Renard. — Caractère timoré de Viglius. — Haine générale envers le Cardinal. — Bouffonneries de Brêderode et Lumay. — Courage de Granvelle. — Philippe impose des taxes aux Pays-Bas pour aider à la suppression des Huguenots en France. — Assemblée des Chevaliers de la Toison d'Or. — Réunion à l'hôtel d'Orange. — Requête à fin de subsides, adressée aux États. — Montigny est nommé ambassadeur en Espagne. — Opposition ouverte et persistante à Granvelle. — Représentations secrètes du Cardinal à Philippe, concernant d'Egmont et d'autres seigneurs. — Ligne de conduite qu'il trace au Roi. —

Remontrances de Montigny en Espagne. — Résultat peu satisfaisant de sa mission 5

CHAPITRE IV : *Un combat à outrance et un triomphe fatal* (1563-1564). — Lettre collective d'Orange, d'Egmont et de Horn à Philippe. — Dispute d'Egmont avec d'Aremberg. — Réponse de Philippe aux trois nobles. — Ses instructions à la Duchesse. — D'Egmont décline l'invitation du Roi de visiter l'Espagne. — Seconde lettre des trois seigneurs. — Mission d'Armenteros. — Lettre d'Albe. — Lettres secrètes de Granvelle à Philippe. — Insinuations et instructions du Cardinal. — Ses plaintes sur la tiédeur de Berghes et de Montigny dans l'affaire de l'inquisition. — Anecdotes rapportées en secret par Granvelle pour les discréditer. — Prétendue nécessité de la présence du Roi dans les Provinces. — Correspondance de Lazare Schwendi. — Approche de la crise. — Granvelle voudrait se retirer. — Banquet de Gaspard Schetz. — Invention de la livrée aux marottes de fou. — Correspondance de la Duchesse et du Cardinal avec Philippe à ce sujet. — Les trois seigneurs se retirent entièrement du Conseil d'État. — Le Roi délibère avec d'Albe sur le rappel de Granvelle. — Profonde duplicité des dispositions de Philippe. — Sa note secrète au Cardinal. — Ses lettres en sens opposé écrites à d'autres. — Départ de Granvelle des Pays-Bas. — Opinions diverses sur les causes de ce départ. — Conduite singulière de Bréderode et de Hoogstraeten. — Fables insérées par Granvelle dans la correspondance relative à son rappel. — Mystification générale. — Le Cardinal joué par le Roi. — Granvelle dans la retraite. — Son épicurisme. — Craintes des Provinces de le voir revenir. — Joie universelle à son départ. — Représentations à Philippe faites contre le Cardinal par la Duchesse. — Ses lettres hypocrites au Cardinal. — Mascarade chez le comte de Mansfeldt. — Avis donné par Chantonnay à son frère. — Coup d'œil général sur l'administration de Granvelle et appréciation de son caractère 64

CHAPITRE V : *La moisson mûrit* (1564-1565). — Rentrée des trois seigneurs au conseil d'État. — Politique

d'Orange. — Corruption dans le gouvernement. — Efforts du Prince en faveur d'une réforme. — Influence d'Armenteros. — Position difficile de Viglius. — Son désir de prendre retraite. — Accusations portées secrètement contre lui par la Duchesse devant Philippe. — Signes précurseurs des temps. — Intérêt que prend Philippe aux détails de la persécution. — Exécution de Fabricius et tumulte à Anvers. — Cruautés horribles exercées sur les protestants. — Remontrance du magistrat de Bruges et des quatre États de Flandre contre Titelman. — Opiniâtreté de Philippe. — Le Concile de Trente. — Querelle au sujet de la préséance entre les ambassadeurs de France et d'Espagne. — Ordonnance de publier les décrets du concile dans les Pays-Bas. — Opposition à cette mesure. — Répugnances de la Duchesse. — D'Egmont accepte d'aller en mission en Espagne. — Débats violents dans le Conseil au sujet de ses instructions. — Remarquable discours d'Orange. — Apoplexie de Viglius. — Nomination temporaire de Hopper. — Départ d'Egmont. — Scène honteuse à Cambrai. — Caractère de l'Archevêque. — D'Egmont en Espagne. — Flatteries et corruptions. — Conseil de Docteurs. — Véhémentes déclarations de Philippe. — Les instructions à d'Egmont au départ de celui-ci. — Conduite d'Orange dans sa principauté. — Rapport d'Egmont au conseil d'État sur les faits de sa mission. — Sa vanité. — Philippe renouvelle ses ordres pour la continuation de la persécution. — Indignation d'Egmont. — Habitudes de dissimulation du Roi. — Reproches d'Orange à d'Egmont. — Assemblée de Docteurs à Bruxelles. — Le résultat de leurs délibérations est transmis à Philippe. — Excitation dans les Pays-Bas. — Nouveau mode de punir les hérétiques. — Entrevue de Catherine de Médicis et de sa fille la Reine d'Espagne, à Bayonne. — Erreurs sur le résultat de cette entrevue. — Diplomatie d'Albe. — Conduite adroite de Catherine. — Lettres très strictes de Philippe à la Duchesse, au sujet de l'inquisition. — Consternation de Marguerite et de Viglius. — Nouvelle publication des Édits, de l'Inquisition et du Concile de Trente. — Fureur du peuple. — Résistance des principaux seigneurs

et du conseil de Brabant. — Cette cour déclare toute l'inquisition illégale en Brabant. — Le prince Alexandre de Parme est fiancé à Donna Maria de Portugal. — Portrait de celle-ci. — Préparatifs splendides pour leurs noces. — Assemblée de la Toison d'Or. — Discours de Viglius. — Mariage du prince Alexandre............. 136

CHAPITRE VI : *Compromis et modération* (1566). — François Junius. — Son sermon à l'hôtel de Culembourg. — Le Compromis. — Portraits de Sainte Aldegonde, de Louis de Nassau, de Toison d'Or, de Charles de Mansfeldt. — Esquisse du Compromis. — Attitude d'Orange. — Sa lettre à la Duchesse. — Signataires du Compromis. — Indiscrétion des Confédérés. — Philippe espionné par d'Orange. — Mécontentement des seigneurs. — Conduite d'Egmont. — Désespoir du peuple. — Émigration en Angleterre. — Ses effets. — La Requête. — Conciliabules à Bréda et à Hoogstraeten. — Rapports outrés, exagérés, faits dans le Conseil d'État au sujet de la Requête. — Hésitation de la Duchesse. — Assemblée de notables. — Débat concernant la Requête et l'inquisition. — Caractère de Bréderode. — Arrivée des pétitionnaires à Bruxelles. — Présentation de la Requête. — Émotion de Marguerite. — Discours de Bréderode. — Analyse de la Requête. — Mémorable sarcasme de Berlaymont.— Délibération dans le Conseil d'État. — Apostille à la Requête. — Réponse à l'Apostille. — Paroles de la Duchesse. — Discours de d'Esquerdes. — Réponse de Marguerite. — Mémorable banquet à l'hôtel de Culembourg. — Adoption du nom de *gueux*. — D'Orange, d'Egmont et de Horn mettent fin à cette tumultueuse orgie. — Costume des *gueux*. — Bréderode à Anvers.—Horrible exécution à Audenaerde. — Cruautés analogues dans toutes les provinces. — Projet d'une « *Modération.* » — Opinions d'Orange sur la religion. — Refus d'accepter sa démission de toutes ses charges.— Ce qu'était la « *Modération.* » — D'Egmont à Arras. — Débat sur la *Modération*. — Tergiversations d'Egmont. — Mission de Montigny et de Berghes en Espagne. — Instructions données aux envoyés. — Correspondance secrète de Philippe avec le Pape au

sujet des Édits et de l'inquisition dans les Pays-Bas. — Prêches en plein air dans les Provinces. — Modet à Gand. — Détails sur d'autres prédicateurs. — Excitation des esprits à Tournai.— Pierre Gabriel à Harlem. — Prêches aux environs d'Anvers. — Embarras de la Régente. — Excitation des esprits à Anvers. — Le pensionnaire Wesenbeck est envoyé à Bruxelles. — D'Orange à Anvers. — Sa conduite patriotique. — Faux rapports de la Duchesse. — Zèle imprudent du docteur Rythovius. — Conciliabule à St-Trond. — Conférence à Duffel. — Louis de Nassau est député à la Régente. — Vaines négociations........................... 196

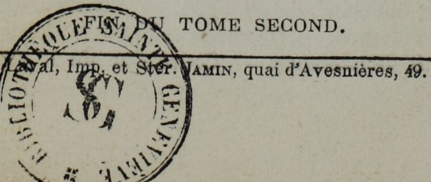
CHAPITRE VII : *Le premier coup de vent* (1566). — L'architecture religieuse dans les Pays-Bas. — La guerre aux images.— Description de la cathédrale d'Anvers. — Fête de l'Ommegang. — Troubles précurseurs. — Les Iconoclastes à Anvers. — Épisodes de la guerre aux images dans différentes villes. — Les évènements de Tournai. — Le prêche du ministre Wille. — Panique occasionnée par un petit garçon. — Sac des églises de Tournai. — Exhumation du duc Adolphe de Gueldres. — Défaite et massacre des Iconoclastes à Anchin. — La St-Barthélemy à Valenciennes. — Caractères généraux de l'Iconoclastie. — Témoignage des contemporains en faveur de la probité des mutins. — Consternation de la Duchesse. — Projet de s'enfuir à Mons. — Avis de Horn et des autres seigneurs. — L'accord du 25 août................................. 263

CHAPITRE VIII : *Philippe le Prudent* (1566). — Politique secrète du gouvernement. — Berghes et Montigny en Espagne. — Débats à Ségovie. — Correspondance entre la Duchesse et Philippe. — Retards et dissimulation du Roi. — Communications secrètes au Pape. — Effet dans les Provinces des lettres du Roi au gouvernement. — Instructions secrètes à la Duchesse. — Paroles désespérées de Marguerite. — Ses faux rapports concernant d'Orange, d'Egmont et les autres. — Fureur et duplicité de Philippe. — Efforts d'Egmont dans les Flandres. — D'Orange retourne à Anvers. — Son esprit de tolérance. — Convention du 2 septem-

bre. — De Horn à Tournai. — Fouilles dans la cathédrale. — Fréquentation presque universelle des prêches. — On commence à bâtir des temples. — Position difficile de Horn. — Prêches dans la halle des drapiers. — De Horn est rappelé. — Noircarmes à Tournai. — Correspondance affectueuse de Marguerite avec d'Orange, d'Egmont, de Horn et Hooghstraeten. — Ses calomnies secrètes à leur sujet . . . 293

Chapitre IX ; *Combats livrés ; combats évités* (1566). — Position de Guillaume d'Orange. — L'entrevue de Termonde. — Les lettres supposées d'Alava. — Intentions d'Egmont. — Isolement de Guillaume d'Orange. — Conduite d'Egmont et de Horn. — Dissolution de la Confédération des Nobles. — Faiblesse que montrent d'éminents personnages. — Vigilance d'Orange. — Demande de convocation des États-Généraux. — Pamphlet du prince d'Orange. — La ville de Valenciennes refuse une garnison. — Influence de La Grange et De Bray. — La ville est mise en état de siège et investie par Noircarmes. — Tentatives pour la secourir. — Les Calvinistes sont battus à Lannoy et à Watrelots. — Joie du gouvernement. — Le siège est poussé de plus près. — Cruautés exercées sur les paysans. — Héroïsme des habitants. — Remontrance aux chevaliers de la Toison d'Or. — Conduite de Bréderode. — D'Orange à Amsterdam. — Nouveau serment que demande le gouvernement. — D'Orange le refuse. — Il se démet de toutes ses charges. — Conciliabule à Bréda. — Nouvelle « Requête » de Bréderode. — Il suscite des troubles et lève des troupes à Anvers. — Conduite de Hooghstraeten. — Plans de Bréderode. — D'Orange est soupçonné de connivence. — Alarme à Bruxelles. — Tholouse à Austruweel. — Bréderode en Hollande. — De Beauvoir défait Tholouse. — Excitation à Anvers. — Conduite résolue de Guillaume d'Orange. — Émeute de trois jours à Anvers, apaisée par le courage et la sagesse d'Orange 325

FIN DU TOME SECOND.



Laval, Imp. et Stér. Jamin, quai d'Avesnières, 49.

